

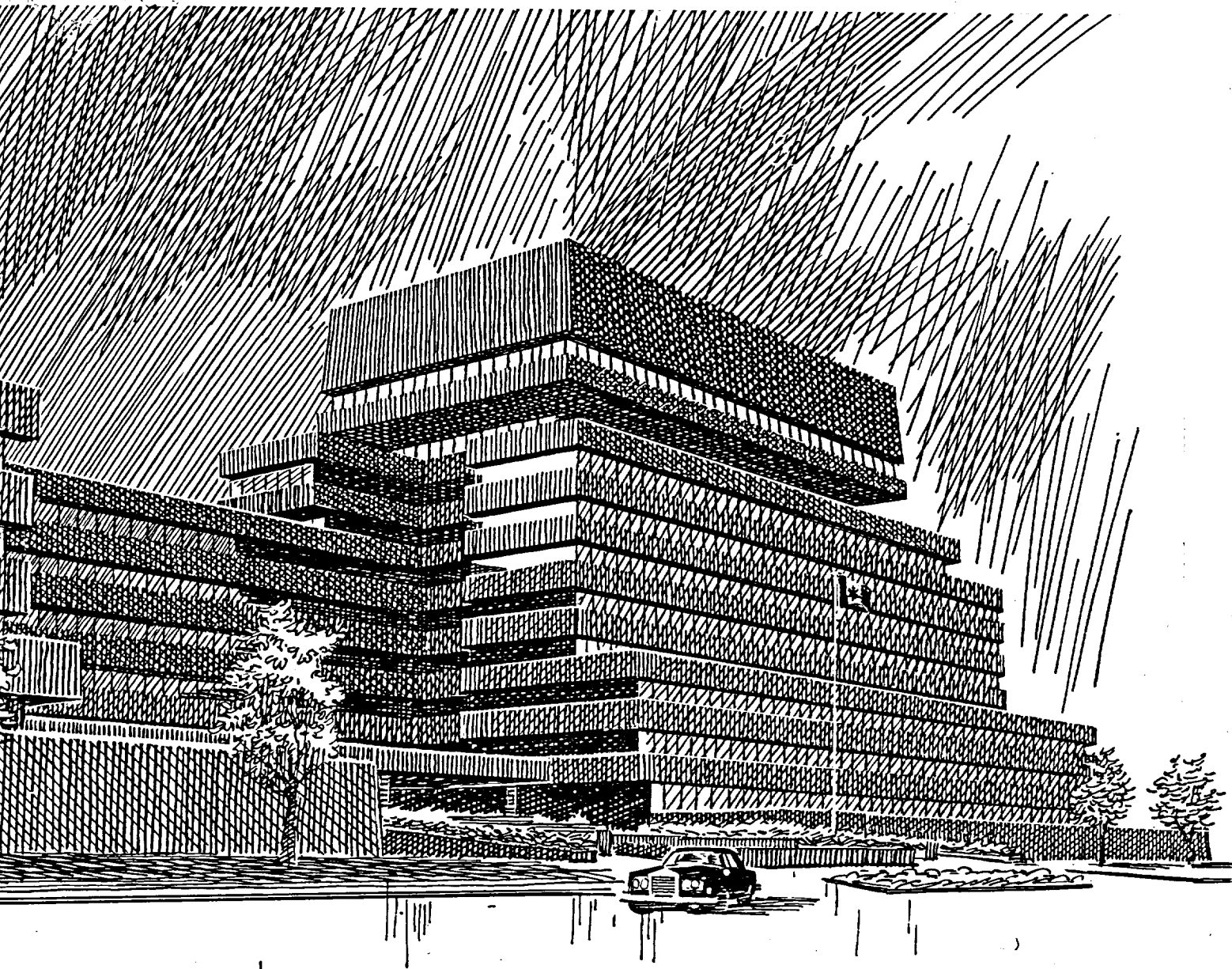
b348974 (E)

5

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
AUG 1978
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

REFERENCE

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

annual review 1972

The Lester B. Pearson Building

If it be true that "the style is the whole man", the architectural presentation of the new External Affairs headquarters on Sussex Drive is an accurate reflection of the functional scope of the department and an appropriate monument to the Canadian statesman whose name it bears.

Avoiding any of the previously used architectural conventions, the design of this cluster of buildings surprises by its unexpected form and original character. It is a whole city-scape, with terraces and landscapes built into it and upon it. This type of architecture takes one back to medieval building whose great stone walls rose like cliffs from the earth mellowing with the passage of time, the rythm of seasons and the evolving shapes of trees and garden plants.

Its new headquarters now make it possible for External Affairs to satisfy the working convenience of its members and to respond as well to the needs of Canadians who visit their capital city, wanting to know what goes on here and how Canada keeps in touch with the rest of the world through the medium of the department.

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

JAN 30 1974

**CANADIAN
FOREIGN
RELATIONS**

1972

Published by authority of the
Hon. Mitchell Sharp,
Secretary of State for External Affairs

The Honourable Mitchell Sharp,
Secretary of State for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1972.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. L. Pitblow". The signature is written in a cursive style with a large initial "C" and "L".

*Under-Secretary of State
for External Affairs*

Ottawa, November 1973.

©
Information Canada
Ottawa, 1973

Cat. No.: EI-1/1972

CONTENTS

Introductory Comment:	Page
A YEAR OF CHANGE IN WORLD POWER RELATIONSHIPS	1
On the World Scene	1
Canada and the World Scene	4
 Chapter	
I REGIONAL ACTIVITIES	9
AFRICA AND THE MIDDLE EAST	9
Commonwealth Africa	9
French-speaking Africa	11
Middle East	12
ASIA AND THE PACIFIC	12
East Asia	12
South Asia	14
Pacific	15
EUROPE	17
Western Europe	17
Northwestern Europe	20
Eastern Europe	21
WESTERN HEMISPHERE	23
Commonwealth Caribbean	23
Continental and Caribbean Latin America	24
United States of America	25

Chapter	Page
II MULTILATERAL ACTIVITIES	31
ORGANIZATIONAL	31
The Commonwealth	31
Defence Relations	33
La Francophonie	35
Inter-American Institutions	37
United Nations	39
FUNCTIONAL	45
Arms Control and Disarmament	45
Economic Affairs	48
International Law	52
III SERVICES TO CANADIANS	57
Academic Relations	57
Consular Activity	59
Cultural Affairs	60
Information	64
Provincial Governments	65
IV FOREIGN OPERATIONS PLANNING AND INTEGRATION ..	69
Organizing for the Seventies	69
Appendices	
I Treaty Information	73
II Canadian Diplomatic Representation	77
III Headquarters Organization Chart	80

A YEAR OF CHANGE IN WORLD POWER RELATIONSHIPS

The year 1972 may come to be regarded by future historians as the watershed between the post-war period and an era of new international relationships. This has not, of course, been a sudden development, for the transformation of the world system has been occurring gradually if erratically over the past several years. Images of thaw have recurred—from cold war to *détente*, from bipolarity and rigidity to diversity and fluidity. But 1972 seemed to be a kind of turning point, and the unusual number of dramatic encounters among the leaders of the great powers promises to be of long-term significance for world politics.

Canada stands to benefit from this trend and has helped in some measure to give it momentum. Canada views itself as an Arctic, Pacific and Atlantic nation as well as a nation of the western hemisphere, and in late 1971-72 these dimensions were made evident by the reciprocal visits of the Canadian and USSR prime ministers; by the large trade delegations to China led by the Minister of Industry, Trade and Commerce and the Secretary of State for External Affairs; and by steps to strengthen our relations with the expanded European Community and Japan as well as Latin America. At the same time, Canadian foreign policy has focused more closely than ever before on the international ramifications of such questions of domestic concern as national unity and regional disparities, inflation and unemployment, resource management and the environment. Of particular importance, however, and in the forefront of concern for a great many

Canadians is the question of our present and future relationship with the United States in the light of changing domestic and international circumstances. This has been the subject of difficult negotiations, widespread discussion and comprehensive review.

On the world scene

The postwar era is now coming to an end. The two superpowers, recognizing a situation of strategic parity, increasingly seek accommodation as new power centres in Europe and Asia emerge to challenge in a number of ways their predominant positions. Indeed the crux of the Nixon Doctrine is an effort to reconcile the United States' international role with this new situation. The Soviet response, while not as sudden or dramatic, also seems to reflect these changes. The European Community and Japan have become global economic powers in their own right, and while the political cohesion of the Community is still in its formative stages and the political role of Japan has yet to be affirmed, both are pursuing new courses of action which would not have been feasible in a more rigid, bipolar world.

China is emerging as a great power in Asia; though still a developing country in many important respects, its potential has been recognized and accepted. For its part, China now seems prepared and even anxious to play an active role in international affairs, particularly as a supporter of those countries which it regards as the underprivileged and the exploited.

New factors in foreign policy

These developments have been accompanied by a changing emphasis, at least in the industrialized world, away from factors which have traditionally influenced the formulation of foreign policy. While national survival must remain the paramount consideration in a system of nation states, military threats seem less menacing to many people than threats to the quality of life. Urban poverty and resource depletion respect no boundaries, whether physical or political. Assured sources of raw materials, including fuels, the transfer of technology, the control of pollution and the growing strength of multinational corporations are becoming matters of very wide concern. Such issues as international monetary reform and trade liberalization, which directly affect economic well-being, are also assuming much greater importance in the public mind. The need for international regulation of the wide range of activities which now cut across national boundaries and, like multinational enterprises, largely escape national control, is becoming more obvious. Increasing ease of communication *via* satellite and vastly increased travel move man closer to the global village concept with its attendant changes, confusions and new vistas.

But these preoccupations are those mainly of post-industrial societies. For the developing countries, where two-thirds of mankind live, a rising gross national product is more important than controlling the industrial pollution which is a by-product of that growth. This difference of approach, while understandable, has been shown to contain the seeds of divisiveness as, for example, at the Stockholm conference on the environment in June. Nor do these newer concerns of a more affluent world in any way lessen the continuing urgency of aid for the developing countries to reduce the widening gap between rich and poor. Here the earlier enthusiasm for foreign aid is now tempered by the realization that economic development is a long, hard road demanding a determined and sustained effort to cope with what often seem intractable problems.

Toward stability

Significant progress has been made in 1972 toward reducing tension throughout the world, buttressing inter-

national cooperation and strengthening the possibility of a lasting East-West *détente*. The high points of the year have been President Nixon's visits to Peking and Moscow, the protracted negotiations which were to lead to the formal ending of hostilities in Indochina early in 1973, the enlargement of the European Community, the settlement of the Berlin problem, the improvement of relations between the FRG and its Eastern neighbours, and the USA-USSR agreement to limit strategic arms. The Middle East and Southern Africa remained areas of undiminished tension.

The continuing conflict in Indochina and particularly the United States' direct military involvement had for some years placed a strain on the Western alliance, while Soviet and Chinese assistance to the North Vietnamese and Viet Cong severely restricted efforts to move in a positive manner toward improving East-West relations. By 1972, however, the conflict had become a stalemate and more active negotiations toward a settlement have reflected this fact. Canada agreed to participate in a new international commission to supervise a cease-fire and in the international conference called to ratify it.

Mr. Nixon's historic visit to China was the first by a President of the United States. It indicated in a striking way the changing direction of American foreign policy and emphasized the importance of China as a power of growing consequence. The visit to the Soviet Union set another precedent for a U.S. head of state. Although not as dramatic as that of the earlier visit to Peking, the impact of President Nixon's discussions with the Soviet leaders has in many respects been more profound. The visit's main purpose can be seen as a determined effort by the leaders of the United States and the Soviet Union to define and clarify for their own purposes areas of future contact, collaboration and understanding. Their negotiations point to numerous benefits which might follow from a general relaxation of tension, including forward movement on strategic arms limitation and trade expansion. What has emerged is essentially a code of conduct to avoid confrontation in an age of mutual deterrence.

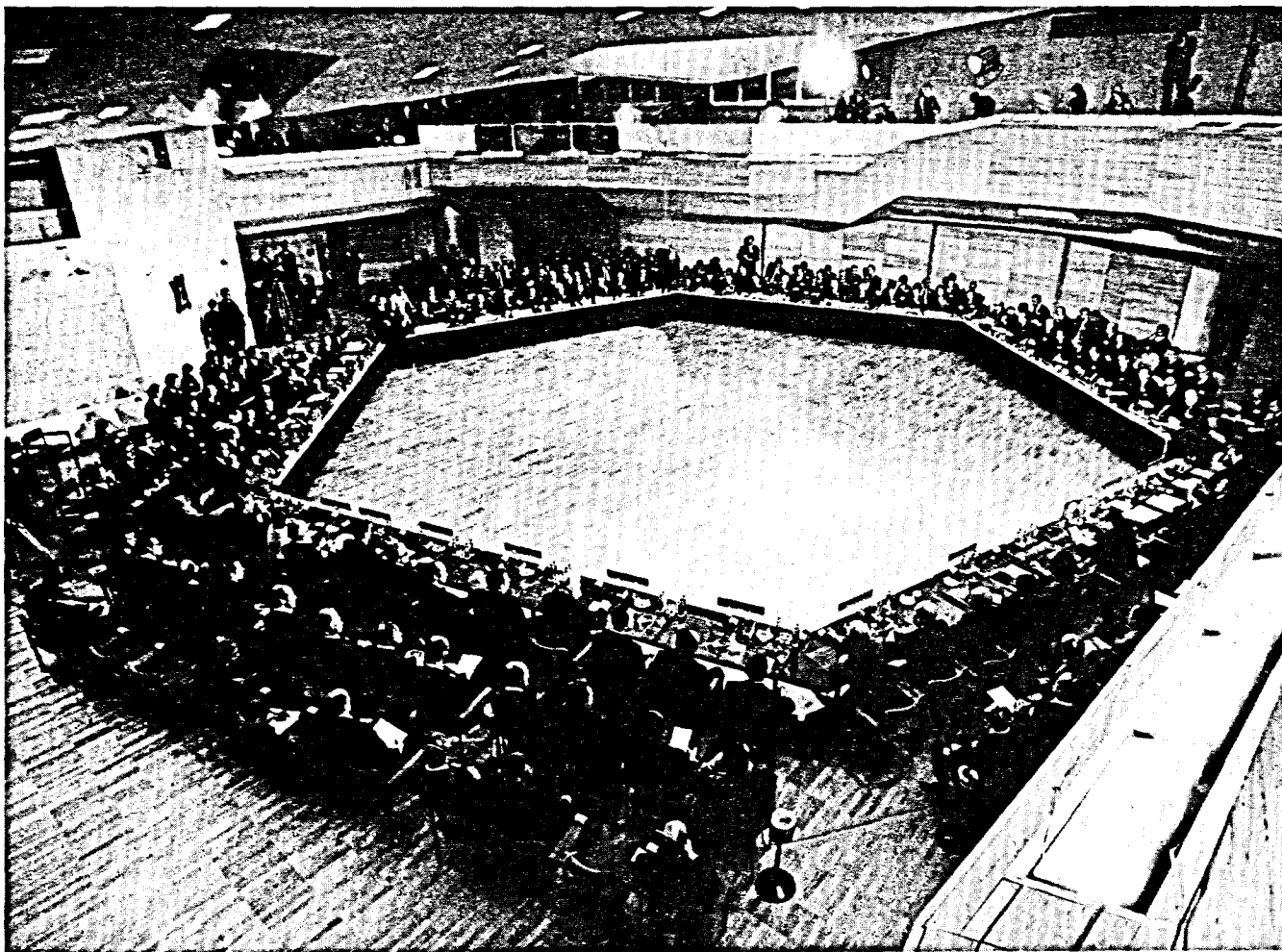
The visits to Moscow and Peking have had repercussions far beyond the scope of the United States' bilateral

relations. More governments, including in particular Japan, have recognized Peking and explored opportunities for increased contacts. Tensions in Asia have relaxed appreciably. In Europe the confrontations of a generation are subsiding.

Europe

Britain's historic decision (along with those of Ireland and Denmark) to bind her future to that of the European Community may signal a turning-point in

European history. At the least there is a new sense of purpose and achievement in Western Europe, along with a growing strength. These developments have gone in concert with vigorous and successful efforts by the Federal Republic of Germany to improve its bilateral relations with the USSR and the countries of East Europe, and with other initiatives, both bilateral and multilateral, to reduce tensions, enhance security and expand cooperation in spite of differences of political and economic systems. The high points of Chancellor



Preliminary talks for the Conference on Security and Cooperation in Europe opened at Helsinki on November 22, with representatives of 34 nations in attendance. For the first time in 150 years, all the European countries except Albania, which declined, were invited to participate in a political conference. The United States and Canada are also among the negotiating states.

Lehtikuva Oy Photo

Brandt's *Ostpolitik* were the FRG-USSR treaty and trade agreement, the FRG-Polish treaty, and the basic treaty between the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic, paving the way for their more active participation in international affairs. Other notable developments were the four-power agreement on Berlin, the opening of multilateral consultations on the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE) and the agreement to hold exploratory talks on mutual and balanced force reductions (MBFR) in Central Europe.

One of the major vehicles for the movement toward *détente* in Europe has been the North Atlantic Treaty Organization. The alliance, which was formed primarily to deal with the threat of Soviet military expansion, has now become the main coordinating mechanism of its member governments in their preparations for the CSCE and the talks on MBFR.

Economic and monetary problems

The need for a reform of the international monetary system is becoming more acute, particularly in the light of the weakening of the dollar and United States' attempts at corrective measures which, in turn, have significantly affected trade relations with Canada, Japan and the EEC. The numerous currency crises, parity changes and "floats" during 1972 signalled the effective end of important elements of the Bretton Woods monetary arrangements set up in 1946, and the necessity to devise a new reserve currency and adjustment system to correspond to changing economic realities. The major trading nations agreed to open in 1973 a new round of multilateral negotiations to reduce barriers to trade which, if successful, could improve the climate for progress in other areas. Although the Third United Nations Conference on Trade and Development held in Santiago in April and May tended to underline once more the wide disparities between rich and poor, agreement was reached to associate the developing countries with the negotiations on trade and monetary reform.

While the major trading nations are attempting to resolve the question of currency realignment, glimpses have appeared of a new type of problem which may in the future have even greater impact on international

relationships. The steady increase in the consumption by industrialized states of raw materials, including fuels, has begun to lead to concern about future price trends and availability of supply, a development with important implications for relations between raw material producers and consumers.

Environment

The year 1972 witnessed the holding of the United Nations Conference on the Human Environment at Stockholm, the first world congress of its kind. There was general acceptance there of certain principles to govern international behaviour affecting the environment, and UN machinery was created to follow them up. Despite the differing priorities which states attach to action in this field (depending on their views of the costs and responsibilities involved), it seems clear that the need for increased international cooperation for the better management of planet earth is recognized by all governments.

Canada and the world scene

Canadian foreign policy is the extension of national policies abroad, subject of course to the restraints imposed by the international community and the negotiation of differences with other governments. Its principal aim is to preserve for Canadians the essential independence of action and expression that will enable Canada to survive, to grow and to make its own contribution to an interdependent world. Some important secondary aims which contribute to this primary goal are the safeguarding of national territory, coastal waters and natural resources, the reduction of barriers to trade, the promotion of arms reduction and control, the protection of the human environment through international cooperation, the regulation of foreign investment and the improvement of the quality and management of development assistance. The fulfilment of these objectives is qualified both by political opportunities and constraints which may present themselves at any given time and by Canada's own physical capacities, limited by developments in the world economic system into which the Canadian economy is closely integrated.

The plus and the minus

In 1972 the world environment was relatively congenial to Canadian aspirations. East-West relations both in Europe and in Asia continued to improve. The chances for concluding a cease-fire in South Viet-Nam seemed better. Elsewhere, as in the Middle East, the prospects were less promising and the uneasy truce was marred by outbreaks of violence. In Cyprus, where 500 Canadian soldiers still remain after eight years of service with the United Nations Force, the search for a negotiated settlement was still going on. Efforts to obtain international agreement on principles of pollution control bore fruit, and some progress was made toward clarifying the issues at stake in the Law of the Sea. Exports grew by 12 percent over 1971, although the balance of current account resumed its deficit position after two years of surplus. Foreign aid disbursements increased by 21 percent. The devaluation of the US dollar may have had little domestic effect in Canada, but the close interaction of the two currencies resulted in somewhat increased competitiveness for Canadian exports.

The entry of Britain into the European Community ended the old Commonwealth preferential system and raised the prospect of further barriers for Canadian exports, although in the long run British membership was expected to strengthen Canada's relationship with the European Community as a whole. The lifting of the U.S. import surcharge did not exclude the uncomfortable possibility that the difficulties which led to its imposition could reappear. Growing imports of overseas oil and the potential effects of the U.S. balance of payments and security added a new dimension to the debate about the development of Canada's North and over policies of resource conservation and foreign ownership. If the devaluation of the dollar was not in itself disrupting except to Canadian tourists, Canada had reason to be concerned, like everybody else, about the shaky state of the international monetary system.

Hemisphere developments

The United States is Canada's closest neighbour, best customer, and strongest ally. But Canadian and American interests do in fact differ in important respects,

which difficult negotiations early in the year on the future of trade in automobiles and defence products made clear. The proper management of this relationship which encompasses a vast array of questions ranging from strategic defence to, for example, pollution of the Great Lakes (an agreement on which was signed in 1972), is Canada's greatest external challenge. In October, 1972, following Cabinet discussion and approval, the Secretary of State for External Affairs published a study entitled "Options for the Future" which concluded that the best means of achieving the goal of living distinct from, but in harmony with, the United States was for Canada to pursue a comprehensive, long-term strategy of developing and strengthening the Canadian economy and other aspects of its national life. The principal means of conducting this policy would be domestic, not external, but it implied a concerted effort to diversify and expand the scope and dimensions of Canada's foreign relations, in the economic, technological and cultural fields in particular, with the countries of Europe as well as with Latin America, Asia and the Third World. The changing world power relationships discussed earlier could facilitate this emphasis on diversification.

Longer-term prospects

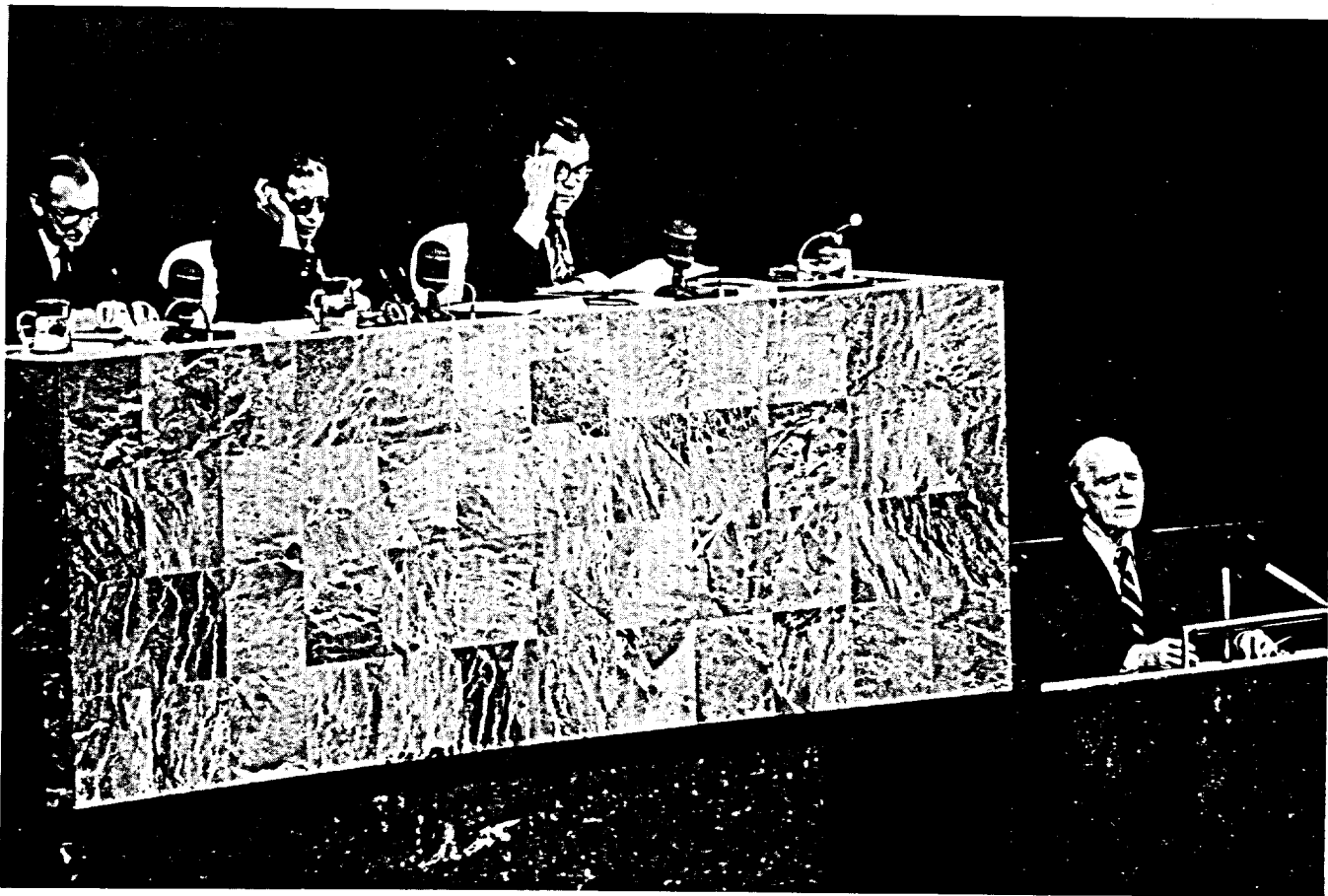
The task of diversifying Canadian interests is a long-term one. There is unlikely to be a sudden change, for example, in the pattern of Canada's external economic relationships. Nevertheless, Canada's diplomatic activities in 1972 ranged across a wide spectrum. Ties with Europe were cultivated actively through consultations with the European Economic Commission and with senior officials in capitals of the enlarged Community. Canada's diplomatic representation to the European Community in Brussels was strengthened and raised to separate ambassadorial status. There was involvement in the preparations for the Conference on Security and Cooperation in Europe and the negotiations on Mutual Balanced Force Reductions; exchanges of visits with several of the countries of East Europe; bilateral meetings on science and technology with the Federal Republic of Germany and Belgium, on cultural and scientific cooperation with France, and on industrial

exchanges and cultural cooperation with the USSR; the renewal of the Canada-Soviet trade agreement; and, perhaps most satisfyingly for the average Canadian, the successful exploits of Team Canada against the Russian hockey team.

In Asia there was a series of exchanges with the People's Republic of China, the highlights of which were the August Canadian Trade Fair in Peking and the visit by the Secretary of State for External Affairs at that time. Diplomatic relations were established with the

new nation of Bangladesh and a significant aid programme agreed upon. Trade with Japan expanded to the point where that country is now close to overtaking Britain as Canada's second trading partner.

Canada has also continued to strengthen its relations with Latin America, acquiring Permanent Observer status at the Organization of American States and full membership in the Inter-American Development Bank. Membership in the Commonwealth and the group of countries known as *La Francophonie* has continued to



The Secretary of State for External Affairs, Mr. Mitchell Sharp, addresses the UN General Assembly, outlining Canadian policy on the main agenda items. Seated at the presidential rostrum (l. to r.) are Secretary-General Kurt Waldheim, Leopoldo Benites, President of the Assembly, and Bradford Morse, Under-Secretary General for Political Affairs.

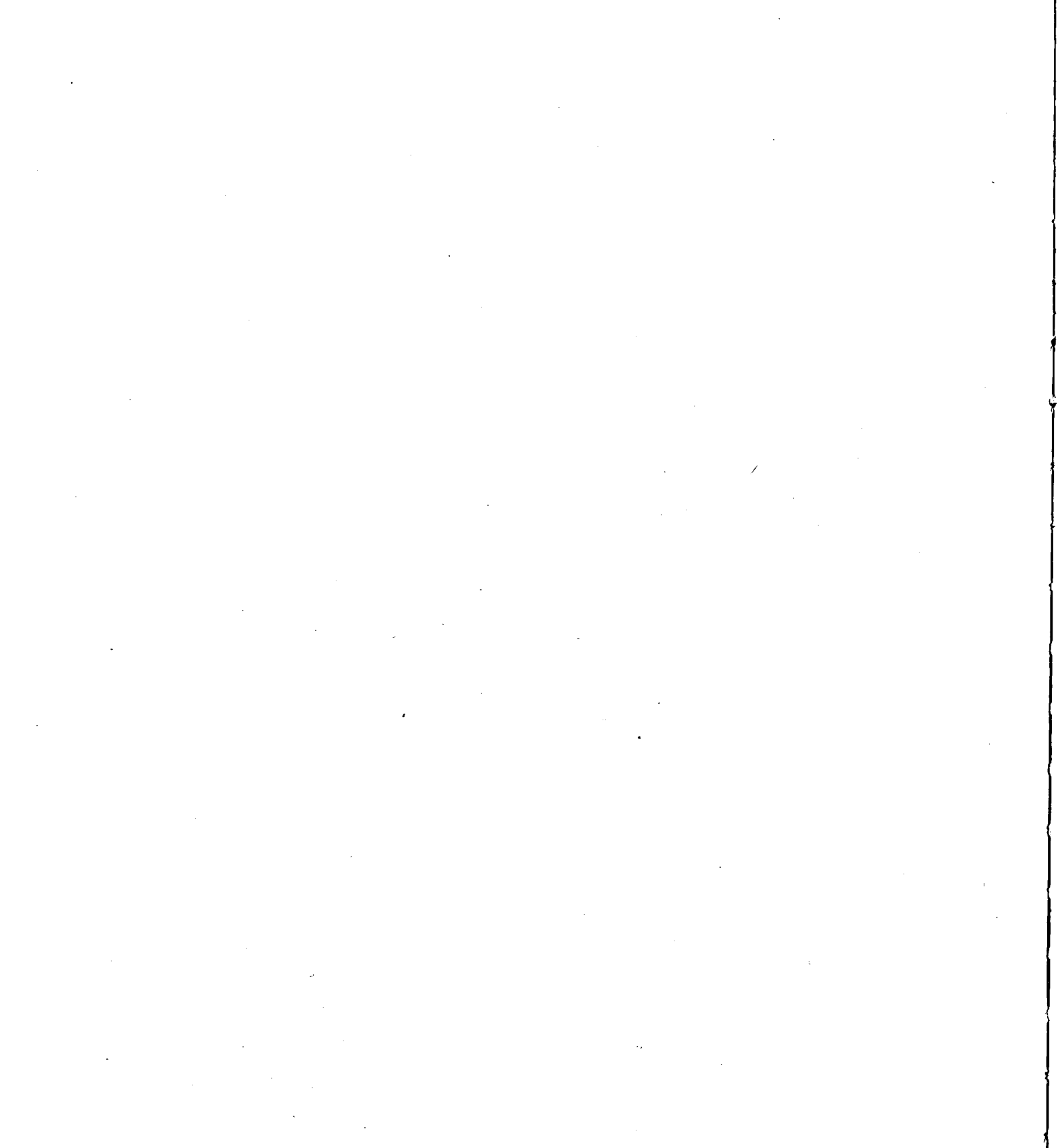
UN Photo

involve many Canadians of both languages in international exchanges reflecting particular professional and cultural interests.

The United Nations, in addition to its traditional concern with the maintenance of international peace and security, has been increasingly preoccupied with such items as aid and trade questions, environmental control, territorial waters, resources of the sea, outer space, and, especially in the ICAO, safeguarding commercial airlines against hijacking. Canadian delegations played an active role in the consideration of these issues in 1972

and took a leading part as well in the discussion of security matters such as peacekeeping procedures and arms control. Canada continued to press for the cessation of all nuclear tests.

The pages which follow discuss these and other Canadian external activities in more detail. The common thread is the defence and promotion of Canadian interests, interpreted in a sense which corresponds to the view of most Canadians that their country should play a responsible, responsive and constructive role in world affairs.



I

REGIONAL ACTIVITIES

AFRICA AND THE MIDDLE EAST

Commonwealth Africa

Africa is the poorest continent of all. It includes 18 of the 25 countries designated by the United Nations as the world's least developed. Furthermore, Africa contains the largest areas in the world which remain under European colonial rule; Southern Africa is the scene of a dangerous and growing confrontation between ruling white minorities and black majorities; and in various parts of the continent unresolved social or political tensions have erupted from time to time in violent conflict. In 1972, therefore, as in earlier years, Canadian activities in Africa concentrated heavily on development assistance programs, on working for peaceful change and on assistance to victims of oppression. These aims were pursued through bilateral relations and through the Commonwealth and United Nations institutions.

By the end of the year, Canada's first resident high commission was established in Lusaka, Zambia, making a total of eleven Canadian embassies or high commissions in Africa south of the Sahara. The establishment of the Lusaka mission provided the Government with more direct information on developments in this sensitive area of Africa. It also provided for more effective administration of Canada's expanding program of economic and technical assistance to Zambia.

One of the most significant events of recent years in the continuing dispute over the future of Rhodesia was the finding, in May, 1972, by the Commission on Rho-

desian Opinion under Lord Pearce that the terms proposed for a settlement in Rhodesia were not acceptable to the people of Rhodesia as a whole. As the Secretary of State for External Affairs noted, this finding and its acceptance by the British Government mean that any solution that is now proposed must be one which can engage the confidence of the African people of Rhodesia. The Canadian Government made clear that it continued to support the aim of democratic majority rule in Rhodesia and, in accordance with its United Nations obligations, would maintain economic sanctions against the illegal regime. To assist African refugees from Rhodesia, Canada pledged \$75,000 to a Commonwealth scholarship fund for Rhodesian Africans. It also made contributions to the United Nations Trust Fund for Southern Africa and to the United Nations Education and Training Program for Southern Africa.

Like others around the world, Canadians were shocked by the abrupt decision of the Ugandan Government to expel virtually all residents of Asian origin on three months notice in August, 1972. The Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs expressed regret at President Amin's action and Canada moved quickly to demonstrate its humanitarian concern for the expelled persons by offering to admit a substantial number of them as immigrants. The admission of more than 5,000 of these Ugandan Asians to Canada in a short time involved a massive airlift and strenuous efforts by the staff of several government departments



Of the 45,000 Asians expelled from Uganda in 1972, Canada welcomed about 5,000. Pictured above are some of the refugees on their arrival at Montreal.

in Canada and in East Africa. As an outcome of this operation, Canada established in Nairobi, Kenya, its first immigration office in Africa south of the Sahara. Hitherto, Canadian immigration activities had been limited and passive in this area for fear of attracting too many of the skilled and educated individuals whom the African countries so badly need for their own development and whom Canada has been helping to train through technical assistance programs.

In pursuance of its efforts for the achievement of social justice through peaceful change, Canada supported resolutions at the United Nations General Assembly which condemned the South African Government's *apartheid* policies. It welcomed the efforts of the Secretary-General of the United Nations to initiate contact with the parties concerned in the dispute over Namibia (South West Africa), with a view to ensuring the right of the people of that territory to self-determination. Canada also supported Resolution 2918 of the General Assembly, which called for negotiations

between the Portuguese Government and the people of the Portuguese-ruled territories in Africa. But the Canadian representative at the United Nations expressed reservations about sections of that resolution which implied support for violent solutions or which appeared to call for a cessation of trade in peaceful goods with Portuguese territories. The Canadian Government continued to refuse the sale to Portugal of arms or military equipment for use in Africa.

The size and the pace of commitments of Canadian development assistance to Commonwealth countries in Africa increased significantly in 1972, and a total of \$64 million was allocated to this program. Among the major new loan commitments were \$26 million for East African harbours and \$20 million for the improvement of the Dar-es-Salaam water supply. The only exception to the upward trend in aid activities was Uganda, where disturbed internal conditions resulted in the departure of some Canadian aid personnel who were unable to continue effective work.



A CIDA ornithologist instructs students at the Mweka College of African Wildlife Management in Northern Tanzania.

James H. White Photo

French-speaking Africa

The 23 countries of Africa which use French as an official language constitute a vital field of international activity for French-speaking Canadians. In *francophone* Africa, as elsewhere in the continent, economic and technical assistance was a major feature of Canadian activities in 1972. The total allocation of funds for Canadian aid to *francophone* Africa was increased in that year to \$69 million. A visit to five countries of Africa (Senegal, Mali, Niger, Ivory Coast and Togo) by the President of the Canadian International Develop-

ment Agency (CIDA), Mr. Paul Gérin-Lajoie, accompanied by the Commissioner-General for Cooperation of the Quebec Ministry of Intergovernmental Affairs, Mr. Yves Michaud, demonstrated both the importance that Canada attaches to its aid program in these countries and the vitality of federal-provincial cooperation in this field. Another feature of Canadian relations with *francophone* Africa was the growing number of meetings and conferences held within the framework of *La Francophonie* and the numerous Canadian contributions to the activities and programs of the Agency for Cultural and Technical Cooperation.

A sustained effort was made in 1972 to add depth and strength, in a variety of ways, to the relations between Canada and all the French-speaking countries of Africa, but developments were specially notable in North Africa (the Maghreb). Visits of economic and commercial delegations were exchanged between Canada and Algeria, culminating in the signature of the agreement for the sale of 10 million bushels of wheat between 1973 and 1977. The year 1972 was also that in which Canada participated for the first time in the International Fair of Algiers and inaugurated a youth exchange program (Canada - World - Youth) with Tunisia and Cameroon. A commercial agreement was signed with Tunisia on the occasion of the annual meeting of the Canada-Tunisia Mixed Commission, an institution which continued to reinforce Canadian economic and cultural ties with Tunisia. The decision was announced to open a Canadian embassy in Morocco in 1974 and Morocco reciprocated by establishing an embassy in Ottawa in the course of the year under review.

Official visits undertaken in some of these countries reinforced more particular Canadian interests and activities. The Hon. Jean Chrétien represented the Canadian Government on the tenth anniversary of independence of Cameroon, which also coincided with the inauguration of the Rehabilitation Centre for the Handicapped established in Cameroon by Cardinal Léger of Montreal. In Algeria, Dr. Gaston Isabelle, the Parliamentary Secretary to the Secretary of State for External Affairs, attended the tenth anniversary of independence celebrations. Of special interest was the

visit undertaken by the Hon. Paul Martin, Leader of the Government in the Senate, to Senegal, Ivory Coast and Niger. On that occasion Senator Martin had important discussion with President Senghor of Senegal, President Diiori of Niger and ministers of the Government of Ivory Coast. In Niger, Senator Martin presided, at the invitation of the Government of Niger, at the opening of the first section of the "Unity Road" which is in great part financed by CIDA funds and represents for the people of Niger the equivalent of the Canadian Pacific Railway in their process of nation-building.

The Middle East

Unhappily, no progress toward a peaceful settlement of the Arab-Israeli dispute was evident during 1972. The existence of this dispute therefore remained for Canada, as for other countries, a major determinant in its relations with that important part of the world. At the same time, efforts were made during the year to intensify bilateral relations with individual countries in the Middle East, in pursuit of a variety of Canadian interests apart from our concern with the continuing threat to international peace and security. These interests included increased commercial activity and a substantial program of immigration.

On the dispute itself, Canada continued to express, in the United Nations and elsewhere, support for Security Council Resolution 242 which was adopted on November 22, 1967. Canadian spokesmen maintained the view that the full implementation of this resolution, which meets the essential positions of the parties to the dispute and entails an equitable balance of obligations on both sides, offered the best available means of achieving peace in the Middle East.

The Palestinian refugee problem, to which any peace settlement must provide a just solution, continued in

1972 to be a breeding ground for incidents of violence and loss of life in the Middle East. In the absence of a solution to the refugee problem, Canada continued to give substantial support to the work of the United Nations Relief and Works Agency. The Canadian contribution increased by \$200,000 in 1972, bringing our total contribution to \$1.55 million.

No new diplomatic posts were opened in the Middle East, but the four existing Canadian embassies were strengthened with additional personnel to cope with increased activity. In recognition of the increasing orientation of Libya toward Egypt, diplomatic accreditation to that country was shifted from the Canadian embassy in Tunis to the embassy in Cairo. Toward the end of 1972, moves were undertaken for the establishment of diplomatic relations with the Kingdom of Saudi Arabia because of that country's importance in Middle Eastern Affairs and among Islamic nations, as well as in the context of world energy requirements. At the same time, arrangements were made for a tour of the countries of the lower Persian Gulf by the Canadian Ambassador in Tehran, to confirm Canadian interest in this region which offers considerable commercial potential, and to provide the Government with material for a comprehensive review of the situation in that area.

Trade statistics reflected an increased Canadian commercial activity in the region. Both Canadian exports to and imports from most Middle Eastern countries rose in 1972, and it was expected that, as a result of greater Canadian promotional efforts, trade would continue to grow significantly. The Export Development Corporation undertook in January, 1972, to provide loans to Israel totalling up to \$100 million for the sale of Canadian goods and services, following a pattern of similar transactions with other countries in the Middle East.

ASIA AND THE PACIFIC

East Asia

China

In 1972, Canada's efforts were directed at consolidating its relations with China. Visiting Peking in

August for the opening of the Canadian trade fair, Mr. Sharp obtained the agreement of the Chinese authorities to raise the level of scientific, academic, cultural, technological, commercial and sports exchanges between

the two countries. At the same time, their Minister of Foreign Trade visited Canada where he opened a Chinese trade fair and discussed with his Canadian counterpart the prospects for trade relations between the two countries.

In the aftermath of these visits, numerous delegations were soon crossing the Pacific in both directions. On the Chinese side, technical groups in the fields of energy, mining, electricity, chemistry, physics and health came here to acquaint themselves with the state of these sciences in Canada. On the other hand, Canadian businessmen and technical personnel from the mining and metallurgical industries visited China for the same purpose. In the field of sports, Chinese and Canadian athletes exchanged visits and a company of Chinese acrobats toured four Canadian cities.

On the trade side, China honoured its commitment to purchase Canadian wheat, and further wheat sales were announced at the end of the year. The Canadian trade fair in Peking and the subsequent visits of Chinese trade missions resulted in substantial sales of potash, nickel and scrap iron to China. Moreover, the two countries agreed to establish an air route between Canada and China.

All these exchanges contributed to the assertion of a Canadian presence in China at a time when Peking was resolutely moving toward normal relations with the greater part of the Western world. In Canada they promoted a better understanding of China, while for China they facilitated contacts with Canadian commercial as well as cultural and scientific circles. The interest raised in Canada by these developments has been and will continue to be translated into demands for further exchanges on a broader and more varied scale.

Indochina

The Canadian Government's primary objective in Indochina since 1954 has been to contribute in every possible way to bringing peace and security to the peoples of that region. This has been pursued mainly through Canada's presence on the three International Commissions for Supervision and Control (ICSC) in

Viet-Nam, Laos and Cambodia, which were established in 1954 under the provisions of the Geneva Accords.

Except in their early stages, unfortunately, these Commissions have never been particularly effective, and 1972 was no exception. Although developments toward the end of the year pointed to the possibility of peace in Indochina, the early part of 1972 brought a major offensive by North Vietnamese and local Communist forces in South Viet-Nam, which triggered in response a resumption of heavy U.S. bombing in North Viet-Nam. The ICSC for Viet-Nam was as usual powerless to prevent or to halt such operations. The intensity of the fighting in South Viet-Nam spilled over the borders into Laos and Cambodia and the situation deteriorated seriously in both countries. The ICSC in Laos was unable to play any constructive part in helping to restore peace, while in Cambodia the ICSC played no role whatever, having been adjourned *sine die* in 1969 at the request of Prince Sihanouk.

In October, the question of Canadian participation in a new peacekeeping operation was broached. However, by the end of the year the anticipated cease-fire had not been agreed upon by the belligerents and Canada's participation remained hypothetical.

Canada's secondary interest in Indochina is related to the first: improving the quality of life of the peoples of the region through economic assistance and humanitarian programmes administered by the Canadian International Development Agency. Emphasis continued to be placed upon emergency and humanitarian relief needs, primarily in the medical (rehabilitation and public health) and social sectors. In 1972, the South Vietnamese Government assumed full control over the operations of the Quang Ngai tuberculosis control centre which had received Canadian technical and capital assistance. Canada had also given \$2 million in the last few years, through the Mekong Committee, to assist in the first stage of the Nam Ngum Hydro-Electric Project in Laos, which went into partial operation in 1972, and work continued on the Prek Thnot Hydro-electric Project in Cambodia, to which Canada is also contributing \$2 million. The results of these modest efforts have been encouraging, and Canada has stated its intention to play its full part,



A group of Montagnard children shown with a Canadian doctor and his Vietnamese assistants outside the Quang Ngai TB Clinic, which is supported by CIDA.

when peace comes to Indochina, in special programmes of rehabilitation aid necessitated by the prolonged hostilities.

South Asia

Two themes predominated in Canadian policy towards South Asia in 1972: promoting social justice through the provision of development assistance and adjusting to the changed situation in the sub-continent after the India-Pakistan war in December, 1971. These

two concerns were most clearly exemplified in Canada's early recognition of and subsequent policy towards Bangladesh.

Canada had been a major contributor to the unprecedentedly massive international effort to bring relief to the millions of refugees who, in 1971, had fled to India from the civil war in Eastern Bengal. With the end of hostilities in December, 1971, the refugees began to return to their homes and the focus of the relief effort moved with them. Canada continued its contributions through international institutions and voluntary agencies whose attention was centred on the

enormous problems of rehabilitating and rebuilding the economy and social life of the devastated country. It soon became clear that the Government of Bangladesh fulfilled the generally accepted criteria for recognition—external independence and effective control of a definable territory. Accordingly, Canada extended recognition on February 14. Diplomatic relations were established on March 20 and a resident diplomatic mission was opened during the course of the year.

In March, a team led by the President of CIDA visited Bangladesh to assess its needs at first hand and determine how Canada might best help the new nation. Agreements establishing the basis of Canada's development assistance relationship with Bangladesh were concluded, and in the course of the year some \$51.5 million was allocated for relief and rehabilitation.

Once recognition had been extended, Canada endeavoured to assist the emergence of Bangladesh into the international community by supporting its application for membership in the United Nations and its specialized agencies, and in other international institutions such as the World Bank. (Bangladesh was not admitted to the United Nations owing to opposition from the People's Republic of China.) Similarly, Canada encouraged and welcomed Bangladesh decision to enter into the Commonwealth, thus creating another link in a relationship which, while still in its early and formative stages, augurs well for the future.

While Canada was establishing the basis of a helpful relationship with the newly-created state of Bangladesh, a process of adjustment began in its relations with India and Sri Lanka (known as Ceylon until May, 1972) with which Canada has long had friendly ties. Efforts were undertaken to make Canada's aid programmes in both countries more responsive to their needs. At the same time, ways were sought to develop Canada's commercial relations with India. More generally, there was a desire to enlarge the areas in which Canada could engage in mutually beneficial cooperation, not only bilaterally but in connection with subjects of wider international interest such as the Law of the Sea and protection of the environment. These developments reflected the beginnings of a longer-term search to create a new relationship with

India, which would accord with changed realities and perceptions both in Canada and South Asia.

Canada's relations with Pakistan were also subject to pressure for change in 1972, but it was too soon to judge in what direction these might develop. Despite Pakistan's departure from the Commonwealth, which Canada regretted, it proved possible to maintain effective working relations which saw the gradual resumption of a normal development assistance programme disrupted by events of the previous year. More generally, Canada followed with sympathy Pakistan's efforts to recover from the effects of the war and encouraged the search, begun with India, to establish a new set of relations which, it was hoped, could bring about conditions of stability in the sub-continent, allowing sustained and effective pursuit of social and economic development to the benefit of all the peoples of the region.

The Pacific

Australia and New Zealand

In elections held in December 1972, the Governments of Australia and New Zealand changed and labour administrations were brought to power in both Wellington and Canberra. What effect these changes will have on Canadian objectives in Australasia remains to be seen. During the year, these objectives included the expansion and development of trade and economic relations, with emphasis on the marketing of manufactured and processed goods, the promotion of tourism, opportunities for Canadian investment and an enhanced understanding of Canada's policies and priorities in Australia and New Zealand.

A substantial number of exchanges took place between Canada and Australia and New Zealand in 1972, and discussions were held on a variety of subjects, facilitated by the close ties existing among the three countries. Canada shares the particular interests in Southeast Asia of these two South Pacific powers, and faces problems similar to those of Australia, especially in questions of resource development and mineral exploitation.

. During the year, visits to Canada were made by the Chief Justice of New Zealand, Sir Richard Wild, and, from Australia, by the Minister of the Environment, Aborigines and the Arts, the Honourable Peter Howson; the Minister of Health, Sir Kenneth Anderson, and the Premier of New South Wales, in addition to large numbers of officials, journalists and businessmen from both countries. Canadians visiting Australia and New Zealand included senior officials, both federal and provincial. Canadian naval vessels called at South Pacific ports, including Auckland and Sydney.

Japan

As concerns Canada's national interests, Japan occupies a particularly important position in the Asian and Pacific area. Canadian objectives in Japan have tended to concentrate heavily on the economic and commercial aspects of that relationship. Although still valid, this tendency must now be viewed in the context of the wider objective of broadening relations between the two countries by intensifying their political and other aspects. Major objectives during 1972 included an expansion of Canada's share of the Japanese market, particularly in manufactures and processed goods, the stimulation of interest in (and awareness of) Canada through exchanges of information and personnel, and the promotion of Canada's economic growth and cultural enrichment through immigration and manpower programmes.

In January, the Honourable Jean-Luc Pepin, then Minister of Industry, Trade and Commerce, visited Japan at the head of a trade mission composed of some 35 officials and businessmen, with the aim of enlarging the market there for Canadian manufactured and processed goods. Although in absolute terms our exports of such products to Japan increased in 1972, there has been little change so far in the percentage of total exports. It is significant that Japan's five largest trading companies sent exploratory missions to Canada in the months following the Pepin mission.

Another significant ministerial visit to Japan in 1972 was that undertaken by the Honourable Alastair Gillespie, Minister of State for Science and Technology. Its

purpose was to prepare the way for a greater exchange of scientific and technological expertise between the two countries. It was expected that a Japanese mission would return this visit and that the exchange would eventually lead to mutually beneficial programs in a wide variety of fields.

In September, a group of senior Canadian officials travelled to Tokyo in order to discuss with their Japanese counterparts questions of long-term policy in the Pacific region and in the world. In addition, a number of technical, trade and other missions were exchanged, all with the basic purpose of widening and deepening the understanding between Canada and



A Canadian engineer and assistants working on the Thaketa Bridge project in Burma, under the auspices of the Colombo Plan.

Richard Harrington Photo

Japan. It is now recognized as essential to Canadian interests that well-defined and co-ordinated policies be formulated and executed with relation to Japan, and that these policies be communicated clearly to the Japanese.

Other countries

The Canadian Government's policies toward the countries of Southeast Asia are embodied in its general policy for the Pacific area—to share in and contribute to its economic growth, to help bring about conditions in which the requirements of social justice can be met, and to assist in improving the quality of life in both developed and developing countries. These policy in-

terests combine in different ways respecting each of the Southeast Asian countries, which themselves differ in the opportunities they offer for the development of bilateral relations with Canada.

Thus Canada continued in 1972 its efforts to expand mutually beneficial political contacts and new opportunities for trade and private investment in Southeast Asia. Malaysia, Indonesia, Thailand and Burma were again given bilateral development assistance, and the Indonesian program in particular was expanded in accordance with the Government's decision in 1970 to concentrate more funds for development assistance there. Canada's presence in the region was enhanced by the establishment in August, 1972, of an Embassy in Manila, replacing the former Consulate General.

EUROPE

During 1972, the Canadian Government actively pursued its stated objective of developing closer and more substantial relations with the countries of Europe in as many fields as possible. This effort involved expanded exchanges and other forms of co-operation in almost all sectors of public and private interest and met with increasing recognition and response from the European side. Further impetus was given to this policy of diversification when the Secretary of State for External Affairs announced in October that the Canadian Government had adopted a general long-term strategy for the development and strengthening of Canada's economy and other aspects of its national life for the purpose of enhancing Canadian distinctness and independence.

Politically, the year 1972 was highlighted in Europe by the ratification of the Berlin agreements and of the treaties of Warsaw and Moscow between the Federal Republic of Germany, on the one hand, and Poland and the Soviet Union on the other. Perhaps the most dramatic and potentially significant developments were those which took place in the multilateral sphere. The prospect for holding the first general negotiations affecting security in Europe in a generation was en-

hanced by the opening in November, at Helsinki, of talks between the ambassadors of 34 nations—those of Europe, with Canada and the United States—with a view to preparing for a full-scale Conference on Security and Co-operation in Europe. From the outset, Canada took the view that such a conference could only be successful if it were properly prepared and, also, that if it came to grips with the issues, the conference could mean the opening of a new phase of negotiations aimed at dealing with, and eventually resolving, the underlying causes of divisions and tensions in Europe. Political *détente* as an objective, however, would necessarily require concomitant reduction of the military confrontation in Central Europe. For this reason, Canada welcomed the understanding that talks on mutual and balanced force reductions would begin early in 1973.

Western Europe

For Canada's relations with its Western European partners the year 1972 was one of consolidation and progress. As part of the Canadian policy of diversification, this practical co-operation in all areas of common



Arthur Laing, Minister of Veterans Affairs, shakes hands with a French veteran on the occasion of the thirtieth anniversary of the landing at Dieppe. Behind Mr. Laing is the French Minister of Veterans Affairs, Mr. André Bord. John Evans Photography Ltd.

interest continued to bear fruit thanks to the efforts of local Canadian representatives, assisted where need be by special missions.

France

Consistent with the high priority attached by Canada to its relations with France, exchanges were multiplied and ties were further strengthened in all essential areas. One example was the France-Canada agreement on

fisheries, signed in March under the aegis of Franco-Canadian co-operation. One might also note the study session on Franco-Canadian economic exchanges which took place in November, jointly organized by the France-Canada Chamber of Commerce in Paris and the French Chamber of Commerce in Canada, located at Montreal. The remarkable success of this meeting was due both to the competence of the participants and to the interest aroused by their presenta-

tions. Because of France's specific economic weight and its highly important role in the EEC, Canada intends to broaden its economic relations with that country. Promising achievements have already given a significant boost to trade exchanges between the two countries, and to investments. Progress has also been made certain key sectors of Franco-Canadian industrial co-operation.

Among the more significant ministerial visits were those of the Secretary of State, Mr. Gerard Pelletier, Mr. Jean Chrétien, Minister of Indian Affairs, and the Postmaster General, Mr. Joseph Côté, as part of their official duties. The Minister of Veterans Affairs, Mr. Arthur Laing, took part in the ceremonies marking the thirtieth anniversary of the Canadian landing at Dieppe. Several provincial ministers also visited France during the year, as well as other well-known Canadians such as the Speaker of the House of Commons, Mr. Lamoureux, and Senator Thérèse Casgrain who represented Canada at the twenty-second congress of the France-Canada Association at Caen.

Lastly, political co-operation between France and Canada was extended in 1972 to an increasing number of questions in the multilateral field, and within the framework of international bodies such as the United Nations and the Agency for Cultural and Technical Cooperation.

The Federal Republic of Germany

Canada's relations with the Federal Republic of Germany continued to strengthen in 1972 and to assume greater importance for Canada. The fact that the Federal Republic is already Canada's fourth-ranking trading partner, and an important source both of immigrants and capital, also contributes to strengthening the role it can play in Canada's development.

Apart from regular contacts through the respective embassies in Bonn and Ottawa, and in the many multilateral organizations of which Canada and the Federal Republic are members, there were several noteworthy meetings between members of the Governments of Canada and the Federal Republic, as well as their officials. The newly-appointed Minister of Economics and

Finance (and former Minister of Defence) of the Federal Republic, Helmut Schmidt, paid a visit to Ottawa to pursue the discussion of questions of bilateral interest, and consultations were held between the Secretary of State for External Affairs and the Foreign Minister of the Federal Republic at the regular semi-annual meetings of the North Atlantic Council, one of which took place in Bonn in 1972. Meetings between officials included the first of an annual series of consultative meetings arising out of the Agreement on Science and Technology signed in 1971. This meeting was held at Ottawa in December 1972, and has led to a number of new joint undertakings in that field. Negotiations were also carried out preparatory to the initialling in December 1972 and the signature early in 1973 of a new Air Transport Agreement between Canada and the Federal Republic. The agreement provides for increased landing rights for the airline of each country in the other, and is thereby also significant of the intensification of relations between the two countries. Negotiations were also initiated for a cultural agreement between Canada and the Federal Republic.

Belgium, the Netherlands, Switzerland and Austria

There were promising developments in relations between Canada and Belgium in 1972. The first meeting of the Mixed Commission set up under the terms of the 1971 Agreement on Scientific, Industrial and Technological Co-operation was held at Ottawa in May 1972, chaired jointly by Mr. Théo Lefèvre, Belgian Minister of State for Co-operation and Scientific Planning, and Mr. Alastair Gillespie, Canadian Minister of State for Science and Technology. During the work sessions, a wide range of subjects connected with science and technology were discussed and steps were taken to increase co-operation and exchanges between the two countries.

In order to maintain close relations with the Belgian labour movement as well as with European management and labour organizations, Canada posted a labour counsellor to Brussels during the summer.

Canada continued to enjoy close and harmonious relations with the Netherlands, Luxembourg, Switzerland and Austria. The many visits to these countries by

Canadian representatives, at both the federal and provincial levels, helped to improve co-operation and exchanges in several fields, including cultural affairs, education, health and welfare, industry and commerce.

Italy

Canada continued during 1972 to enjoy excellent relations with Italy and to further the close working relations arising from joint membership in NATO and other shared interests. In August 1972, Canada and Italy took steps to reinforce their existing air links by amending and broadening the bilateral Air Agreement of 1960. An agreement on defence production and research was also concluded during the year. Bilateral trade reached an all-time high, thus adding to the already substantial ties between the two countries. Canada maintained its endeavours to increase its exports of manufactured goods to Italy, where the demand is rapidly growing. Although Canada still attracts Italian immigrants, the downward trend in the flow from Italy continued in 1972 for economic and other reasons. Since early 1972, a Quebec official has been stationed in Rome as adviser-counsellor to immigrants destined to that province and, in May, the Quebec Minister of Immigration met with Italian officials in Rome to discuss common concerns. In April, the Assistant Deputy Minister (Immigration) headed a Canadian federal delegation to Italy to confer about immigration and social security matters with Italian officials. These discussions were followed in July by the visit to Rome of the Minister of National Health and Welfare, Mr. Munro.

Turkey, Greece, Spain and Portugal

Canada's links with Turkey gained added significance as the result of agreements between the Export Development Corporation and the Turkish authorities relating to substantial Canadian participation in industrial and communication projects in that country. In December, the Turkish Minister of Communications visited Canada in this connection. Collaboration between the two countries continued, particularly within the NATO framework.

Canadian relations with Greece were pursued both in the commercial field and in the context of NATO. Canadian public opinion continued to pay close attention to the evolution of Greek affairs.

Relations between Canada and Spain, which had progressed the previous year, continued to develop in 1972. A fisheries agreement was signed by both governments in December. The Montreal Institute of Cardiology assisted in the development of a cardio-vascular centre at Madrid, under an agreement signed at Quebec on May 12, 1972. The development of trade relations between Canada and Spain is particularly encouraging. In less than five years the volume of our commercial exchanges with that country has more than doubled.

A similar expansion marked the development of Canada's trade relations with Portugal. Canadian exports to that country during the past four years have shown an annual increase of 15 percent. Although Portuguese immigration to Canada declined slightly in 1972, forecasts for 1973 suggest that it should soon return to the level of growth sustained since 1968.

Northwestern Europe

The four original applicants for accession to the Treaty of Rome (Britain, Ireland, Denmark and Norway) are located in this area. Because of the implications for Canada of the enlargement of the EEC, there was particular interest in those aspects of Canada's relation with the countries of Northwestern Europe which relate to economic exchanges and institutions. In addition, relations with these countries continued to be close both in the bilateral context and in connection with numerous interests and preoccupations which Canada shares with them in the field of international affairs, involving co-operation at NATO and the United Nations.

Britain

Bilateral relations between Canada and the United Kingdom have been changing in recent years. Some of the factors of change include Britain's shift in social

and economic priorities to Europe, the relative decline of Britain's share in Canadian trade and investment, the evolution of the Commonwealth and the growth of a more distinct Canadian identity. Canada is interested in placing this relationship on a more contemporary, more realistic and less sentimental footing. Such an approach demands a degree of flexibility which, in turn, requires that Canadians continue to examine all aspects of bilateral relations collectively as well as individually. In this new context, Canadian and British leaders continue to consult on problems of mutual interest at the highest level, as shown by Prime Minister Trudeau's talks in December with Prime Minister Heath in London.

The new British relationship with Europe will also influence Canadian relations with the Community. In areas of Community policy where Canada has an interest, effective bilateral relations with Britain will assist in the development of better relations with the EEC itself. On the other hand, there are areas in which Canadian policy will have to take account of the fact that British policies will be increasingly influenced by EEC considerations, and are therefore not bilateral in the narrow sense. It is important therefore to see that the Canada-U.K. relationship and the general Canada-Europe relationship mutually reinforce one another.

Trade relations between the two countries will also evolve differently than in the past. Canadian agricultural exports to the United Kingdom will suffer from Britain's membership in the EEC. Nevertheless, as Britain develops and expands in the European context, favourable opportunities should arise to expand the export of Canadian industrial materials and finished products.

Ireland

Consultation on issues of mutual interest was a feature of Canadian-Irish relations, especially following Ireland's membership in the European Community. EEC membership will provide added impetus to the Irish economy and should enhance the prospects for fruitful bilateral economic relations between Canada and Ireland.

Canada followed with interest the efforts of the Republic to curb terrorist activity on its territory, and the efforts of the British Government to bring about a settlement in Northern Ireland. Canada continues to be sympathetic to the attempts of all parties involved to bring about a peaceful solution to the problem.

The Nordic Countries

Relations of the Nordic states with the European Community were of particular importance to Canada in 1972. The developments that occurred will have long-term effects on our relations with these countries. There is room for the expansion of economic relations with Scandinavia, particularly since this area provides many possibilities in terms of Canada's policy of diversifying economic relations. If negotiations with the EEC-EFTA in the next few years are successful, Canadian trade opportunities with these countries should increase.

Bilateral relations with the Nordic countries in 1972 were excellent. There was close collaboration on many issues of mutual interest, including Northern development, social legislation, education, consumer protection, the environment, and science and technology. Of special interest were the visits of two Swedish standing parliamentary Committees to Canada: one studying communications, the other constitutional reform. There were numerous bilateral visits at the federal, provincial and municipal levels.

Eastern Europe

In 1972, the Canadian Government found new means of giving practical expression to its desire for East-West *détente*. This was true not only in the context of multilateral relations but also of developments in bilateral relations between Canada and the countries of Eastern Europe.

It was evident, for example, in Canada's relations with the most powerful of these countries, the Soviet Union. The previous year, an unprecedented impetus had been given to relations between Canada and the Soviet Union as a result of the visit of Prime

Phil Esposito of Team Canada raises his stick jubilantly as Paul Henderson scores the winning goal of the Canada-U.S.S.R. hockey series a few seconds before the end of the game. The Under-Secretary of State for External Affairs, Mr. A. E. Ritchie (right), attended the games in Moscow. He is seen here in the Soviet official box with (to his right) Mr. Arthur Laing, Minister of Veterans Affairs, Mr. Alexis Kosygin, the Soviet Premier, and Mr. Leonid Brezhnev, Secretary-General of the Communist Party of the U.S.S.R.



Minister Trudeau to the Soviet Union and the return visit of the Chairman of the Council of Ministers of the USSR, Mr. Kosygin, to Canada. In the course of these meetings three agreements between Canada and the Soviet Union were signed: an Agreement on Industrial Exchanges, an Agreement on General Exchanges and a Protocol on Consultations. During 1972, both countries began to draw initial benefits from these agreements.

Under the Industrial Exchanges Agreement, Mr. V. N. Novikov, a Deputy Prime Minister of the Soviet Union and Chairman of the State Committee for Construction, visited Canada as head of an important delegation in the field of construction. His colleague, Mr. L. M. Efremov, First Deputy Chairman of the State Committee for Science and Technology, visited Canada as co-chairman of the Mixed Commission provided for under the terms of the Industrial Exchanges Agreement. During this session of the Mixed Commission, a Protocol on Scientific, Technological and Economic Co-operation was signed.

The first meeting of the Mixed Commission established under the General Exchanges Agreement was held in Moscow. The Canadian delegation, headed by J. G. Halstead, Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, worked out with the Soviet side a two-year programme of scientific, academic and cultural exchanges between Canada and the USSR.

But for most Canadians—and probably for most Soviet citizens as well—the most significant exchange of the year was the Canada-Soviet hockey series. The series was as hard fought as it had been long sought. Some 3,000 Canadian hockey fans were able to travel to the Soviet Union to support Team Canada.

In the trade field, the Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce, Mr. J. F. Grandy, led a Cana-

dian delegation to the Soviet Union which renewed the existing Canada-Soviet Trade Agreement and established a Joint Consultative Committee on Trade, which held its first session immediately after the renewal of the agreement.

The renewal of this Agreement was one sign among others of the growing importance to Canada of East/West trade. Canada's trade with the countries of Eastern Europe increased in both directions in 1972. In the first seven months of the year, Canadian exports to Eastern Europe more than doubled in value over the comparable period of 1971. In the same period, imports rose by a third. Four-fifths of the value of Canadian exports during this period consist of grain, thus maintaining a now traditional pattern. Furthermore, the Eastern European countries are expected to continue to be a key market for Canadian grains. At the same time, within the framework of a general trade expansion, the statistics for 1972 suggest that Canadian exporters can find in Eastern Europe not only accustomed outlets for Canadian grains and industrial raw materials but, increasingly, for Canadian high technology exports of machinery and equipment as well.

During the year, other developments marked the steady expansion of Canada's bilateral relations with the countries of Eastern Europe. Well-established contacts with Poland and Yugoslavia in such fields as trade and tourism continued to be strengthened; relations with Hungary witnessed an important new development in the establishment of a resident Canadian embassy in Budapest under a Chargé d'affaires; and at the end of the year, the Government announced its willingness to enter into negotiations with the German Democratic Republic with a view to establishing diplomatic relations.

WESTERN HEMISPHERE

The Commonwealth Caribbean

Canada's relations with the Commonwealth Caribbean have been close, resulting from common association in the Commonwealth and the movement of people

between the region and Canada as tourists, businessmen, students and immigrants. The current phase of relations with the region stems from the Commonwealth Caribbean-Canada Conference, held in Ottawa in 1966. This established a broad framework and guide-

lines for the development of relations, and substantial progress has been made in implementing the recommendations of that conference. Progress has also been made in realizing the recommendations approved by the Government following Senator Paul Martin's special mission to the Commonwealth Caribbean in 1970.

At present, Britain's entry into the European Community is a matter of concern to the region because of its traditional reliance on Britain as a key export market for its agricultural products. Since they are eligible for "EEC associate" status, the Commonwealth Caribbean countries are now trying to determine what terms of association with the EEC are most likely to satisfy their economic and political requirements. These developments, with the important question of regional economic cooperation, were discussed at the Commonwealth Caribbean Heads of Government Meeting held in Trinidad and Tobago, in October, 1972. One of the decisions made at this conference was to form a Caribbean Common Market in 1973. The existence of a CCM could have important implications for Canadian trade and investment, and close liaison is being maintained with the region on this subject.

Sugar remains a subject of potential concern. The Tariff Board report on sugar made recommendations which would reduce the preferential margin for Commonwealth Caribbean producers, but Caribbean governments have been informed that Canada would be prepared to consider any comments they have to offer on the report.

The Commonwealth Caribbean continued to receive the greatest *per capita* allocation of Canadian aid funds of any region in the developing world. Principal areas of assistance are in education, water development, transportation and the development of infrastructure facilities generally. In the 1972-73 fiscal year, \$19.1 million in aid was allocated to the region. Of this amount, \$14.6 million took the form of grants and \$4.5 million was in loans.

In 1972, Canadian investment in the region was estimated at \$500 million. Canadian exports amounted to \$114 million, compared to \$117 million in 1971 and \$134 million in 1970, while imports from the

Caribbean totalled \$77 million in 1972, \$100 million in 1971 and \$78 million in 1970. Immigration to Canada from the region was 9,300 in 1972, compared to 12,000 in 1971. Jamaica, Trinidad and Tobago, Guyana and Barbados maintain high commissions in Ottawa. In addition to its present missions in three of these countries, Canada will open a high commission in Barbados in 1973. There is also a Commissioner for the Eastern Caribbean in Montreal, who represents the six West Indies Associated States (Antigua, Dominica, Grenada, St. Kitts-Nevis-Anguilla, St. Lucia and St. Vincent and Montserrat).

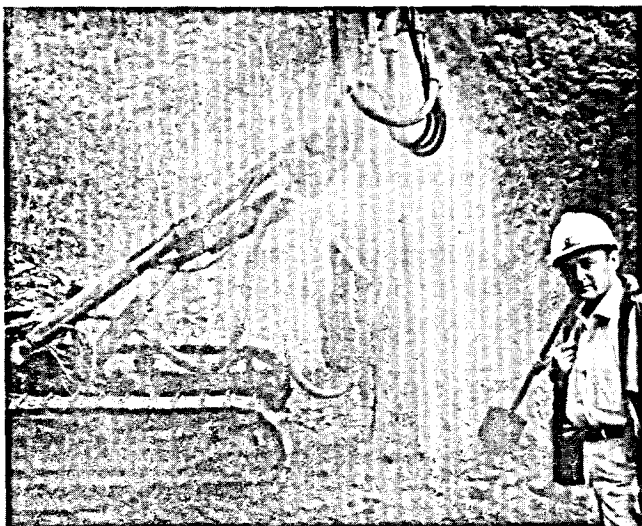
Continental and Caribbean Latin America

Considerable progress was made in 1972 toward achieving the objectives set out in the Government's Latin American policy statement of 1970. This called for "a systematic strengthening" of Canada's relations, both bilaterally with the 20 countries of the region and multilaterally with inter-American institutions.

Canada maintains diplomatic relations with all the Latin American countries through 13 resident missions and through dual or multiple accreditations from these missions. New programs and projects were launched there in 1972. In Mexico, for example, exchange programmes covering science and technology, cultural events and regular commercial consultations were prepared, and a Canadian Library Centre was opened in Mexico City. In Brazil, trade was expanded substantially, investments were encouraged, new cultural and information activities were introduced and the Canadian programme of technical assistance reached the stage of implementation.

Development aid

Canadian development assistance to Latin American countries was increased fourfold through Canada's admission to full membership in the Inter-American Development Bank. A complementary programme of bilateral technical assistance to Latin American countries was concentrated in countries which most need and can most effectively utilize Canadian aid. To



The Canadian engineer in charge supervises preliminary work on the Alto Anchicaya dam in Colombia, a project funded by CIDA.

facilitate the implementation of aid projects, technical assistance agreements were negotiated with a number of countries, and other countries of the region became eligible to receive assistance on a project-by-project basis. In 1972, Cuba and Haiti were included in this group for the first time.

In order to channel this assistance into sectors where Canadian expertise is most applicable to regional needs, emphasis was given to projects in agriculture, fisheries and forestry, education, community development and public administration. Canada also provided funds to Canadian non-governmental organizations engaged in developmental and humanitarian work in the least-developed countries of the area, and prompt disaster relief was extended to help alleviate the tragic situation following the earthquake in Managua, Nicaragua, in December, 1972. Canada's contributions to relief and rehabilitation in Managua total approximately \$3.6 million, including \$1.9 million in concessional loans.

Trade expansion

Trade and economic relations with Latin American countries were expanded in 1972. The preliminary sta-

tistics indicate that Canadian exports increased to \$613 million and imports to \$660 million, compared to \$550 million and \$607 million in 1971. In value terms this represented an 11.5 percent increase in Canada's exports and an 8.7 percent increase in imports. Approximately 75 percent of Canada's exports were composed of semi-manufactured and manufactured products. The majority of imported products were crude or raw materials. Long-term financing arrangements, provided through the Export Development Corporation, helped to promote exports to the area and indirectly assisted the economic development of Latin American countries. The EDC's financial involvement in Latin America doubled in 1972, reaching the \$1 billion level. Canadian investors were encouraged to consider joint ventures or opportunities related to the economic and social evolution of Latin American countries, and a large Canadian-financed industrial complex began its operations in the Dominican Republic.

Canada has also cooperated and consulted with Latin American countries on an increasing number of questions of common interest and concern. Mexican and Canadian outlooks on such questions as the Law of the Sea, fishing rights and environmental protection, for example, were subjects of close consultation. Canada joined with Mexico and the U.S.A. in tripartite talks on narcotics control. Disarmament was another subject on which liaison was maintained with countries such as Peru, Colombia and Mexico.

United States of America

The year 1972 was significant both in the development of Canadian policy *vis-à-vis* the United States and in the development of our bilateral relations. The nature of these relations was the subject of scrutiny in both countries, primarily as a reflection of the continuing policy re-examination which had been in progress over several years in response to changing world conditions. This led to important policy statements in Canada and in the U.S.A. The following section deals principally with bilateral developments, while contacts on broader international questions are dealt with elsewhere in this review.

President's visit

President Richard M. Nixon paid a state visit to Ottawa in April. In addition to discussions with Prime Minister Trudeau, the President addressed Parliament and indicated the approach the United States would take in its relations with Canada and with the rest of the world. Mr. Nixon commented that "no self-respecting nation can or should accept the proposition that it should always be economically dependent upon any other nation". The new U.S. approach to international relations, now known as the Nixon Doctrine, was described by Mr. Nixon as resting "on the . . .

premise that mature partners must have autonomous independent policies:

- each nation must define the nature of its own interests;
- each nation must decide the requirements of its own security;
- each nation must determine the path of its own progress.

What we seek is a policy which enables us to share international responsibilities in a spirit of international partnership".



The Prime Minister of Canada, the Right Honourable Pierre Elliott Trudeau, applauds the President of the United States after Mr. Nixon's address to the Canadian Parliament.

An indication of the extent to which the two countries continue to share common interests was offered by the signing, during the President's visit, of the Great Lakes Water Quality Agreement.

Options for the future

The economic decisions taken by the United States in August of 1971 underlined the vulnerability of the Canadian economy to sudden changes in the U.S. situation and in U.S. policy. As a result and in pursuance of the main themes outlined in *Foreign Policy for Canadians*, the Canadian authorities undertook a broad study of the Canada-U.S. relationship with the object of identifying the alternatives available to the Canadian Government in determining the future development of those relations. A general summary of the principal elements of that study was presented by the Secretary of State for External Affairs in a study entitled "Canada-U.S. Relations: Options for the Future", which appeared last October in a special issue of the External Affairs review *International Perspectives*. It set forth three options:

- Canada can seek to maintain more or less its present relations with the United States with a minimum of policy adjustments;
- Canada can move deliberately toward closer integration with the United States;
- Canada can pursue a comprehensive long-term strategy to develop and strengthen the Canadian economy and other aspects of its national life, reducing in the process the present Canadian vulnerability.

The first option was not thought to be in complete accord with new perceptions of the relationship evolving in both Canada and the United States. Moreover, its precise implications would be difficult to predict, as they would vary significantly with policy developments in the United States. It was not felt that this policy would sufficiently reduce Canadian "vulnerability".

The second option, while appearing to have potential economic advantages, seemed likely to increase rather

than decrease the extent to which domestic decisions in the U.S. would influence Canada. The inherent logic of the option, moreover, might make some form of political union inevitable, if not essential, to enable Canada to have an appropriate voice in the decision-making process. Such an outcome was not judged to be politically acceptable to the majority of Canadians.

The third option is basically directed toward reducing the vulnerability of the Canadian economy to external factors, in particular to the impact of the United States, and, in the process, to reinforcing Canada's capacity to advance domestic goals and strengthen its national identity. Pursuit of this option probably has more implications for domestic than for foreign policies. The main thrust of the option would involve the development of a balanced and efficient economy through a deliberate, comprehensive and long-term strategy. It was recognized that the full benefits of this option would take time to materialize, and that a conscientious and deliberate effort would be required to maintain the Canadian economy on this course. It was also acknowledged that there were limits to the speed and extent of the process because no economy could be made substantially immune to international developments in an era of growing interdependence.

Canada will continue to depend for a large portion of its national wealth on the export of goods and services, which in turn implies assured terms of market access. The United States will remain Canada's best customer but a better balance of trade with all markets will provide a stronger basis for Canada to "continue secure as an independent political entity".*

Lastly, the third option aims at a relative decline in Canadian dependence on the United States but not a distinct change in the relationship. It is compatible with the view advanced by President Nixon during his address to the House of Commons that "no self-respecting nation can or should accept the proposition that it should always be economically dependent upon any other nation".

* *Foreign Policy for Canadians*, P. 10.

Trade and economic relations

During 1972, contacts took place between Canadian and U.S. officials on a variety of trade questions which had been raised in 1971. While disagreements in such areas as automotive trade, defence production sharing and tourist allowances were not resolved, sufficient common grounds appeared to exist to permit the negotiation of mutually satisfactory solutions.

Canadian officials and counsel made representations to the United States with a view to dissuading its Government from undertaking countervail proceedings against the import of Michelin tires produced in Nova Scotia under Regional Economic Expansion grants and other incentives. Legal submissions were made to the Treasury Department in support of the Canadian position. Nevertheless, countervailing duties were imposed by the U.S. Government in January 1973. Further consultations are expected to take place between the two governments on this question.

In view of their substantially shared interests in multilateral trade and monetary questions, the two governments were in close consultation on these matters throughout 1972. It is expected that co-operation and regular consultation both on international monetary questions and, in particular, on preparations for the 1973 "Nixon Round" of tariff negotiations, will continue.

Transport and energy

Extensive negotiations continued with the United States for the conclusion of a new civil aviation agreement to replace that of 1966, and for an agreement on charter flights. They involve the creation of a large number of new routes as well as the expansion of several existing ones.

On several occasions in 1972, Canadian and U.S. officials met to discuss means whereby the U.S.A. and Canada could assist each other in meeting oil requirements in the event of a curtailment in overseas petroleum supplies. While these discussions were beneficial as exchanges of information, no agreement was reached.

Telecommunications

Early in the year, the Board of Governors of TELESAT requested a broadening of the Corporation's powers and corporate objectives. In November, Canada and the United States effected an exchange of letters setting forth the principles governing the exercise of any augmented powers by TELESAT. The letters recognize the fact that the United States guarantee in 1969 of launch services was given on the understanding that the TELESAT satellites, ANIK I and II, would be used only for Canadian domestic services. The letters make possible the provision of interim services between points in the United States and include reciprocal conditions which would apply should a future US system propose the provision of services to or between points in Canada. The letters provided also for assistance in the event of catastrophic failure in the other country's system or during limited periods of time when there might be an insufficiency of facilities in one country or the other. Specific approval by the appropriate governmental authorities in both countries would be required in each case. The first ANIK satellite was launched successfully on November 9th.

Space

The U.S. launched its first earth-resources technology satellite (ERTS-1) in July, 1972. Under the terms of a bilateral earth-resources technology satellite agreement (ERTS) with the U.S., Canada gained access to natural resource and environmental data on Canadian territory being collected by the U.S. ERTS-1 and subsequent ERTS satellites. Thus Canada, as the only country other than the U.S. to have a receiving station and data-processing facility, is actively participating in the use of this promising new space technology.

The bilateral agreement would also give Canada access to earth-resources data on Canada that may be acquired by the U.S.-manned Skylab project to be launched in mid-1973. Following Canada's agreement in 1971 to the establishment by the U.S. of a temporary Skylab tracking station in Newfoundland, the

U.S. initiated negotiations with Canada in 1972 to place temporary recovery forces in Newfoundland in the event that Skylab should have an emergency abortive launch.

Defence relations

In the Government's White Paper on defence, published in August 1971, it was stated that Canada's objective in North American defence co-operation was: "... to make, within the limits of our resources, an effective contribution to continued stability by assisting in the surveillance and warning systems and in the protection of the U.S. retaliatory capability as necessary. Co-operation between Canada and the U.S. in the joint defence of North America is vital for our sovereignty and security". The Permanent Joint Board on Defence is the principal consultative mechanism for Canada-U.S. co-operation in defence matters, and makes recommendations to the respective governments on joint defence questions. The Board held four meetings in 1972 and considered a wide variety of questions affecting bilateral arrangements for North American defence. Its considerations will assist the Government in reaching a decision concerning the renewal of the NORAD agreement in 1973.

The United States lease at Goose Bay, Labrador, originally scheduled to expire on December 5, 1972, was extended until June 30, 1973, in order to permit more time for the situation to be assessed and the elaboration of a long-range plan for the area.

Environment

The growing importance of Canada-United States relations in the field of environmental management was clearly underlined throughout the year. Highlights in this field included the signature on April 15, by President Nixon and Prime Minister Trudeau, of the Agreement between Canada and the United States on Great Lakes Water Quality and the submission by the two governments, also on April 15, of two references to the International Joint Commission calling for studies of pollution in the Upper Great Lakes and of pollution throughout the Great Lakes from land drainage.

The terms of the Great Lakes Water Quality Agreement demonstrate the increasing use the two countries are making of the International Joint Commission to deal with environmental problems. The Commission, which is to establish a regional office in Windsor, Ontario, has been given the responsibility of assessing



The President of the United States and the Prime Minister of Canada have just signed the Great Lakes Water Agreement designed to improve the quality of the environment in that crucial area. Info. Canada Photo

both countries' pollution abatement programmes under the agreement, of monitoring progress toward achieving the water quality objectives contained in the agreement, and of recommending to governments improvements in programmes, regulations and objectives. Moreover, the Commission has the power to make public at its discretion any of its findings and recommendations.

An informal joint scientific research project between Canada and the United States, known as the International Field Year for the Great Lakes, began on April 1 with a view to improving the scientific basis for management of the Great Lakes water resources. Negotiations were initiated during the year to formalize this project under a bilateral governmental agreement.

West Coast tankers

During 1972, Canada continued to make known to the United States its serious concern about the proposal to bring Alaskan oil by tanker along the coast of British Columbia into the confined waters of the Juan de Fuca Strait to the United States refineries in Puget Sound. A number of notes on the subject were delivered to the U.S. authorities, including the text of the unanimous resolution of the House of Commons of June 9th, together with the SSEA's statement during the debate on this question. A meeting was held in Washington on July 10 between the Honourable Jack Davis, Minister of the Environment, and the Honourable Russell Train, Chairman of the President's Council on Environmental Quality, at which both agreed, *inter alia*, on the desirability of pursuing joint water quality research activities in the boundary areas of the West Coast, and on the need for developing appropriate legal procedures for dealing with Canada-United States environmental disputes and claims.

Toward the end of the year, it became clear that the U.S. Administration continued to favour the trans-Alaska pipeline and the transport of oil from the port of Valdez to markets in the lower 48 states. It was not clear, however, whether consideration was being given to alternative arrangements for bringing the oil into Puget Sound *via* the Strait of Juan de Fuca.

A number of issues related to the transportation of oil by tanker in the vicinity of the Canadian coastline were discussed by officials of the two countries. These included an oil pollution contingency plan for the West Coast; arrangements for improving the navigation and communications systems in the waters adjacent to the border area; the legal problem of liability and compensation in the event of an oil spill; and co-operation on environmental protection of the West Coast.

The Canadian attitude toward the trans-Alaska pipeline, as expressed on several occasions by the SSEA, was that the pipeline is a matter of internal U.S. jurisdiction and Canada has no say in the matter. The problem that concerns Canada is whether the oil would pose a pollution threat to this country after it leaves Alaska. Canada continued to urge that some other destination be found than the refineries in the confined waters of Puget Sound where, as was demonstrated during 1972, an oil spill will inevitably, through the action of tides and the prevailing winds, affect the Canadian shore-line.

Other concerns

On August 31, 1972, the International Joint Commission submitted its report to governments on trans-boundary air pollution in the Detroit and St. Clair Rivers area. This report was the subject of a series of Canada-United States meetings initiated later in 1972. On September 21, the two governments exchanged notes establishing the Canada-United States Committee on Water Quality in the St. John River Basin, and submitted a related reference to the International Joint Commission.

Other inland environmental matters which were discussed with the U.S. authorities were: the pollution of the St. Croix River flowing into New Brunswick, and the possible flooding of the Skagit Valley in British Columbia; the impact of North Dakota's Garrison Diversion irrigation project on the quality of the Souris River entering Manitoba; and the United States proposals regarding flood control measures on the Pembina River (flooding from which affects Manitoba).

II

MULTILATERAL ACTIVITIES

ORGANIZATIONAL

The Commonwealth

In 1972 the Commonwealth continued to be one of the main pillars of Canadian foreign policy. The Commonwealth serves not only the purpose of bringing together nations of divergent economic status, race, religion, political system and regional commitments but, because its members share many similarities of culture, heritage (including a common language) as well as similar institutions and working methods, the Commonwealth is a unique forum which allows informal and fruitful exchange of opinions, often leading to decisions for common action. Although the Commonwealth preference system is no longer the cement of Commonwealth relations, trade within the association continues to play an important part in the bilateral relations between members. In an era in which Canada seeks to divert its relations and commitments from a purely continental focus, it is therefore in Canada's practical interest to maintain and strengthen its relations with the nations of the Commonwealth in economic, cultural, educational, aid-related, medical, legal and other matters.

Reflecting this assessment of the value of maintaining and reaffirming Canada's commitment to the Commonwealth, participation in Commonwealth conferences and meetings remained at a high level in 1972. The Department of External Affairs played a coordinating role by ensuring that Canadian delegations to functional con-

ferences and meetings were appropriately selected and that their instructions were in accord with Canada's policy regarding the Commonwealth and in the wider international sphere. In 1972, Canada was represented at a multitude of Commonwealth meetings and conferences including the Commonwealth trade ministers meeting in London in February, the Conference on Consular Relations within the Commonwealth in London in May, the annual Pre-World Health Assembly meeting of Commonwealth health officials in Geneva in May, the meeting of Commonwealth officials to discuss youth issues in preparation for a meeting of Commonwealth ministers in Lusaka (January 29-February 3, 1973) in London in June, the eighth meeting of the Commonwealth Air Transport Council in London in August, and the seventh biennial meeting of the Commonwealth Scientific Committee, held in Canberra in October.

An examination of this last organization, the Commonwealth Scientific Committee, may provide an insight into what functions Commonwealth organizations seek to perform. The Commonwealth Scientific Committee, whose origin dates from the Commonwealth Scientific Official Conference of 1946, promotes collaboration between governmental scientific organizations in Commonwealth countries. With the support of the Government of Canada, the Commonwealth Scientific Committee is transforming itself into an organization more closely reflecting the present realities and future

potentialities of its membership. The Committee's primary concern, therefore, is to help scientific agencies in the developing countries of the Commonwealth to plan their research and development activities, and also to advise aid authorities in the developed countries on the assistance these agencies require.

Non-governmental Commonwealth organizations were as active as the governmental organizations during 1972, a year that witnessed the Conference of the League for the Exchange of Commonwealth Teachers in London in February, the twenty-first Parliamentary Seminar of the Commonwealth Parliamentary Association, held in Westminster in May, the annual general meeting of Commonwealth Countries' League in London in June, the sixth Commonwealth Meeting of the Commonwealth Medical Association at Accra in September, and the annual meeting of the Executive Committee of the Commonwealth Association of Architects in Nicosia in October.

Canada was host to a number of Commonwealth meetings and conferences during the same period, including the meeting of the Commonwealth Committee on Mineral Resources and Geology at Montreal in August and the Commonwealth Telecommunications Conference in Ottawa in November. Both were successful and the latter made advances in promoting the modernization of telecommunications systems in many developing countries of the Commonwealth.

The Commonwealth Secretariat, established in 1965 and based in London, provides a focus for many Commonwealth activities. Its task is to assist Commonwealth governments in ensuring conditions for the frank exchange of opinions on matters of common interest in a friendly, informal and intimate atmosphere. The Department of External Affairs is the link between Canada and the Commonwealth Secretariat. This role takes on added significance when a Commonwealth meeting is held in Canada, since the function of serving Commonwealth meetings, one of the more important duties delegated to the Secretariat, is carried out with the assistance of host governments.

As a result of decisions taken at the last Heads of Government Meeting held in Singapore in 1971, a meeting of Commonwealth senior officials on heads

of government meeting procedures and comparative techniques of government was held in Ottawa in October, 1972. The officials were instructed to make recommendations on the means to ensure informality and intimacy at future Heads of Government meetings and on future agendas, and to carry out a preliminary examination of comparative techniques of government. This meeting was an extremely important one for the Commonwealth and Canada's offer to host these deliberations testified to the Government's commitment to the Commonwealth association. Indeed, the thrust behind both topics was largely Canadian and therefore our responsibility to lay the groundwork for fruitful discussion was definite. With the cooperation of the Privy Council Office and the Prime Minister's Office, the Commonwealth Secretariat and the Department of External Affairs made extensive preparations for the senior officials' meeting, thus ensuring that the scene was set for successful talks.

It was during these preparations for the senior officials' meeting that Prime Minister Trudeau announced the Canadian Government's offer of Ottawa as the site for the next Heads of Government meeting. This suggestion was welcomed by all Commonwealth governments and, with the recommendations of senior officials in hand, the Department began making preparations for the 1973 conference, scheduled for August 2-10.

In collaboration with CIDA, the Department contributed a significant amount of money to Commonwealth activities in 1972. Canada's assessment for contribution to the Commonwealth Secretariat was \$275,699, which represented 17.87 percent of the total budget for the financial year 1971-72. Canada's annual contribution to the Commonwealth Foundation which provides funds for increasing interchanges between Commonwealth organizations in professional fields throughout the Commonwealth, was £51,625 (approximately \$129,062). Canada also contributes to the Commonwealth Air Transport Council, established in 1945 to review the progress and development of Commonwealth air transport and to advise on civil aviation matters referred to it by Commonwealth governments. The Council also serves as a medium for the



John Campbell, a civil engineer from Richmond Hill, Ontario, employed by CIDA, supervises the construction of a sewage system in Blantyre, Malawi.

exchange of aeronautical information and statistics. Canada's share of the CATC budget of £39,950 for 1971-72 was £6,424 (approximately \$16,060). The Commonwealth Fund for Technical Cooperation represented an important commitment to Commonwealth activities for Canada in 1972, and the Canadian contribution to the CFTC was drawn from CIDA development funds. In 1971, when the fund was inaugurated with a \$5 million-a-year objective, Canada agreed to contribute 40 percent of the total support pledged by other donors up to \$2 million a year. In 1972-73, the number of pledges required that Canada's contribution be \$500,000. Lastly, by January, 1973, 266 students were at work in Canada under the Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan. Since its inception

in 1958, Canada has contributed \$1,392,492 to this programme.

Defence Relations

NATO

The Government's views on the North Atlantic Treaty Organization, particularly in the political field, were outlined in the European sector paper of *Foreign Policy for Canadians*, published in 1970. The defence White Paper of August, 1971, further defined the Government's position and indicated its intentions with respect to Canada's military contributions to the alliance. In this White Paper, the Government "reaffirmed Canada's adherence to the concept of collective security, and announced that Canada would continue to station significant though reduced forces in Europe as part of the NATO integrated force structure. . . . The decision reflected the Government's judgment that Canadian security continues to be linked to West Europe and that Europe is still probably the most sensitive point in the East-West balance of power. It is the area from which any conflict, however limited, might most readily escalate into all-out nuclear war engulfing Canadian territory".

The encouraging results of West Germany's *Ostpolitik* and the agreements reached between the United States and the Soviet Union on the limitation of strategic arms were in large measure responsible for the success of initiatives toward political *détente* in 1972, as evidenced by agreement in NATO to commence two sets of East-West talks: these were the multilateral preparatory talks on a Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), which opened in Helsinki in November 1972, and exploratory talks on Mutual and Balanced Force Reductions in Central Europe (MBFR), which it was agreed should begin in Vienna in January, 1973. Although viewed as separate steps, both are closely related since it is hoped that the parallel negotiations involved will lead to further progress in *détente* and to a reduction of the military confrontation in Europe. Canada is a full participant in these negotiations and will also take a

full part in the conferences on these subjects to be convened in 1973. In preparation for the talks, the North Atlantic Council and its committees played a key role in developing and co-ordinating the views of individual NATO countries with respect to the principal problems under negotiation.

Throughout the year, Canada played a prominent role in the alliance's continuing efforts to attain military stability and political *détente*, and to promote co-operation in many other fields among the NATO allies. Thus, the Secretary of State for External Affairs extended an invitation at the December ministerial meeting of the NATO Council to host the plenary meeting of the NATO Committee on the Challenges of Modern Society. The invitation was accepted and the plenary, held in April, 1973, was the first to take place outside NATO Headquarters in Brussels.

NORAD

The Government's White Paper on defence, published in August, 1971, stated that Canada's objective in North American defence co-operation was: "... to make, within the limits of our resources, an effective contribution to continued stability by assisting in the surveillance and warning systems and in the protection of the U.S. retaliatory capability as necessary. Cooperation between Canada and the U.S. in the joint defence of North America is vital for sovereignty and security". The Permanent Joint Board on Defence is the principal consultative mechanism for Canada-U.S. co-operation in defence questions. The Bureau of Defence and Arms Control Affairs provides the External Affairs member and the Canadian secretary of the PJBD, while the Department of National Defence provides the balance of membership of the Canadian section. The Board held four meetings in 1972 and considered a wide variety of questions affecting bilateral arrangements for the defence of North America. Its considerations should assist the Government in reaching a decision in 1973 concerning the renewal of the NORAD Agreement.

The Department co-ordinated the Canadian Government's examination of the future of the areas leased by the United States at Goose Bay, Labrador; the lease

was originally scheduled to expire on December 5, 1972. As a first step, it was arranged with the United States that the lease be extended to June 30, 1973, in order to permit more time for the preparation of a long-range economic plan for the area. Meanwhile, negotiations commenced on a plan for the base to be taken over and operated by the Canadian Government.

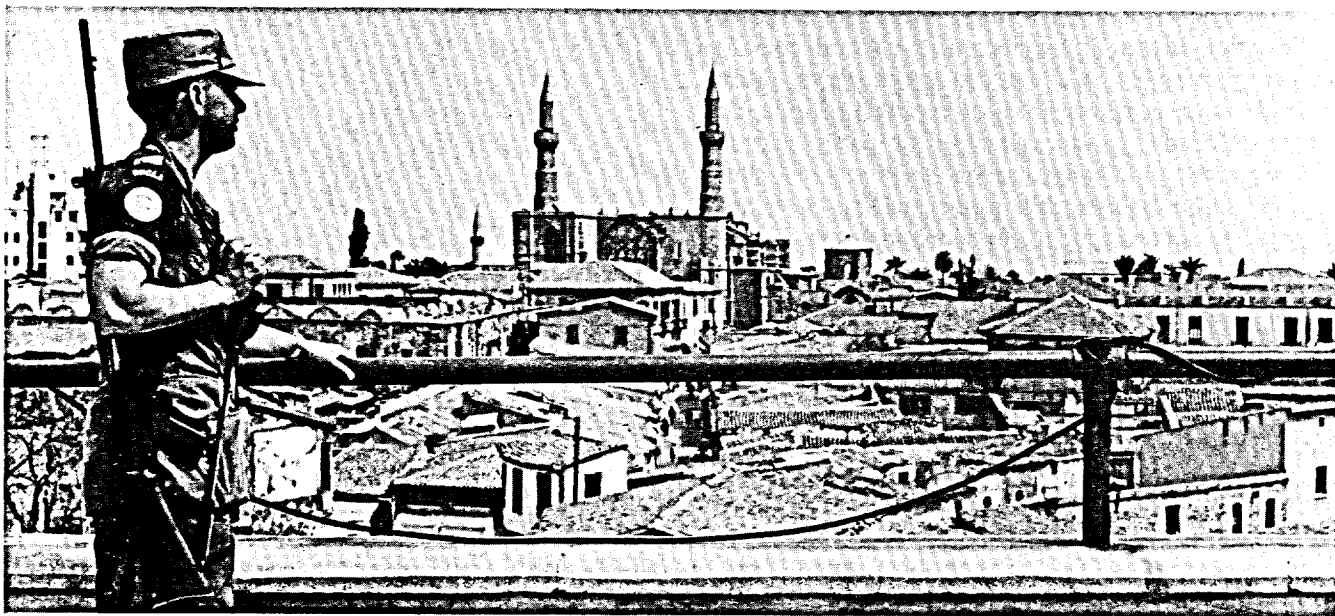
Peace-keeping

Despite the frustrations and disappointments of a number of previous peace-keeping operations, Canada continued to support the peace-keeping concept in 1972, and sought to use Canadian experience to develop guidelines for effective operations. Its policy was that Canada would seriously consider requests for participating in peace-keeping ventures when an operation was seen to hold the promise of success and it was felt that we could play a useful role.

In 1972, Canadian military personnel continued to serve with the United Nations Truce Supervisory Organization in the Middle East (UNTSO), the United Nations Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP) in Kashmir, and the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP). Canada's largest contribution to United Nations peacekeeping continued to be the 580-man contingent in Cyprus. In December, the Security Council extended the mandate of the Force until 1973, and Canada agreed to maintain its contingent for the same period. The continued United Nations presence in Cyprus was considered necessary to assist in the maintenance of stability while the slow search for a political settlement continued.

Military training assistance

Canada's modest military training assistance programme, instituted in response to requests from developing countries, was continued in 1972. Canada's small but highly-trained professional forces are well-suited to provide the impartial assistance required by a number of developing countries which lack the qualified manpower and the facilities to conduct their own programmes in all fields of military training.



The long vigil—A Canadian Forces member watches activity on the Green Line at Nicosia, Cyprus.

During 1972, two Canadian officers worked in Tanzania as advisers to the Tanzanian People's Defence Force; three officers were stationed in Ghana as part of the Canadian Armed Forces Training Team there, and two civilian Defence Research Board scientists were provided to Malaysia. Under the programme for training in Canada, some 60 officers, officer cadets and non-commissioned officers from Barbados, Cameroon, Ghana, Jamaica, Kenya, Korea, Malaysia, Nigeria, Singapore, Tanzania and Zambia attended military courses at various Canadian Forces Training Schools. Staff College and Basic officer training courses accounted for most of the trainees.

Defence liaison

In addition to providing a senior officer on the Directing Staff of the National Defence College, the Department gives advisory and administrative assistance to the Department of National Defence in its external relations falling outside the direct interests of NORAD and NATO. These include visits abroad by senior National Defence personnel, naval visits,

overflights and landings of Canadian military aircraft overseas, as well as the Annual World Field Study conducted by the National Defence College. Similarly, the Department assisted in 1972 with visits to Canada by representatives of various branches of the armed forces of other countries.

La Francophonie

Mindful of Canadian reality and its basic requirements, the Government has fostered the establishment of more numerous and closer ties with countries that share our heritage of French language and culture. Viewed as an extension of Canadian bilingualism, Canada's participation in the activities of the francophone world is now a basic and permanent part of its foreign policy. In addition to tightening its relations with France, Canada has assumed a major role in multilateral bodies such as the Agency for Cultural and Technical Cooperation and considerably stepped up its bilateral aid to the countries of the francophone Third World.

The Department deals with all aspects of Canada's participation in La Francophonie, a cultural community comprising some 30 or more countries. More particularly, it is responsible for multilateral relations between Canada and these wholly or partly French-speaking countries, concentrating its efforts on inter-governmental relations while also providing occasional support to international francophone associations the private sector.

Intergovernmental Relations

Founded at Niamey (Niger) in March 1970, the Agency for Cultural and Technical Cooperation (ACCT) is the keystone of the international francophone system. Its purpose is to develop ties of mutual cooperation between wholly or partially French-speaking countries in education, culture, science and technology. Canada played a very active role in these areas in 1972, notably in the work of the Programs Committee, the Administrative Council and the General Conference. Last year (1971), Canada had the honour of hosting the second General Conference which provided the ACCT with necessary funds and other means for pursuing its objectives.

The Agency's most noteworthy achievement in the field of teaching and research was the establishment of the Ecole Internationale de Bordeaux which comprises a training centre in modern management techniques and an initiation centre into the problems of the Third World. The school welcomes trainees from any of the member countries of the ACCT. A practical training course is offered in Canada every year for African and European students, and in Europe for Canadians. Two other projects are of particular interest to Canada, namely the Program of Scientific and Technical Information and the Development Aid Program; the purpose of the former program is to provide for better and faster dissemination of scientific and technical information among the francophone countries. In order to obtain expert advice on the best way to proceed, meetings were held in Paris and Ottawa during 1972.

To launch the latter program, the ACCT organized a conference in Bamako to enlist the aid of member states in defining its activity with respect to



Mr. Sydney Green, Minister representing Manitoba (left), and Mr. François Cloutier (centre), Quebec Minister of Education, welcome guests at a Canadian reception held in Tananarive, Madagascar, during the Conference of Education Ministers of the francophone world.

lateral co-operation between Third World countries, in effect to establish the orientation, procedures and areas covered by this new program. With a view to promoting handicrafts, the Agency opened a sales centre in Montreal following the Canadian tour of its international handicrafts exhibition. Lastly, the Department has helped to organize the visits of foreign nationals to Canada and visits of young Canadians to Europe and Africa under the ACCT's Youth Exchange Program.

In addition to its efforts on behalf of the ACCT, the Department has assisted other intergovernmental associations of the francophone world. In 1972, for example, it organized Canada's participation in the meetings of the Conference of Education Ministers of the Francophone States of Africa and Madagascar at Tanana-

rive, and of the Conference of Youth and Sports Ministers at Paris. The Department will also be responsible for organizing the visit to Canada, in May 1973, of delegates from countries belonging to the Conferences of Youth and Sports Ministers, in accordance with a resolution passed by the Ministerial Commission of the Conference.

Relations with the provinces

The Department maintains regular liaison with Quebec which was recognized in 1971 as a participating government in ACCT institutions, activities and programs, as with the governments of New Brunswick, Ontario and Manitoba regarding all aspects of francophone policy elaboration in Canada and Canadian participation in francophone conferences. This has involved coordinating the membership of Canadian delegations to meetings of the ACCT and to inter-governmental conferences such as the Conference of Ministers of Education of the French-speaking States of Africa and Madagascar and the Conference of Youth and Sports Ministers of the French-speaking states of Africa, Madagascar, Mauritius and Haiti.

Private associations

The Department is also interested in international French-speaking associations in the private sector. It has supported Canadian participation in the annual meetings of the French-language International Law Institute and in meetings of the International Association of French-language Parliamentarians. Finally, the Department continues to assist the Association of Partly or Wholly French-speaking Universities. It also takes an interest in the activities of other private associations such as the International Association for Francophone Solidarity, the Council for the Development of French in Louisiana and the Council on French life in America.

Inter-American Institutions

Policy developments in 1972 represented something of a watershed in Canadian relations with Latin America. Canada has had productive relations with the

countries of this region for many years and had obtained, on a selective basis, membership in a few inter-American institutions. Moreover, we had been working with the Latin Americans internationally on a whole range of issues of common concern.

The policy which Canada has pursued in Latin America since 1970 is identified as reflecting Canadian interests. It takes account of changing attitudes in Canada and changing realities in Latin America. It recognizes that each Latin American country has its own personality, but that there is also a Latin American community which is greater than the sum of its parts. It has been formulated on the basis of what we think we can reasonably do, and is being implemented systematically with an assurance of continuity for our Latin American partners. The assumptions it involves reflect hard realities in the minds of Canadians and Latin Americans, grounded in interests manifestly shared and concerns demonstrably held in common.

In the course of implementation, this Canadian policy has followed two complementary directions. We have moved forward on a bilateral front to add content and meaning to our relations with individual countries, and we have endeavoured to involve Canada more closely in the system of inter-American institutions. Thus, Canada was admitted to Permanent Observer status in the Organization of American States in 1972, and it also joined three of the most important inter-American organizations: the Inter-American Development Bank, the Pan-American Health Organization and the Inter-American Institute of Agricultural Sciences. This brings to eight the number of Pan-American institutions of which we are full members.

OAS and the IDB

In essence, Canada has tried to do two things: we have sought links with those bodies which are key institutions in the inter-American system, such as the OAS and the Inter-American Development Bank, and we have also joined some of the specialized organizations operating in areas where we have common interests with Latin American countries or where we felt that Canada was in a position to make a distinctive contribution.



Canada's first permanent observer at the Organization of American States, Ambassador Alfred Pick, is welcomed by OAS Secretary General, Galo Plaza, on his first visit to OAS headquarters in Washington.

Canada's Permanent Observer at the OAS has the rank of ambassador. From the vantage point of this mission, which represents an innovation in the OAS organizational framework, Canada hopes to gain a better view of the workings of the OAS. We are also following closely the shift in the direction of OAS activities that commenced with the Act of Bogotá, in 1960, and culminated in the adoption of the Protocol of Buenos Aires in 1967. The new emphasis the OAS is placing on raising living standards, on ensuring social justice, on achieving economic development and promoting educational, scientific and cultural advancement, is in line with Canadian priorities and represents a promising focus for fuller Canadian participation in the affairs of the hemisphere.

It is this line of reasoning that prompted Canada, in May of 1972, to become a member of the Inter-American Development Bank. This was not, of course, the beginning of our association with the Bank. Since 1964, we had found it convenient to use the Bank as a channel for Canadian development assistance to Latin America. At the time of the foreign policy review, no substantial modification of that arrangement was contemplated. A decision on full membership was explicitly set aside because of the relatively high proportion of Canada's total development-assistance budget which membership was expected to absorb.

In the event, Canada decided to move beyond the policy foreshadowed in the foreign policy review. We did so because it seemed to us that it would not be

compatible with Canada's reshaped policy towards Latin America to remain detached from the institution that, perhaps more than any other, is identified by Latin Americans with their hopes for a brighter economic future. Our Latin American friends welcomed the increased funds Canadian membership will mobilize for Latin American development. They also welcomed the fact that the addition of another donor member will help to give the Bank a more distinctively multi-lateral character. Above all perhaps, they welcomed our accession to the Bank as a real and convincing expression of Canada's commitment to the hemisphere.

Canada's subscription to the Bank's ordinary capital fund was U.S. \$242 million, of which \$40 million was paid in and \$202 million callable. Canada also contributes U.S. \$60 million to the Bank's Fund for Special Operations, representing a total cash contribution of U.S. \$100 million payable over an initial period of three years.

Other institutions

The Pan-American Health Organization is the oldest health agency in the world. It also serves as the regional agency of the World Health Organization of the United Nations, of which Canada is a founding member, and its purpose is to promote and coordinate hemisphere efforts to combat disease, lengthen life and promote physical and mental health. After joining this institutions as a full member at the end of 1971, Canada became a member of the Inter-American Institute of Agricultural Sciences in 1972. This organization assists the American states in promoting rural development as a means of advancing the welfare and progress of the entire population of the hemisphere. Increased agricultural productivity, greater employment opportunities in the rural sector and wider participation of rural populations in agricultural development activities are further objectives of the Institute.

Antedating these memberships was Canada's participation in the work of the Pan-American Institute of Geography and History, the Inter-American Statistical Institute, the Inter-American Centre for Tax Administrators, the Centre for Latin American Monetary Studies and the Postal Union of the Americas and Spain.

While a good deal has been accomplished recently, Canada does not look upon its Latin American policy as something static. We intend to push forward on the course that has now been laid out. In particular, we hope to be able to enhance our participation in the inter-American institutions of which we are members. We also seek to associate the provincial governments and Canadian institutions and organizations of various kinds more closely with the functional activities of the inter-American system which are of direct interest to them.

The United Nations

The United Nations represents the most ambitious effort ever undertaken by the international community of states to reconcile the political, economic, social and cultural differences which often hinder nations in their attempts to work together constructively for the achievement of common goals. At the same time, it serves as an accurate reflection of a highly imperfect world of sovereign nation states whose conflicting views about what is desirable and about how to pursue legitimate aims make "harmonizing the actions" of nations so difficult. It is a basic premise that Canada should continue its policy of working actively to ensure that the United Nations will be an effective instrument for international co-operation. Participation in the activities of the United Nations provides Canada with the opportunity to contribute to international co-operation in selective fields of endeavour, thus attaining a richer measure of national self-realization.

The twenty-seventh session of the General Assembly of the United Nations in 1972 might be characterized as a period of consolidation, in comparison with the drama of the previous session high-lighted by the seating of the People's Republic of China. In his address to the twenty-seventh General Assembly, on September 28, Mr. Mitchell Sharp stated: "This Assembly will have to concentrate on measures to prevent terrorism, to consolidate our first advance in the environmental field, to secure administrative and budgetary reform, to protect human rights in Africa and elsewhere, and to develop international law, especially the law of the

sea and law governing air piracy." On some of these objectives a degree of progress was achieved. The recommendations of the Stockholm conference on the environment were incorporated into the United Nations new environment programme virtually unchanged. Constructive steps were taken to prepare for the holding of a conference on the Law of the Sea in 1974, and further progress was made to improve the administration of the organization.

The major disappointment of the session from the Canadian viewpoint was in the handling of the terrorism issue. Canada supported Secretary-General Waldheim's initiative in inscribing this item on the agenda and worked actively for the adoption of effective measures against international terrorism as a matter of the highest priority. These efforts were clouded over by political controversy regarding the Middle East and African independence movements, and as a result the whole problem was referred to an *ad hoc* committee. While no concrete steps were taken, a forum has been provided in which Canada can continue to press for effective action to deal with this urgent matter. In other areas of concern, notably in the political and security fields, few real advances were made. However, given the potentially explosive nature of several of these items, the maintenance of a generally calm and orderly debate of the issues might be viewed as an accomplishment in itself.

Environmental Programmes

Canada's deep interest in environmental problems was expressed through active and fruitful participation in the United Nations Conference on the Human Environment held in Stockholm in June. The proclamation of the Declaration on the Human Environment and the adoption of a United Nations action plan are of vital concern and embody many Canadian proposals to protect and enhance the quality of the environment. In achieving its major objective the conference broke new ground in international law by adopting Principle 21 of the Declaration, based in part on a Canadian proposal regarding the principle of state responsibility for extra-territorial environmental damage. Also of long-term significance is the Canadian recommenda-

tion, adopted in Stockholm, relating to control of the discharge of pollutants into the oceans. Among other noteworthy Canadian contributions to the conference was the offer (since accepted by the United Nations General Assembly) to be host to a major United Nations Conference/Exposition on Human Settlements, scheduled to take place in Vancouver during 1976. At the General Assembly, which noted with satisfaction the results of the Stockholm Conference, Canada endorsed the establishment of a voluntary United Nations Environment Fund and offered a 5-year contribution of \$5 million to \$7.5 million. Canada also reaffirmed its willingness to increase and adjust its foreign air programme to assist in developing countries with the inclusion of environmental concerns in development planning. Mr. Maurice Strong, a Canadian, was elected by the Assembly as the first Executive Director of the United Nations Environment Programme.

Building on the Stockholm Conference, an international conference held in London in October/November succeeded in formulating a Convention on the Prevention of Marine Pollution by the dumping of waste and other matter. This convention has been signed by Canada. Among other important legal concepts, it posits the general duty of states to prevent marine pollution and clearly recognizes the obligation of states to consult before the dumping of prohibited substances in the event of an emergency. The inclusion of both these principles was strongly promoted by Canada.

Economic and social questions

In 1971, the United Nations General Assembly had voted to enlarge the Economic and Social Council (ECOSOC), the major UN organ concerned with economic and social questions, from 27 to 54 members. Following its foreign policy objective of ensuring that "national and international machinery are adequate to meet the challenges of economic and social development", Canada actively supported the enlargement of the Council to make it more representative of the UN membership. Accordingly, on September 28, Canada ratified the amendment to Article 61 of the Charter allowing for such enlargement which can take place



In response to rising concern about the condition of man's habitat, a UN Conference on the Human Environment was held in Stockholm from June 2 to 16, 1972, attended by 1,200 delegates representing 130 nations.

Seen here (from the left): Mr. Kurt Waldheim, Secretary-General of the United Nations; King Gustav Adolf VI of Sweden; and Mr. Maurice Strong, Secretary-General of the Conference.

UN Photo

only after ratification by two-thirds of the members of the UN (including the five permanent members of the Security Council).

The enlargement of ECOSOC and the creation of additional subsidiary bodies sharpened the already acute need for a substantive review of the Council's coordinating machinery and policy-making role in the multi-faceted area of the United Nations economic, social and related activities, including development. This is needed if the Council is to properly fulfill its mandate under the UN Charter (Article 62-66), an important objective of Canada's UN policy. Following initiatives from various quarters, the fifty-third Session of ECOSOC set up an open-ended working group

to consider how the Council should proceed. In pursuit of the objective of strengthening machinery for coordinating and rationalizing the activities of the UN system, Canada chaired the working group. Agreement was reached on initial reforms in the areas of procedure and documentation and, more important, on the establishment of a more formal working group to meet in New York, in January, 1973, to review the terms of reference of all the Council's committees, commissions and other subordinate bodies, to consider if the number of such bodies could be reduced and to report to ECOSOC's session in April, 1973.

Although not a member of the Council at present, Canada holds membership on many of its most impor-

tant sub-bodies, including the Economic Commission for Latin America, the Commission on Narcotic Drugs, the Commission for Social Development, the Commission on the Status of Women, the Advisory Committee on Application of Science and Technology to Development (Mr. L. Rousseau is a member in his personal capacity), the Committee on Science and Technology for Development, the Committee on the Elimination of Racial Discrimination (Mr. R. St-John Macdonald is a member in his personal capacity), the Committee on Review and Appraisal of the Second Development Decade and the Committee on Natural Resources.

While the Commission on Narcotic Drugs did not meet in 1972, the offensive against narcotics was pursued. Ninety-seven countries met in Geneva, from March 6 to 24, to consider amendments to strengthen the 1961 Single Convention on Narcotic Drugs. As a party to the Convention, Canada participated in this Conference where a protocol embodying amendments to the Convention was adopted and offered for signature. Canada supported the terms of the protocol although it did not sign it pending the presentation and consideration of the LeDain Commission's final report, when a decision concerning action towards signature and ratification of the protocol will be taken. In recognition of the international scope of these problems, Canada presented to the Secretary-General, on May 8, a cheque in the amount of \$250,000 representing our contribution for the 1972-73 period to the UN Fund for Drug Abuse Control.

A member of the Commission on the Status of Women since 1968, Canada was re-elected to it for a four-year period, beginning in January 1975, at the fifty-second session of the Economic and Social Council on May 18. The Commission, which meets biennially, held its twenty-fourth session in Geneva from February 14 to March 3. Since the publication in 1970 of the report of the Royal Commission on the Status of Women, the Canadian Government has established as one of its priority items the need to attain a *de jure* and *de facto* equality between men and women in all aspects of Canadian society. This concern was reflected in Canada's attitude with respect to the various items on the agenda of the Commission. On Can-

ada's initiative, the Commission recommended to the General Assembly a resolution concerning the employment of women in senior and other professional positions by the secretariats of organizations in the UN system, which was adopted unanimously. A number of studies were prepared at the request of the Secretary-General and transmitted to the UN on various aspects of the status of women, including a report on "The Influence of Mass Communication Media in the Formation of a New Attitude Towards the Role of Women in Canada", prepared by the Privy Council Office.

Canada's participation in the Commission on Social Development ended for the time being in December, 1972. At the Commission's biennial session in March, 1971, the Canadian delegation had taken a special interest in the item "Criminality and Social Change", under which the report and recommendations of the fourth UN Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, held in Kyoto (Japan) in 1970, were considered. The Canadian delegation also cosponsored a resolution endorsing the Congress recommendations to the effect that the UN should intensify international efforts to advance knowledge, exchange experience and develop policy, practice and popular participation in crime prevention. Canada's interest in domestic and international activities in this area is reflected by its hosting the fifth UN Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, to be held at Toronto in September, 1975.

Political and security questions

The Charter requires every member state to work toward the achievement of international peace and security. Canada has always played an active role in this regard, particularly through its contributions to and participation in United Nations peacekeeping efforts. However, disagreement has arisen among member states over the United Nations' proper constitutional role in this field and over the operational authority which should control such activities. A committee was established in 1965 to undertake a comprehensive review of peacekeeping operations. So far, the Committee has made slow progress because of the exceptional difficulty and delicacy of the issues involved.

Nonetheless, in 1972 the Committee succeeded in endorsing a new bureau of officers, including a vice-chairman from Canada, and in enlarging its Working Group of which Canada is a member. With the establishment of this new procedural framework, there is the hope that the Committee can make progress on the substantive issues. Canada introduced a resolution extending the Committee's mandate for another year, which was accepted unanimously. A Canadian memorandum on the command and control of peacekeeping operations provides the Committee with some practical suggestions which, it is hoped, will contribute to a solution of these problems.

Africa

During 1972, Canada's position on Southern Africa questions reflected its concern with the question of human rights, a major political issue before the United Nations. At this twenty-seventh session, the General Assembly adopted a series of resolutions dealing with the territories under Portuguese administration, the status of Rhodesia under the Smith regime, the policies of *apartheid* of the Government of South Africa and the future of Namibia. Canada supported the resolution reaffirming the right of the peoples of territories under Portuguese administration to self-determination and independence. It was emphasized that we had voted for the resolution primarily because of the initiative calling for negotiations between the Portuguese Government and the people of the respective territories—a course which conformed with Canada's view that the dispute should be settled by peaceful means through negotiation between the parties.

On Rhodesia (Zimbabwe), the General Assembly adopted two resolutions calling on Britain and other members to take all effective measures to put an end to the Smith regime and to bring about conditions necessary to enable the people of Zimbabwe to exercise their right to self-determination and independence. Although Canada supported their general objectives, it abstained on both resolutions because of its concern that neither would help to create conditions necessary for a solution to the problem.

Canada supported all but two of the General Assembly's numerous resolutions assailing South Africa's *apartheid* policies. While condemning the racially discriminatory policies of South Africa, Canada stated its opposition to violent solutions to this problem, as well as to interference with bilateral trade in peaceful goods and to undermining the principle of universality of United Nations membership by excluding South Africa from the Specialized Agencies. Canada also abstained on a resolution by the General Assembly which called upon the Government of South Africa to withdraw immediately from Namibia (South West Africa), although Canada recognizes the right of the people of the territory to self-determination and independence and supports the efforts of the Secretary-General to achieve a negotiated solution.

Middle East

In the discussion of Middle Eastern items, Canada maintained its balanced and objective approach to issues arising from the Arab-Israeli conflict. Canadian representatives expressed the view that the full implementation of Security Council Resolution 242, adopted in 1967, offered the best means of achieving peace in that region. However, the Canadian delegation abstained in the vote on the General Assembly Resolution dealing with the Middle Eastern situation, on the grounds that certain references in the resolution could have been interpreted as derogating from the balance and integrity of Resolution 242; it also voted against a resolution stemming from the report of the special committee to investigate Israeli practices affecting the human rights of the population of the occupied territories. The Canadian Government expressed the belief that the Special Committee had been given an unsatisfactory mandate and that there was little purpose in going on with it. Moreover, the Committee had been denied access to the occupied areas, a fact which precluded the production of a report which could be considered evidential.

In the absence of a solution to the Palestinian refugee problem, which Canada believes must be part of any general political settlement, Canada extended substantial financial support to the United Nations

Relief and Works Agency for Palestine Refugees (UNRWA), increasing its 1972 contribution by \$200,000 to a total of \$1.6 million because of the importance of the Agency's humanitarian work.

Asia

One of the most contentious and potentially acrimonious political matters dealt with at the General Assembly was the question of the admission of Bangladesh to membership in the United Nations. For the first time, China exercised its right to veto in the Security Council on the application of Bangladesh. This led to the presentation of a resolution before the General Assembly requesting the Security Council to reconsider its decision. Canada worked actively to avoid a confrontation. After much negotiation, a compromise solution in the form of parallel resolutions was worked out (and adopted by consensus in the General Assembly) favouring the application of Bangladesh and calling for a fair settlement of the issues, including the return of Pakistani prisoners of war. Canada also supported Bangladesh's applications to join UN Specialized Agencies.

Institutional development

On the effective functioning of the United Nations and the need to strengthen its role in international affairs, Canada's view was that the United Nations Charter had proved to be a remarkably flexible document, capable of growth and adaptation in response to changing conditions and needs. The future of the organization depends not so much on changing its basic structure as upon the political will of member states to fulfil their obligations and responsibilities as laid out in the Charter. In keeping with this position, which was shared by most other delegations, Canada supported resolutions requesting the Secretary-General to submit a report based on the suggestions of member states concerning the desirability of a review of the Charter, and another report on ways and means of strengthening the role of the United Nations so that its potential might be more effectively used.



On his first official visit to Ottawa, Mr. Kurt Waldheim, UN Secretary General, signs the guest book at Uplands Air Base. Beside him are Mrs. Waldheim and the Secretary of State for External Affairs, Mitchell Sharp, who welcomed the distinguished couple to Canada.

C.P. Photo

Administrative matters

Work in the administrative and budgetary field was dominated by the debate over a proposal by the United States to reduce its contribution to the United Nations regular budget to the level of 25 per cent of the total appropriation. Canada supported this proposal, which was accepted by the General Assembly, on the basis of the principle previously recognized by the United Nations that significant disproportions in rates of assessment would not be appropriate for an organization of sovereign and equal states. Furthermore, measures would be taken to ensure that the implementation of this proposal would not result in the increase of the contribution of any other member state.

A number of other important steps were taken in 1972 which will help to improve the administrative performance of the organization. Canada offered constructive suggestions concerning the adoption of a new form of presentation of the United Nations budget, based on the concept of programme budgeting and a biennial budget cycle. The Canadian delegation also worked actively and successfully to establish a new International Civil Service Commission which will review the whole question of conditions of service for United Nations staff members.

There are a number of Canadians at senior levels in the secretariats of the United Nations and its family of organizations. In 1972, the Secretary-General of the United Nations appointed a distinguished Canadian, Doctor G. F. Davidson, as Under Secretary-General for Administration and Management. Employment of Canadians in the secretariats of the United Nations and its subsidiary bodies provides another means for Canada to promote a high level of competence in the organization. An active effort is under way to recruit Canadians from executive levels for employment in senior international posts.

United Nations University

The 27th General Assembly decided, by Resolution 2951, to establish an international university under the auspices of the UN, to be known as the United Nations University. The proposed institution will consist of a programming and coordinating central unit and of a system of affiliated research institutes. Canada voted in favour of the resolution which was adopted (101-8-4) on December 11, 1972. The resolution called for the establishment of a 20-member Founding Committee, to be nominated by the Secretary-General of the UN and the Director-General of UNESCO. Dr. Roger Gaudry, rector of the University of Montreal, was named to this Founding Committee which will be responsible for further definition of the principles and objectives of the university and the drafting of its charter. The results and recommendations of the Founding Committee meetings will form the basis of the report the Secretary-General will make to the twenty-eighth Assembly at which the further decisions on the university will be made.

FUNCTIONAL

Arms Control and Disarmament

Closely linked in national security terms to its defence arrangements is Canada's active participation in international discussions and negotiations on arms control and disarmament. Arms control agreements are a vital factor in slowing the arms race and thereby reducing the risk of war. In the Canadian view, progress towards the ultimate goal of general and complete disarmament depends on the step-by-step solution of problems causing international tension and on the achievement of effective international control of the implementation of arms control treaties. As a leading industrial nation with particular competence in the field of nuclear technology, Canada is in a position to make a distinctive contribution to international disarm-

ament efforts and has participated in the work of every UN body concerned with disarmament since the organization was founded in 1945.

Multilateral discussions relating to arms control take place in a number of forums, but are conducted regularly in the Conference of the Committee on Disarmament (CCD) of which Canada is a member. Meeting in Geneva, the Conference has negotiated several far-reaching arms control agreements since its inception (as the Eighteen-Nation Disarmament Committee) in 1961. Although not strictly speaking a United Nations body, the CCD reports to the United Nations General Assembly and its deliberations and proposals provide a large part of the material considered by the UNGA in its disarmament debates.

Nuclear testing

In 1972, activity in the CCD and in the UNGA First Committee, which has responsibility for disarmament questions, centred on the cessation of nuclear testing and the elimination of chemical weapons. In its present form, the nuclear testing issue has been before the UNGA and the CCD since 1963 when the Partial Test Ban Treaty was signed. This treaty prohibits nuclear tests in the atmosphere, in outer space and under water. The ban does not apply, however, to underground tests and this shortcoming has enabled the USSR and the USA to continue active nuclear weapons test programmes, although these must all be carried out below the earth's surface. Moreover, neither France or China has adhered to the treaty, and both continue to test in the atmosphere.

Parties to the Partial Test Ban Treaty undertook, under its terms, to continue negotiations towards "the discontinuance of all test explosions of nuclear weapons for all time", and the achievement of an underground test ban has accordingly been a main objective of the CCD. The two super-powers have declared that they share this objective, but their positions differ sharply on what would constitute adequate verification of an underground test ban. The United States contends that obligatory on-site inspections are needed to clarify ambiguous seismic disturbances that cannot be classified either as earthquakes or tests by teleseismological means alone. For its part, the Soviet Union holds that on-site inspections are unnecessary and unacceptable. Neither has departed in any significant way from the position taken in 1963, and the CCD has accordingly made no progress towards an underground test ban.

The initiative has thus been left to smaller powers. Canada, for its part, has tried to stimulate the resumption of active negotiations on an underground test ban by urging the super-powers to adopt more flexible positions, by proposing interim measures which would lead to a reduction in testing, and through contributions to scientific knowledge in the area of seismology, with a view to reducing the verification problem. In this connection, Canada agreed in 1972 with Sweden and Japan on measures to improve tripartite cooperation in seis-

mological verification of underground explosions, and submitted a joint working paper on the subject to the CCD; in addition, Canada and Sweden also tabled a working paper in the CCD on international cooperation in short-period seismological discrimination of shallow earthquakes and underground nuclear explosions. In addition to its efforts to bring about an underground test ban, Canada has repeatedly urged France and China to abandon their atmospheric testing in particular, and to adhere to the partial test ban.

The basic elements of Canadian policy were set down in a resolution which Canada, together with 15 other countries, submitted to the UNGA in 1972. This resolution stressed the urgency of halting all nuclear weapons testing in all environments; urged all states which had not done so to adhere to the Partial Test Ban Treaty; called upon governments testing underground to take unilateral or negotiated steps to suspend or reduce such testing pending the early entry into force of a total ban; requested the CCD to give first priority to this item and to submit a special report to the twenty-eighth session of the General Assembly; and urged governments to develop further their capabilities for the detection and identification of underground nuclear tests. This resolution received wide support in the General Assembly.

Chemical and biological weapons

The use of chemical and biological weapons is prohibited by the Geneva Protocol of 1925, but some military powers have nonetheless continued to develop, produce and stockpile them, especially chemical weapons. A major step towards reinforcing the Geneva Protocol was taken on April 10, 1972, when a treaty on the elimination of biological weapons, which had been negotiated in the CCD, was opened for signature; Canada signed the treaty on that day and ratified it on September 18. The Convention will enter into force when 22 countries, including the USA, the USSR and Great Britain have ratified it.

Discussions have continued in the CCD on the contents of a parallel treaty which would prohibit the development, production and stockpiling of chemical weapons. Progress on this issue has been slow, owing

in part to the difficulty of devising adequate verification procedures that would be politically acceptable to all parties; there are also problems in defining substances which would be banned and in determining with precision the nature of activities falling within the treaty's scope. Nevertheless, useful work was carried out by the CCD in 1972 in exploring the technical aspects of a chemical weapons prohibition; member delegations submitted working papers on a variety of problems and an informal meeting of experts was held which saw a useful exchange of views on technical questions. Canada submitted a working paper on the toxicity of chemical substances "which examined methods of estimation of toxicity and applications of the technique to a chemical weapons control agreement".

At the last UN General Assembly, Canada co-sponsored a resolution which reaffirmed the objective of effective prohibition of chemical weapons, requested the CCD to continue negotiations toward this objective, and called for the widest possible adherence to the biological weapons convention and to the Geneva Protocol.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

In terms of the world power balance, the most significant development relating to arms control in 1972 was the signature by the USA and the USSR of agreements on the limitation of strategic arms. These agreements, which were signed at Moscow in May, include:

- a treaty of indefinite duration under which each party agreed not to deploy ABM systems or components, except for two complexes—one for the national capital and one for an ICBM field;
- an interim agreement freezing for five years the numbers of intercontinental ballistic missile (ICBM) launchers and submarine-launched ballistic missile (SLBM) launchers;
- a protocol fixing the numbers of SLBMs and ballistic missile submarines and allowing the replacement of land-based missile launchers by SLBMs within established limits; and
- agreed interpretations and unilateral declarations.

Provision was also made for the creation of a standing USA-USSR Consultative Committee to consider the implementation of these agreements and related matters.

On November 21, 1972, the United States and the USSR resumed negotiations at Geneva with the aim of achieving a definite treaty on the limitation of offensive weapons systems. The USA has followed the practice of consulting its NATO allies on the substance of SALT. These consultations have afforded Canada an opportunity to make known its views on the negotiations, which, though bilateral in form, concern the security of the international community as a whole.

Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR)

With the improvement of the political climate in Europe in recent years, both NATO and the Warsaw Pact countries have turned their attention to seeking stable solutions to the problems of European security. The Atlantic alliance, in examining ways in which to promote such a stable solution, has proceeded from the premise that a reduction in the level of armed confrontation in Central Europe between the two military alliances could be an important contribution to a long-term solution of the European security problem. Canada accordingly played a significant role in deliberations within the alliance during 1972, aimed at laying the groundwork for a meaningful conference to discuss the question of MBFR with the Warsaw Pact.

A major breakthrough occurred with the decision to begin exploratory talks on European security in two different forums—one in Helsinki and one in Vienna. The Helsinki talks, which began on November 22 with 32 European states, have been primarily concerned with political, economic and cultural issues and their implication for European security. The Vienna meeting, which opened on January 31, 1973, has as its aim the preparation of a full-scale conference on force reductions in Central Europe. It is expected that such a conference will begin in the autumn of 1973, and will be limited to members of NATO and the Warsaw Pact as it is primarily the forces of these alliances which confront each other in that area.

Canadian interest in MBFR results from a general desire to increase world security through a reduction of tension inherent in armed confrontation, and more specifically from Canada's direct interest in European security. However, Canada recognizes that, to be successful, force reductions in Europe (as in all successful arms control agreements) must avoid having a destabilizing effect, and therefore must be carried out so as not to operate to the military disadvantage of any side. Thus, it is hoped that the 1973 conference will initiate measures resulting in a major step in the direction of long-term stability and security on the European continent.

Economic Affairs

As the focus of international relations has increasingly included economic matters, the traditional distinctions between "political" and "economic" relations have become blurred. Foreign policies generally, and that of Canada in particular, have a substantial economic basis. Moreover, efforts to diversify international relations frequently are pursued first in economic areas.

Current international issues reflect this situation. Developed countries throughout the world have been faced with a monetary crisis, conflicts in the trade field and international inflationary forces. Increased economic interdependence has intensified the need for cooperation among these countries in order not only to achieve stable economic growth but also to ensure that environmental and other factors affecting national well-being receive due consideration. The growing economic content of relations with communist and socialist countries is readily evident. Relations with developing countries quite evidently focus largely upon trade, aid and other factors affecting their development, which must of course be a major policy consideration for the developing world.

Within this international environment Canada has its own economic policies. Their external ramifications and their consistency with our foreign policy objectives in general are the concern of a Bureau of Economic and Scientific Affairs within the Department. The Bureau

acts in close cooperation with other Government departments to achieve the pursuit abroad of Canada's international economic interests.

Accent on energy and resources

Throughout the world, energy and resource questions are of major concern. Canada has an important stake in practically every facet of the international energy situation. It is a significant importer and exporter of crude petroleum, a major exporter of coal, gas and uranium, and is now about to export complete nuclear power systems. Both bilaterally and multilaterally, Canada is engaged in discussion of energy issues with many foreign countries. With the U.S. such discussions cover a variety of subjects—northern pipelines, emergency oil-spill and clean-up coordination, import and export policies and security of supply questions. (The Canadian Government strongly objected to the marine transport of crude oil bound for U.S. refineries through Canadian coastal waters.) Within the OECD, NATO and such specialized bodies as the International Atomic Energy Agency, consultation has covered a wide range of subjects. These include international sales of Canada's reactor system and other nuclear equipment and materials (under controls to fulfill Canada's obligation not to contribute to the spread of nuclear weapons under the Non-Proliferation Treaty).

The rational development of domestic resources is of prime concern to the Government and led to the elaboration of new policies in a number of areas. These policies have had important implications for Canadian foreign relations, which the Department has had to take account of in the conduct of our foreign policy generally. Within a number of international organizations, including the United Nations, Canadian representatives have participated in international consideration of new policies and practices designed both to conserve non-renewable resources, to ensure reasonable control over them and a reasonable return to the countries in which such resources are located. In some cases this has led to increasing cooperation with other producers in order to achieve more stable and remunerative markets, including improved terms of access; in others it has led to

arrangements among consumers and producers to seek supply-demand equilibrium and appropriate environmental and other regulations affecting long-term utilization. Increasingly, international attention is being paid not only to trade in resource materials or to the economic and political conditions affecting their development, but also to political and social implications. Canadian foreign policy and domestic resource policies have accordingly been based upon such considerations, and these are reflected in Canada's external relations.

Trade Policies Vital

Given Canada's position as the world's fourth-largest trading entity (after the U.S., the EEC and Japan),

it is not surprising that, in 1972 as in previous years, many of the economic preoccupations of the Department and of Canadian missions overseas centred on "commercial" issues in the immediate sense, including multilateral efforts to remove barriers to trade or bilateral representations to obtain more favourable access for Canadian goods. At the same time, greater attention has been paid to developing longer-term policies that will meet the changing demands facing the Canadian economy in an increasingly competitive environment, for example, the elaboration of an external dimension for Canadian industrial development in the Seventies and Eighties. Policy studies on such matters as the need to expand further processing in Canada of



Files of visitors converge at the impressive entrance to the Canadian exhibition hall in Peking. Technicians, supervisory personnel and workers, they came from a wide range of industrial plants and agricultural communes in the People's Republic of China.

resource-based exports have a fundamental bearing on our relations with other countries. Success in implementing such policies could depend in large measure on our ability to discern accurately the external environment in which they are applied. In conjunction with the other economic departments, External Affairs has participated actively in these studies.

Against this background, a great deal of movement occurred on the multilateral plane in 1972. Canada rapidly associated itself early in 1972 with the announcements by the USA, the EEC and Japan to enter into multilateral trade and tariff negotiations to begin in 1973, and participated fully in the preparatory work in GATT during the course of the year. As this round of negotiations is expected to include removal or reduction or non-tariff barriers to trade as well as tariffs, the prospect exists that this could be the most significant round to date. These preparations have taken place against a background of serious monetary disruptions and a further erosion in 1972 of the U.S. balance of payments. Canadian representatives participated actively in international efforts to meet a series of exchange crises; and Canada, as a member of the newly formed Committee of Twenty, was deeply involved in discussions of the reform of the monetary system.

Reviewing Canada's relations by regions, its trade and economic relations with the USA (with their enormous impact on the state of our political relations) remained unsettled, although in an improving climate. The U.S. continued to be, by far, our most important trading partner, importing \$13.5 billion of Canadian exports (about 69 percent of the total), and exporting \$12.9 billion to Canada (about 25 percent of their total exports). Meanwhile, a strenuous effort was made to strengthen our longer-term substantive relations with the EEC, both in order to offset the short-term but significant negative effect on Canadian trade of Britain's entry into the Community and to realize longer-term considerations of mutual trade and industrial interest. In mid-1972, a group of senior Canadian officials visited Brussels and informally proposed to the EEC that Canada and the Community explore whether a comprehensive agreement (on a MFN basis) on trade and economic questions could assist the development of

Canada-EEC relations. A dialogue was initiated on this prospect and further meetings are planned for 1973. Our rapidly developing economic relations with Japan also received increasing attention, given Japan's importance as a trading partner for Canada and its prominence in international trade and payments questions. Relations with other major trading partners such as Australia, New Zealand, China and the USSR also assumed new importance. Although Canadian trade with developing countries represents a relatively small proportion of the total, these relations continued to absorb their share of attention. During 1972, Canada took the first legislative steps (completed in 1973) towards implementing its General Preference Scheme which, in common with those of other industrialized countries, will provide improved access to the Canadian market for a wide range of products from developing countries.

UNCTAD

Perhaps the single event which most sharply focused world attention on development questions in 1972 was the Third United Nations Conference on Trade and Development, held in Santiago, Chile, during April and May. The conference adopted a comprehensive action programme for the least advanced of the developing countries; and it was agreed that the voice of developing countries must be strengthened in decisions on monetary reform and that special arrangements should be made to facilitate their participation in the forthcoming GATT round.

Other subjects of vital interest for the developing countries at UNCTAD III included terms of trade, commodity agreements, tariffs, and the transfer of technology. Many of these issues continue to be discussed both in UNCTAD and in other appropriate international agencies. 1972 saw the successful negotiation of an International Cocoa Agreement, designed to stabilize the world cocoa market, which has been marked in the past by wide fluctuations in price and supply. During the year, preparations were made for the negotiation of the International Sugar Agreement and, in the shipping field, agreement was reached to proceed towards a Code of Conduct for Liner Conferences.

Aid to development

As an expression of the Government's firm commitment to international development in the 1970 foreign policy review, the Canadian aid programme for developing countries continued its rapid growth rate to reach a level of \$491 million in allocations for the fiscal year 1972-73. The aid programme thus represented an increasingly important element in the conduct of Canada's foreign relations, particularly with the Third World. While the Canadian International Development Agency, a separate organization under the Secretary of State for External Affairs, is primarily responsible for the administration of Canada's aid programme, the Department worked closely with it as with other interested departments, both in the development of policy and in ensuring coordination with other Canadian foreign policy interests. With the steady growth of the Canadian aid programme, an increasing proportion of the Department's personnel resources are engaged, in cooperation with CIDA officers, in administering these programmes at Canadian missions abroad.

While its principal objective has remained the economic and social development of the developing countries, our aid programme has been an invaluable instrument in reinforcing several other traditional objectives of Canadian policy. Canada's commitment to internationalism and to fostering development as a major responsibility of the world community was enhanced by the channelling, in 1972, of some \$133 million of Canadian aid (27 percent of the total) through multilateral institutions such as UN institutions, the World Bank Group and regional development banks. In Canada's bilateral programmes, care was taken to ensure that the balance among regions reflected the importance Canada attached to its relations with the developing countries of Asia, Commonwealth and *francophone* Africa, the Caribbean and Latin America. Moreover, in the interests of developmental effectiveness, an effort was made during the year to concentrate bilateral programmes in a smaller number of countries where the impact would be greatest and where Canadian capabilities could be used to their fullest extent. The goal

of Third World development pursued through that aid programme was not without benefit to the growth of the Canadian economy, as the result of direct procurement in Canada as well as the opening of new trade possibilities abroad.

Special attention was given in 1972 to the relief and rehabilitation needs of the new nation of Bangladesh which received \$53 million in grant aid, some \$25.8 million of it in the form of food. Canada's growing involvement in inter-American affairs was emphasized by our formal admission to membership in the Inter-American Development Bank, accompanied by a pledge to contribute \$100 million over three years to the Bank's ordinary and special resources to be used for development projects in Latin America and the Caribbean. During the year, Canada's bilateral assistance programme was extended to Cuba and Haiti.

Transportation and telecommunications

As a country which depends heavily on international trade and whose citizens travel widely for business and pleasure, conditions of international transport are of considerable importance for Canada. The Canadian Government therefore takes an active part in international organizations dealing with transport questions, such as the Intergovernmental Maritime Consultative Organization, the International Civil Aviation Organization and the United Nations Conference on Trade and Development. The Department also plays a major role in the negotiation of bilateral air service agreements, such as the recent agreements with Italy, China, and Germany, and the current discussions with the U.S., in close cooperation with the Department of Transport, the Canadian Transport Commission and other departments and agencies.

International telecommunications also have a key place in Canadian concerns. Canada has been actively engaged in the development of improved international telecommunications facilities, first by means of submarine cables and more recently by telecommunications satellite. The Department of External Affairs has been represented on the Canadian delegations to virtually all

of the international meetings establishing agreements on new telecommunications facilities. The Commonwealth telecommunications network forms a major link among Commonwealth nations, and Canada's continuing interest in the maintenance and development of this system, involving both cable and satellite networks, was underlined by the Canadian Government's acting as host to the Commonwealth Telecommunications Conference in Ottawa in November 1972.

International Law

Through its Bureau of Legal Affairs, the Department provides a general advisory service to the Government on issues of international law, including advice on treaties to which Canada is a party. The Bureau also acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law. The following matters were highlighted in the course of a year of intense activity in a wide range of subjects.

Law of the Sea

During 1972, Canada continued its active participation in the United Nations Committee on the Peaceful Uses of the Seabed and Ocean Floor Beyond the Limits of National Jurisdiction, which met in New York in February and March, and in Geneva in July and August. During these sessions, Canada tabled working papers on fisheries management principles, marine scientific research and the preservation of the marine environment, in addition to the working paper it had previously tabled on the proposed régime for the seabed beyond national jurisdiction. These documents represent a major contribution to preparations for the Law of the Sea Conference to be held in New York in November and December, 1973 and in Santiago, Chile, in April and May, 1974. The Conference will deal with a variety of issues comprising the establishment of an equitable régime (including international machinery) for the seabed and ocean floor beyond the limits of national jurisdiction; a precise definition of this area of the seabed;

the breadth of the territorial sea and the question of international straits; fishing and conservation of the living resources of the high seas, including the preferential rights of coastal states; the preservation of the marine environment and the prevention of marine pollution; and marine scientific research.

The Arctic Waters Pollution Prevention Act which received royal assent in 1970 was proclaimed in force on August 12, 1972, and appropriate regulations were promulgated under the statute. The act sets forth Canada's view of the special status of Arctic waters and ice and the special rights and responsibilities of Arctic coastal states, with particular respect to the preservation of the Arctic environment. It constitutes the assertion of a limited form of jurisdiction required to ensure the preservation of the Arctic environment, having regard to the unique nature and the particular vulnerability of this environment, the disastrous consequences which could flow from its pollution or degradation, and the especially severe risks involved in the navigation of Arctic waters.

At the bilateral level, Canada carried out intensive negotiations with Denmark and France, which it is believed will soon result in treaties concerning the delimitation of the continental shelf between Canada and those countries. In the area of fisheries, Canada concluded phasing-out agreements with Portugal, Denmark, Britain, France and Spain. These agreements, added to the two signed with Norway in 1971, concerning fishing and sealing operations, brought to an end the series of negotiations which have been held over the past ten years with the European states whose fleets have traditionally fished in the waters now enclosed by Canada's territorial sea and fishing zones, and provide for the virtual elimination of their fisheries in these zones by 1978. The agreement signed in 1970 between Canada and the United States on reciprocal fishing privileges in certain areas off their coast was extended unchanged for a further year. Further developments in the extension of Canadian fisheries jurisdiction await the results of the Law of the Sea Conference in 1974, but these are likely to include provisions for extending coastal state jurisdiction over a broad area beyond the 12-mile limit.

Environmental law

Canada continued in 1972 to play a leading role in the development of environmental law through its participation in the United Nations Conference on the Human Environment in Stockholm in June 1972, the United Nations Preparatory Committee for the Law of the Sea Conference, the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO), and in other forums such as the NATO Committee on the Challenges to Modern Society and the OECD Environmental Committee. The Declaration on the Human Environment adopted by the Stockholm Conference embodies legal principles, relating to state responsibility for activities causing extra-territorial damage, based on the proposals put forward by Canada. The body of principles endorsed by the conference on the preservation of the marine environment and the prevention of marine pollution was the result of a proposal first initiated by Canada. Moreover, the statement of objectives concerning the marine environment endorsed by the conference also arose from a Canadian proposal. On the basis of these principles, Canada has proposed, in a working paper and in a set of draft articles tabled at the United Nations Preparatory Committee on the Law of the Sea, that the Conference on the Law of the Sea should elaborate a "master" or "umbrella" treaty establishing general objectives and general rights and obligations concerning the preservation of the marine environment, and give a common direction and impetus to the further development of appropriate national and international measures.

Canada adopted a similar position at an intergovernmental conference in London, in October and November, which drafted an international convention that Canada signed on December 29, 1972, to prevent the pollution of the marine environment by the dumping of waste and other matter at sea. The convention may prove to be a breakthrough in the development of concrete international environmental law. It translates the Stockholm Declaration on the Human Environment and the marine pollution prevention principles into a treaty dealing specifically with ocean dumping. Moreover, in the preparatory work for the 1973 IMCO Marine Pollution Conference, Canada has proposed the adoption

of enforcement measures which would enable coastal as well as flag states to prosecute vessels for the violation of the convention's discharge standards. This sharing of responsibility is basic to the Canadian position of trying to bring about an accommodation of interests in dealing with the conflicting uses of the sea.

Consultations with the United States began in 1972 on a wide range of issues concerning transnational pollution based on the relevant principles of the Declaration on the Human Environment. It is the Canadian hope that this will constitute a desirable "next step" in the development of international environmental law by giving practical application to the principle of state responsibility for activities which may cause damage to areas beyond national jurisdiction.

Unlawful interference with civil aviation

In April, 1971, representatives of Canada and the United States, at a session of an ICAO Legal Sub-Committee, had co-sponsored a working paper containing the text of a draft multilateral convention creating international machinery for taking joint action against states which failed to live up to the legal obligations contained in the relevant international conventions, such as the Tokyo, Hague (hijacking) and Montreal (aircraft sabotage) Conventions. However, after the initiative encountered opposition from a number of countries, the ICAO Assembly voted in July, 1971, over the strong opposition of Canada, to remove the subject of joint action from the active list on the ICAO Legal Committee's work programme.

In the aftermath of the Lod Airport massacre, it was possible to get the ICAO Council to again assign a high priority to the question of joint action. On June 19, 1972, the Council adopted a resolution, proposed by the United States and co-sponsored by Canada, directing ICAO's Legal Committee "... to convene immediately a Special Sub-Committee to work on the preparation of an international convention to establish appropriate multilateral procedures within the ICAO framework for determining whether there is a need for joint action..." against states which fail to live up to legal obligations pertaining to international civil aviation.

CANADA



Emergency ambulance stands ready as policemen surround a hijacked Air Canada DC-8 passenger jet, with the hijacker and his hostage, stewardess Margot Sommer, aboard at the Frankfurt Airport. Later, police shot the hijacker.

UPI Photo

tion. The Special Legal Sub-Committee, in which Canada was an active participant, met in Washington from September 4 to 15, 1972.

Although a number of basic substantive differences still remain, the Washington meeting was able to

achieve positive results, especially in view of the fact that, just over one year before, the subject of a joint action convention had been placed on the inactive list. Although some states continued to oppose any type of joint action within an ICAO framework against de-

faulting states, the Special Sub-Committee was able to agree that the subject entrusted to it by the ICAO Council (i.e. of preparing an international convention) was "ripe" for consideration by the ICAO Legal Committee which, as recommended by the Special Sub-Committee was scheduled to meet in Montreal in January, 1973. The Special Sub-Committee's report contained the draft texts of provisions for two-stage action: first, a "commission of experts" convened to determine whether an accused State had contributed to a threat to the safety of civil aviation; secondly, machinery (proposed by Canada, the U.S.A., Netherlands and Britain) for taking joint action after a determination of fault had been made under stage one.

Since the Cuban Government did not wish to assume any multilateral obligations with respect to the hijacking of aircraft, Canada proposed in 1969 that the two countries negotiate a bilateral hijacking agreement that would provide for the extradition or prosecution of hijackers and for the expeditious return of hijacked aircraft, crew and passengers. Following a first round of negotiations held in Havana in February, 1971, Canada submitted to the Cuban Government in March, 1972, a revised draft agreement, and invited it to send a delegation to Ottawa for the second round of negotiations. In early December, the Cuban Foreign Minister gave the Canadian embassy in Havana a new draft text to serve as the basis of further negotiations. An official of the Department then went to Havana to assist in obtaining clarification from Cuban officials of a number of details in the new text and in setting the stage for sending a Canadian delegation to Havana early in 1973 for the final round of negotiations.

Multinational enterprises

As the result of a Canadian initiative started in 1971, the 1972 session of the United Nations General Assembly requested the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) to include in its terms of reference an examination of the legal problems presented by the operations of multinational enterprises.

Outer space law

At the April, 1972 session in Geneva of the United Nations Outer Space Committee's Legal Sub-Committee, the Canadian delegation tabled a Draft Convention on the Registration of Objects Launched into Outer Space providing for the establishment of an international system for registering all objects launched into outer space. In 1968, France had also tabled a draft convention but the emphasis in their draft had been on national registers rather than on an international register.

At the Legal Sub-Committee session, the Canadian and French delegations were able to combine their separate drafts into a joint paper which was given detailed consideration by a wording group of the whole. Although the U.S.A. and U.S.S.R. were not enthusiastic about the idea of compulsory registration system, they were co-operative. Accordingly, although no agreement was reached on some details of the joint draft, most of the important principles were accepted. For example, while it was not possible to reach agreement on the type of detailed information to be provided to the Secretary-General of the United Nations, there was no objection to the principle of furnishing information on objects launched into outer space. As authorized by the United Nations General Assembly at its fall session, the Legal Sub-Committee will pursue work on the Draft Convention at its 1973 session as a matter of high priority.

International humanitarian law in armed conflicts

The Legal Bureau has been working closely with the Judge Advocate General's Office of the Department of National Defence and the Canadian Red Cross Society in different stages of diplomatic activity, under the auspices of the International Committee of the Red Cross (ICRC), which it is hoped will lead to the adoption of protocols adapting the four Geneva conventions of August 12, 1949, for the protection of war victims to the realities of contemporary armed conflict situations.

To facilitate this complex task, the ICRC convened a First Conference of Government Experts on the Reaffirmation and Development of International Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts in Geneva in May, 1971. The Canadian delegation promoted vigorously the view that, building upon common Article 3 of the 1949 Geneva Conventions, a basic minimum standard of humanitarian treatment should be applied in all armed conflict situations, whether these were characterized as "international" or "non-international". Canadian experts presented a draft protocol embodying this concept for which a number of other experts expressed support or interest.

The ICRC then formulated two draft protocols to the Geneva Conventions—one concerning international armed conflicts and the other, based on the draft proposed by Canada at the first conference, concerning armed conflicts of a non-international character. The ICRC convened a Second Conference of Government Experts in Geneva from May 3 to June 3, 1972, to consider the two draft protocols. At this second conference, Commission II (which, as at the first conference, was chaired by a Canadian expert) reviewed the second draft protocol dealing with non-international armed conflicts. The need to develop common Article 3 of the 1949 Geneva Conventions was largely accepted by the experts.

Basing itself on the work of the second conference and consideration of this subject in the Sixth (Legal) Committee at the 1972 session of the United Nations General Assembly, the ICRC intends to revise its two draft protocols by the end of the spring of 1973 and to distribute the revised protocols to states parties to the 1949 Geneva Conventions. The Swiss Government, in collaboration with the ICRC, intends to convene a diplomatic conference in Geneva in the spring of 1974, which, it is hoped, will adopt final versions of the two protocols.

International terrorism

The United Nations Secretary-General proposed the inscription of an item on measures to prevent terrorism on the agenda of the 1972 General Assembly. The

item provoked controversy owing to the tendency of many non-aligned countries to write off this initiative as an attempt to put the lid on national liberation movements. It was possible to inscribe the item only by specifying that it would cover acts of terrorism with a clear "international" element, and that the underlying causes of terrorism, as well as measures to prevent it, would be examined.

After consideration in the Sixth (Legal) Committee, the General Assembly adopted a resolution creating an Ad Hoc Committee on International Terrorism. Representatives from 35 states will consider the observations of states and submit a report with recommendations to the twenty-eighth General Assembly (1973). Canada voted against the resolution because it favoured the creation of a committee with a mandate to formulate specific measures to combat terrorism (such as a new international convention) rather than merely study the general problem and its causes. Notwithstanding its dissatisfaction with the mandate, Canada offered to serve on the committee which will meet in New York in July, 1973.

Settlement of claims

During 1972, the Bureau had considerable dealings both with Czechoslovakia and Cuba. The third round of negotiations with the Czechoslovakian authorities, which took place at Prague in May, eventually led to the settlement of outstanding claims against Czechoslovakia (through an agreement signed in April, 1973). A list of claims was presented to the Cuban authorities for study in May and was under review during the remainder of the year. In June, a proposal was made to the U.S.S.R. that discussions should in due course be initiated on the matter of claims against that country. Moreover, in September, Yugoslavia agreed in principle to look at outstanding claims, with the possibility of a first round of negotiations taking place late in 1973. Finally, various individual and corporate Canadian citizens were assisted in their pursuit of full and fair compensation for various claims against foreign governments.

III

SERVICES TO CANADIANS

Academic Relations

Co-ordinating and promoting relations between the Department and members of Canada's academic community as well as organizations interested in the study and discussion of international relations and in the long-term formulation of Canadian foreign policy is the responsibility of the Bureau of Public Affairs. The objective is to establish and develop lines of communication between officials responsible for implementing foreign policy and scholars who are concerned with the many aspects of policy analysis.

In practice, this means promoting a two-way exchange of ideas between government and the academic community; in some instances, it has involved sending foreign service officers into the academic world, while in others the academics have made their expertise available to the Department. One form of exchange has been the introduction of *foreign service visitors*, senior departmental officers seconded to Canadian universities. Under this program, the officers are freed from departmental duties for a full academic year and join a university faculty or department. They devote their time to reading, research, teaching, writing, holding seminars and consultations in the field of international relations under arrangements worked out with the host university. At the outset, two foreign service visitors were designated each year, but in 1972 the number was increased to three—one each at the University of Montreal, York University and the University

of British Columbia. Three others are being appointed in 1973, and it is planned to augment this number gradually.

The departmental speakers' program represents another form of liaison between government and the academic community. Foreign service officers are made available to address university audiences and other interested groups, to attend conferences on foreign policy and to participate in international affairs seminars. In 1972, over 60 officers accepted invitations to visit universities and other learning centres for that purpose.

Invitations to Ottawa

In order that academics may give those in government the benefit of their analysis of foreign policy problems, the Department invites professors to Ottawa to give talks and to direct joint seminars. Topics range from current foreign policy issues to aspects of international relations theory. There have been discussions on such subjects as foreign affairs and Parliament, predicting foreign policy trends, the approach to development, and changing patterns of policy-making. The areas of review also include such fields as the environment, international economics, technology and energy. In 1972, eight such seminars were held in Ottawa.

The Department is also considering the introduction of a type of seminar which would offer academics the opportunity to spend a week or two working within a



Under-Secretary of State for External Affairs A. E. Ritchie (left) and Gordon Hawkins, executive director of the Centre for Foreign Policy Studies at Dalhousie University, are seen at meeting of consultation with academics.
Information Canada Photo

departmental division. On a longer-term basis, this idea is already being implemented. In the 1972-73 academic year, for example, the Department retained the services of a political scientist from the Montreal campus of the University of Quebec for a special assignment in its Policy Analysis Group, and a law professor was similarly attached to the Legal Bureau. A specialist in East Asian affairs, Professor William Saywell of the University of Toronto, joined the Canadian Embassy in Peking for one year, and another Sinologist, Dr. Brian Evans of the University of Alberta, will succeed him in 1973 as resident academic in Peking. Other professors in various disciplines may eventually be invited to stay for suitable periods of time at headquarters in Ottawa or

at overseas missions. A possible formula would provide for exchanging an External Affairs officer with a professor or graduate student for one year at a given university.

Historians and research assistants are also being employed on contract by the Department's Historical Division where they help to edit documents in the Canadian External Relations series. Other research contracts have been awarded for the preparation of special studies. One such contract involved an examination of Soviet policy respecting the proposed Conference on Security and Co-operation in Europe; another dealt with the operations of multinational firms and their relation to Canadian foreign policy.

Outside seminars and conferences

The Department helps to organize seminars and conferences in Ottawa and elsewhere in Canada. Meetings of consultation are held in Ottawa, at which academics join senior officers of the Department in the discussion of foreign policy themes. The Department also provides assistance in organizing meetings and conferences held by universities and international affairs centres. This takes the form of co-operating in the preparation of programs and supplying departmental participants, and of defraying some of the administrative expenses incurred by the universities and professors involved. In 1972, for example, assistance of this type was given to the sponsors of an Inter-University Seminar on Canada-U.S. Relations in Ottawa, to the Canadian Institute of International Affairs for a meeting held to examine the state of Canadian studies and research on Canada-U.S. relations, and to the Quebec Centre for International Relations for its public seminar on "The Socialist Countries".

In addition to these various programs, the Department is reviewing the question of possible grants to universities and international studies centres to assist advanced research in the field of international relations. During 1972, the Government approved a \$400,000 special grant towards the creation of a Centre for Asian Studies in Vancouver, as an earnest of the Government's intention to strengthen facilities for Asian and Pacific studies at Canadian universities.

Archives

Departmental records are now open for research up to the end of the Second World War. As for more recent papers, procedures are being developed for increasing the controlled access thereto, whenever possible, to provide historians, researchers and the larger public with accurate and authoritative historical accounts of Canada's foreign policy and its role in international affairs.

Oral history projects consisting of interviews with former ministers and senior officials influential in the formulation and conduct of Canadian foreign policy, were carried out in 1972 for the third consecutive year. The participation of academics is envisaged, as well as of journalists interested in the background aspects of Canada's current external relations, as interviewers in this program.

Consular Activity

The rapid expansion of Canadian investment abroad, the increase in foreign aid, both private and public, and the tremendous upsurge in the number of Canadians travelling outside Canada, had strongly emphasized by 1972 the need to enlarge and improve the Department's capacity to provide consular assistance in fulfilling its role of protecting Canadians and Canadian interests abroad. To that end, a complete restructuring of consular facilities was undertaken, which brought about, in November, the establishment of the Bureau of Consular Affairs comprising two divisions concerned with policy and research as well as consular operations.

Procedural guidelines were laid down for the implementation of consular policies both in Ottawa and at more than 70 Canadian missions throughout the world. Canadian offices abroad were provided with improved "instruments of their trade", to enable them to deal quickly and effectively with the multitude of situations in which travelling Canadians might seek their assistance. These consisted of new manuals of instruction, periodic directives and an abundance of other material from different government departments on whose behalf assistance is rendered to Canadians.

Research and training

To determine the volume and diversity of the demands made on our posts abroad, and to establish the varying trends in travel patterns to different geographical areas as well as seasonal fluctuations, a statistical analysis system was set up. This system is being reviewed and refined to ensure that the type of data gathered will provide a ready reference for determining future requirements in the consular field.

One result of the Bureau's research activity in 1972 was the production of the booklet: *Information for Canadians Travelling Abroad* (now published annually), following consultations within the Department and with other Departments such as Industry, Trade and Commerce, National Revenue, Agriculture and National Health and Welfare. This bilingual booklet provides information to Canadians concerning passports, visa and vaccination requirements, local laws and regulations abroad, consular assistance, currency and travellers cheques, health insurance, mail, motor-ing, and the location of Canadian posts. A copy is distributed with each passport issued either in Canada or abroad, and it is used in responding to enquiries. The Bureau also shared in the preparation of the bilingual folder *On Your Own*, issued by National Health and Welfare.

In the interest of improved personnel training, the Bureau established a Consular Training Section. This section has developed a comprehensive training program and, since December, 1972, has conducted intensive training classes on all aspects of consular activity both in Ottawa and abroad. As well as instruction by Bureau officers in their particular fields of consular expertise, the classes include lectures by members of other departments on whose behalf External Affairs officers perform duties, such as Manpower and Immigration, the Secretary of State (Citizenship Branch) and Transport.

Operational demands

The Bureau's operational services are responsible for helping individual citizens who seek assistance from Canadian missions. The number of Canadians travelling

to virtually all countries of the world now exceeds one million annually, and there has been a correspondingly sharp increase in the number of those who call upon Canadian posts for help of one kind or another. In 1972, this represented a very substantial rise in operational demands on consular services at home and abroad. At certain periods, the operational headquarters resembled an emergency centre dealing with urgent telegrams despatched by missions. These messages might relate, for example, to a motor accident in Algeria, a drowning in Cameroon, the theft of funds in Kuwait, a loss of documents in India, an airline crash in Japan, a suicide in Brazil, a fraud charge in Belgium, the cancelling of chartered flights, or to the steadily increasing stream of arrests around the world on charges of drug possession or trafficking.

Handling these appeals is only the first step in an often fast-moving chain of events. Depending on the nature of the case, long-distance telephone calls have to be made to worried parents, to relatives and friends, or to lawyers; contact may also be called for with airlines, banks, employers, undertakers, other Federal Government departments, provincial government departments or social and welfare agencies. Some cases are dealt with simply by approaching relatives or friends who despatch the funds needed to continue a trip or to return to Canada, and then advising the post concerned; others, however, particularly those involving illness, death or arrest, often involve protracted communications with persons in Canada and with posts abroad.

In addition to handling problems of this type, the Department continued in 1972 to co-ordinate and refine the development of contingency plans for the evacuation of resident and visiting Canadians on a large scale, should this become necessary due to local troubles of a sufficiently grave nature. To that end, the Department and its missions maintain an up-dated registry of Canadians living in foreign countries, in order that they may be quickly reached in the event of an emergency.

The Consular Bureau was also called upon during the year to deal with an increasing number of general enquiries, the majority of which concerned requirements for travel abroad, and continuous liaison was main-

tained with Manpower and Immigration regarding the issuance of visas of concern to the Department.

Cultural Affairs

The Department continued to pursue Canada's external policy objectives in the diversified field of culture along guidelines designed to ensure that priorities abroad reflect national priorities and policies, maintaining and developing its various programs in such a way as to reflect the growth of cultural activities in this country during the past two decades and to present an image of Canada likely to enhance its reputation and contribute to the development of tourism, immigration, industry and commerce. The geographical focus of these programs was further extended to world areas specifically designated in the Government's foreign policy review.

To that end, four sections have been set up to deal with the Department's areas of concern: Cultural Programs and Agreements, coordinating Canada's cultural activities abroad and their dissemination; Arts and Letters; Education, which covers the various educational programs of the OECD and UNESCO, youth programs, etc; and UNESCO, to coordinate the elaboration of Canada's longer term policies in this area.

Cultural programs and agreements

The Cultural Programs and Agreements Section is responsible for the smooth operation of cultural agreements and cultural exchange programs with other countries. To date, Canada has signed agreements of this kind with France, Belgium and the U.S.S.R. Stemming from these is a growing variety of programs in the fields of university exchanges (scholarships, professors, lecturers, etc.), exchanges of persons (teachers, researchers, trainees, personalities, etc.), and artistic exchanges (tours, exhibitions, Canadian Weeks, literary events, etc.).

This section is also responsible for setting up and implementing programs with other countries with which Canada has close relations, although there are no actual cultural agreements. Three important events highlighted the Department's cultural activity in 1972: the prep-

aration of the first meeting of the Canada-USSR Mixed Commission; the organization of Canada's participation in the intergovernmental conference on cultural policies in Europe (Helsinki, June 19-28); and a cross-Canada tour by a group of French public servants recently graduated from the Ecole Nationale d'Administration de Paris.

Arts and letters

In the field of arts and letters, the Department's aim is to present Canadian achievements on the international scene and to give Canadian artists and writers the opportunity to make or renew contacts with other countries. To that end, seven tours of Canadian com-



Following the National Ballet's opening gala performance at the Coliseum in London, Celia Franca (in the make-up of the witch) introduces to Princess Anne some of her principal collaborators. From the left: Ballet Mistress Joanne Nesbit; Producer and choreographer Erik Bruhn; and Betty Oliphant of the National Ballet School. Prime Minister Heath (behind Princess Anne) talks with the Ballet's Musical Director and Conductor George Crum.

Anthony Crickmay Photo

panies or individual artists were sponsored in 1972, including the National Ballet of Canada, the Canadian Mime Theater and the Canadian Puppet Festival; a number of artists were also presented abroad, such as Suzanne Shulman and Claude Savard who toured six Latin American countries. The Department also maintained its annual grant to the World Youth Orchestra.

To assist in the dissemination of Canadian books, the Department presented collections of 150 works to each of 38 countries, as part of its annual book presentation program. It also financed the participation of representatives of Canadian editors' associations in several international book fairs.

Noteworthy use was also made of the Department's collections of contemporary prints, Eskimo prints, Eskimo drawings and sculptures, handicrafts and photographs. These were shown in 14 countries in 1972, including France, Switzerland, Germany, Australia, and New Zealand. In addition to these exhibitions, the Department sponsored jointly with the Department of Indian and Northern Affairs and the Canada Council, the largest exhibition of Eskimo (Inuit) sculpture ever to be shown outside Canada. Visited by more than 250,000 art lovers in Paris, Copenhagen, Leningrad, Moscow and London, the exhibit comprised over 400 items including 45 of the finest Dorset Culture pieces (from the year 800 B.C. to 1300 A.D.) and 35 from the Thule Culture that followed. This collection was to be shown at Philadelphia early in 1973.

In the field of cinema, the Department participated in the organization of the Poitiers Film Festival where several Canadian feature films and shorts were screened. Attended by over 13,000 spectators, these showings were a great success and they elicited much favourable comment over French radio and television in the Paris region. A grant was also given to the Independent Film-makers of Montreal to enable them to take part in several specialized European film festivals.

Cultural services

The production of these cultural events has been considerably assisted by an enlarged network of government services, especially in Paris, London, Brussels,

Washington and Mexico, where the Department now has cultural counsellors. Elsewhere, this work is the responsibility of officers already performing other duties.

The Canadian Cultural Centre in Paris has been one of the most successful ventures in this area. Founded in 1970 with the aim of promoting a better knowledge of Canadian culture in France, it provides an essential link in the chain of exchanges we have had with France since the signing of the cultural agreement. In 1972, 33,000 visitors were welcomed at the Centre which houses an impressive library (some 12,000 Canadian works, 200 specialized Canadian periodicals and the major magazines and newspapers from this country), as well a collection of recordings and a large film library. It also provides a welcoming and guidance service for Canadian students, artists and academics in France, as well as for French citizens interested in Canada.

During 1972 the Centre organized a number of plastic art exhibitions, including: Emily Carr (British Columbia Centenary Exhibition); Canadian watercolours of the 19th Century; recent paintings and drawings by Ross Heward; "Ficelles et autres jeux" by Jean-Paul Riopelle; paintings and stained glass by Marcelle Ferron; lithographs from the Nova Scotia College of Art and Design; recent paintings by Tom Forrestall and paintings by Seymour Segal. In the field of music, noteworthy events were: the tour of singer-composer Florent Veilleux and Renée Claude; recitals by Bouchard and Morisset, a piano duo, William Tritt, pianist, Hyman Bress, violinist, and the Oscar Peterson Trio. Several theatrical presentations were also given, including performances by the Puppet Theatre of Canada and the staging of Antonine Maillet's *La Sagouine*.

Although there is as yet no corresponding Canadian Centre in London, there exists at Canada House an art gallery where exhibitions of contemporary works are held throughout the year. This past year, these included among others: "Works in Metal" by Daphne Theodores; 19th Century watercolours by a group of Canadian artists; "Sculptures in Reverse" by Ann James; paintings by Odette Th  berge C  t  , and paintings and drawings by Hugh Cronyn.

Education

In the educational field, the Department has endeavoured to improve Canada's contribution at the international level, maintaining its participation in the work of international educational organizations such as the Education Committee of the OECD, UNESCO and the Commonwealth agencies, and its attendance at various meetings held by these bodies. One of the more significant events was the UNESCO conference on adult education, held at Tokyo in July 1972, to which the Canadian delegation made a noteworthy contribution. Canadian experts also attended meetings of the OECD's Education Committee and of its Centre for Research and Innovation in Teaching.

Another important objective is the smooth functioning of student exchanges with certain countries, including Germany, Belgium, France, Italy, the Netherlands and Switzerland, and of university scholarship programs within the Commonwealth and NATO. In connection with these bilateral and multilateral programs, the Department granted approximately 300 research and study scholarships in 1972. These are administered for the most part by the Canada Council, the Canadian Education Association and the Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC).

Also noteworthy is the essential liaison service provided by the Department between foreign governments and Canadian missions abroad, on the one hand, and bodies such as the Council of Ministers of Education, the AUCC and the Canadian public, on the other. Greater effectiveness was sought by improving the quality of the information and literature distributed.

In order to promote a better knowledge of Canada and its culture abroad, the Department encourages and otherwise facilitates the stay of Canadian professors and teachers-in-training at foreign universities where they have the opportunity to lecture. Travel grants for this purpose were given in 1972 to more than twenty Canadian academics who had been invited to institutions of higher learning in other countries. Moreover, some twenty young Canadians went to France to teach English under this program, and a corresponding number of young Frenchmen came to Canada to teach French in the English-speaking provinces.

Exchanges of persons

In addition to dealing with international educational matters as such, the Department coordinates the development of an increasing number of youth exchanges between Canada and other countries, a program of growing significance and usefulness. Organized jointly with the Secretary of State, the Contact Canada program in 1972 allowed 360 young Canadians to spend three weeks in eight countries, including Belgium, Japan, Poland and France, which sent us a corresponding number of their young people. The Department also cooperated in the implementation of the Canada World Youth program, funded by the Secretary of State's Department, which allowed 240 young Canadians to spend five months in five countries. The Department also extended its eighth annual grant to the Hanover-Cologne German-Canadian Society to help finance the visit of German students to Canada during the summer. Initiated by the Department of Manpower and Immigration, this project corresponds to a German program under which some 400 Canadian students go to Germany each year.

UNESCO

The Department coordinates Canada's participation in the work of this specialized agency of the United Nations. Encompassing as they do the fields of education, natural sciences, social sciences and culture as well as information, UNESCO's activities are of interest to many departments and agencies in Canada, at the federal and provincial levels as well as in the private sector. The Department acts as intermediary between all these Canadian authorities and the UNESCO Secretariat, to make sure that the Organization fully benefits from Canadian knowledge and experience, and that the concerned Canadian organizations benefit in turn from its work. A Canadian attached to Laval University is now on UNESCO's Executive Board, which makes our contacts with this organization even more fruitful. The Department is also in continuing contact with the Canadian Commission for UNESCO, and closely follows its work and progress. Its Director of Cultural Affairs is an *ex officio* member of the executive board of the Commission.



Under the Canada-France cultural-exchange program, the External Affairs Department organizes each year, jointly with the Public Service Commission, a tour of Canada by graduates of the National School of Administration in Paris. Pictured above is a group of French officials arriving at Dawson City on Aug. 28, 1972.

During 1972 the Department helped to organize Canadian participation in three major UNESCO conferences. The first was the intergovernmental conference on European cultural policies (Helsinki, June 1972) in which Canada took part as a full member. Headed by the Secretary of State, Gérard Pelletier, the Canadian delegation made a notable contribution to the discussions on modern means of communication, democratization of culture and cultural indicators. Canada also participated in the third conference on adult education held in Tokyo during the summer. The Canadian delegation was headed on this occasion by Mr. Peter Nicholson, Nova Scotia's Minister of Education. Lastly, we participated in the seventeenth UNESCO General Conference, held in Paris in the

fall. Professor Napoléon Leblanc of Laval University was chairman of the Canadian delegation, and the vice-chairman was Mr. Gordon Bennett, a minister of the Prince Edward Island government. Canada's contribution was particularly noteworthy on the subjects of education, scientific documentation, oceanography, legal and financial questions and historic sites and monuments.

Information

The Department carries out two kinds of activities under this heading. First, there are its information programs abroad which are designed to provide channels of communication with the citizens of foreign

countries, to help them to understand Canada and Canadian policies and enlist their sympathetic interest. Then there is a smaller but no less important program designed to bring information about international affairs and Canadian foreign policy aims and activities to the Canadian public.

Three main operational programs are conducted outside Canada, involving the production and distribution of publications, audio-visual materials (films, radio and television) and exhibition materials. These are complemented by a visits program under which foreign journalists and other opinion-makers are given briefings and familiarization tours of Canada.

To implement these programs, a wide range of materials are supplied to our diplomatic missions which shoulder the burden of information work in other countries. Information activity at Canadian posts normally includes, for example, film distribution and screenings, special Canada Week events, distribution of printed material, speech-making, radio and television projects, organizing exhibitions and selecting appropriate foreign visitors.

Special programs

Basically, our information programs and the supporting materials are aimed at acquainting other peoples with the broad spectrum of Canadian life and activities; this general information is complemented, moreover, by special projects designed to attain more specific objectives. These are often conducted in cooperation with other government departments and agencies.

During 1972, a number of special projects were undertaken both by the Department alone and jointly with other Canadian departments and agencies. A major project of the first kind involved the donation of "seed" collections of 100 Canadian books to 200 different secondary schools throughout the United States, the purpose being to encourage and support Canadian studies programs at the high school level. On the other hand, the Information Service was involved in Canadian Government participation in such events as the Peking Fair, the Canada-USSR hockey series, the Third Asian Trade Fair, an important naval visit to Australia and Canada Week events in many countries.

Thanks to the excellence of the National Film Board's documentary films, the film libraries at Canadian posts continued to do a thriving non-commercial business. For the first time, the Department also sponsored and co-produced with the Board a film specially designed for use in its information programs. Reaction abroad to this film has been encouraging.

In an attempt to reach wider country audiences through the exhibits medium, the Department commissioned from Information Canada/Expositions a floating exhibition which travelled with much success in 1972, on a specially-fitted barge, along the canals and inland waterways of France, Belgium and the Netherlands. Other exhibit activity was designed to meet needs arising from specific occasions, such as the Environment Exhibit presented in connection with the UN Stockholm Conference. More general information aims were served by the art photograph exhibits shown during the year in Europe, Latin America and Australasia.

New plans

In the latter part of the year, an in-depth study was undertaken with a view to reporting on ways and means by which Canadian Government information abroad might be further improved. Canadian missions as well as the headquarters staff contributed to this useful planning exercise. Building on the work already done over the years, the study proposed new ways by which the Department's information objectives might be achieved more effectively.

Provincial governments

Following the publication in 1968 of the White Paper *Federalism and International Relations* and its supplement, *Federalism and International Conferences on Education*, the Department has devoted increasing attention to the interest of the provinces in international relations. This provincial interest has resulted partly from greater travel abroad by provincial ministers and officials for promotional and information-gathering purposes, facilitated and encouraged by the revolution in communications in the postwar period. Also, greater discussion internationally of subjects



The M.V. Canada at an Amsterdam quay. In the course of a 2,100 km tour through France, Belgium and the Netherlands, the floating exhibition visited 29 centres and attracted 100,000 visitors.



Aboard the barge, a view of the Canadian exhibition "Reflets du Canada", which travelled along the canals and other waterways of France, Belgium and the Netherlands for six months in 1972.

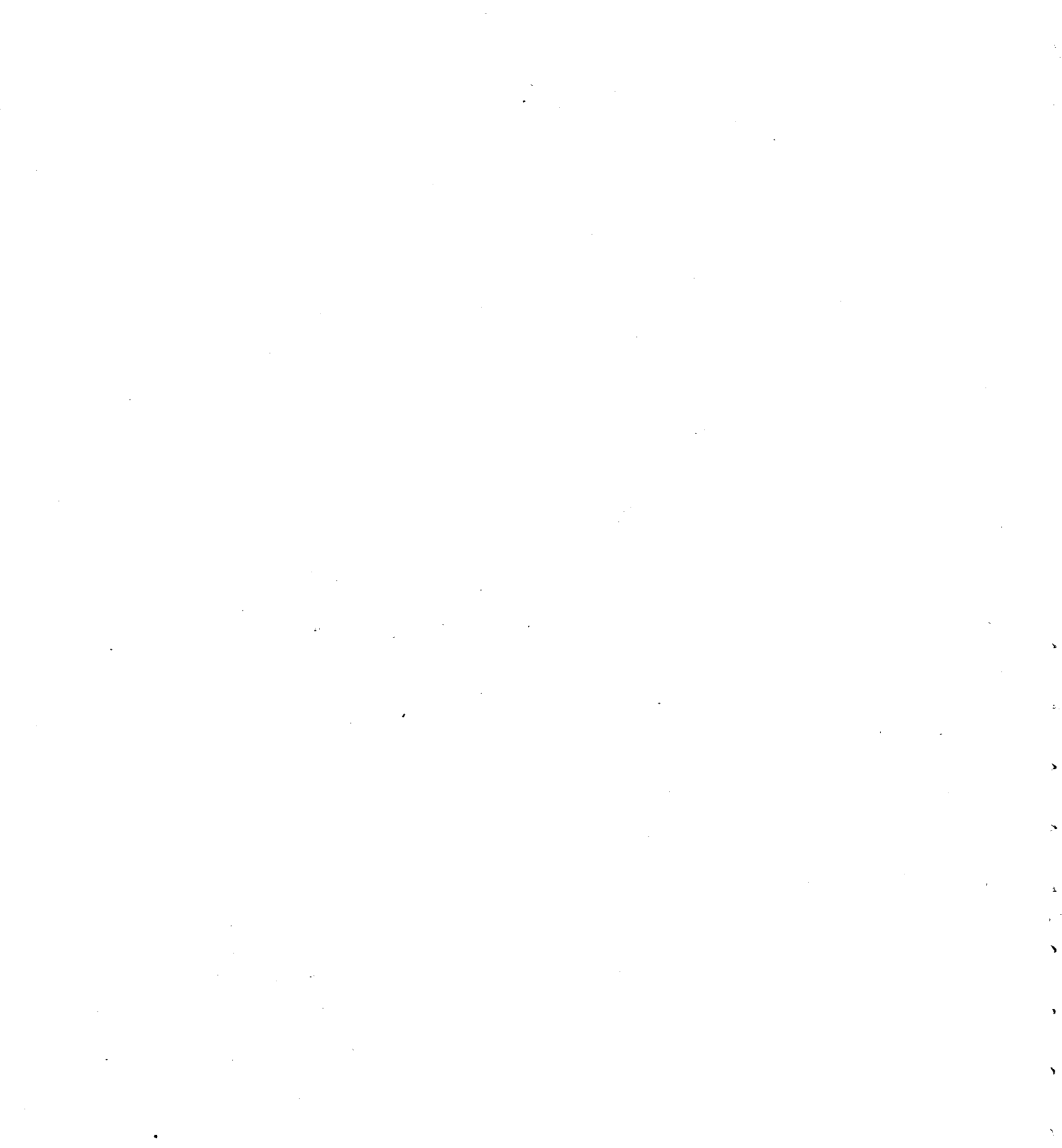
ANP Photos

having a bearing on areas of concern to provincial governments and the increasing domestic influence of international factors contributed to their interest in matters outside provincial borders. At the same time, it has been necessary to ensure that provincial activities and those of the Federal Government were adequately coordinated and pursued in the interest of all Canadians.

The Department's services to provincial governments continue to expand. These include, in particular, assistance with visits by official provincial personalities and groups. In 1972, the Department, principally through its Federal-Provincial Coordination Division and Canadian posts abroad, coordinated and arranged 60 visits involving 232 people and some 33 countries. This included both the development and setting up of programs in various areas of interest, usually involving two or more countries, with visiting provincial groups generally comprising at least five people, often with different programs. The greater use by the provinces of the Department's resources both at home and abroad appears to be resulting in more effective programs as well as a greater appreciation and understanding of the Canadian system of government by the countries visited.

Increasingly, provinces have requested and received from Canadian posts and the Department in Ottawa reports and other information on various subjects ranging from foreign adoption practices to *ombudsman* legislation. Moreover, a number of provincial ministers and officials participated as members of Canadian delegations in international conferences in fields such as education and environment, and in mixed commissions established under exchange agreements with several European countries (e.g., France, Belgium, the U.S.S.R.), thereby adding an important Canadian contribution internationally and increasing the general fund of knowledge in Canada through an understanding of the experiences of others. Such participation by Quebec, Ontario, New Brunswick and Manitoba, which have a special interest in international education questions in the francophone world, has been particularly significant, and the chairman of the Canadian delegation to international conferences in this area is usually provided by a provincial government.

In 1972, the Department also assisted Ontario and Quebec in establishing offices for promotional purposes in Brazil, Mexico, Belgium and Japan.



IV

FOREIGN OPERATIONS PLANNING AND INTEGRATION

Organizing for the Seventies

In the June 1970 foreign policy review, the Government announced its decision to seek "the maximum integration in its foreign operations that will effectively contribute to the achievement of national objectives". To pursue this objective, the Government established an Interdepartmental Committee on External Relations, a Personnel Management Committee (a sub-committee of the former) and a task force to examine the means necessary to integrate all the support services of the Government's foreign operations. The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) and the Personnel Management Committee (PMC) have been operative since July, 1970, but the task force on the integration of support services was dissolved after it submitted its report to the ICER on July 6, 1970.

The responsibilities assigned to ICER by the Cabinet included advice to the Government through the Secretary of State for External Affairs on the formulation of policy, the harmonization of plans and programs, the allocation of resources, the carrying out of foreign operations, and policies for the management of personnel in the foreign service. The ICER's assignment was to develop means of pulling together into a coherent whole the management of the foreign operations of different departments and agencies with external interests. This task has been carried out in the light of the general principle enunciated by the Government in *Foreign Policy for Canadians*: "foreign policy is the product of a government's progressive definition and

pursuit of national aims and interests in the international environment. It is the extension abroad of national policies".

Progress made by ICER to date

Since its establishment, the ICER has taken the following steps towards the development of stronger, more flexible and better-integrated foreign operations:

- (1) a set of "principles" has been drawn up for guidance in coordinating policy between departments in Ottawa and their overseas operations (see page 71);
- (2) a system of country programming has been instituted to facilitate the coordination and planning of the foreign operations of the Canadian Government;
- (3) all support services in missions overseas have been integrated into a single service administered by the Department of External Affairs;
- (4) the authority of the head of post over operations of all Government departments at his mission has been reinforced;
- (5) a new system for recommending head of post nominations to the Secretary of State for External Affairs has been instituted to facilitate the choice of the most qualified candidates;
- (6) the Personnel Management Committee has developed an increasing number of coordinated, and in some cases common, personnel policies

and procedures for departments which operate career foreign services;

- (7) other personnel measures have been instituted designed to ensure that foreign service officers will be familiar with the viewpoints, concerns and interests of all Government departments and private organizations operating abroad and aware of the relative position accorded these programs in the Government's priorities;
- (8) a coordinating structure has been established in the ICER, the Personnel Management Committee and the ICER Secretariat to oversee and promote the implementation of common policies and procedures.

The improvements the Government seeks to achieve include, *inter alia*, better coordination of policies affecting foreign relations; better integration of the management, programming and resource allocation processes for foreign operations; coordinated and ultimately common personnel policies covering public service employees abroad and improved efficiency in the utilization of financial and personnel resources, including restraints on the proliferation of separate "foreign services" on the part of numerous departments and agencies of the Canadian Government.

Progress in these various areas is constantly modifying the general framework within which the Government handles its foreign operations. The ICER intends to assess this management environment from time to time to determine what further measures may be necessary and feasible.

There are three main areas in which the ICER is endeavouring to work out new approaches to foreign operations management. These are:

Policy coordination

The ICER has been examining in some depth the question of policy coordination between headquarters departments with respect to foreign operations. On the basis of the policy coordination principles approved in April, 1972, procedures and mechanisms for coordinating policies are being scrutinized to ensure their effect-

iveness and steps are being taken to develop a rational approach to the creation and function of international units in government departments.

Country programs

The system developed since 1970 was intended to facilitate the formulation of Canadian policies and objectives *vis-à-vis* individual countries, as well as the regular evaluation of foreign operations. In the light of the experience gained thus far, the ICER is proposing to revise and improve the country program system through in-depth policy studies for selected countries, to be followed by a thoroughgoing review of the requirements for programs and the allocation of the entire package of personnel and financial resources. Such a project, focused on a limited number of countries in the initial instance, would help to ensure that resource allocation procedures were related as closely as possible to interdepartmentally agreed policies. Country studies may be supported by other studies, based on geographic regions or functional areas of the governmental interest abroad.

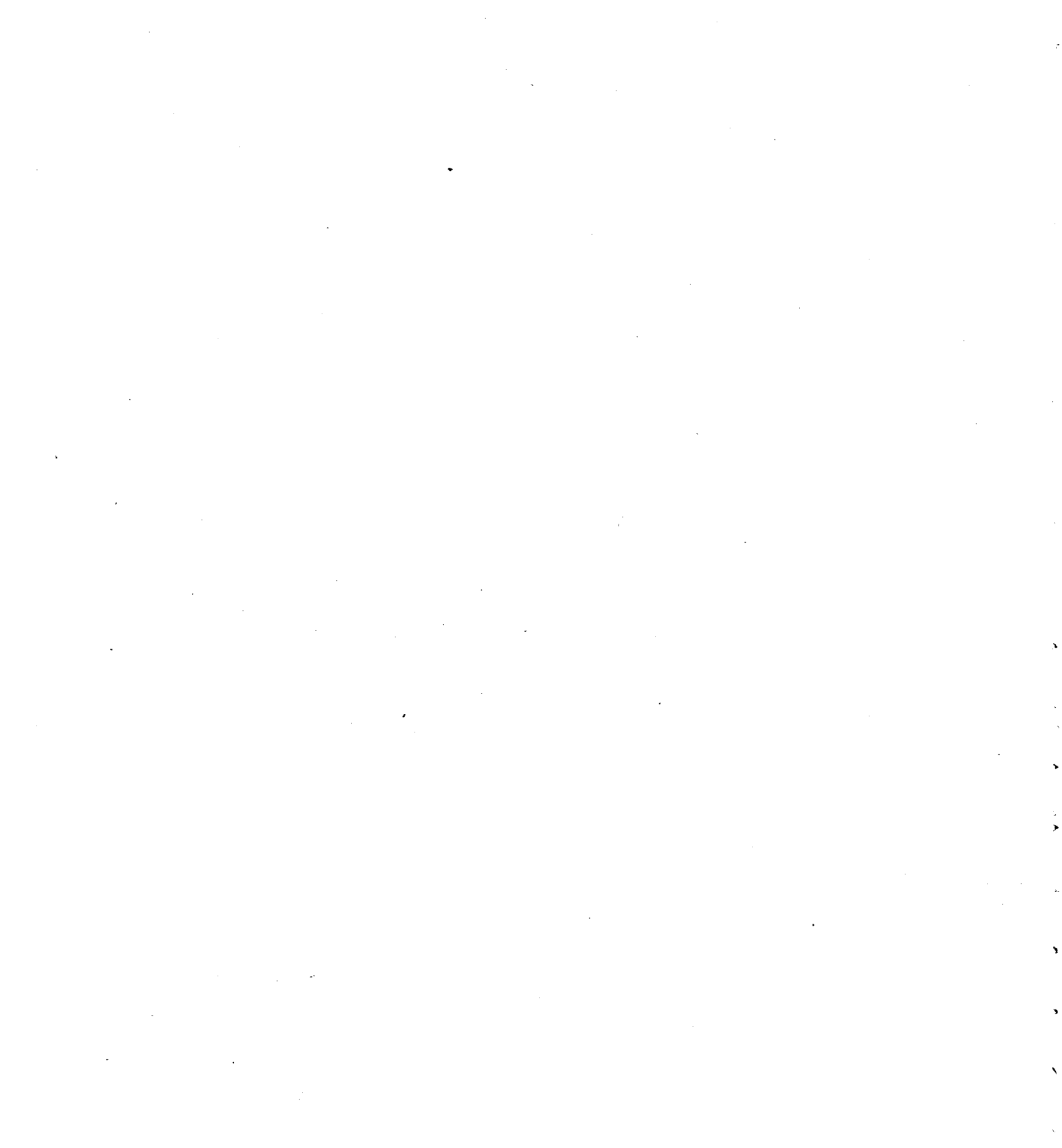
Personnel management

The Personnel Management Committee made progress on the development of coordinated personnel policies for foreign operations, particularly on the modification and classification standard for the Foreign Service Occupational Group to include Manpower and Immigration. This has allowed for the inclusion of the Manpower and Immigration officers in the foreign service group. A program of secondments of officers among the foreign service and domestic departments has been expanded, which resulted in a total exchange of 78 officers during 1972. The Committee's work now embraces the resolution of outstanding classification questions related to foreign operations, to the development or refinement of new and existing policies, procedures and techniques in the context of personnel mobility, and to the development of coordinated policies concerning employee evaluation and appraisal systems, promotion systems, career development and training, and the coordination of postings.

Principles of coordination

In order to define in general terms the roles and responsibilities of the various elements of Government concerned with the formulation and implementation of national policies with external aspects or applications, the ICER has developed the following guiding principles:

1. The development of any national policy with external contents or implications should reflect the combined judgment of the departments at the official level, and ministers at Cabinet level, concerned with the relevant functional matters on the one hand and those concerned with the external aspects and applications on the other.
2. It should be the responsibility of originating departments to see that their policy proposals are referred for consideration by and consultation with other agencies pursuant to 1 above.
3. The Secretary of State for External Affairs and his department, as part of their responsibility for the conduct of Canada's external relations, shall be responsible for ensuring coordination with respect to external aspects and applications of national policy.
4. The Department of External Affairs shall maintain, in consultation with other departments, a continuing overview of Canada's foreign policy for the purpose of identifying any problem areas or deficiencies, as well as opportunities for forward planning.
5. Pursuant to 1 above, all foreign operations programs should be developed on the basis of coordinated policy planning and carried out after consultation between the Department of External Affairs (with respect to trade matters, the Department of Industry, Trade and Commerce) and the other departments concerned.
6. The Treasury Board should ensure that departments planning activities at home or abroad affecting foreign operations have followed the procedures in Propositions 1 and 5 above before making a submission to the Board for the allocation of resources for programs involving foreign operations.
7. It must be the responsibility of Privy Council Office to ensure that policy proposals which have not been subjected to the evaluative process set out in 1 above do not get submitted to Cabinet until this has been done.



APPENDICES

I—INTERNATIONAL AGREEMENTS ENTERED INTO BY CANADA DURING 1972

Bilateral Agreements

ALGERIA

Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Democratic Republic of Algeria relating to the sale of wheat by Canada

Ottawa, August 18, 1972
In force August 18, 1972

BRAZIL

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federative Republic of Brazil constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Brasilia, January 6 and February 1, 1972
In force, February 1, 1972

COLOMBIA

Agreement between the Government of Canada and the Government of Colombia concerning the general principles governing Canadian Technical Co-operation in the Development of Colombia

Bogota, November 17, 1972
In force November 17, 1972

DENMARK

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Denmark concerning Fisheries Relations between the two countries

Ottawa, March 27, 1972
In force March 27, 1972

EUROPEAN SPACE RESEARCH ORGANIZATION (ESRO)

Exchange of Notes between the Government of Canada and the European Space Research Organization concerning Cooperation on Advanced Space Technology

Neuilly-sur-Seine, May 18, 1972
In force May 18, 1972

FRANCE

Agreement between Canada and France on their Mutual Fishing Relations

Ottawa, March 27, 1972
In force March 27, 1972

GERMANY

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany amending the Agreement signed July 8, 1969 concerning the use of Churchill Research Range

Ottawa, April 28, 1972
In force April 28, 1972

Convention on Social Security between Canada and the Federal Republic of Germany

Ottawa, March 30, 1972
Instruments of Ratification exchanged March 30, 1972
In force May 1, 1972

Air Transport Agreement between Canada and the Federal Republic of Germany

Ottawa, September 4, 1959
In force July 19, 1961
Terminated August 1, 1972

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany amending the Schedule to the Air Agreement between the two countries of September 4, 1959

Bonn, December 10, 1965
In force December 10, 1965
Terminated August 1, 1972

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany to amend the Route Schedule to the Air Transport Agreement between Canada and Germany signed September 4, 1959

Bonn, December 4, 1969
In force December 4, 1969
Terminated August 1, 1972

GUATEMALA

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Guatemala constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Guatemala City, August 28, 1972

In force September 12, 1972

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Guatemala to provide for the exchange of third party communications between amateur radio stations of Canada and Guatemala

Guatemala City, November 8, 1972

HUNGARY

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Hungarian People's Republic

Ottawa, October 6, 1971

Instruments of Ratification exchanged May 29, 1972

In force definitively May 29, 1972

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY

Agreement between the Government of Canada and the International Atomic Energy Agency for the application of safeguards in connection with the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons

Vienna, February 21, 1972

In force February 21, 1972

IRAN

Agreement between the Government of Canada and the Government of Iran for Co-operation in the Peaceful Uses of Atomic Energy

Ottawa, January 7, 1972

IRELAND

Agreement between the Government of Canada and the Government of Ireland relating to the Canada Pension Plan

Ottawa, November 21, 1972

ISRAEL

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Israel constituting an Agreement relating to Canadian investments in Israel insured by the Government of Canada through its agent, the Export Development Corporation

Ottawa, May 1, 1972

In force May 1, 1972

ITALY

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Italy constituting an Agreement to amend the Agreement for Air Services as specified in the Agreed Minute of April 28, 1972

Toronto, August 28, 1972

In force August 28, 1972

LIBERIA

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Liberia constituting an Agreement relating to Canadian investments in Liberia insured by the Government of Canada through its agent, the Export Development Corporation

Abidjan, November 24, 1972

In force November 24, 1972

NETHERLANDS

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands constituting an Agreement concerning the Training of personnel of the Royal Netherlands Air Force in Canada

Ottawa, May 24, 1972

In force provisionally May 24, 1972

PHILIPPINES

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of the Philippines

Manila, August 29, 1972

In force August 29, 1972

PORTUGAL

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Portugal concerning fisheries relations between the two countries

Ottawa, March 27, 1972

In force March 27, 1972

SPAIN

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the State of Spain concerning fisheries relations between the two countries

Ottawa, December 18, 1972

In force December 18, 1972

ST. VINCENT

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of St. Vincent (British West Indies) constituting an Agreement relating to Canadian investments in St. Vincent insured by the Government of Canada through its agent, the Export Development Corporation

Port of Spain and Kingstown, B.W.I., April 27 and May 8, 1972

In force May 8, 1972

TRINIDAD & TOBAGO

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Trinidad and Tobago permitting amateur radio stations in Canada and Trinidad and Tobago to exchange messages or other communications from or to third parties

Port of Spain, February 11, 1972

In force March 13, 1972

TUNISIA

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Tunisia

Tunis, August 8, 1972

In force August 8, 1972

U.S.S.R.

Protocol to further extend certain provisions of the Trade Agreement between Canada and the Union of Soviet Socialist Republic signed at Ottawa on February 29, 1956

Ottawa, March 1, 1970

Instruments of Ratification exchanged March 30, 1972

In force March 30, 1972

Protocol to further extend certain provisions of the Trade Agreement between Canada and the Union of Soviet Socialist Republics signed at Ottawa on February 29, 1956

Moscow, April 7, 1972

In force provisionally April 7, 1972

UNITED KINGDOM

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United Kingdom concerning Fisheries Relations between the two countries

Ottawa, March 27, 1972

In force March 27, 1972

U.S.A.

Exchange of Notes between the Governments of Canada and the United States of America concerning the Establishment and Operation of a Temporary Space Tracking Facility in Newfoundland in connection with Project Skylab

Ottawa, December 20, 1971 and February 23, 1972

In force February 23, 1972

Agreement between Canada and the United States of America on Great Lakes Water Quality

Ottawa, April 15, 1972

In force April 15, 1972

Exchange of Notes between the Governments of Canada and the United States of America extending for one year from April 24, 1972 the Agreement signed at Ottawa April 24, 1970 concerning Reciprocal Fishing Privileges in certain areas of their coasts

Ottawa, April 7 and April 21, 1972

In force April 21, 1972

Exchange of Notes between the Governments of Canada and the United States of America extending until June 30, 1973 the Agreement regarding the leasing of certain lands situated within the R.C.A.F. Station Goose Bay of December 5, 1952

Ottawa, July 13, 1972

In force July 13, 1972

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America relating to the Agreement of March 9, 1959, concerning Tariff of Tolls on the St. Lawrence Seaway (with Memorandum of Agreement)

Washington, July 27, 1972

In force July 27, 1972

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America regarding the preservation of the quality of water in the International Section of the St. John River

Ottawa, September 21, 1972

In force September 21, 1972

URUGUAY

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Uruguay constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Montevideo, August 28, 1972

Multilateral Agreements

International Labour Organization Convention on Freedom of Association and Protection of the Right to Organize (No. 87)

Done at Geneva July 9, 1948

Canada's Instrument of Ratification deposited March 23, 1972

Agreement between the Governments of Canada, the Republic of Iceland and the Kingdom of Norway concerning an International Observer Scheme for Land-based Whaling Stations in the North Atlantic Area

Done at Oslo, April 7, 1972

In force for Canada April 15, 1972

Agreement establishing the Inter-American Development Bank (with Annexes)

Done at Washington April 8, 1959

Signed by Canada May 3, 1972

Canada's Instrument of Ratification deposited May 3, 1972

In force for Canada May 3, 1972

Amendment to the annex to the Convention on the Facilitation of International Maritime Traffic, 1965

Done at London April 27, 1971

Canada's Instrument of Acceptance deposited May 9, 1972

Seabed Arms Control Treaty

Done at London, Moscow and Washington February 11, 1971

Canada's Instruments of Ratification deposited May 17, 1972

In force for Canada May 18, 1972

Convention for the Suppression of Unlawful Acts against the Safety of Civil Aviation

Done at Montréal, September 23, 1971

Done at London October 21, 1969

Canada's Instruments of Ratification deposited June 20, 1972

Amendments to the International Convention for the Prevention of Pollution of the Sea by Oil done at London in 1954 and amended in 1962

Canada's Instrument of Acceptance deposited June 20, 1972

Agreement to Amend Article 56 of the Agreement of August 3, 1959 to supplement the Agreement between the Parties to the North Atlantic Treaty regarding the status of their forces with respect to foreign forces stationed in the Federal Republic of Germany

Done at Bonn, October 21, 1971

Canada's Instrument of Ratification deposited June 20, 1972
Convention for the Suppression of Unlawful Seizure of Aircraft

Done at The Hague, December 16, 1970

Canada's Instruments of Ratification deposited June 20, 1972

In force for Canada July 24, 1972

Protocol to the International Convention for the Northwest Atlantic Fisheries relating to amendments to the convention
Done at Washington, October 6, 1970

Canada's Instrument of Adherence deposited July 27, 1972
Agreement for the Mutual Safeguarding of Secrecy of Inventions relating to defence and for which applications for patents have been made

Done at Paris, September 21, 1960

Canada's Instrument of Ratification deposited August 2, 1972

In force for Canada September 1, 1972

Customs Convention on Containers with annexes and protocol of signature

Done at Geneva, May 18, 1956

Canada's Instrument of Accession deposited September 8, 1972

In force for Canada provisionally September 8, 1972

In force for Canada definitively December 7, 1972

Customs Convention on the ATA Carnet for the Temporary Admission of Goods

Done at Brussels, December 6, 1961

Canada's Instrument of Accession deposited July 10, 1972

In force for Canada September 10, 1972

Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on their Destruction

Done at London, Washington and Moscow, April 10, 1972

Canada's Instruments of Ratification deposited September 18, 1972

Constitution of the Postal Union of the Americas and Spain, with final provisions and general regulations

Done at Santiago November 26, 1971

Revised Convention of the Postal Union of the Americas and Spain, with final protocol, general and detailed regulations

Done at Santiago November 26, 1971

Agreement Relative to Parcel Post of the Postal Union of the Americas and Spain with final protocol and detailed regulations

Done at Santiago November 26, 1971

Canada's Instruments of Ratification or Approval deposited September 21, 1972

In force for Canada definitively September 21, 1972

Amendment to Article 61 of the Charter of the United Nations—Resolution 2847 (XXVI) (Membership of ECOSOC)

Done at New York, December 20, 1971

Canada's Instrument of Ratification deposited September 28, 1972

Convention on the Inter-American Institute of Agricultural Sciences

Done at Washington, January 15, 1944

Canada's Instrument of Accession deposited October 4, 1972

In force for Canada November 4, 1972

Instrument of Amendment of the Constitution of the International Labour Organization

Done at Geneva, June 22, 1972

Canada's Instrument of Ratification deposited November 9, 1972

International Labour Convention concerning Equal Remuneration for Men and Women Workers for Work of Equal Value (No. 100)

Done at Geneva, June 29, 1951

Canada's Instrument of Ratification deposited November 16, 1972

Agreement establishing the African Development Fund

Done at Abidjan, November 29, 1972

Protocol modifying the Convention relating to International Exhibitions, 1928, as Amended

Done at Paris, November 30, 1972

Customs Convention on Containers

Done at Geneva, December 2, 1972

Signed by Canada, December 5, 1972

International Convention for Safe Containers (CSC)

Done at Geneva, December 2, 1972

Signed by Canada December 5, 1972

Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes at Sea

Done at London, Mexico, Moscow and Washington, December 29, 1972

Signed by Canada at Mexico, December 29, 1972

Signed by Canada at London, Washington and Moscow, February 9, 1973

II—CANADIAN DIPLOMATIC REPRESENTATION, 1972

EMBASSIES

49

(A) RESIDENT (Canadian representative resident in country)

Country	City	Country	City
Algeria	Algiers	Ireland	Dublin
Arab Republic of Egypt	Cairo	Israel	Tel Aviv
Argentina	Buenos Aires	Italy	Rome
Austria	Vienna	Ivory Coast	Abidjan
Belgium	Brussels	Japan	Tokyo
Brazil	Rio de Janeiro	Lebanon	Beirut
Cameroon	Yaoundé	Mexico	Mexico City
Chile	Santiago	Netherlands	The Hague
China, People's Republic of	Peking	Norway	Oslo
Colombia	Bogota	Peru	Lima
Costa Rica	San José	Poland	Warsaw
Cuba	Havana	Portugal	Lisbon
Czechoslovakia	Prague	Senegal	Dakar
Denmark	Copenhagen	South Africa	Pretoria
Ethiopia	Addis Ababa	Spain	Madrid
Finland	Helsinki	Sweden	Stockholm
France	Paris	Switzerland	Berne
Germany	Bonn	Thailand	Bangkok
Greece	Athens	Tunisia	Tunis
Guatemala	Guatemala City	Turkey	Ankara
Haiti	Port-au-Prince	Union of Soviet Socialist Republics	Moscow
Holy See	Rome	United States of America	Washington
Indonesia	Djakarta	Venezuela	Caracas
Iran	Tehran	Yugoslavia	Belgrade
		Zaire	Kinshasa

(B) NON-RESIDENT (Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Afghanistan (Pakistan)	Dominican Republic (Venezuela)	Korea (Japan)	Paraguay (Argentina)
Bolivia (Peru)	Ecuador (Colombia)	Kuwait (Iran)	Romania (Yugoslavia)
Bulgaria (Yugoslavia)	El Salvador (Costa Rica)	Libya (Tunisia)	Rwanda (Zaire)
Burma (Malaysia)	Gabon (Cameroon)	Luxembourg (Belgium)	Somalia (Ethiopia)
Burundi (Zaire)	Guinea (Senegal)	Madagascar (Ethiopia)	Sudan (Arab Republic of Egypt)
Central African Republic (Cameroon)	Honduras (Costa Rica)	Mali (Senegal)	Syrian Arab Republic (Lebanon)
Chad (Cameroon)	Hungary (Czechoslovakia)	Mauritania (Senegal)	Togo (Ghana)
Congo, People's Republic of (Zaire)	Iceland (Norway)	Morocco (Spain)	Upper Volta (Ghana)
Dahomey (Ghana)	Iraq (Iran)	Nepal (India)	Uruguay (Argentina)
	Jordan (Lebanon)	Nicaragua (Costa Rica)	
		Niger (Ivory Coast)	
		Panama (Costa Rica)	

HIGH COMMISSIONS

(17)

(A) Resident (Canadian representative resident in country)

Country	City	Country	City
Australia	Canberra	New Zealand	Wellington
Britain	London	Nigeria	Lagos
Cyprus	Nicosia	Pakistan	Islamabad
Ghana	Accra	Singapore	Singapore
Guyana	Georgetown	Sri Lanka	Colombo
India	New Delhi	Tanzania, United Republic of	Dar-es-Salaam
Jamaica ¹	Kingston	Trinidad and Tobago ²	Port-of-Spain
Kenya	Nairobi	Zambia	Lusaka
Malaysia	Kuala Lumpur		

¹High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada in the Bahamas and British Honduras.

²High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada in the West Indies (Associated States).

(B) NON-RESIDENT (Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Barbados (Trinidad and Tobago)	Fiji (Australia)	Mauritius (Tanzania)	Tonga (New Zealand)
Botswana (South Africa)	Gambia (Senegal)	Sierra Leone (Nigeria)	Uganda (Kenya)
	Lesotho (South Africa)	Swaziland (South Africa)	Western Samoa (New Zealand)
	Malta (Italy)		

PERMANENT DELEGATION TO INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

(8)

Organization	City	Country	City
European Communities (Atomic Energy, Coal and Steel, Economic)	Brussels	United Nations	New York
International Atomic Energy Agency	Vienna	United Nations (Geneva Office)	Geneva
North Atlantic Council	Brussels	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Paris
Organization for Economic Co-operation and Development	Paris	United Nations Industrial Development Organization	Vienna

CONSULATES GENERAL

(14)

Country	City	Country	City
France	Bordeaux	Philippines	Manila
	Marseilles	United States of America	Boston
Germany	Düsseldorf		Chicago
	Hamburg		Los Angeles
Iceland	Reykjavik (honorary officer in charge)		New Orleans
Italy	Milan		New York
Monaco ³			San Francisco
			Seattle

³Care of Canadian Consulate General Marseilles.

CONSULATES

8

Country	City
Brazil	Saõ Paulo
San Marino ⁴	
United States of America	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphia San Juan (Territory of Puerto Rico)

⁴Care of Canadian Embassy, Rome.

VICE-CONSULATES

Country	City
Brasilia D.F. ⁵	Brasilia

⁵"D.F." means "Federal District".

MILITARY MISSIONS

Country	City
Germany	Berlin ⁶

⁶Non-resident mission covered from Bonn.

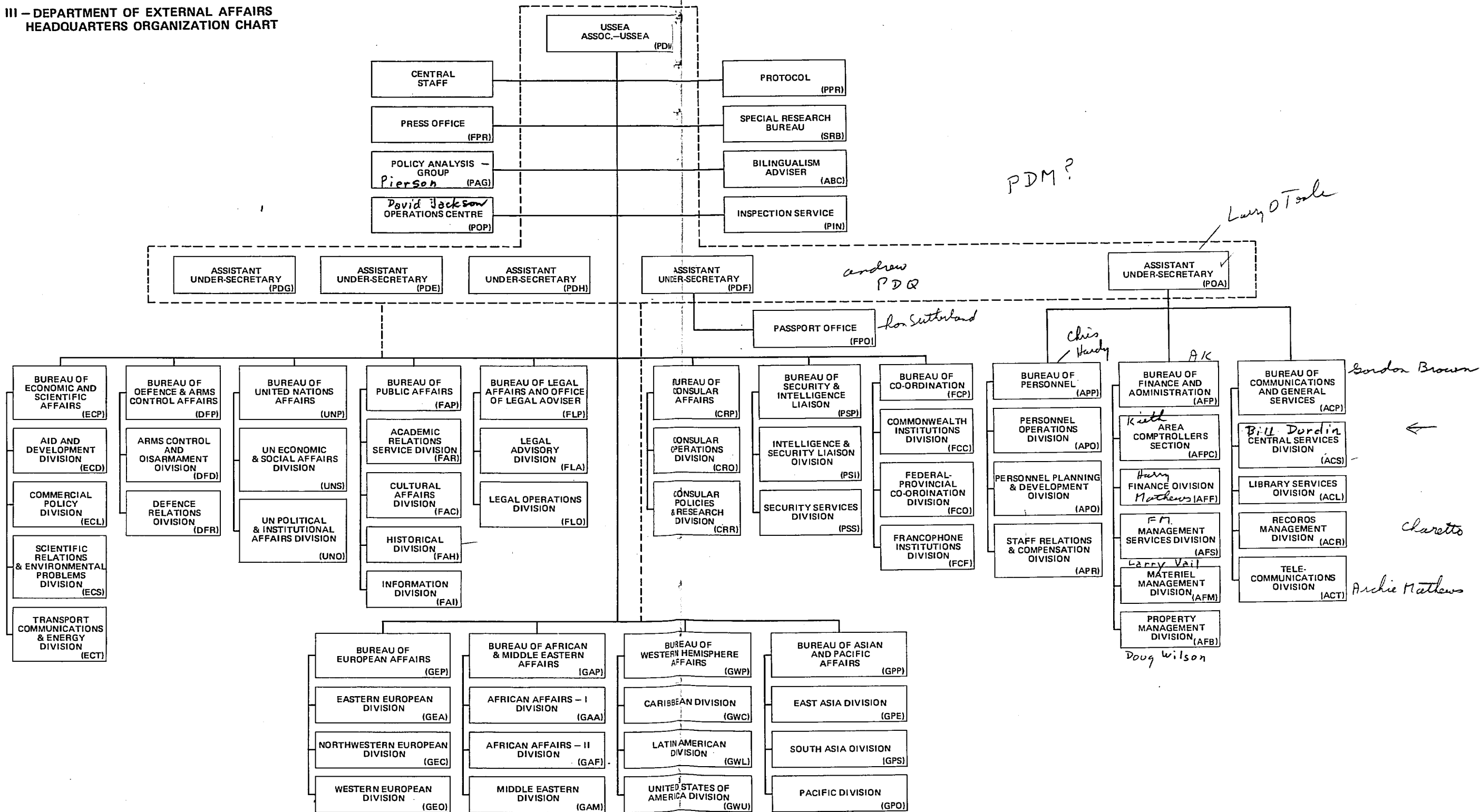
INTERNATIONAL SUPERVISORY COMMISSIONS

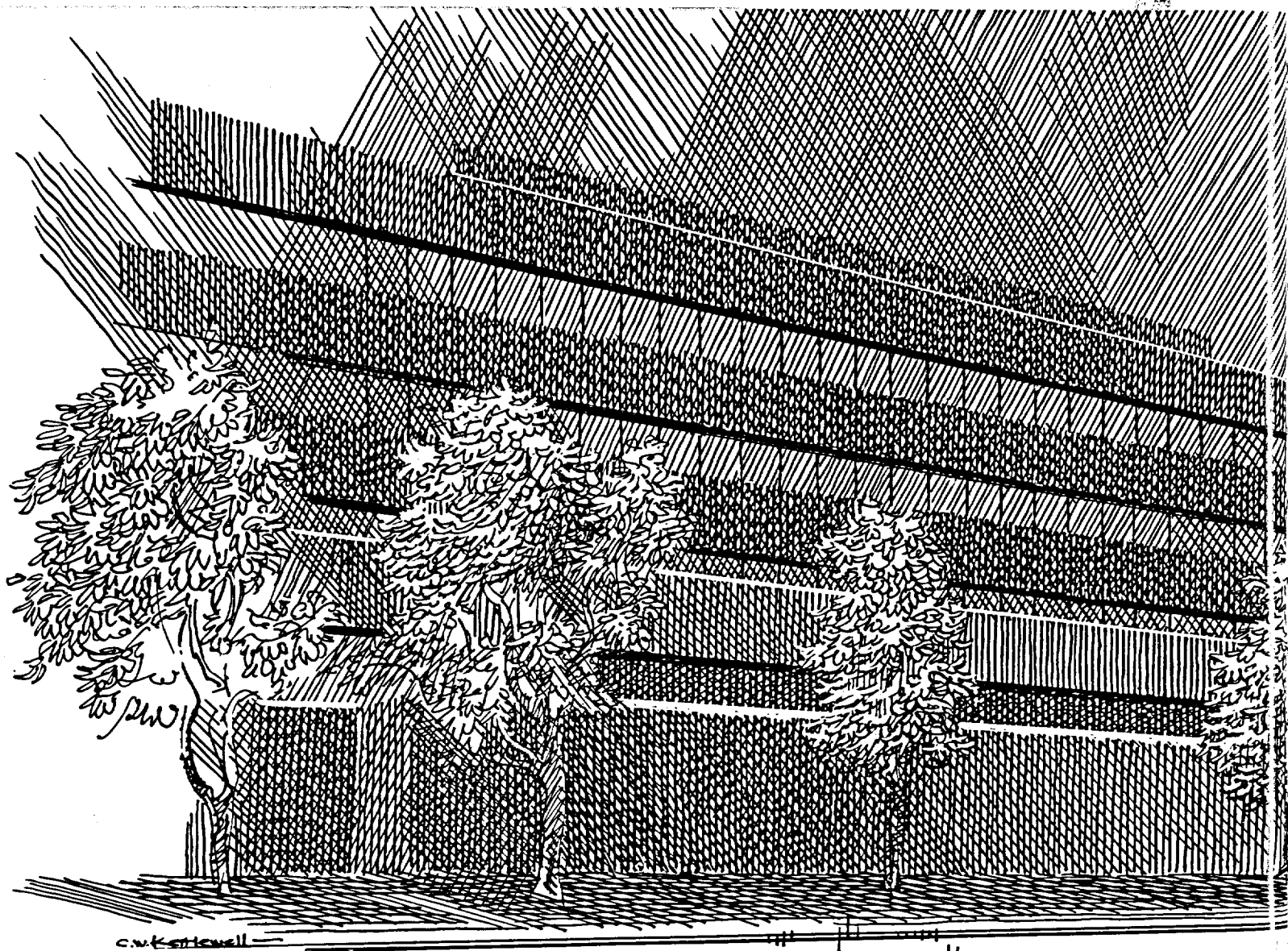
Country	City
Laos	Vientiane

COMMISSION

Country	City
Hong Kong	Hong Kong

III - DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
HEADQUARTERS ORGANIZATION CHART





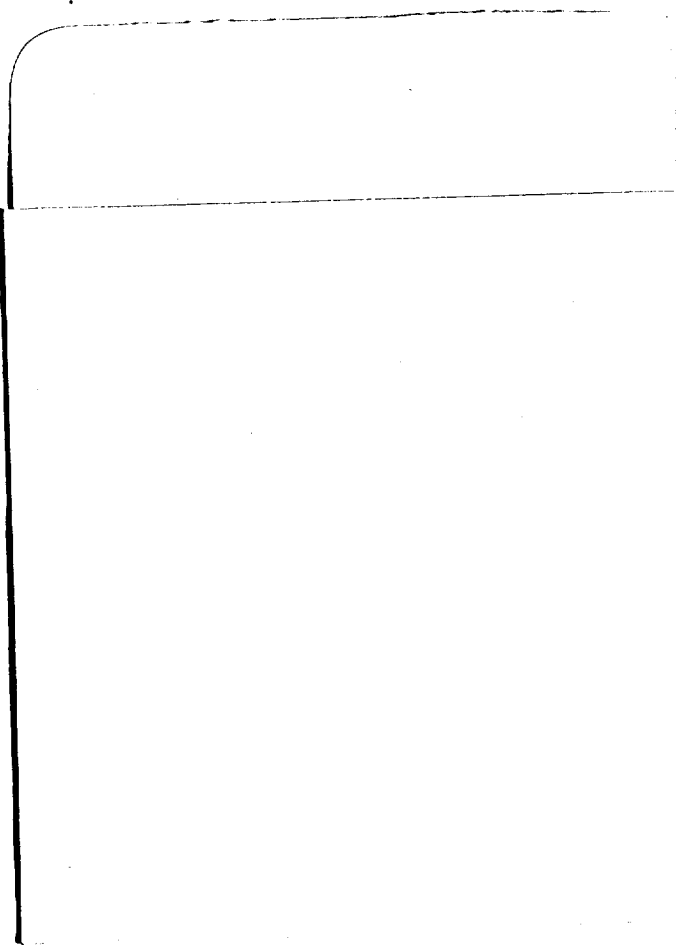
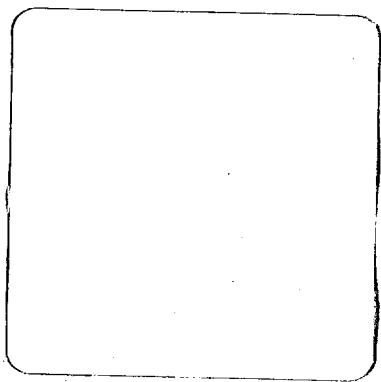
C. K. Stowell

288
2888
11/11



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada



REFERENCE

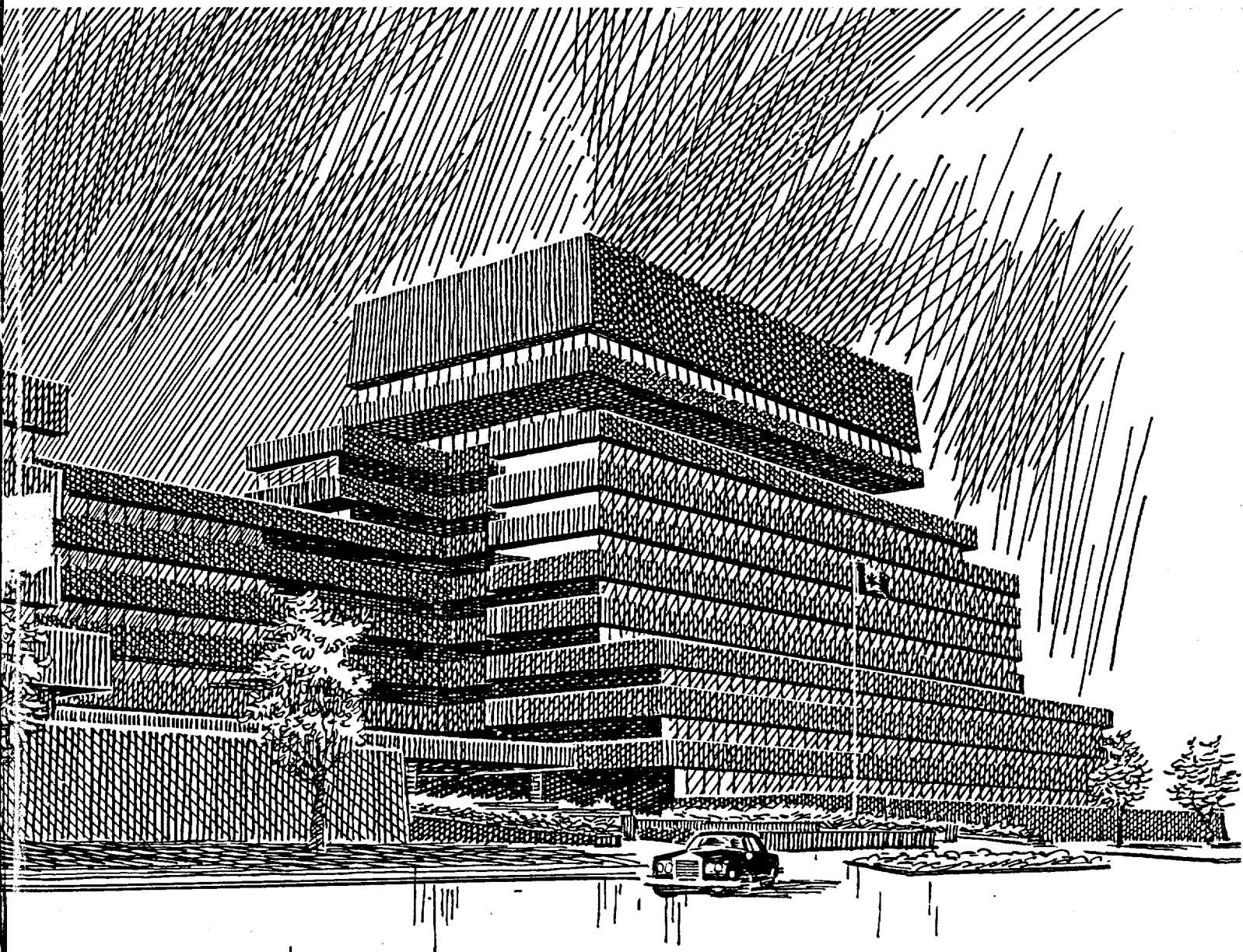
b 3489759 (F)

S

NON - CIRCULATING !
CONSULTER SUR PLACE

REFERENCE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
AUG - 1978
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

revue annuelle 1972

L'édifice Lester B. Pearson

Dire que «le style c'est l'homme» n'est pas sans rapport avec le style architectural du nouveau siège administratif des Affaires extérieures, sur la promenade Sussex. L'édifice traduit en effet toute l'aire fonctionnelle du Ministère, consacrant le souvenir de l'homme d'État dont il porte le nom.

S'écartant des modèles déjà connus, ce faisceau tridimensionnel de bâtiments surprend par sa forme originale et inaccoutumée; il constitue un paysage urbain complet en soi, avec ses terrasses et ses ensembles décoratifs. Ce genre d'architecture nous rappelle les constructions médiévales et leurs grands murs de pierre qui se patinent au cours des ans, épousant le rythme des saisons et l'aspect changeant des arbres et des plantes.

Conçu pour satisfaire à un ensemble particulier de fonctions administratives, le nouvel édifice offre d'excellentes commodités de travail. Il répond en outre à l'intérêt du citoyen canadien qui visite sa capitale, curieux d'en faire le tour et de voir, entre autres, le centre de l'activité internationale de son pays.

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**RELATIONS
ÉTRANGÈRES
DU CANADA**

1972

REFERENCE


Publication autorisée par
l'honorable Mitchell Sharp,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

L'honorable Mitchell Sharp,

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du Ministère. Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1972.

*Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*



Ottawa, novembre 1973.

©
Information Canada
Ottawa, 1973

N° de cat.: EI-1/1972F

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	<i>Page</i>
LES NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE DANS LE MONDE	1
Tour d'horizon	1
Le Canada sur la scène mondiale	5
Chapitre	
I ACTIVITÉ RÉGIONALE	9
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	9
Afrique du Commonwealth	9
Afrique francophone	11
Moyen-Orient	12
ASIE ET RÉGION DU PACIFIQUE	13
Asie de l'Est	13
Asie du Sud	14
Pacifique	15
EUROPE	17
Europe de l'Ouest	18
Europe du Nord-Ouest	21
Europe Orientale	22
HÉMISPHERE OCCIDENTAL	24
Antilles du Commonwealth	24
Amérique latine continentale et antillaise	25
États-Unis d'Amérique	26

	<i>Page</i>
II ACTIVITÉ MULTILATÉRALE	33
PLAN INSTITUTIONNEL	33
Commonwealth	33
Francophonie	35
Institutions interaméricaines	37
Nations Unies	39
Relations de défense	45
PLAN FONCTIONNEL	48
Affaires économiques	48
Désarmement et contrôle de l'armement	52
Droit international	55
III SERVICES OFFERTS AUX CANADIENS	61
Affaires culturelles	61
Gouvernements provinciaux	66
Information	66
Relations avec les universités	67
Service consulaire	70
IV GESTIONS DES RELATIONS EXTÉRIEURES	73
Nouveau mode d'organisation	73
Annexes	
I Accords internationaux, 1972	77
II Missions diplomatiques à l'étranger	81
III Organigramme de l'administration centrale	84

LES NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE DANS LE MONDE

L'année 1972 marquera peut-être pour l'historien la ligne de partage définitive entre l'après-guerre et une nouvelle époque dans le domaine des relations internationales. Cette évolution, il va sans dire, ne s'est pas opérée d'un seul coup, car le monde s'est transformé graduellement et parfois capricieusement au cours des dernières années. Les signes de dégel se sont succédé peu à peu, la guerre froide cédant place à la détente, la bipolarité et la rigidité se muant en diversité et en souplesse. Quoi qu'il en soit, 1972 a paru constituer une espèce de tournant, et le nombre inusité de rencontres spectaculaires entre les dirigeants des grandes puissances semble de nature à influencer profondément la politique mondiale.

Le Canada ne peut que profiter de cette tendance qu'il a contribué, dans une certaine mesure, à accentuer. Le Canada se considère comme une nation de l'Arctique, du Pacifique et de l'Atlantique autant que de l'hémisphère occidental, position que sont venus souligner à la fin de 1971 et en 1972 les échanges de visites des premiers ministres du Canada et de l'URSS, les voyages en Chine d'importantes délégations dirigées par le ministre de l'Industrie et du Commerce et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et enfin l'adoption de mesures visant à resserrer nos liens avec la Communauté européenne élargie, le Japon et l'Amérique latine. D'autre part, la politique extérieure du Canada a mis plus que jamais l'accent sur les aspects internationaux de certaines questions d'intérêt national, telles que l'unité canadienne, les différences régionales, l'in-

flation, le chômage, la gestion des ressources et l'environnement. Par ailleurs, beaucoup de Canadiens ont tenu pour particulièrement importante et préoccupante la question de nos relations présentes et futures avec les États-Unis, vu le contexte changeant des rapports nationaux et internationaux. Ces relations ont donc fait l'objet de négociations difficiles, de longs débats et d'études approfondies.

Tour d'horizon

L'après-guerre touche maintenant à sa fin. Conscientes de leur égalité stratégique, les deux superpuissances cherchent de plus en plus à s'entendre à mesure que se développent en Europe et en Asie de nouveaux foyers de pouvoir qui mettent en cause, sur bien des plans, leur suprématie. En effet, la doctrine Nixon vise essentiellement à accorder le rôle international des États-Unis avec ce nouvel état de choses. Bien que moins soudaine et moins théâtrale, la réaction soviétique semble aussi refléter ces changements. La Communauté européenne et le Japon se sont transformés en authentiques puissances économiques mondiales et, bien que l'unité politique de la Communauté n'en soit encore qu'à ses débuts et qu'il reste au Japon à affirmer son propre rôle politique, l'une et l'autre prennent de nouvelles orientations manifestement impossibles dans un monde bipolaire et plus rigide.

La Chine occupe graduellement sa place de grande puissance asiatique et, même si elle est encore à plus d'un égard en voie de développement, son potentiel a

été reconnu et admis. Elle-même semble maintenant en mesure et même désireuse de jouer un rôle actif dans les affaires internationales, particulièrement celui de défenseur des pays qu'elle considère comme déshérités et exploités.

Nouveaux facteurs de politique étrangère

Ces développements se sont accompagnés, du moins dans le monde industrialisé, d'une modification de poids des facteurs qui présidaient traditionnellement à l'élaboration de la politique étrangère. Même si la survie nationale demeure le souci dominant dans un système d'États nations, les menaces militaires semblent inspirer moins de crainte à beaucoup de gens que les atteintes à la qualité de la vie. La pauvreté dans les villes et l'épuisement des ressources ne respectent pas de frontières, qu'elles soient d'ordre géographique ou politique. La disponibilité des matières premières, combustibles y compris, les échanges de renseignements techniques, la lutte contre la pollution et la puissance croissante des sociétés multinationales sont autant de questions qui agitent à peu près tout le monde. D'autres problèmes comme ceux de la réforme du système monétaire international et la libéralisation du commerce, qui touchent directement le bien-être économique, revêtent aussi une importance croissante aux yeux du public. Le besoin de réglementer à l'échelle mondiale la grande diversité d'activités qui débordent maintenant le cadre des frontières nationales et qui, comme les sociétés multinationales, échappent largement au contrôle national, se fait de plus en plus sentir. La facilité croissante de communiquer, grâce aux satellites, ainsi que l'énorme expansion du tourisme ont rapproché l'homme du concept du «village mondial», avec les changements, la confusion et les nouveaux horizons que cela entraîne.

Mais ces préoccupations sont surtout celles des sociétés post-industrielles. Pour les pays en voie de développement, où habitent les deux tiers de l'humanité, l'augmentation du produit national brut est plus importante que la lutte contre la pollution industrielle, sous-produit de cette augmentation. Cette divergence de vues, bien que compréhensible, renferme des germes de discorde comme l'a montré, par exemple, la Conférence sur

l'environnement tenue à Stockholm en juin. Par ailleurs, ces nouveaux soucis d'un monde mieux nanti ne diminuent en rien la nécessité urgente et constante d'aider les pays en voie de développement, afin de réduire l'écart grandissant entre riches et pauvres. Ajoutons que l'enthousiasme du début pour l'aide étrangère s'est modéré depuis qu'on s'est rendu compte que le développement économique est un processus long et ardu, qui exige le déploiement d'efforts résolus autant que soutenus pour solutionner des problèmes qui paraissent souvent insurmontables.

Vers la stabilité

D'importants progrès ont été réalisés en 1972 pour ce qui est des réductions de tension dans le monde entier, du renforcement de la coopération internationale et des possibilités accrues de détente entre l'Est et l'Ouest. Les événements saillants de l'année ont été les visites du président Nixon à Pékin et à Moscou, les longues négociations qui devaient conduire à la cessation des hostilités en Indochine au début de 1973, l'élargissement de la Communauté européenne, le règlement du problème de Berlin, l'amélioration des relations entre la République fédérale d'Allemagne et ses voisins de l'Est, et l'accord américano-soviétique relatif à la limitation des armes stratégiques. Le Moyen-Orient et l'Afrique australe sont demeurés, par contre, des zones de tension.

L'interminable guerre d'Indochine et particulièrement l'intervention militaire directe des États-Unis avaient créé certaines contraintes au sein de l'Alliance occidentale, tandis que l'aide soviétique et chinoise aux Nord-Vietnamiens et au Viet Cong avait, de son côté, grandement nui aux efforts entrepris pour améliorer les rapports entre l'Est et l'Ouest. Mais en 1972 ce conflit avait conduit à une impasse, comme en ont témoigné les négociations plus intenses visant à son règlement. Le Canada a accepté de participer à une nouvelle commission internationale de surveillance du cessez-le-feu et à la conférence internationale convoquée pour ratifier l'accord de trêve.

La récente visite de M. Nixon en Chine a été la première d'un président américain dans ce pays. Cette visite historique a marqué de façon frappante le change-

ment d'orientation de la politique étrangère américaine ainsi que l'importance croissante de la Chine parmi les grandes puissances. Par la suite, son voyage en Union soviétique a créé un autre précédent pour un chef d'État américain. Bien que ce voyage ait eu moins d'éclat que sa visite à Pékin, les répercussions des entretiens du président Nixon avec les dirigeants soviétiques ont été plus profondes à bien des égards. Cette rencontre semblait avoir surtout pour objet de permettre aux dirigeants américains et soviétiques de définir et de clarifier, dans leur propre intérêt, de futurs points de rencontre, de collaboration et d'entente. En effet, leurs entretiens ont souligné les nombreux avantages pouvant découler d'une détente générale, tant en ce qui concerne la limitation des armements stratégiques que l'expansion des échanges commerciaux. Bref, il en est résulté une règle de conduite visant à éviter les confrontations à cette époque de dissuasion mutuelle.

Les visites à Moscou et à Pékin ont eu des répercussions qui débordent largement le cadre des relations bilatérales des États-Unis. D'autres gouvernements, notamment celui du Japon, ont reconnu la Chine populaire et étudié la possibilité de resserrer leurs liens avec ce pays. En Asie, les tensions se sont sensiblement atténuées, tandis qu'en Europe les confrontations qui ont affligé toute une génération commencent à s'estomper.

Europe

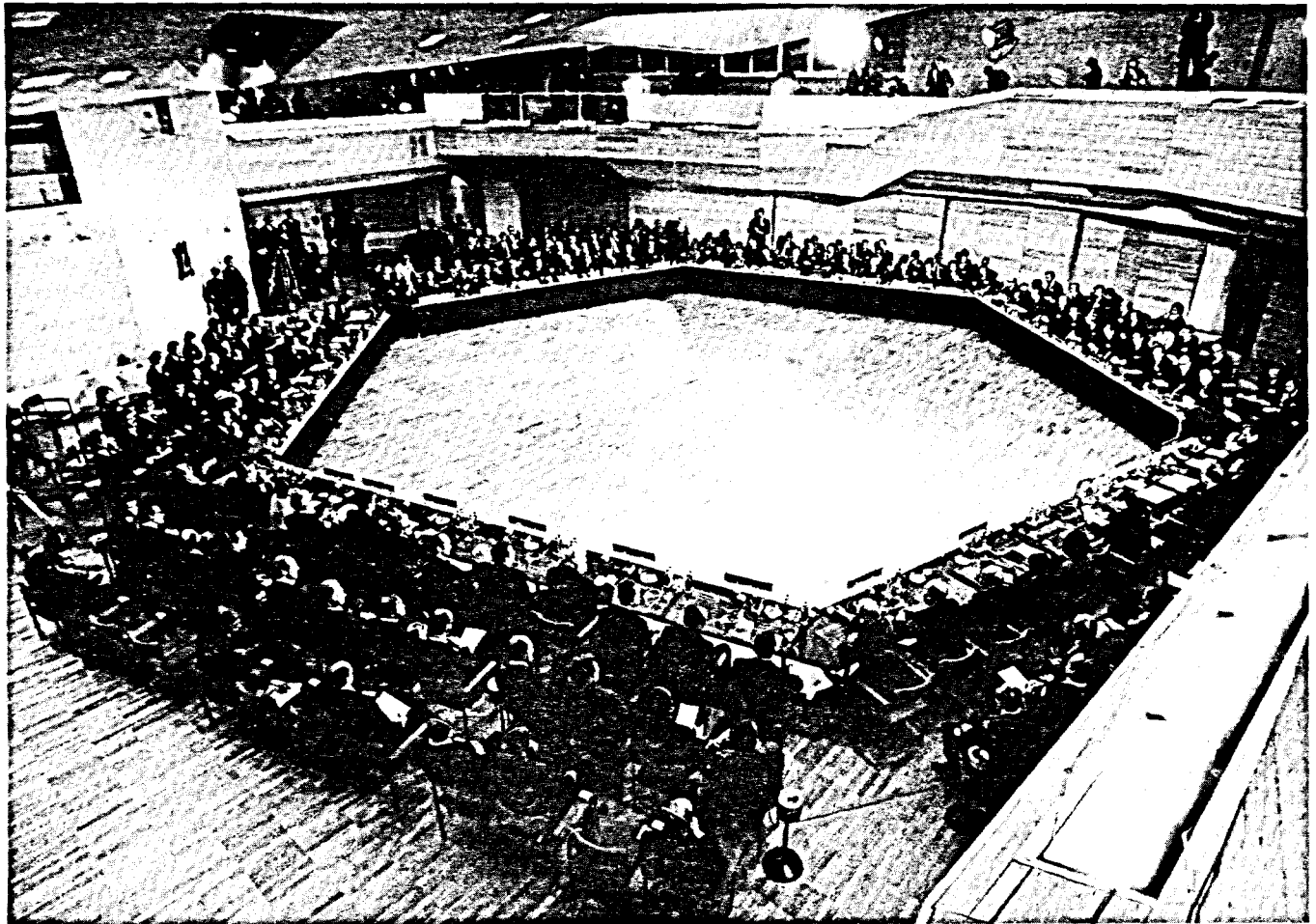
La décision prise par la Grande-Bretagne (en même temps que l'Irlande et le Danemark) d'unir son destin à celui de la Communauté européenne semble marquer un tournant dans l'histoire de l'Europe. Du moins l'Europe occidentale manifeste-t-elle, de pair avec sa puissance croissante, un nouvel esprit de décision et d'exécution. Ces réalisations se sont accompagnées d'efforts vigoureux et fructueux déployés par la République fédérale d'Allemagne en vue d'améliorer ses relations bilatérales avec l'URSS et les pays d'Europe orientale, ainsi que d'autres initiatives, tant bilatérales que multilatérales, visant à réduire les tensions, accroître la sécurité et augmenter la coopération en dépit des divergences politiques et économiques. Les points saillants de l'*Ostpolitik* du chancelier Brandt ont été le traité

et l'accord commercial passés avec l'URSS, le traité signé avec la Pologne ainsi que le traité de principe entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique d'Allemagne, lequel ouvre la voie à une participation plus active des deux Allemagnes aux affaires internationales. Il convient de mentionner aussi l'Accord quadripartite sur Berlin, l'ouverture de pourparlers multilatéraux préluant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et l'Accord relatif à la tenue d'entretiens préliminaires sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été l'une des principales agences génératrices de détente en Europe. D'abord formée pour contrer la menace de l'expansion militaire soviétique, cette Alliance est devenue pour ses membres le principal organe de coordination des travaux préparatoires à la CSCE et aux pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces.

Problèmes monétaires et économiques

La nécessité d'une réforme du système monétaire international se fait de plus en plus pressante, particulièrement à cause de la faiblesse du dollar et des mesures correctives qu'ont prises les États-Unis, ébranlant du coup leurs relations commerciales avec le Canada, le Japon et la CEE. Les nombreuses crises monétaires, les changements de parité et les «cours flottants» de la monnaie au cours de l'année 1972 ont effectivement marqué la fin d'importants éléments des accords monétaires conclus à Bretton Woods en 1946, et le besoin de créer une nouvelle monnaie de réserve ainsi qu'un mécanisme d'ajustement correspondant mieux aux réalités économiques de l'heure. Les principales nations commerçantes du monde ont convenu d'entamer en 1973 une nouvelle série de négociations multilatérales visant à l'abolition de certaines barrières douanières, de façon à augmenter les chances de progrès dans d'autres secteurs. Bien que la Troisième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Santiago en avril et mai, ait surtout fait ressortir, une fois de plus, le grand écart entre les nations riches et pauvres, les pays industrialisés ont tout de



Les entretiens préparatoires de la prochaine Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se sont ouverts à Helsinki le 22 novembre, avec la participation de 34 pays. Pour la première fois depuis 150 ans, tous les États européens, sauf l'Albanie qui a décliné, assistaient de plein droit à une conférence politique. Les États-Unis et le Canada participaient également aux négociations. Photo: Lehtikuva Oy

même convenu d'associer les pays en voie de développement aux négociations sur le commerce et la réforme monétaire.

Pendant que les principaux pays commerçants se préoccupent de résoudre la question du réaligement des devises, l'on voit maintenant surgir un nouveau problème susceptible d'influer encore plus sérieusement sur les rapports internationaux. En effet, l'accroissement constant de la consommation de matières premières, y compris les combustibles, dans les pays

industrialisés commence à créer des inquiétudes au sujet de la tendance future des prix et de la disponibilité des approvisionnements, problèmes d'une influence majeure sur les relations entre fournisseurs et consommateurs de matières premières.

Environnement

En 1972 s'est tenue à Stockholm la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, premier congrès

mondial de ce genre. On s'y est mis d'accord, en général, sur certains principes qui doivent régir le comportement international à l'égard de l'environnement, et l'on a créé un mécanisme de l'ONU chargé de veiller à leur application. Bien que les États n'accordent pas tous la même priorité aux mesures à prendre dans ce domaine (à cause de leurs différentes conceptions des coûts et des responsabilités en cause), il n'en demeure pas moins que tous ont reconnu la nécessité d'une plus grande coopération internationale en vue d'une meilleure gestion de la planète.

Le Canada sur la scène mondiale

La politique étrangère du Canada est le prolongement à l'étranger de nos politiques nationales, sous réserve évidemment des contraintes imposées par la communauté internationale et de la négociation des différends qui surgissent avec d'autres gouvernements. L'objet principal en est d'assurer aux Canadiens l'essentielle liberté d'action et d'expansion qui permettra au Canada de survivre, de grandir et de faire son apport particulier à un monde interdépendant. A ce but fondamental s'ajoutent des objectifs secondaires importants, notamment la préservation du territoire national, des eaux du littoral et des richesses naturelles, la réduction des entraves aux échanges internationaux, l'appui à la réduction et au contrôle des armements, la protection de l'environnement humain grâce à la coopération internationale, la réglementation des investissements étrangers et l'amélioration de la qualité et de la gestion de l'aide au développement. La réalisation de ces objectifs dépend, d'une part, des contraintes comme des occasions favorables qui peuvent se présenter sur le plan politique ainsi que, d'autre part, des ressources matérielles du Canada qui peuvent varier selon les fluctuations du système économique mondial auquel l'économie canadienne se trouve étroitement liée.

Gains et pertes

En 1972, le climat mondial a été relativement favorable aux aspirations canadiennes. En Europe comme

en Asie, les relations Est-Ouest ont continué de s'améliorer et les chances de conclure un cessez-le-feu au Vietnam du Sud semblaient meilleures. Ailleurs, au Proche-Orient par exemple, les perspectives s'annoncèrent moins brillantes et la trêve fragile a été troublée par des incidents violents. A Chypre où se trouvaient encore, au bout de huit ans, cinq cents soldats canadiens au service de la Force des Nations Unies, on était toujours à la recherche d'un règlement négocié. Les efforts déployés pour conclure un accord international sur les principes de la lutte contre la pollution ont porté fruit, et on a réussi à clarifier dans une certaine mesure les questions relevant du Droit de la mer. Nos exportations ont augmenté de 12 p. 100 par rapport à 1971, même si le solde du compte courant a été de nouveau déficitaire à la suite de deux années d'excédents. Les déboursés au titre de l'aide à l'étranger ont augmenté de 21 p. 100. La dévaluation du dollar américain n'a eu sans doute que de faibles répercussions à l'intérieur du Canada, mais l'interaction étroite des deux monnaies a eu pour effet de défavoriser quelque peu les exportations canadiennes.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a mis fin au système de préférences traditionnellement pratiqué au sein du Commonwealth, ouvrant la perspective de barrières plus strictes contre les exportations canadiennes même s'il est vrai que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne devrait, à la longue, renforcer les rapports du Canada avec la Communauté dans son ensemble. La levée de la surtaxe américaine sur les importations n'a pas éliminé la possibilité inquiétante d'une réapparition des difficultés qui ont conduit à son imposition. L'accroissement des importations de pétrole et ses retombées (affectant la balance des paiements et la sécurité des États-Unis) ont donné une nouvelle dimension au débat sur la mise en valeur du Nord canadien, comme sur les politiques de conservation des ressources et du contrôle de la propriété étrangère. Si la dévaluation du dollar n'a pas été bien gênante, sauf pour le touriste canadien, le Canada a eu raison de s'inquiéter, comme tous les autres pays, de l'état précaire du système monétaire international.

Au sein de l'hémisphère

Les États-Unis sont le plus proche voisin, le meilleur client et le plus puissant allié du Canada. Cependant, les intérêts canadiens et américains diffèrent à plus d'un égard important, comme l'ont fait ressortir les difficiles négociations du début de l'année sur l'avenir du commerce des automobiles et de la production de défense. La bonne conduite de ces relations qui englobent un vaste ensemble de questions allant de la défense stratégique à la pollution des Grands lacs (accord signé en 1972), constitue le plus grand défi que le Canada ait à relever en politique extérieure. En octobre 1972, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures publiait, avec l'approbation du Cabinet, une étude intitulée «Options pour l'avenir» où il concluait que le Canada devrait, pour maintenir à la fois son indépendance et ses bons rapports avec les États-Unis, poursuivre une stratégie générale visant, au long terme, à développer et à renforcer l'économie canadienne et d'autres aspects de la vie nationale. A cette fin, le Canada devrait d'abord compter sur ses ressources en place plutôt qu'à l'étranger, mais cela n'éliminerait nullement le besoin d'un effort concerté pour diversifier et élargir ses relations étrangères, notamment dans les domaines économique, technique et culturel avec les pays d'Europe de même qu'avec l'Amérique latine, l'Asie et le Tiers-monde. Les nouveaux rapports de puissance dans le monde, dont il est fait état précédemment, pourraient faciliter cet effort de diversification.

Perspectives à plus long terme

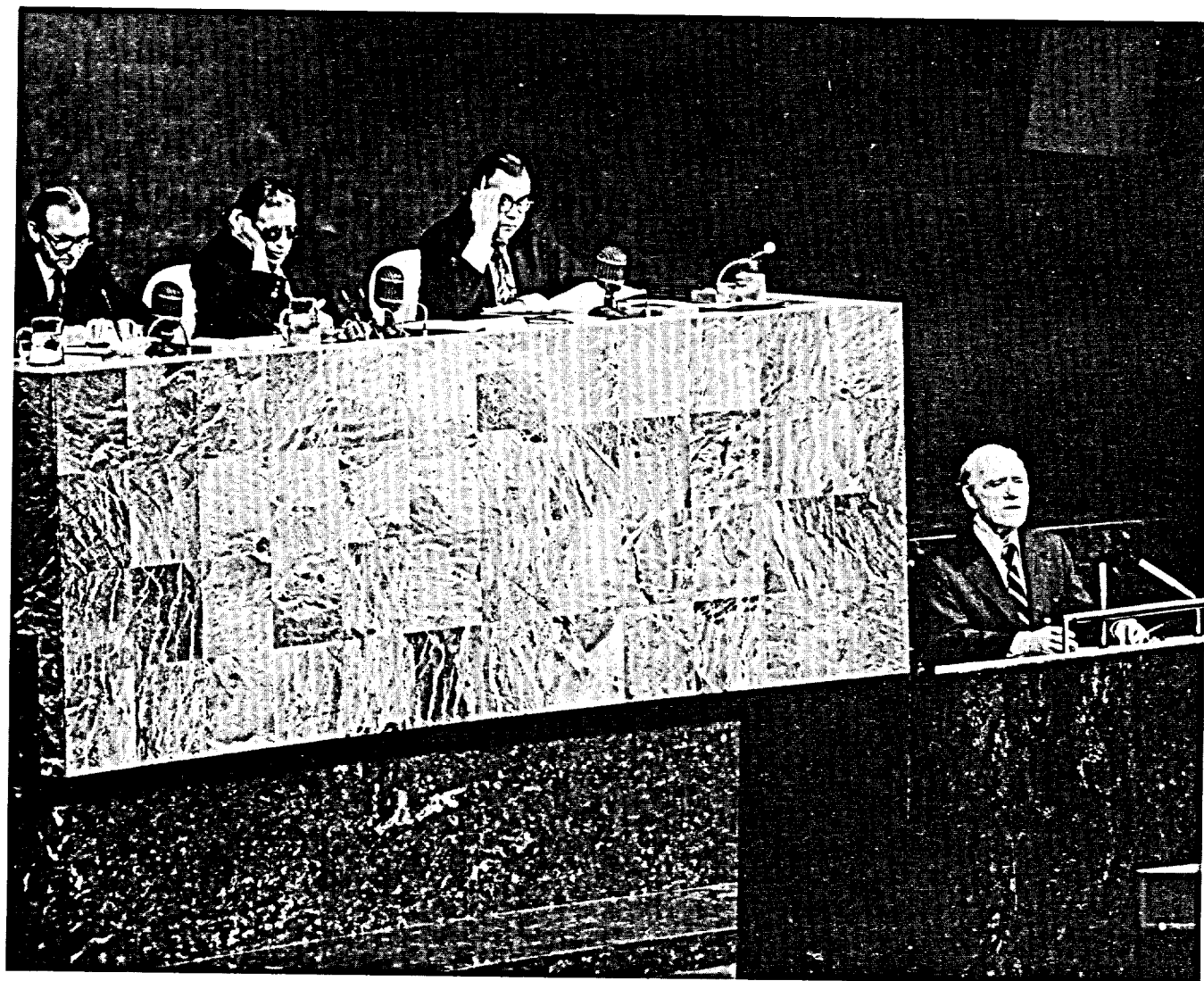
Diversifier les intérêts canadiens sera une longue tâche, car il est peu probable que les relations économiques du Canada avec l'étranger changent subitement d'orientation. Par ailleurs, les tâches diplomatiques du Canada en 1972 ont été nombreuses et variées. On a travaillé activement à renforcer nos liens avec l'Europe au moyen de consultations avec la Commission économique européenne et avec les autorités des pays de la Communauté européenne élargie. La représentation diplomatique canadienne auprès de la Communauté européenne à Bruxelles a été augmentée et élevée au

rang d'ambassade distincte. Le Canada a participé aux préparatifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et aux négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces; à des échanges de visites avec plusieurs pays de l'Europe de l'Est; à des rencontres bilatérales sur la science et la technique avec la République fédérale d'Allemagne et la Belgique; à des programmes de coopération culturelle et technique avec la France; à des échanges industriels et à des programmes de coopération culturelle avec l'URSS. Notons aussi le renouvellement de l'accord commercial canado-soviétique et, fait sans doute plus réjouissant encore pour le public canadien, la difficile victoire remportée par l'équipe du Canada sur l'équipe de hockey soviétique.

En Asie, il y a eu avec la République populaire de Chine toute une série d'échanges dont le point culminant a été la Foire commerciale canadienne, ouverte au mois d'août à Pékin en présence du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Canada a établi des relations diplomatiques avec le Bangladesh et consacré à ce nouveau pays un important programme d'aide. Le commerce avec le Japon s'est accru au point que ce pays est à la veille de remplacer la Grande-Bretagne comme notre deuxième partenaire commercial.

Le Canada a continué en outre d'intensifier ses relations avec l'Amérique latine en s'associant à l'OECA à titre d'observateur permanent, et à la Banque interaméricaine de développement comme membre de plein droit. La participation du Canada aux institutions du Commonwealth et de la Francophonie a permis à beaucoup de Canadiens des deux langues de s'associer à des échanges internationaux reflétant leurs intérêts professionnels et culturels particuliers.

Outre leur souci traditionnel de maintenir la paix et la sécurité internationales, les Nations Unies se préoccupent de plus en plus de questions telles que l'aide et le commerce, l'environnement, les eaux territoriales, les ressources de la mer, l'espace extra-atmosphérique et, particulièrement à l'OACI, la protection des avions commerciaux contre la piraterie aérienne. Les délégations canadiennes ont pris une part active à l'étude de ces questions en 1972, jouant aussi un rôle de premier plan dans l'examen de questions de sécurité telles



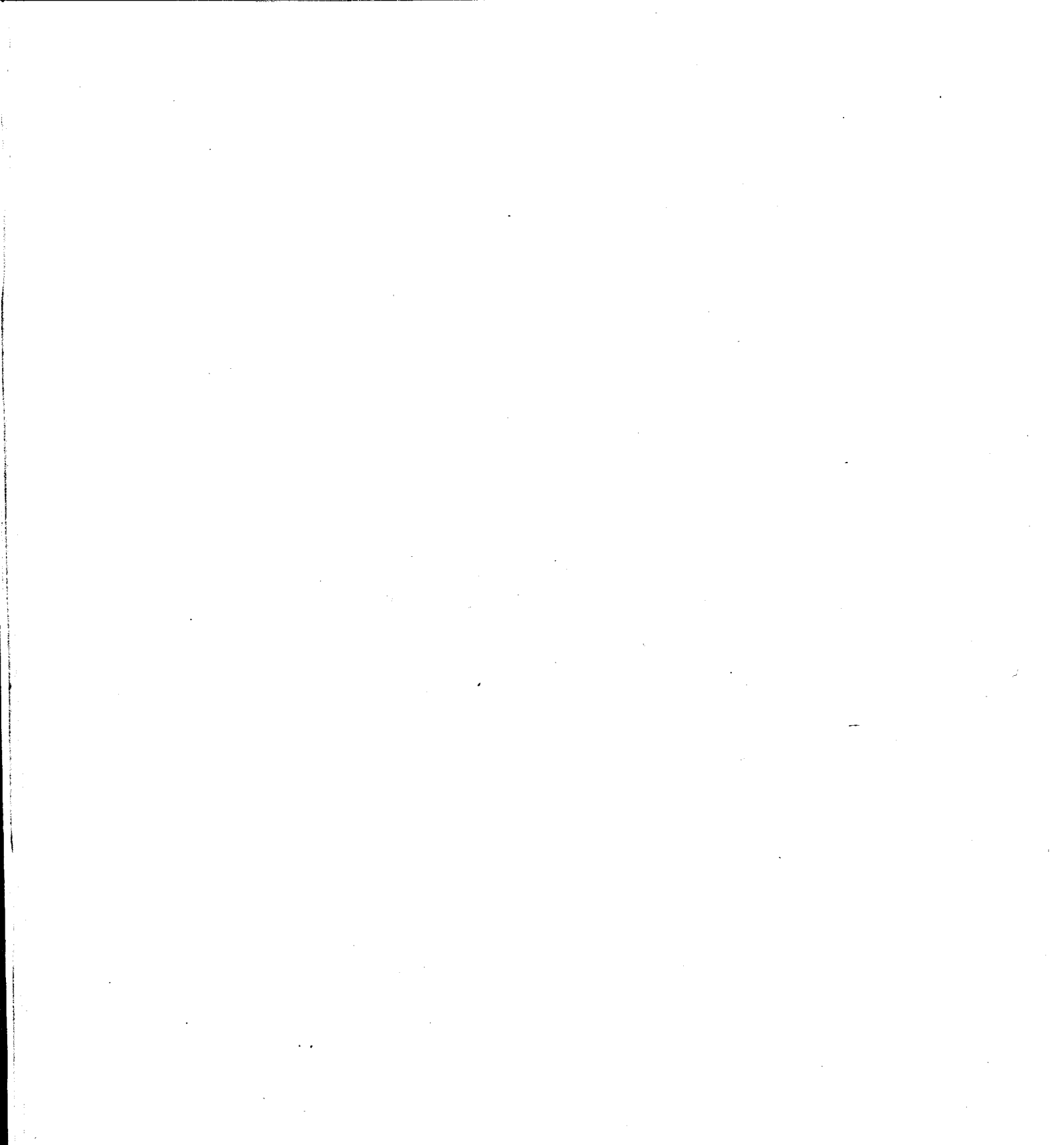
Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, exposant à l'Assemblée générale des Nations Unies la politique canadienne à l'égard des principaux sujets à l'ordre du jour. A la tribune présidentielle, on reconnaît (de gauche à droite) M. Kurt Waldheim, Secrétaire général, M. Leopoldo Benites, président de l'Assemblée, et M. Barry Morse, sous-secrétaire général aux Affaires politiques.

Photo: Nations Unies

que le maintien de la paix et le contrôle des armements. Le Canada a continué de réclamer la cessation des essais nucléaires de toute espèce.

On trouvera dans les pages qui suivent un rapport plus détaillé sur les différentes activités du Canada à

l'extérieur. Leur dénominateur commun est la défense et l'avancement des intérêts du pays conformément au désir, partagé par la majorité de ses citoyens, que le Canada occupe avec compétence, souplesse et créativité la place qui lui revient dans les affaires mondiales.



I

ACTIVITÉ RÉGIONALE

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Afrique du Commonwealth

L'Afrique est le plus pauvre de tous les continents, comptant dix-huit des vingt-cinq pays désignés par les Nations Unies comme les moins développés du globe. C'est aussi en Afrique que se trouvent les plus grandes régions du monde encore sous la domination coloniale de l'Europe; l'Afrique australe est le théâtre d'une confrontation dangereuse et montante entre les minorités blanches dirigeantes et les majorités noires; enfin, dans diverses parties de ce continent, des tensions sociales ou politiques toujours vives éclatent de temps à autre en conflits violents. En 1972, comme par les années précédentes, l'activité canadienne en Afrique s'est donc largement concentrée sur les programmes d'aide au développement, sur l'encouragement aux changements pacifiques et sur l'aide aux victimes de l'oppression. On s'est efforcé d'atteindre ces objectifs par le moyen des relations bilatérales et des organismes du Commonwealth et des Nations Unies.

Vers la fin de l'année, le premier haut-commissaire du Canada en Zambie établissait sa résidence à Lusaka, portant à onze le total de nos ambassades ou haut-commissariats situés au sud du Sahara. L'ouverture de ce nouveau poste va permettre au gouvernement d'être rapidement informé des événements dans cette région critique de l'Afrique, et de mieux gérer le programme canadien d'aide économique et technique à la Zambie.

Un des événements saillants qui ont marqué, ces dernières années, la querelle interminable sur l'avenir

de la Rhodésie a été la conclusion arrêtée par la Commission d'enquête sur l'opinion rhodésienne, présidée par lord Pearce, selon laquelle les termes du projet de règlement de cette crise étaient inacceptables à la majorité de la population de ce pays. Comme l'a fait observer le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, cette conclusion maintenant agréée par le gouvernement britannique signifie que toute nouvelle solution proposée doit avoir l'assentiment de la population africaine de Rhodésie. Le gouvernement canadien a clairement indiqué qu'il maintenait son appui aux partisans d'un gouvernement majoritaire démocratique en Rhodésie et que, conformément à ses obligations envers les Nations Unies, il continuerait d'appliquer des sanctions économiques contre l'actuel régime illégal. Pour venir en aide aux réfugiés africains de Rhodésie, le Canada s'est engagé à verser \$75,000 à un fonds de bourse d'études du Commonwealth constitué à cette fin. Il a aussi contribué au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

Pareils en cela aux autres habitants du globe, les Canadiens ont trouvé révoltante la décision soudaine du gouvernement ougandais, en août 1972, de chasser du pays à trois mois d'avis presque tous les résidents d'origine asiatique. Le Premier ministre et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont publiquement exprimé leur regret devant cette mesure du président Amin et le Canada s'est empressé, par souci humanitaire,



*Des 45,000 Asiatiques expulsés de l'Ouganda en 1972, 5,000 ont été accueillis au Canada.
Ci-dessus, quelques-uns de ces milliers de réfugiés à leur arrivée à Montréal.*

d'offrir asile à un nombre important des expulsés. C'est ainsi que plus de 5,000 Asiatiques ougandais ont pu émigrer au Canada en peu de temps, grâce au pont aérien qui fut improvisé et aux efforts déployés par les fonctionnaires de plusieurs ministères canadiens et est-africains. Suite à cette opération, le Canada a établi à Nairobi, au Kenya, son premier bureau d'immigration pour Africains au sud du Sahara. Jusqu'alors, l'activité de l'immigration canadienne avait été plutôt nulle dans cette région, par souci de ne pas attirer un trop grand nombre de gens compétents et instruits dont les pays africains ont grand besoin pour leur propre développement, et que le Canada aide à former dans le cadre de ses programmes d'assistance technique.

Poursuivant ses efforts qui visent à instaurer la justice sociale par le moyen d'une évolution pacifique, le Canada a appuyé les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies condamnant les politiques d'*apartheid* du gouvernement sud-africain. Il a applaudi l'intention du Secrétaire général des Nations Unies de prendre contact avec les parties en cause dans le conflit

touchant la Namibie (Afrique du Sud-Ouest), aux fins de garantir au peuple de ce territoire le droit à l'auto-détermination. Le Canada a également appuyé la résolution 2918 de l'Assemblée générale visant à l'ouverture de négociations entre le Portugal et les peuples des territoires africains sous sa domination. Le représentant du Canada a néanmoins formulé des réserves au sujet des articles de cette résolution qui supposaient l'appui aux solutions violentes ou qui semblaient demander la cessation du commerce de produits non militaires avec les territoires portugais. Le gouvernement canadien refuse toujours de vendre au Portugal des armes ou du matériel militaire devant être utilisé en Afrique.

L'importance et le rythme des engagements canadiens en ce qui concerne l'aide au développement des pays de l'Afrique du Commonwealth ont augmenté considérablement en 1972, ce programme bénéficiant en tout de 64 millions de dollars. Parmi les nouveaux prêts, 26 millions de dollars ont été accordés pour les ports est-africains et 20 millions pour l'amélioration du service d'aqueduc de Dar-es-Salam.



A l'École de gestion de la faune africaine en Tanzanie du Nord, un ornithologiste de l'ACDI dirige le travail de quelques étudiants.

Photo: James H. White

Seul l'Ouganda a fait exception à cet accroissement de l'aide canadienne, à cause des troubles qui ont occasionné le départ de plusieurs coopérants canadiens empêchés de poursuivre un travail efficace.

Afrique francophone

Les vingt-trois pays d'Afrique dont le français est la langue officielle offrent une sphère importante d'activité internationale pour les Canadiens d'expression française. En Afrique francophone comme ailleurs sur le continent

africain l'aide économique et l'assistance technique ont été les principaux secteurs d'activité canadienne en 1972. Le total des sommes affectées à l'aide en Afrique francophone est passé en 1972 à 69 millions de dollars. La visite à cinq pays d'Afrique (Sénégal, Mali, Niger, Côte d'Ivoire et Togo) effectuée par le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, en compagnie du Commissaire général à la coopération du ministère québécois des Affaires intergouvernementales, M. Yves Michaud, a souligné l'importance que le Canada attache à son programme d'aide dans cette région et l'intérêt croissant de la collaboration fédérale-provinciale à cet égard. Le nombre accru de réunions et de conférences tenues dans le cadre de la Francophonie ainsi que les nombreux apports canadiens aux travaux et aux programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique offrent un autre aspect des relations du Canada avec l'Afrique francophone.

On a déployé en 1972 un effort soutenu pour approfondir et renforcer de diverses façons les relations entre le Canada et les pays francophones d'Afrique, et les progrès dans ce sens ont été particulièrement remarquables en Afrique du Nord (Maghreb). Le Canada et l'Algérie ont échangé des visites de délégations économiques et commerciales qui ont abouti à la signature d'un accord comportant la vente de 10 millions de boisseaux de blé entre 1973 et 1977. Le Canada a participé pour la première fois en 1972 à la Foire internationale d'Alger, et inauguré également un échange de jeunes (Jeunesse-Canada-Monde) avec la Tunisie et le Cameroun. Un accord commercial a été signé avec la Tunisie à l'occasion de la rencontre officielle de la Commission mixte Canada-Tunisie, organisme qui a pour objet de resserrer les liens économiques et culturels du Canada avec ce pays. Puis, le Canada a annoncé sa décision d'ouvrir une ambassade au Maroc en 1974, en foi de quoi le Maroc a établi une ambassade à Ottawa au cours de l'année à l'étude.

Les visites de personnalités officielles dans certains de ces pays ont donné plus de relief à l'activité et aux intérêts canadiens. Le ministre Jean Chrétien a représenté le gouvernement aux fêtes du 10^e anniversaire de l'indépendance du Cameroun, lesquelles coïncidaient

avec l'inauguration du Centre de réhabilitation pour les handicapés que le cardinal Léger, ancien archevêque de Montréal, a fondé dans ce pays. En Algérie, le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Gaston Isabelle, a pris part aux fêtes du 10^e anniversaire de l'indépendance. La visite qu'a rendue au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Niger M. Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat, a été d'un intérêt particulier. A cette occasion, le sénateur Martin a eu d'importantes conversations avec le président Senghor du Sénégal, le président Diouri du Niger et les ministres du gouvernement de la Côte d'Ivoire. Au Niger, le sénateur Martin a présidé, à l'invitation du gouvernement de ce pays, à l'inauguration du premier tronçon de la «Route de l'Unité et de l'Amitié canadienne», en grande partie financée par l'ACDI; cette route représente pour les Nigériens ce que le chemin de fer du Pacifique-Canadien a été pour les Canadiens dans le développement du pays.

Moyen-Orient

Malheureusement, on ne semble avoir fait aucun progrès vers un règlement pacifique du conflit israélo-arabe en 1972. Ce conflit a donc continué d'influer directement, comme c'est le cas pour d'autres pays, sur l'orientation des relations du Canada avec cette importante partie du monde. Toutefois, le Canada s'est efforcé d'intensifier ses relations bilatérales avec chacun des pays de cette région, en vue d'y avancer divers intérêts y compris celui d'atténuer une menace continue à la paix et à la sécurité internationales. Parmi ces intérêts, notons aussi l'accroissement de l'activité commerciale et la réalisation d'un important programme d'immigration.

En ce qui touche au conflit lui-même, le Canada a continué d'appuyer aux Nations Unies et ailleurs la résolution 242 du Conseil de sécurité adoptée le 22 novembre 1967. Les porte-parole canadiens ont affirmé que l'application intégrale de cette résolution, qui respecte les positions essentielles des parties au conflit et comporte un partage équitable des obligations, reste le

meilleur moyen dont on dispose pour ramener la paix au Moyen-Orient.

Le problème des réfugiés palestiniens, auquel tout traité de paix doit apporter une solution juste, a continué en 1972 d'être la cause d'incidents violents et de pertes de vie au Moyen-Orient. Faute de solution au problème des réfugiés, le Canada a continué d'appuyer sans réserve le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA). L'apport canadien a augmenté de \$200,000 en 1972, atteignant au total 1.55 million de dollars.

Bien qu'aucune nouvelle mission diplomatique n'ait été ouverte au Moyen-Orient en 1972, les quatre ambassades du Canada déjà existantes ont vu augmenter leurs effectifs en raison de l'accroissement du travail. Suite au rapprochement de plus en plus marqué de la Libye avec l'Égypte, notre accréditation diplomatique auprès de ce pays est passée de l'ambassade du Canada à Tunis à notre ambassade du Caire. Vers la fin de 1972, le Canada a entrepris des démarches visant à l'établissement de relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite à cause de l'importance grandissante de ce pays dans les affaires du Moyen-Orient, et de la place qu'il occupe parmi les nations islamiques ainsi que dans le contexte des besoins énergétiques mondiaux. Des dispositions ont été prises aussi pour permettre à l'ambassadeur du Canada à Téhéran de visiter les pays du bas golfe Persique, en vue de confirmer l'intérêt que porte le Canada à cette région qui offre de grandes possibilités commerciales, et de fournir au gouvernement des données pouvant servir à une utile appréciation de la situation qui y règne.

Les statistiques relatives au commerce révèlent une activité canadienne accrue dans cette région. Les échanges du Canada—importations et exportations—avec la plupart des pays du Moyen-Orient ont augmenté en 1972 et, par suite de l'intensification de nos campagnes de ventes, notre commerce devrait y accuser un important développement. La Société pour l'expansion des exportations s'est engagée, en janvier 1972, à consentir à Israël des prêts de l'ordre de 100 millions de dollars pour la vente de biens et de services canadiens dans le cadre d'opérations commerciales semblables menées avec d'autres pays du Moyen-Orient.

ASIE ET RÉGION DU PACIFIQUE

Asie de l'Est

République populaire de Chine

En 1972, le Canada s'est efforcé de raffermir ses relations avec la Chine. Profitant du voyage qu'il a fait à Pékin, en août, pour l'inauguration d'une foire commerciale canadienne, M. Sharp est tombé d'accord avec les autorités chinoises pour hausser le niveau des échanges scientifiques, scolaires, culturels, techniques, commerciaux et sportifs entre les deux pays. De son côté, le ministre chinois du Commerce extérieur s'est rendu au Canada où il a inauguré une foire commerciale chinoise et s'est entretenu avec son homologue canadien de l'avenir des relations commerciales entre les deux pays.

Par la suite, de nombreuses délégations ont traversé le Pacifique dans les deux sens. D'une part, des groupes d'experts chinois dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation minière, de l'électricité, de la chimie, de la physique et de la santé sont venus se renseigner sur l'état de ces sciences au Canada. D'autre part, des hommes d'affaires canadiens et des techniciens des industries minières et métallurgiques ont visité la Chine dans le même but. Sur le plan du sport, des athlètes chinois et canadiens ont échangé des visites et une troupe d'acrobates chinois a fait une tournée de quatre villes canadiennes.

Pour ce qui est du commerce, la Chine a honoré son engagement d'acheter du blé canadien, et d'autres ventes de blé ont été annoncées à la fin de l'année. La foire commerciale du Canada à Pékin et les visites subséquentes rendues par des missions commerciales chinoises ont débouché sur d'importantes ventes de potasse, de nickel et de ferraille à la Chine. En outre, on a décidé d'établir une liaison aérienne directe entre les deux pays.

Tous ces échanges ont contribué à affirmer la présence canadienne en Chine au moment même où Pékin s'engageait sur la voie de la normalisation de ses relations avec la majeure partie du monde occidental. Au Canada, ils ont aidé à mieux faire comprendre la

Chine, tandis qu'ils facilitaient pour celle-ci ses contacts avec les milieux commerciaux, culturels et scientifiques du Canada. L'intérêt créé par ces événements s'est traduit par des demandes d'échanges sur une échelle plus grande et plus variée.

Indochine

L'objectif principal du gouvernement canadien en Indochine depuis 1954 a été de contribuer dans toute la mesure du possible à l'avènement de la paix et de la sécurité dans cette partie du monde. Le Canada a œuvré en ce sens grâce surtout à sa participation aux trois Commissions internationales de surveillance et de contrôle (CISC) au Vietnam, au Laos et au Cambodge, établies en 1954 en vertu des Accords de Genève.

Sauf à leurs débuts, ces commissions n'ont malheureusement pas été particulièrement efficaces, et l'année 1972 n'a pas fait exception. Même si les événements de fin d'année laissaient présager la possibilité d'un retour à la paix en Indochine, le début de 1972 fut marqué par une offensive majeure des Nord-Vietnamiens et des forces communistes du Sud-Vietnam qui amena en représailles la reprise des bombardements intensifs américains au Nord-Vietnam. La Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam a été, comme d'habitude, impuissante à empêcher ou à mettre fin à ces opérations. Débordant les frontières du Sud-Vietnam, les hostilités se sont propagées au Laos et au Cambodge où la situation s'est gravement détériorée. Au Laos, la CISC n'a pu effectivement rien faire pour rétablir la paix, tandis qu'au Cambodge son ajournement *sine die* en 1969, à la demande du prince Sihanouk, ne lui laissait aucun rôle à jouer.

En octobre, la possibilité fut soulevée de la participation canadienne à une nouvelle opération de maintien de la paix. Toutefois, l'année ayant pris fin sans que les belligérants réussissent à s'entendre sur le cessez-le-feu prévu, la participation du Canada est demeurée hypothétique.

Le Canada poursuit en Indochine un second objectif, relié au premier, soit celui d'améliorer la qualité de la



Un groupe de jeunes Montagnards photographiés avec un médecin canadien et ses assistants vietnamiens à la clinique anti-tuberculose de Quang Ngai.

vie des populations de cette région au moyen de programmes humanitaires et d'aide économique gérés par l'Agence canadienne de développement international. Il a donc continué à accorder une haute priorité aux besoins de secours urgents et humanitaires, surtout dans les secteurs médical (réadaptation et hygiène publique) et social. En 1972, le gouvernement du Sud-Vietnam a pris en main les opérations du Centre anti-tuberculose de Quang Ngai auquel le Canada apportait une aide technique et financière. Au cours de ces dernières années, le Canada a également versé 2 millions de dollars au Comité du Mékong, afin d'aider à la réalisation de la première phase du projet d'aménagement hydro-électrique de Nam Ngum au Laos, dont l'exploit-

tation partielle a débuté en 1972, et il a également contribué 2 millions de dollars aux travaux du projet d'aménagement hydro-électrique de Prek Thnot, au Cambodge. Les résultats de ces modestes efforts ont été encourageants et le Canada a manifesté l'intention de participer pleinement, dès que la paix sera revenue en Indochine, aux programmes spéciaux d'aide à la reconstruction rendus nécessaires par les hostilités prolongées.

Asie du Sud

Deux thèmes ont prédominé dans la politique canadienne à l'égard de l'Asie du Sud en 1972, à savoir de contribuer à la justice sociale grâce à l'aide au dévelop-

pement et de favoriser l'adaptation à la situation nouvelle créée dans le sous-continent par la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971. Ces deux préoccupations se retrouvent dans la reconnaissance accordée sans retard au Bangladesh ainsi que dans la politique favorable dont ce pays a été ensuite l'objet.

Le Canada est un des pays qui avaient le plus contribué à la mobilisation sur une vaste échelle de secours destinés aux millions de personnes qui, en 1971, avaient fui la guerre civile au Bengale oriental pour se réfugier en Inde. A la fin des hostilités, en décembre 1971, les réfugiés ont commencé à regagner leurs foyers et l'Organisation des secours a dû se déplacer avec eux. Le Canada a continué d'apporter son aide par l'entremise d'institutions internationales et d'organismes bénévoles intéressés à résoudre l'énorme problème de redresser et de reconstruire l'économie et la vie sociale du pays dévasté. On a vite constaté que le gouvernement du Bangladesh remplissait de façon générale les conditions préalables à la reconnaissance, soit l'indépendance extérieure et le contrôle effectif d'un territoire définissable. En conséquence, le Canada a reconnu le Bangladesh dès le 14 février. Suite à l'établissement de relations diplomatiques, le 20 mars, le Canada y a ouvert une mission diplomatique dans le courant de l'année.

En mars, une équipe dirigée par le président de l'ACDI a visité le Bangladesh, afin d'évaluer la situation sur place et de déterminer le meilleur moyen pour le Canada d'aider cette nouvelle nation. Des accords furent conclus établissant les modalités de l'aide au développement, grâce auxquels le Canada a pu affecter durant l'année presque 52 millions de dollars aux secours et à la reconstruction du Bangladesh.

Ayant reconnu le Bangladesh, le Canada a tâché de faciliter l'entrée de cette nouvelle nation dans la communauté internationale en appuyant sa demande d'admission aux Nations Unies et à ses institutions spécialisées, ainsi qu'à d'autres organismes internationaux comme la Banque mondiale. (Le Bangladesh n'a pas été admis à l'ONU en raison de l'opposition faite par la République populaire de Chine.) Le Canada a également encouragé et bien accueilli la décision du Bangladesh d'adhérer au Commonwealth, heureux de voir s'ajouter un autre lien à des relations qui, tout en

étant encore au premier stade de leur développement, sont de bon augure.

Pendant que le Canada jetait ainsi les bases de rapports harmonieux avec le nouvel État de Bangladesh, une certaine évolution s'est produite dans les relations amicales qu'il entretient depuis longtemps avec l'Inde et le Sri Lanka (appelé Ceylan jusqu'en mai 1972). Des démarches ont été faites en vue de mieux adapter à leurs besoins les programmes d'aide canadiens dans ces deux pays. On a également étudié différents moyens de développer les rapports commerciaux entre le Canada et l'Inde. Il s'agissait en général d'élargir les domaines d'une coopération mutuelle, avantageuse non seulement sur le plan bilatéral mais à l'échelle internationale aussi, par exemple en ce qui touche au droit de la mer et à la protection de l'environnement. Ces changements marquaient le début d'une recherche à long terme visant à établir avec l'Inde un ensemble de relations plus conformes aux réalités et aux idées actuelles tant au Canada qu'en Asie du Sud.

Le besoin d'un remaniement s'est également fait sentir dans les relations entre le Canada et le Pakistan en 1972, mais il était encore trop tôt pour en entrevoir l'orientation. Quoique le Pakistan se soit retiré du Commonwealth, au grand regret du Canada, on a pu maintenir une liaison effective grâce à laquelle le programme d'assistance au développement, interrompu par les événements de l'année précédente, a pu graduellement reprendre son cours. De façon plus générale, le Canada a été sympathique aux efforts tentés par le Pakistan pour se remettre des conséquences de la guerre, et il a encouragé la recherche déjà commencée avec l'Inde d'un nouveau genre de relations susceptibles, espère-t-on, de rétablir la stabilité du sous-continent et d'y favoriser la progression soutenue du développement socio-économique pour le plus grand bien des peuples de cette région.

Région du Pacifique

Australie et Nouvelle-Zélande

Aux élections de décembre 1972, le parti travailliste fut victorieux en Australie ainsi qu'en Nouvelle-Zélande, ce qui amena un changement de gouverne-

ment tant à Wellington qu'à Canberra. On ne saurait prédire quel effet ces changements pourront avoir sur les objectifs canadiens en Australasie. Pendant l'année, ceux-ci visaient entre autres le développement des relations économiques et l'expansion du commerce, surtout la vente de produits manufacturés et transformés, l'encouragement au tourisme, l'investissement de capitaux canadiens et une meilleure compréhension en Australie et en Nouvelle-Zélande des politiques et des priorités du Canada.

De nombreux échanges de toutes sortes ont eu lieu entre le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en 1972, ainsi que des entretiens sur une gamme variée de questions, facilités par les liens étroits qui existent entre les trois pays. Le Canada prête aux affaires du Sud-Est asiatique une attention du même ordre que celle de ces deux puissances du Pacifique Sud, et il est en butte à plusieurs problèmes qui confrontent aussi l'Australie, surtout en matière de développement des ressources et d'exploitation des richesses minérales.

Pendant l'année, le Canada a reçu la visite du Juge en Chef de la Nouvelle-Zélande, sir Richard Wild; du ministre de l'Environnement, des Aborigènes et des Arts de l'Australie, l'honorable Peter Howson; du ministre de la Santé, sir Kenneth Anderson; du premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, ainsi que de plusieurs autorités, journalistes et hommes d'affaires des deux pays. Parmi les Canadiens qui se sont rendus en Australie et en Nouvelle-Zélande, on comptait de nombreux hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux. Des unités de notre Marine de guerre ont également fait relâche dans quelques ports du Pacifique Sud, y compris Auckland et Sydney.

Japon

En ce qui a trait à nos intérêts nationaux, le Japon occupe une position particulièrement importante dans la région asiatique et du Pacifique. Quant aux objectifs canadiens au Japon, nos efforts ont surtout porté sur les aspects économiques et commerciaux de nos relations. Quoique toujours valable, cette tendance doit être dorénavant envisagée en fonction d'un objectif supérieur visant à élargir nos relations bilatérales en accordant plus d'importance aux aspects politiques

entre autres. En 1972, le Canada s'est donc employé à acquérir une plus grande part du marché japonais, particulièrement au secteur des produits manufacturés et transformés, à stimuler l'intérêt des Japonais et leur connaissance du Canada grâce à des échanges de renseignements et de personnes, et à favoriser la croissance économique et l'évolution culturelle du Canada au moyen de programmes d'immigration et de main-d'œuvre.

En janvier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, visitait le Japon à la tête d'une mission commerciale, composée d'environ 35 hauts fonctionnaires et hommes d'affaires, en vue d'y accroître le marché des produits manufacturés et transformés au Canada. Même si, en chiffres absolus, nos exportations de ces produits au Japon ont augmenté en 1972, on n'a guère constaté de changement en ce qui concerne le pourcentage des exportations globales. Il convient de noter que les cinq plus grandes sociétés commerciales du Japon ont envoyé des missions d'étude au Canada peu de temps après la visite de cette mission canadienne.

Importante également a été la visite faite au Japon par l'honorable Alastair Gillespie, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, laquelle avait pour objet de préparer la voie à des échanges plus nombreux d'experts en sciences et en technologie. On escomptait en retour la visite d'une mission japonaise, ces échanges devant aboutir ultérieurement à l'élaboration de programmes mutuellement avantageux dans divers domaines.

En septembre, des hauts fonctionnaires canadiens se sont rendus en groupe à Tokyo pour s'y entretenir avec leurs homologues japonais de politiques à long terme dans la région du Pacifique et dans le reste du monde. En outre, bon nombre de missions techniques, commerciales et autres ont échangé des visites dont le principal but était d'élargir et d'approfondir la compréhension mutuelle entre les deux pays. On reconnaît à présent qu'il est indispensable dans l'intérêt même des Canadiens de formuler et d'appliquer à l'égard du Japon des politiques nettement définies et bien coordonnées, et que ces politiques doivent être clairement expliquées aux Japonais.

Autres pays

Les politiques du gouvernement canadien à l'égard des pays de l'Asie du Sud-Est font partie intégrante de sa ligne de conduite générale à l'égard des territoires du Pacifique, laquelle consiste à collaborer et à contribuer au développement de la région, à favoriser son évolution de façon à satisfaire aux besoins de justice sociale, et à épauler tout effort visant à améliorer la qualité de la vie des pays développés ou en voie de développement. Ces éléments de politique se conjuguent de diverses façons par rapport à chacun des pays du Sud-Est asiatique, qui eux-mêmes offrent une variété d'occasions pour le développement de relations bilatérales avec le Canada.

Le Canada s'est donc efforcé de nouveau en 1972 de développer des rapports politiques mutuellement avantageux et de chercher de nouvelles occasions de stimuler le commerce et les investissements privés en Asie du Sud-Est. On a maintenu en Malaisie, en Indonésie, au Thaïlande et en Birmanie nos programmes d'assistance bilatérale au développement; le programme indonésien, notamment, a été élargi conformément à la décision prise par le Gouvernement en 1970 d'y consacrer plus de fonds. L'ouverture d'une ambassade à Manille en 1972, remplaçant le consulat général, a contribué à affirmer la présence du Canada dans la région.



Un ingénieur canadien et ses adjoints travaillent à la construction du pont Rangoon-Thaketa en Birmanie, projet réalisé dans le cadre du Plan de Colombo.
Photo: Richard Harrington

EUROPE

Le gouvernement canadien s'est efforcé en 1972 de resserrer ses relations avec tous les pays d'Europe et de les rendre plus fructueuses dans tous les domaines. La poursuite de cet objectif a eu pour effet d'accroître les échanges ainsi que d'autres modes de collaboration dans de nombreux secteurs de l'activité, tant publique que privée, et de susciter du côté européen des réactions encourageantes. Une nouvelle impulsion fut donnée à cette politique de diversification lorsque le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

annonça, en octobre, l'adoption par le gouvernement d'une stratégie à long terme visant au développement et au renforcement de l'économie canadienne et d'autres aspects de notre vie nationale, aux fins d'affirmer le caractère particulier et l'indépendance du Canada.

L'année politique en Europe s'est signalée par la ratification des accords sur Berlin et par les traités de Varsovie et de Moscou entre la République fédérale d'Allemagne, d'une part, et la Pologne et l'Union soviétique de l'autre. Mais c'est sur le plan multilatéral que

se sont peut-être déroulés les événements de plus grande portée pour l'avenir. La perspective de négociations générales sur le thème de la sécurité en Europe, les premières à être envisagées depuis une génération, a été rehaussée par les entretiens qui ont commencé à Helsinki en novembre entre les ambassadeurs de 34 nations (les pays d'Europe plus le Canada et les États-Unis), entretiens préparatoires à une Conférence générale sur la sécurité et la coopération. Le Canada a soutenu dès le début que le succès de la conférence dépendrait nécessairement de la qualité des travaux préparatoires et que, si la conférence s'attaquait résolument aux problèmes en cause elle pourrait inaugurer une nouvelle ère de négociations visant à atténuer, puis à éliminer, les causes profondes de division et de tension en Europe; toutefois, l'objectif d'une détente politique ne pourrait se réaliser sans une baisse simultanée de l'affrontement militaire en Europe centrale. Le Canada a donc accueilli favorablement l'idée d'entreprendre, au début de 1973, des pourparlers au sujet de réductions mutuelles et équilibrées des forces.

Europe de l'Ouest

L'année 1972 aura été pour les relations du Canada avec ses partenaires de l'Europe de l'Ouest une période de consolidation et de progrès. La recherche par le Canada d'une collaboration concrète avec ces pays dans tous les domaines d'intérêt commun, coopération qui s'insère dans le contexte de la politique canadienne de diversification, continue de porter des fruits grâce aux efforts des représentants canadiens sur place, épaulés le cas échéant par l'envoi de missions spéciales.

France

Conformément à la haute priorité que le Canada attache à ses relations avec la France, on s'est efforcé de multiplier les échanges et de resserrer nos liens avec ce pays dans tous les domaines essentiels. A titre d'exemple, il convient de rappeler l'accord entre le Canada et la France relatif à la pêche, conclu en mars sous le signe de la collaboration franco-canadienne. Signalons qu'en novembre, une journée d'étude consa-

crée aux échanges économiques franco-canadiens fut organisée conjointement par la Chambre de Commerce France-Canada de Paris et la Chambre de Commerce française au Canada. Ce fut une réussite remarquable tant par la qualité des participants que par l'intérêt des communications qu'on y a présentées. Pour des raisons qui tiennent à la puissance économique de la France et au rôle de premier plan qu'elle joue au sein de la CEE, le Canada a tout avantage à intensifier ses relations économiques avec elle. Des réalisations prometteuses ont déjà fourni une impulsion importante aux échanges commerciaux entre les deux pays ainsi qu'aux investissements. On a également fait des progrès dans certains secteurs de pointe de la coopération industrielle franco-canadienne.

Parmi les visites ministérielles les plus importantes, il convient d'inclure celles du Secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, de M. Chrétien, ministre des Affaires indiennes, et de M. Côté, ministre des Postes, dans le cadre de leurs fonctions ministérielles. Signalons aussi que M. Laing, ministre des Anciens combattants, a participé aux cérémonies marquant le 30^e anniversaire du raid de Dieppe. Plusieurs ministres provinciaux se sont également rendus en France au cours de l'année. Parmi les autres personnalités canadiennes de marque qui visitèrent la France en 1972, l'on compte M. Lamoureux, président de la Chambre des communes, et le sénateur Thérèse Casgrain qui représenta le Canada au 22^e Congrès de l'Association France-Canada à Caen.

Notons enfin que la coopération politique entre la France et le Canada s'est étendue, en 1972, à des questions de plus en plus nombreuses dans les domaines multilatéraux aussi bien que dans le cadre des institutions internationales dont l'une et l'autre sont membres, telles que l'ONU et l'Agence de Coopération culturelle et technique.

République fédérale d'Allemagne

Les relations du Canada avec la République fédérale d'Allemagne ont continué de se raffermir en 1972, et ont même acquis encore plus d'importance pour le Canada. Le fait que la République fédérale est déjà le



M. Arthur Laing, ministre des Affaires des anciens combattants, rencontre des vétérans français au cours des cérémonies qui ont marqué le 30^e anniversaire du débarquement des troupes canadiennes à Dieppe. Son homologue de France, M. André Bord, est à sa droite.

Photo: John Evans Photog. Ltd.

quatrième partenaire commercial du Canada, et une source importante de capitaux et d'immigrants, contribue au resserrement des liens sur le plan économique.

Outre les contacts quotidiens qui ont lieu entre les ambassades des deux pays à Bonn et à Ottawa de même qu'au sein de nombreux organismes multilatéraux dont le Canada et la République fédérale font partie, diverses rencontres importantes ont eu lieu entre ministres et hauts fonctionnaires des deux gouvernements. Le nouveau ministre de l'Économie et des

Finances (et ancien ministre de la Défense), M. Helmut Schmidt, est venu à Ottawa pour discuter de questions d'intérêt commun. Notons aussi les entretiens qui ont eu lieu entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale aux réunions semestrielles ordinaires du Conseil de l'Atlantique Nord, dont l'une fut tenue à Bonn en 1972. Parmi les rencontres entre hauts fonctionnaires se range la première d'une série annuelle de réunions de consultation dans le cadre de l'Accord

sur la science et la technologie, signé en 1971. Cette réunion s'est tenue à Ottawa en décembre et a servi d'amorce à de nouveaux projets dans ce domaine. Des négociations ont précédé le parafe, en décembre 1972, et la signature au début de 1973 d'un nouvel Accord relatif aux transports aériens entre le Canada et la République fédérale. L'accord prévoit des droits d'atterrissage élargis pour la ligne aérienne de chaque pays et témoigne de l'intensification des relations canado-allemandes. On a également entrepris des négociations visant à la conclusion d'un accord culturel qui doit être signé et mis en œuvre en 1973.

Belgique, Pays-Bas, Suisse et Autriche

Les rapports Canada-Belgique ont connu des développements prometteurs au cours de l'année. La première réunion de la Commission mixte, créée aux termes de l'Accord de Coopération scientifique, industrielle et technologique de 1971, s'est tenue à Ottawa en mai 1972 sous la présidence conjointe de M. Théo Lefèvre, ministre d'État belge à la Coopération et à la Programmation scientifique, et de M. Alastair Gillespie, ministre d'État canadien à la Science et à la Technologie. Au cours des séances de travail, on a abordé toute une gamme de sujets se rapportant à la science et à la technologie, et pris des mesures pour accroître la coopération et les échanges entre les deux pays.

Aux fins d'entretenir des relations suivies avec le monde du travail belge et avec les organismes patronaux et syndicaux européens, le Canada a nommé à Bruxelles, au cours de l'été, un conseiller du travail.

Le Canada a continué à jouir de relations étroites et harmonieuses avec les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et l'Autriche. Les nombreuses visites en ces pays de représentants canadiens, à l'échelon fédéral et provincial, ont servi à améliorer la collaboration et les échanges dans maints secteurs, notamment les affaires culturelles, l'éducation, la santé et le bien-être social, l'industrie et le commerce.

Italie

Le Canada a continué en 1972 d'avoir d'excellentes relations avec l'Italie, tant dans le cadre de l'Alliance atlantique qu'à l'égard d'autres intérêts communs. Au

mois d'août, le Canada et l'Italie ont décidé d'améliorer la liaison aérienne entre leurs territoires en élargissant la portée de l'Accord aérien bilatéral de 1960 et en le modifiant. Un accord relatif à la production de défense et de recherche a également été conclu. Le commerce bilatéral a atteint un chiffre record en 1972, ce qui a contribué à renforcer les liens entre les deux pays. Le Canada s'est efforcé d'augmenter ses envois de produits fabriqués à l'Italie où la demande est à la hausse. Bien que les immigrants italiens continuent d'être attirés vers le Canada, des raisons économiques et autres ont encore ralenti en 1972 le flot de l'immigration. Au début de l'année, un représentant du Québec a été affecté à Rome en qualité de conseiller à l'immigration dirigée vers cette province, et le ministre québécois de l'Immigration s'est entretenu en mai avec les autorités italiennes afin d'examiner des questions d'intérêt commun. Cette visite fut précédée en avril par celle d'une délégation du gouvernement fédéral, dirigée par le sous-ministre adjoint de l'Immigration, ayant pour mission d'étudier les questions d'immigration et de sécurité sociale avec de hauts fonctionnaires italiens. Ces conversations ont été suivies en juillet d'une visite à Rome par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les relations du Canada avec le Saint-Siège, établies en 1970, se développent normalement et ont présenté au cours de l'année l'occasion de nombreux échanges de vues sur les grands problèmes mondiaux et des questions d'intérêt commun. En août, le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social a été reçu en audience privée par le Pape.

Turquie, Grèce, Espagne et Portugal

Les liens du Canada avec la Turquie ont pris une importance accrue à la suite d'accords intervenus entre la Société d'expansion des exportations et les autorités turques, concernant la participation canadienne à des entreprises industrielles et de communications dans ce pays. Le ministre des Communications de Turquie a visité le Canada à cet effet en décembre. De façon plus générale, la collaboration entre les deux pays s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'OTAN.

Les bonnes relations du Canada avec la Grèce se sont maintenues tant dans le domaine commercial qu'au

sein de l'OTAN. L'opinion canadienne est restée très attentive à l'évolution de la situation hellénique.

Les relations du Canada avec l'Espagne, qui avaient pris un nouvel essor en 1971, ont continué dans ce sens au cours de 1972. Les deux gouvernements ont signé un accord sur la pêche au mois de décembre; en outre, l'Institut de cardiologie de Montréal collabore au développement d'un centre cardio-vasculaire à Madrid, en vertu d'un accord signé à Québec le 12 mai 1972. L'évolution des relations entre le Canada et l'Espagne est particulièrement encourageante dans le domaine commercial. En moins de cinq ans, le volume de nos échanges commerciaux avec ce pays a plus que doublé.

Une expansion semblable a marqué le développement de nos rapports commerciaux avec le Portugal, les exportations canadiennes vers ce pays connaissant depuis quatre ans une augmentation annuelle de l'ordre de 15 pour cent. L'immigration portugaise au Canada a accusé un léger recul au cours de 1972, mais les prévisions pour 1973 indiquent que son augmentation, constante depuis 1968, devrait reprendre sous peu.

Europe du Nord-Ouest

Les quatre premiers pays à faire une demande d'adhésion au Traité de Rome (Grande-Bretagne, Irlande, Danemark et Norvège) sont situés dans cette région. Vu les conséquences pour le Canada de l'élargissement de la CEE, on attache un intérêt tout particulier aux aspects de nos relations avec les pays de cette région en ce qui a trait aux échanges et aux institutions économiques. Nous avons donc maintenu d'étroites relations avec ces pays sur le plan bilatéral de même que dans le cadre de nos nombreux problèmes et intérêts communs dans le monde des affaires internationales, notamment au sein de l'OTAN et aux Nations Unies.

Grande-Bretagne

Les relations bilatérales entre le Canada et le Royaume-Uni se sont modifiées depuis quelques années. Parmi les facteurs de cette évolution, citons la nouvelle orientation vers l'Europe des priorités sociales et économiques de la Grande-Bretagne, la baisse des exportations et des investissements britanniques au Canada,

l'évolution du Commonwealth, et le développement d'une identité canadienne distincte. Le Canada aimerait asseoir ces relations sur une base plus moderne, plus réaliste et moins sentimentale. Une telle approche exige un degré de souplesse qui dépend à son tour du constant examen de nos relations bilatérales, individuellement et dans leur ensemble. Dans ce nouveau contexte, les dirigeants canadiens et britanniques poursuivent leurs consultations au plus haut échelon sur les problèmes d'intérêt commun, comme en témoignent les conversations tenues à Londres en décembre par les premiers ministres Trudeau et Heath.

Les nouvelles relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe influenceront également sur l'ensemble des rapports du Canada avec la Communauté européenne. Dans les secteurs de la politique communautaire d'un intérêt particulier pour le Canada, l'efficacité de nos relations bilatérales avec le Royaume-Uni aidera à créer de meilleures relations avec la CEE elle-même. Par ailleurs, il y a des domaines où la politique canadienne subira le contrecoup de l'influence de la CEE sur les politiques britanniques, qui ne seront plus bilatérales au sens étroit du mot. Il convient donc de faire en sorte que les rapports Canada-Royaume-Uni et l'ensemble des relations Canada-Europe se renforcent mutuellement.

Les relations commerciales entre les deux pays obéiront également à des conditions différentes de celles du passé. L'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE nuira, par exemple, aux exportations canadiennes de produits agricoles vers le Royaume-Uni. Toutefois, à mesure que la Grande-Bretagne réussit à améliorer sa situation en Europe, l'on compte qu'il se produira d'autres occasions d'accroître l'exportation de nos matières premières industrielles comme de nos produits transformés.

Irlande

Les consultations sur des questions d'intérêt commun ont marqué l'évolution des relations canado-irlandaises, surtout depuis l'adhésion de l'Irlande à la Communauté européenne. Sa participation à la CEE donnera un nouvel élan à l'économie irlandaise et rendra encore

plus fructueuses les relations économiques entre nos deux pays.

Le Canada a bien noté les efforts tentés par la République pour réprimer l'activité terroriste sur son territoire, ainsi que les démarches du gouvernement britannique visant à solutionner le problème de l'Irlande du Nord. Le Canada voit avec sympathie les efforts déployés par toutes les parties en cause en vue de régler cette question.

Pays nordiques

Les rapports des États nordiques avec la Communauté européenne ont été d'une importance particulière pour le Canada en 1972, et les événements qui les ont marqués influenceront longtemps sur nos relations avec ces pays. Il y a lieu de poursuivre l'expansion de nos relations économiques avec la Scandinavie, surtout si l'on considère les possibilités qu'offre cette région de diversifier nos échanges. Si les négociations de la CEE avec les pays de la zone européenne de libre commerce aboutissent d'ici quelques années, nos possibilités de commerce avec ces pays ne sauraient que grandir.

Les relations bilatérales du Canada avec les pays nordiques ont été excellentes en 1972, marquées d'une collaboration étroite sur nombre de questions d'intérêt commun, dont le développement des régions du nord, la législation sociale, l'éducation, la protection du consommateur, l'environnement, la science et la technologie. Notons particulièrement les visites au Canada de deux Comités parlementaires permanents de Suède, l'un chargé d'étudier les communications, l'autre la réforme constitutionnelle. Il y a eu aussi de nombreux échanges de visites aux différents niveaux fédéral, provincial et municipal.

Europe de l'Est

En 1972, le Gouvernement canadien a trouvé de nouvelles voies pour traduire dans la pratique son souci de contribuer à la détente Est-Ouest. Ces moyens se sont offerts non seulement dans le cadre des relations multilatérales, mais aussi en raison de l'évolution des rapports bilatéraux entre le Canada et les pays d'Europe orientale.

Les relations du Canada avec le plus puissant de ces pays, l'Union soviétique, nous en fournissent l'exemple. Un élan remarquable leur avait été donné, l'année précédente, par suite de la visite en Union soviétique du premier ministre Trudeau et du voyage au Canada du président du Conseil des ministres soviétique, M. Kossyguine. Ces rencontres ont donné lieu à la signature de trois accords entre le Canada et l'Union soviétique: un Accord sur les échanges industriels, un Accord général d'échanges et un Protocole de consultations. Les deux pays ont commencé en 1972 à retirer les premiers avantages de la conclusion de ces ententes.

Aux termes de l'Accord d'échanges industriels, M. V. N. Novikov, premier ministre suppléant de l'Union soviétique et président du Comité d'État de la construction, a visité le Canada à la tête d'une importante délégation représentant l'industrie de la construction. Son collègue, M. L. N. Efremov, premier vice-président du Comité d'État pour la science et la technologie, est venu au Canada en qualité de coprésident de la Commission mixte créée aux termes de cet accord. Au cours de la réunion de cette commission, on a signé un Protocole de coopération scientifique, technique et économique.

La première réunion de la Commission mixte instituée en vertu de l'Accord général d'échanges s'est tenue à Moscou. Dirigée par M. J. G. H. Halstead, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, la délégation canadienne a élaboré avec les Soviétiques un programme d'échanges scientifiques, universitaires et culturels d'une durée de deux ans.

Pour la plupart des Canadiens, toutefois, et probablement aussi pour la majorité des citoyens soviétiques, l'événement marquant de l'année, en matière d'échanges, a été la rencontre de hockey Canada-URSS. Cette série de matchs tant attendue fut âprement disputée. Environ 3,000 Canadiens fanatiques du hockey ont pu se rendre en Union soviétique pour encourager l'équipe canadienne.

Dans le domaine commercial le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. J. F. Grandy, dirigea en Union soviétique la délégation canadienne qui a renouvelé l'Accord commercial canado-soviétique. On créa dès lors un Comité consultatif mixte du Commerce

Phil Esposito signale la victoire de l'équipe Canada en voyant Paul Henderson marquer le but décisif juste avant la fin du match. Dans la photo de droite, on voit le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. A. E. Ritchie, qui assistait au match en compagnie de M. Arthur Laing, ministre des Affaires des anciens combattants, de M. Alexis Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, et de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS.



qui a tenu sa première session aussitôt après le renouvellement de l'accord.

Le prolongement de cet accord souligne l'importance croissante que prennent pour le Canada les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest. Le commerce canadien avec les pays de l'Europe orientale s'est intensifié dans les deux sens en 1972. Au cours des sept premiers mois de l'année, la valeur des exportations canadiennes vers cette région a plus que doublé par rapport à la période correspondante de 1971, et les importations ont augmenté d'un tiers. En valeur, les quatre cinquièmes des exportations canadiennes pour cette période se composaient de céréales, prépondérance devenue pour ainsi dire traditionnelle. On s'attend, par ailleurs, à ce que les pays d'Europe de l'Est demeurent un important marché pour les grains du Canada. Cependant, dans le cadre d'une expansion générale de notre commerce, il ressort des statistiques de 1972 que

les exportateurs canadiens peuvent compter sur les débouchés offerts par l'Europe orientale non seulement pour les ventes de céréales et de matières premières industrielles, mais aussi pour l'exportation croissante de machines et d'équipement canadiens d'un caractère technique très avancé.

L'expansion constante des relations bilatérales du Canada avec les pays d'Europe de l'Est s'est poursuivie à d'autres égards pendant l'année. D'utiles contacts établis avec la Pologne et la Yougoslavie dans des domaines comme le commerce et le tourisme se sont intensifiés, et nos relations avec la Hongrie ont été marquées par l'ouverture d'une ambassade canadienne à Budapest, sous la direction d'un chargé d'affaires. Puis, à la fin de l'année, le gouvernement a annoncé son intention d'entrer en pourparlers avec la République démocratique allemande en vue de l'établissement de relations diplomatiques.

HÉMISPHERE OCCIDENTAL

Antilles du Commonwealth

En raison de leur commune affiliation au Commonwealth ainsi que des nombreux échanges de personnes entre le Canada et cette région, les relations du Canada avec les Antilles anglophones sont restées étroites. Ces rapports ont connu un renouveau décisif lors de la Conférence Canada-Antilles du Commonwealth, tenue à Ottawa en 1966, au cours de laquelle furent tracés le cadre général et les orientations majeures de nos relations. On a déjà réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la Conférence, de même que par rapport aux propositions agréées par le gouvernement à la suite de la mission spéciale que le sénateur Paul Martin a dirigée dans cette région en 1970.

A l'heure actuelle, l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne inquiète les Antilles du Commonwealth, dont les produits agricoles trouvent depuis toujours un excellent débouché en Grande-Bretagne. Admissibles à la CEE à titre d'«États associés», elles sont en train de déterminer les modalités d'association

qui correspondraient le mieux à leurs besoins économiques et politiques. Cette dernière question ainsi que l'important problème de la coopération économique régionale étaient à l'ordre du jour de la réunion des chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth, tenue en octobre à Trinité-et-Tobago. Les participants à la Conférence ont décidé, entre autres, de créer en 1973 un Marché commun des Antilles. Étant donné que cette initiative pourrait être de grande conséquence pour le commerce et les investissements canadiens, nos autorités entretiennent des contacts suivis avec les Antilles à ce sujet.

La question du sucre n'est pas encore résolue. Dans son rapport, la Commission des tarifs a proposé de réduire la marge préférentielle dont bénéficient les producteurs antillais, mais le Canada a déclaré aux gouvernements en cause qu'il était disposé à tenir compte de tous commentaires qu'ils aimeraient faire à ce sujet.

Les Antilles du Commonwealth touchent toujours, par tête d'habitant, les plus importantes sommes versées par le Canada au titre de l'aide au développement.

Les principaux secteurs d'assistance sont, de façon générale, l'enseignement, l'exploitation des ressources hydrauliques, les transports et l'aménagement d'une infrastructure économique. Au cours de l'année financière 1972-1973, 19.1 millions de dollars ont été accordés à cette région, dont 14.6 millions sous forme de subventions et 4.5 millions en prêts.

On évaluait à quelque 500 millions de dollars, en 1972, les capitaux canadiens investis dans la région. Les exportations canadiennes s'élevaient, la même année, à 114 millions de dollars, contre 117 millions en 1971 et 134 millions en 1970, cependant que les importations en provenance des Antilles totalisaient 77 millions comparativement à 100 millions en 1971 et 70 millions en 1970. Le Canada a accueilli 9,300 immigrants venant des îles, soit 2,700 de moins qu'en 1971. La Jamaïque, Trinité-et-Tobago, la Guyane et la Barbade ont des hauts-commissariats à Ottawa. Pour sa part, le Canada possède déjà des missions dans les trois premiers de ces pays et projette d'ouvrir un haut-commissariat à la Barbade en 1973. Il y a de plus, à Montréal, un commissariat des Antilles orientales qui représente les six États associés des Antilles (Antigua, Dominique, Grenade, St. Kitts-Nevis-Anguilla, Ste-Lucie et St-Vincent et Montserrat).

Amérique latine continentale et antillaise

De grands progrès ont été accomplis en 1972 vers la réalisation des objectifs énoncés par le gouvernement, en 1970, dans sa revue de politique étrangère à l'égard de l'Amérique latine. On y envisageait «un resserrement systématique» des rapports unissant le Canada aux 20 pays de cette région, tant sur le plan bilatéral que par le truchement des institutions inter-américaines.

Le Canada entretient des relations diplomatiques avec tous les pays de l'Amérique latine par l'entremise de ses 13 missions permanentes et au moyen de l'accreditation multiple de certaines d'entre elles. Une quantité de programmes et de projets nouveaux y ont été mis en œuvre. Au Mexique, par exemple, on a organisé des échanges dans les secteurs scientifique, technique et culturel; on a aussi ouvert la voie aux

consultations commerciales régulières et établi un centre bibliothécaire canadien dans la capitale. Au Brésil, nos échanges commerciaux se sont accrus, les investissements ont été encouragés, et on a réalisé de nouveaux projets culturels et d'information; enfin, le programme canadien d'assistance technique est passé au stade d'exécution.

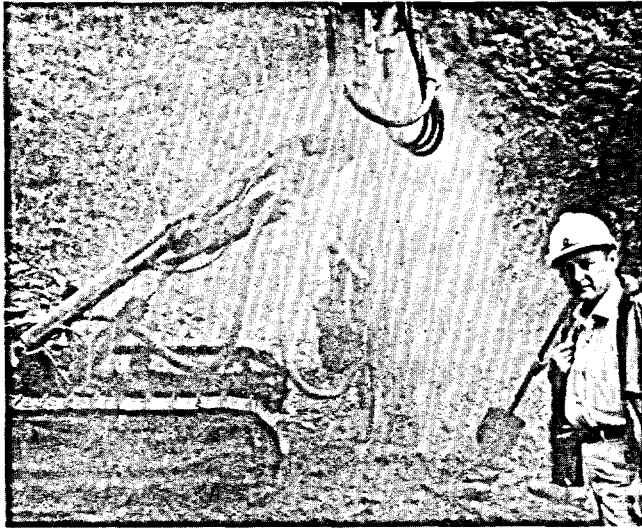
Aide au développement

L'aide canadienne affectée au développement des pays d'Amérique latine a quadruplé du fait de l'adhésion du Canada à la Banque interaméricaine de développement, en qualité de membre à part entière. Un programme complémentaire d'assistance technique a été mis en œuvre dans les pays qui ont le plus besoin de l'aide canadienne et sont le plus susceptibles d'en profiter. En vue de faciliter la tâche, on a conclu avec plusieurs pays des accords d'assistance technique. D'autres pays de la région ont été reconnus admissibles à l'aide financière canadienne à l'égard de projets particuliers. Pour la première fois, Cuba et Haïti sont inclus dans cette catégorie.

Notre assistance s'est donc trouvée répartie, en fonction à la fois des besoins régionaux et des ressources canadiennes, dans les domaines de l'agriculture, des pêches et forêts, de l'enseignement, de l'aménagement urbain et communautaire et de l'administration publique. Le Canada a également financé l'activité d'organismes canadiens non gouvernementaux qui s'emploient au développement et au relèvement social des pays les plus pauvres de la région, et il a fourni promptement des secours d'urgence destinés aux victimes du tragique tremblement de terre qui a secoué Managua, au Nicaragua, en décembre 1972. La contribution canadienne aux fonds de secours et de relèvement créés à cette occasion s'est élevée à environ 3.6 millions de dollars, dont 1.9 million sous forme de prêts à des conditions avantageuses.

Expansion du commerce

Nos relations commerciales et économiques avec l'Amérique latine ont également pris un nouvel essor au cours de l'année. Les statistiques préliminaires indi-



L'ingénieur canadien chargé de la construction du barrage de Alto Anchicaya en Colombie surveille les premiers travaux. Le projet est financé par l'ACDI

quent que les exportations canadiennes se sont élevées à 613 millions de dollars, et les importations à 660 millions de dollars, contre 550 millions et 607 millions respectivement en 1971, ce qui correspond à des hausses respectives de 11.5 et 8.7 pour cent. Environ les trois quarts de nos exportations se composaient de produits finis et semi-ouvrés, et la plupart des importations, de matières premières et de matériaux bruts. Les arrangements financiers à long terme offerts par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations ont stimulé les ventes de nos produits en Amérique latine et favorisé indirectement son développement économique; le total des engagements de la Société dans ces pays a doublé en 1972, et il atteint maintenant le milliard de dollars. Les investisseurs canadiens ont été encouragés à s'intéresser à des entreprises conjointes ou propres à accélérer l'évolution sociale et économique de l'Amérique latine; à cet égard, on a assisté à la mise en œuvre, en 1972, d'un vaste complexe industriel financé par des intérêts canadiens en République Dominicaine.

Sous le signe d'une plus étroite collaboration, le Canada s'est également entretenu avec les pays latino-américains d'un nombre croissant de sujets d'intérêt

commun. Les échanges canado-mexicains, par exemple, ont porté sur le droit de la mer, les droits de pêche et la protection de l'environnement. Des conversations tripartites (Canada, Mexique, États-Unis) ont eu lieu sur le contrôle des narcotiques, et les questions de désarmement ont été discutées avec le Pérou, la Colombie et le Mexique.

États-Unis d'Amérique

L'année 1972 a été une période de progrès tant en ce qui concerne notre politique vis-à-vis des États-Unis que sur le plan des rapports bilatéraux eux-mêmes. Le caractère de ces rapports a fait l'objet d'un examen attentif dans les deux pays, conformément au programme de révision des politiques poursuivi depuis plusieurs années pour répondre à l'évolution de la conjoncture mondiale. D'importantes déclarations de principe en ont résulté de part et d'autre. Les paragraphes qui suivent traitent principalement des relations bilatérales, les questions internationales de plus vaste portée faisant l'objet d'un autre chapitre de cette revue.

Visite du président Nixon

Au mois d'avril, le président Richard M. Nixon s'est rendu en visite officielle à Ottawa où il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Trudeau. Il a également prononcé devant le Parlement une allocution dans laquelle il traçait les grands arcs de la politique que les États-Unis entendent suivre à l'égard du Canada et du reste du monde. M. Nixon a déclaré à ce sujet qu'«aucune nation qui se respecte ne peut ni ne doit accepter d'être sous la tutelle économique permanente d'une autre nation». La nouvelle orientation américaine, connue sous le nom de doctrine Nixon, se fonderait, dit-il «sur la... prémisses que tout partenaire responsable doit avoir des politiques autonomes et indépendantes:

- chaque pays doit définir ses propres intérêts;
- chaque pays doit déterminer ses propres besoins en matière de sécurité;



Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, félicite le président des États-Unis, M. Richard Nixon, à la suite du discours que ce dernier a prononcé devant le Parlement canadien.

—chaque pays doit établir l'orientation de son expansion propre.

Nous sommes à élaborer une politique qui nous permettra de partager avec d'autres le fardeau des responsabilités internationales dans un esprit d'association internationale».

La ratification, au cours de cette visite, de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands lacs souligne jusqu'à quel point les deux pays partagent toujours des intérêts communs.

Choix pour l'avenir

Les décisions d'ordre économique prises par les États-Unis en août 1971 ont fait ressortir la vulnérabilité de l'économie canadienne face aux revirements brusques de la situation et de la politique américaines. Aussi, les autorités canadiennes ont-elles entrepris, conformément aux principes directeurs esquissés dans *Politique étrangère au service des Canadiens*, une étude approfondie des rapports canado-américains et des moyens dont elles disposent pour en infléchir le cours. Les grands thèmes de cette étude ont été analysés dans

un article du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, intitulé «Les relations canado-américaines: choix pour l'avenir», publié en octobre dernier dans un numéro spécial de la revue *Perspectives internationales*. On y envisageait trois options:

- le Canada peut chercher à maintenir l'état actuel de ses relations avec les États-Unis en modifiant le moins possible ses politiques;
- le Canada peut s'engager délibérément dans la voie d'une intégration plus étroite avec les États-Unis;
- le Canada peut adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir son économie et les autres aspects de sa vie nationale afin de réduire sa vulnérabilité actuelle.

La première proposition ne semble pas vraiment conforme à la conception que l'on se fait actuellement, de part et d'autre, des rapports canado-américains. Les répercussions en seraient d'ailleurs difficiles à prévoir avec précision, car elles varieraient considérablement suivant l'évolution des politiques américaines. On a donc conclu que ce choix ne réduirait pas suffisamment la «vulnérabilité» canadienne.

La deuxième option, à première vue prometteuse du point de vue économique, menaçait plutôt d'accroître la dépendance canadienne à l'égard des États-Unis. En outre, la logique dans une telle situation rendrait peut-être inévitable, sinon essentielle, une certaine forme d'union politique permettant au Canada de participer à la prise de décisions. Ce résultat a été jugé inacceptable pour la plupart des Canadiens.

La troisième option vise à atténuer l'influence de facteurs externes sur l'économie canadienne, particulièrement celle des États-Unis, et partant, à renforcer à la fois notre capacité de promouvoir les grands objectifs canadiens et le sentiment de notre identité nationale. La poursuite de cette option influencerait probablement beaucoup plus sur notre situation intérieure que sur la politique extérieure. Son impulsion majeure entraînerait l'essor d'une économie équilibrée et efficace, assuré par une stratégie générale concertée et de longue portée. Évidemment, tous les avantages de cette solution met-

traient du temps à se manifester, et il faudrait d'autre part déployer beaucoup d'efforts et de persévérance pour maintenir l'économie canadienne dans cette voie. On reconnaît aussi qu'il y a des limites à la rapidité et à l'étendue d'un tel processus, vu qu'une économie ne saurait être complètement soustraite aux effets d'événements internationaux dans une époque d'interdépendance croissante.

La richesse nationale du Canada continuera, par exemple, à dépendre en grande partie de l'exportation de biens et de services, ce qui suppose des garanties d'accès aux marchés. Et si les États-Unis demeurent notre premier client, une meilleure balance commerciale avec tous les marchés sera de nature à garantir davantage «la sécurité (du Canada) en tant qu'entité politique indépendante»*.

Enfin, la troisième option vise à atténuer la dépendance du Canada à l'égard des États-Unis, mais non à un changement marqué des rapports entre les deux pays. Cet objectif est conforme à l'opinion exprimée par le président Nixon dans son discours à la Chambre des communes, alors qu'il déclarait qu'«aucune nation qui se respecte ne peut ni ne doit accepter d'être sous la tutelle économique permanente d'une autre nation».

Relations commerciales et économiques

En 1972, des représentants du Canada et des États-Unis se sont rencontrés pour étudier diverses questions commerciales qui avaient été soulevées l'année précédente. Bien qu'on n'ait pas réussi à s'entendre sur des questions telles que le commerce de l'automobile, le partage de la production de défense et les privilèges douaniers accordés aux touristes, il semblait exister un terrain d'entente suffisant pour permettre de négocier des solutions agréables aux deux parties.

Les représentants canadiens et leurs conseillers ont fait des démarches auprès des États-Unis pour les dissuader d'imposer des droits de compensation sur les importations de pneus Michelin fabriqués en Nouvelle-Écosse grâce aux subventions accordées par le ministère de l'Expansion économique régionale, et à d'autres avantages. Le Canada a présenté au Département du

* *Politique étrangère au service des Canadiens*, p. 10.

Trésor un plaidoyer juridique à l'appui de sa position. Néanmoins, le gouvernement américain a quand même imposé ces droits de compensation en janvier 1973. D'autres consultations sont prévues entre les deux gouvernements.

Étant donné l'intérêt qu'ils portent conjointement à beaucoup de questions monétaires et de commerce multilatéral, les deux gouvernements sont restés à ce propos en contact étroit. On compte poursuivre cette collaboration et se consulter régulièrement sur les questions monétaires internationales, et tout particulièrement au sujet de la préparation des négociations de 1973 sur les tarifs douaniers, dites de la «série Nixon».

Transport et énergie

Le Canada a poursuivi de longues négociations avec les États-Unis en vue de conclure un nouvel accord sur l'aviation civile pour remplacer celui de 1966, ainsi qu'un accord sur les vols nolisés. Ces accords envisagent la création d'un grand nombre de nouvelles routes et l'expansion de plusieurs autres déjà existantes.

A plusieurs occasions en 1972, des hauts fonctionnaires canadiens et américains se sont rencontrés pour discuter des moyens par lesquels les États-Unis et le Canada pourraient s'aider mutuellement à combler leurs besoins en pétrole en cas de réduction des approvisionnements étrangers. Bien que profitables sur le plan de l'échange d'informations, ces entretiens n'ont abouti à aucune entente.

Télécommunications

Au début de l'année, le Bureau des gouverneurs de Télésat avait demandé l'élargissement des pouvoirs et des objectifs généraux de la Corporation. En novembre, le Canada et les États-Unis ont échangé des lettres définissant les principes régissant l'exercice des nouveaux pouvoirs qu'on pourrait consentir à Télésat. On y réaffirmait que la garantie de fournir des services de lancement, donnée en 1969 par les États-Unis, n'était valable qu'à condition que les satellites de Télésat, Anik I et Anik II, servent uniquement aux besoins intérieurs du Canada. Les lettres prévoient également l'assurance de services provisoires entre cer-

tains endroits situés aux États-Unis, et énoncent les conditions qui s'appliqueraient réciproquement au cas où l'on envisagerait la fourniture de services vers ou entre des endroits situés au Canada par un nouveau réseau américain. On y prévoit aussi un accord d'aide réciproque dans l'éventualité d'une panne catastrophique du réseau de l'autre pays, ou pendant de courtes périodes de carence des installations de l'un ou l'autre pays. En pareil cas, une autorisation spéciale des autorités compétentes des deux pays serait requise. Le premier satellite Anik a été lancé avec succès le 9 novembre.

Espace

Les États-Unis ont lancé leur premier satellite pour l'étude technique des ressources terrestres (ERTS-I) en juillet 1972. L'accord bilatéral avec les États-Unis relatif à ce genre de satellites garantit au Canada l'accès aux données sur l'environnement et les ressources naturelles du territoire canadien, recueillies par le satellite américain ERTS-I et tout autre satellite de cette série. A part les États-Unis, le Canada est le seul pays à bénéficier d'installations terrestres de réception et de traitement des données, et il participe activement à cette technique spatiale nouvelle et prometteuse.

L'accord bilatéral permet également au Canada d'avoir accès aux données sur ses ressources terrestres recueillies par le Skylab, laboratoire spatial habité dont le lancement est prévu pour le milieu de 1973. Suite à l'accord par lequel le Canada a autorisé les États-Unis en 1971 à établir à Terre-Neuve une station temporaire de dépistage des laboratoires orbitaux Skylab, les États-Unis ont entamé en 1972 des négociations ayant pour objet de stationner des équipes de récupération à Terre-Neuve, au cas où les astronautes du Skylab se verraient obligés de recourir au système d'éjection de secours.

Relations de défense

Dans le Livre blanc sur la défense, publié en août 1971, on pouvait lire que l'objectif du gouvernement canadien en matière de défense, dans le cadre de la coopération nord-américaine, était «de contribuer efficacement, dans la limite de ses ressources, à une stabilité continue en épaulant au besoin les systèmes de

surveillance et d'avertissement des États-Unis, et en aidant à protéger sa force de représailles. La collaboration entre le Canada et les États-Unis pour la défense commune de l'Amérique du Nord est essentielle à notre souveraineté et notre sécurité». Le Comité mixte permanent de la défense est le principal organe consultatif de la collaboration canado-américaine dans ce domaine, chargé de présenter aux gouvernements respectifs ses recommandations en matière de défense commune. Ce Comité a tenu en 1972 quatre réunions consacrées à toute une gamme de questions touchant nos ententes bilatérales concernant la défense de l'Amérique du Nord. Les vues du Comité aideront le gouvernement à prendre une décision touchant le renouvellement en 1973 de l'accord du NORAD.

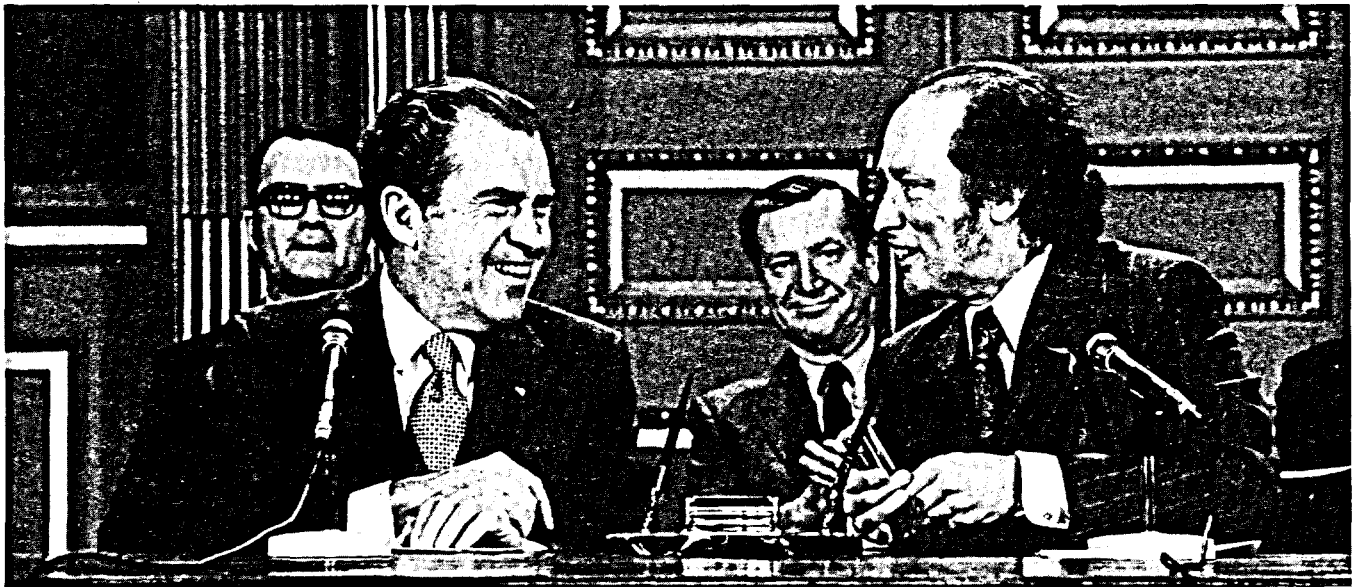
Le bail des États-Unis à Goose Bay, au Labrador, qui devait expirer le 5 décembre 1972, a été prorogé jusqu'au 30 juin 1973; on pourra ainsi procéder à une meilleure évaluation de la situation en vue de la planification à long terme pour cette région.

Environnement

L'importance croissante des relations canado-américaines dans le domaine de la gestion de l'environnement

a été nettement en vedette au cours de l'année. Parmi les points saillants, mentionnons la signature, le 15 avril, par le président Nixon et le premier ministre Trudeau de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands lacs. Notons aussi la présentation par les deux gouvernements, également le 15 avril, de deux Renvois à la Commission mixte internationale, lui demandant d'étudier le problème de la pollution des Grands lacs supérieurs et l'effet sur tous les Grands lacs du drainage des terres.

Les modalités de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands lacs montrent l'emploi croissant que font les deux pays de la Commission mixte internationale dans le domaine de l'écologie. La tâche dévolue à la Commission, qui doit établir un bureau régional à Windsor, est d'évaluer les programmes d'élimination de la pollution entrepris par les deux pays en vertu de l'accord, de surveiller le progrès des efforts déployés pour atteindre les objectifs de purification de l'eau énoncés dans l'accord, et de proposer aux gouvernements les moyens d'améliorer leurs programmes, règlements et objectifs. Ajoutons que la Commission a le droit de publier, à sa discrétion, chacune de ses constatations et recommandations.



Le président des États-Unis et le premier ministre du Canada viennent de signer l'Accord sur les eaux des Grands lacs visant à rehausser la qualité de l'environnement dans ce secteur critique du continent.

Photo: Info. Canada

Un projet officieux canado-américain de recherche scientifique, connu sous le nom d'Année internationale de recherche dans les Grands lacs, a été lancé le 1^{er} avril dans le but d'améliorer les assises scientifiques de la gestion des ressources hydrauliques des Grands lacs. On a entrepris au cours de l'année des négociations visant à donner un caractère officiel à ce projet par le moyen d'un accord bilatéral.

Pétroliers de la Côte ouest

En 1972, le Canada a de nouveau informé les États-Unis que le projet de transporter le pétrole de l'Alaska le long de la côte de la Colombie-Britannique et par les eaux resserrées du détroit de Juan de Fuca jusqu'aux raffineries américaines de Puget Sound lui causait de vives inquiétudes. Plusieurs notes à ce sujet ont été remises aux autorités américaines, dont le texte de la résolution unanime de la Chambre des communes, en date du 9 juin, ainsi qu'une déclaration par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au cours du débat sur cette question. Une rencontre eut lieu, le 10 juillet, entre M. Jack Davis, ministre de l'Environnement, et M. Russell Train, président du Conseil présidentiel sur la qualité de l'environnement, au cours de laquelle tous deux ont convenu qu'il y avait lieu de poursuivre des recherches communes sur la qualité de l'eau dans les régions frontalières de la Côte ouest, et d'établir des procédures légales propres à régler tout conflit ou grief entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de l'environnement.

Vers la fin de l'année, il était clair que l'administration américaine favorisait toujours l'oléoduc de l'Alaska et le transport pétrolier du port de Valdez aux débouchés des quarante-huit États au sud. D'autre part, on ne savait pas encore si les États-Unis étudieraient des solutions de rechange à celle de la route Juan de Fuca-Puget Sound.

Les représentants des deux pays se sont entretenus de divers problèmes créés par le transport du pétrole le long des côtes canadiennes. Il a été question, entre autres, d'un plan d'urgence pour la Côte ouest en cas de pollution des eaux, de dispositions susceptibles

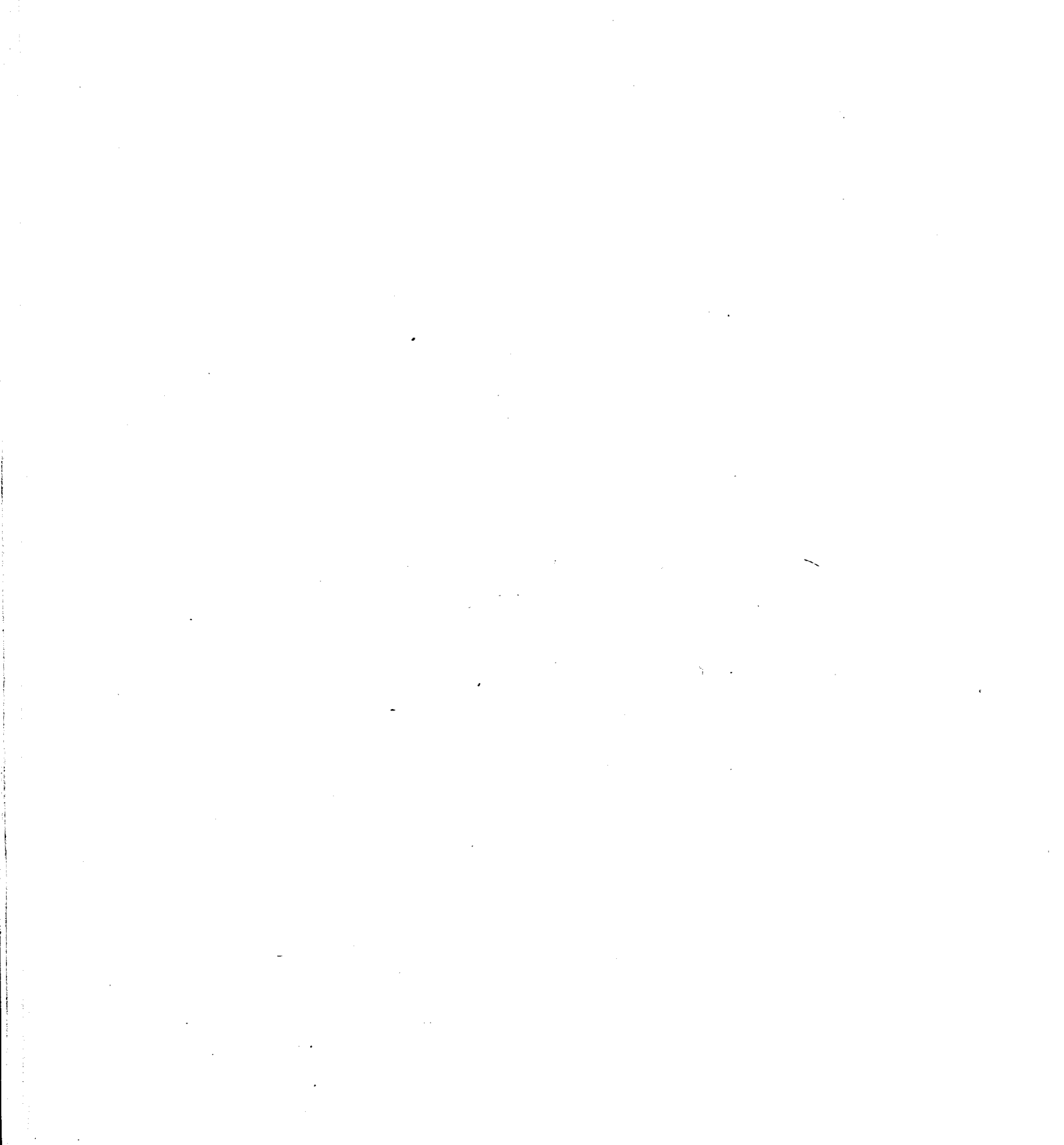
d'améliorer les systèmes de navigation et de communication dans les eaux limitrophes, du problème juridique des responsabilités et compensations en cas du déversement de pétrole dans la mer, et enfin de la protection à accorder conjointement à l'écologie de la Côte ouest.

Comme l'a souligné à diverses reprises le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'oléoduc transalaskien est une question qui relève strictement de la compétence américaine, et le Canada n'a rien à y voir. Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir si le pétrole va poser une menace de pollution pour notre pays une fois qu'il aura quitté l'Alaska. Le Canada a continué d'insister pour que le pétrole soit acheminé vers d'autres raffineries que celles de Puget Sound où, en raison de la marée et des vents, un déversement de pétrole se répandrait inévitablement sur le littoral canadien, comme cela s'est produit en 1972.

Autres questions

Le 31 août 1972, la Commission mixte internationale soumettait aux deux gouvernements son rapport sur la pollution de l'air dans toute la région des rivières Detroit et St. Clair. Ce rapport fut examiné au cours de rencontres tenues ultérieurement en 1972 entre les représentants du Canada et des États-Unis. Puis, le 21 septembre, les deux gouvernements ont créé, par échange de Notes, le Comité canado-américain sur la qualité des eaux dans le bassin de la rivière Saint-Jean et présenté un Renvoi à ce sujet à la Commission mixte internationale.

Parmi d'autres questions touchant l'environnement intérieur qui furent débattues avec les autorités américaines, il convient de citer la pollution de la rivière Sainte-Croix, au Nouveau-Brunswick, et l'inondation possible de la vallée Skagit, en Colombie-Britannique; les répercussions sur la qualité de l'eau de la rivière Souris, qui se déverse au Manitoba, causées par un projet d'irrigation comportant le détournement des eaux du Barrage Garrison, au Dakota Nord; et enfin les propositions américaines concernant le contrôle des eaux de la rivière Pembina (dont les inondations touchent le Manitoba).



II

ACTIVITÉ MULTILATÉRALE

PLAN INSTITUTIONNEL

Le Commonwealth

Le Commonwealth est l'un des grands piliers de la politique étrangère du Canada. Non seulement sert-il de lien entre des pays dont la situation économique, l'éthnie, la religion, le système politique et les engagements régionaux sont totalement différents, mais il constitue en outre, parce que formé de pays participant à un héritage culturel commun et dotés d'institutions et de méthodes de travail similaires, un parlement de caractère particulier où leurs représentants se livrent à des échanges de vues officiels, mais souvent fructueux, qui peuvent aboutir à des décisions débouchant sur une action commune. Bien que le système préférentiel du Commonwealth ne sous-tende plus leurs relations, le commerce reste un facteur important des rapports bilatéraux au sein du Commonwealth. Alors que le Canada cherche maintenant à détourner davantage ses relations et ses engagements de leur orientation purement nord-américaine, il a tout avantage à maintenir et à renforcer ses liens avec le Commonwealth dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'éducation, du développement, de la médecine, du droit et d'autres encore.

Témoignant de l'importance qu'il attache à cette nouvelle affirmation de ses engagements à l'égard du Commonwealth, le Canada a pris une part active à de nombreuses conférences et réunions en 1972. Le ministère des Affaires extérieures a coordonné cette participation en veillant à la composition de nos délégations et en s'assurant que leurs instructions soient

conformes à la politique du Canada à l'endroit du Commonwealth et de nos rapports internationaux en général. Parmi les réunions et les Conférences du Commonwealth auxquelles le Canada a participé en 1972, notons la réunion des ministres du Commerce à Londres en février; la Conférence sur les relations consulaires au sein du Commonwealth, réunie également à Londres en mai; la rencontre annuelle de hauts fonctionnaires préluant à l'Assemblée mondiale de la santé, tenue à Genève en mai; les entretiens de hauts fonctionnaires sur les problèmes de la jeunesse, en préparation d'une Rencontre des ministres du Commonwealth prévue pour Lusaka, du 29 janvier au 3 février 1973, et pour Londres en juin; la Huitième Réunion du Conseil des transports aériens du Commonwealth, convoquée à Londres en août, et la Septième Réunion biennale du Comité scientifique du Commonwealth, qui eut lieu à Canberra en octobre.

Un regard attentif porté à ce Comité scientifique sert à mettre en relief l'œuvre fonctionnelle accomplie par les institutions du Commonwealth. Fondé à l'issue de la Conférence scientifique officielle du Commonwealth en 1946, le Comité a pour objet d'encourager la coopération entre les organismes scientifiques des différents gouvernements. Avec l'appui du gouvernement canadien, le Comité scientifique est en train de se donner une vocation correspondant davantage à la réalité actuelle et aux possibilités d'action de ses membres. Sa mission principale consiste donc à faciliter la tâche des organismes scientifiques établis dans les pays

en voie de développement en les aidant à planifier leurs travaux de recherche et d'aménagement, tandis que, dans les pays industrialisés, il porte à l'attention des responsables de l'aide les besoins de ces organismes.

Les organismes non gouvernementaux du Commonwealth furent tout aussi actifs que leurs équivalents officiels en 1972, année durant laquelle eurent lieu la Conférence de la Ligue pour l'échange d'enseignants du Commonwealth, à Londres en février; le Vingt et unième Séminaire parlementaire de l'Association parlementaire du Commonwealth, à Westminster en mai; la Réunion générale annuelle de la Ligue des pays du Commonwealth, à Londres en juin; la Sixième Réunion de l'Association médicale du Commonwealth, à Accra en septembre, et la Réunion annuelle du Comité exécutif de l'Association des architectes du Commonwealth, à Nicosie en octobre.

Le Canada fut l'hôte d'un certain nombre de réunions et de Conférences du Commonwealth pendant cette période, notamment à l'occasion de la réunion du Comité du Commonwealth pour l'étude des ressources minérales et de la géologie, tenue à Montréal au mois d'août, et de la Conférence des télécommunications du Commonwealth, qui eut lieu à Ottawa en novembre. Toutes deux se sont révélées fructueuses, la seconde surtout à cause du nouvel élan qu'elle imprima à la modernisation du système de télécommunications dans plusieurs des pays en voie de développement.

Le Secrétariat du Commonwealth, créé en 1956 et établi à Londres, est la plaque tournante d'un grand nombre d'activités du Commonwealth. Sa tâche consiste à faciliter l'échange de francs propos entre les gouvernements du Commonwealth sur des sujets d'intérêt commun, en assurant à leurs réunions une atmosphère de franchise amicale et détendue. Le ministère des Affaires extérieures sert de trait d'union entre le Canada et le Secrétariat du Commonwealth. Ce rôle prend une importance particulière lorsqu'une des rencontres doit se tenir au Canada, car le Secrétariat qui est chargé de les organiser ne saurait mener sa tâche à bonne fin sans l'aide de son hôte officiel.

Pour faire suite aux décisions prises lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement à Singa-

pour en 1971, une réunion des hauts fonctionnaires, tenue à Ottawa en octobre 1972, a abordé le thème des modalités à donner aux entretiens des chefs de gouvernement ainsi que celui des techniques comparées de gouvernement. Les participants avaient pour mandat de proposer des moyens susceptibles d'assurer un caractère d'intimité et de simplicité, tant aux futures réunions des chefs de gouvernement qu'aux ordres du jour, et de faire un examen préliminaire des «techniques comparées de gouvernement». Cette réunion a été extrêmement utile au Commonwealth, et le fait d'en avoir été l'hôte souligne notre haut degré d'attachement à cette association. Sans compter que, comme principal animateur de l'étude de ces deux questions, il incombait au Canada de préparer un terrain propice au succès des délibérations. Le Secrétariat du Commonwealth et le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec le bureau du Conseil privé et le Cabinet du premier ministre, se sont donc employés à organiser la réunion des hauts fonctionnaires de manière à en assurer le succès.

C'est au cours des préparatifs de cette réunion que le premier ministre, M. Trudeau, fit connaître le désir de son gouvernement d'accueillir à Ottawa la prochaine réunion des chefs de gouvernement, offre qui rencontra l'assentiment unanime des pays membres. Tenant compte des recommandations des hauts fonctionnaires à l'égard des futures réunions des chefs de gouvernement, le Ministère se mit dès lors à préparer la Conférence de 1973, prévue pour le mois d'août.

En collaboration avec l'ACDI, le Ministère a versé d'importantes sommes aux diverses activités du Commonwealth en 1972. L'apport du Canada au Secrétariat du Commonwealth s'est élevé à \$275,699, soit 17.87 p. 100 du budget total pour l'année financière 1971-1972, et sa cotisation annuelle à la Fondation du Commonwealth, qui subventionne la multiplication des échanges entre les institutions du Commonwealth dans divers domaines professionnels, s'est élevée à £51,625 (environ \$129,062). Le Canada verse aussi une cotisation au Conseil de transport aérien du Commonwealth, établi en 1945 dans le but d'étudier le progrès et le développement de cette activité au sein du Commonwealth et de conseiller les gouvernements associés



John Campbell, ingénieur ontarien au service de l'ACDI, dirige la construction d'un système d'égouts à Blantyre au Malawi.

qui lui soumettraient des problèmes touchant l'aviation civile. Le Conseil sert aussi d'intermédiaire pour l'échange de renseignements aéronautiques et statistiques. A ces fins, le budget du Conseil s'est établi à £ 39,950, et la part du Canada à £ 6,424 (environ \$16,060). Parmi les institutions du Commonwealth que le Canada a aidées en 1972 figure aussi le Fonds de coopération technique auquel nous avons versé des crédits à même les fonds de l'ACDI destinés au développement. En 1971, au moment de la création du Fonds dont l'objectif budgétaire était fixé à 5 millions de dollars, le Canada a promis de verser 40 p. 100 de l'apport global des autres donateurs, jusqu'à concurrence de 2 millions par an. En rapport avec le total des autres cotisations en 1971-1972, l'apport du Canada s'est élevé à

\$500,000. En dernier lieu, notons qu'en janvier 1973 deux cent soixante-six boursiers poursuivaient leurs études au Canada en vertu du programme de bourses du Commonwealth. Depuis la mise en œuvre de ce programme en 1958, la cotisation totale du Canada a atteint \$1,392,492.

La Francophonie

Soucieux de mettre en valeur la réalité canadienne, le gouvernement favorise la multiplication et le resserrement de nos liens avec d'autres pays qui partagent aussi l'héritage de la langue et de la culture françaises. Prolongement du bilinguisme canadien sur le plan international, la participation du Canada à la Francophonie est aujourd'hui un élément fondamental et permanent de sa politique. Aux relations plus étroites avec la France sont venus s'ajouter un rôle de premier plan au sein des organismes multilatéraux, dont l'Agence de Coopération culturelle et technique, et une importante aide bilatérale fournie par le Canada aux pays du Tiers-monde francophone.

Le Ministère est chargé de tous les aspects de la participation du Canada à la Francophonie, communauté culturelle répartie dans plus d'une trentaine de pays à travers le monde. Il s'occupe tout particulièrement des rapports multilatéraux du Canada avec ces pays entièrement ou partiellement de langue française, et consacre ses énergies aux relations entre gouvernements tout en accordant son appui, à l'occasion, aux associations internationales francophones de caractère privé.

Relations intergouvernementales

Fondée en mars 1970 à Niamey, au Niger, l'Agence de Coopération culturelle et technique est la clef de voûte des organisations internationales francophones. Son but est de développer, entre les pays entièrement ou partiellement de langue française, des liens de coopération mutuelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques. Le Canada a participé de façon très active à ses travaux en 1972, y compris ceux du Comité des Programmes, du Conseil d'Administration et de la Conférence générale. En

1971, le Canada avait eu l'honneur d'accueillir la Deuxième Conférence générale qui devait assurer à l'Agence les fonds et autres moyens nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

La réalisation la plus importante de l'Agence dans le domaine de l'enseignement et de la recherche a été la création de l'École internationale de Bordeaux, composée d'un Centre de formation aux techniques modernes de la gestion, et d'un Centre d'initiation aux réalités du Tiers-monde. L'École accueille des stagiaires venant des divers pays membres de l'Agence. Un stage de formation pratique a lieu au mois d'août chaque année, au Canada pour les étudiants africains et européens, en Europe pour les stagiaires canadiens.

Deux autres projets présentent un intérêt particulier pour le Canada. Il s'agit de la Bourse des connaissances et de la Bourse des techniciens. Aux termes du premier programme, l'Agence oriente son action en vue de mettre au point un certain nombre de dispositifs propres à assurer une meilleure et plus rapide circulation de l'information scientifique et technique entre pays francophones. Dans le but d'obtenir les avis d'experts sur la marche à suivre, des rencontres ont eu lieu à Paris et à Ottawa au cours de 1972.

Dans le cadre du second programme, l'Agence a organisé la Conférence de Bamako afin que les représentants des États membres l'aident à délimiter son action dans le domaine de la coopération entre pays du Tiers-monde, en fixant les orientations, les procédures et les secteurs d'intervention de ce nouveau programme. Au chapitre de la promotion de l'artisanat, l'Agence a ouvert une centrale de ventes à Montréal à la suite de la tournée canadienne de son exposition internationale d'artisanat. Enfin, le Ministère s'est intéressé à la visite au Canada de ressortissants étrangers et à l'envoi de jeunes Canadiens en Europe et en Afrique, au titre du Programme d'échanges de jeunes de l'Agence.

Le Canada a accepté d'être l'hôte du Festival international de la Jeunesse organisé par l'Agence, lequel aura lieu à Québec en 1974. Ce Festival artistique et sportif sera une manifestation originale servant à mettre en lumière les aspects particuliers de l'ensemble francophone en illustrant la richesse et la diversité des cultures qu'il englobe.



A la Conférence des ministres de l'Éducation des États francophones, tenue à Tananarive en 1972, M. Sydney Green (à gauche), ministre représentant le Manitoba, et M. François Cloutier (au centre), ministre québécois de l'Éducation et chef de la délégation canadienne, reçoivent les invités à une réception offerte par le Canada.

Outre sa collaboration à l'Agence de Coopération culturelle et technique, le Ministère s'intéresse aussi à d'autres associations intergouvernementales du monde francophone. C'est ainsi qu'il a préparé, au cours de l'année 1972, la participation du Canada aux réunions de la Conférence des ministres de l'Éducation des États africains et malgache d'expression française, à Tananarive, et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, à Paris. Il doit organiser en outre la visite au Canada, en mai 1973, de représentants des pays membres de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, conformément à une résolution de la commission des ministres de cette conférence.

Relations avec les provinces

Le Ministère assure aussi la liaison avec le Québec qui participe, depuis 1971, aux institutions, activités et programmes de l'Agence, ainsi qu'avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba pour tout ce qui a trait à l'élaboration de notre politique francophone et à la participation du Canada aux congrès du monde francophone. C'est ainsi qu'il voit à la composition des délégations canadiennes tant aux réunions de l'Agence de Coopération culturelle et technique qu'aux rencontres intergouvernementales, telles que la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française d'Afrique et de Madagascar et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États d'expression française d'Afrique, de Madagascar, de l'île Maurice et d'Haïti.

Associations privées

Le Ministère s'intéresse également aux associations internationales francophones à caractère privé. A ce titre, il accorde son appui à la participation canadienne aux congrès annuels de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF) et à l'Association internationale des parlementaires de langue française. Enfin, le Ministère continue d'apporter son concours à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Il s'intéresse aussi aux activités d'autres sociétés privées, dont l'Association internationale de solidarité francophone (AISF), le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) et le Conseil de la vie française en Amérique.

Institutions interaméricaines

Certaines de nos décisions politiques en 1972 ont eu pour effet de donner une ampleur décisive aux relations du Canada avec l'Amérique latine. Le Canada avait depuis longtemps noué des relations fructueuses avec les divers pays de cet hémisphère, adhérant aussi à quelques institutions interaméricaines. Sur le plan international, nous avons par ailleurs amorcé une collabora-

tion utile avec les Latins d'Amérique sur toute une gamme de questions d'intérêt commun.

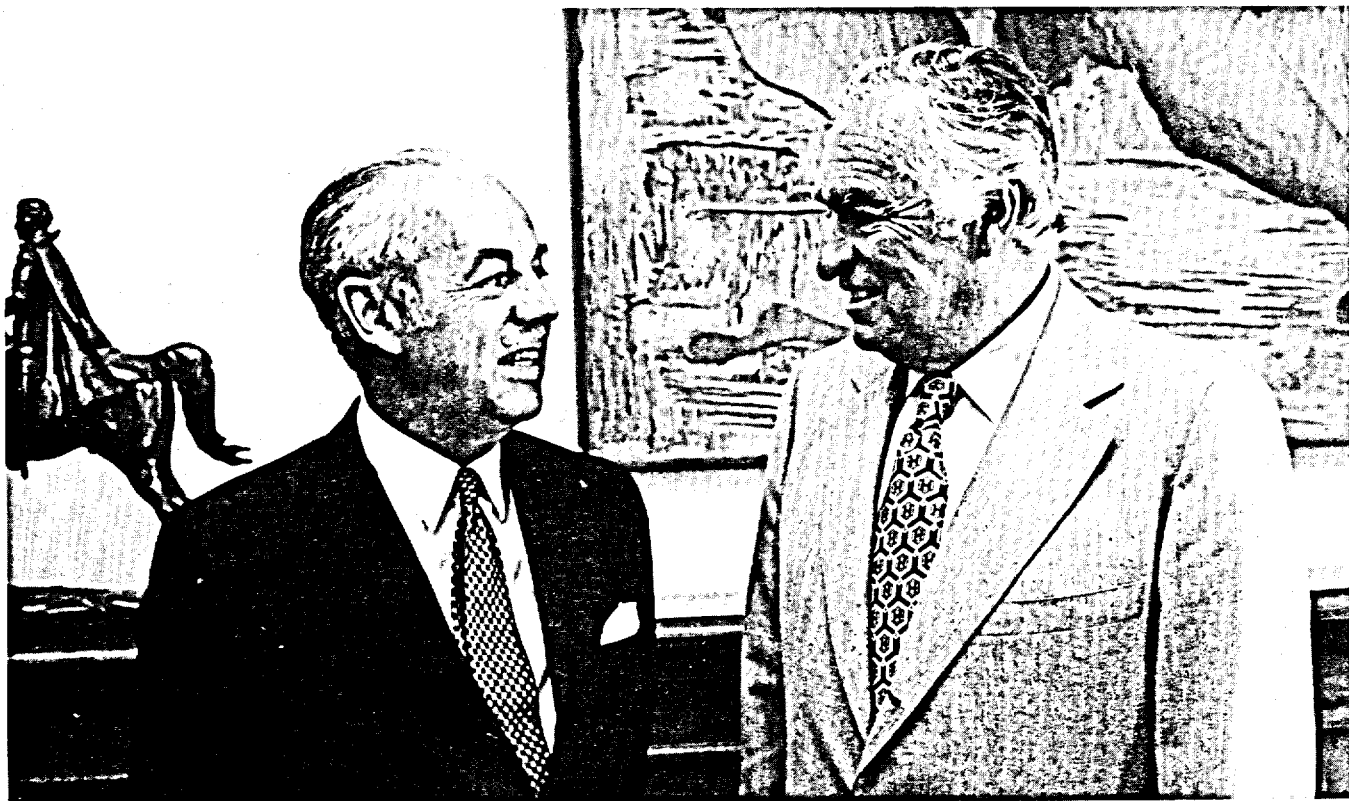
La politique canadienne à l'égard de l'Amérique latine reflète, depuis 1970, le besoin de mieux servir nos intérêts nationaux. Elle tient compte à ce titre des changements d'attitude au Canada et des réalités changeantes en Amérique latine, reconnaissant que chaque pays de cette région a sa propre personnalité mais qu'il existe aussi un ensemble latino-américain plus important que la somme de ses parties. Cette nouvelle politique correspond à une évaluation précise de notre capacité d'agir, et son application systématique en garantit la continuité à nos partenaires latino-américains. Les hypothèses qui la sous-tendent dérivent de faits concrets, admis tant au Canada qu'en Amérique latine et relevant d'une évidente communauté d'intérêts.

Une fois mise en œuvre, notre politique a suivi deux voies complémentaires. Nous nous sommes employés sur le plan bilatéral à étoffer et donner plus de sens à nos relations avec chaque pays, en même temps que nous nous efforçons d'élargir la participation du Canada aux institutions interaméricaines. De telle sorte que le Canada a été admis à l'Organisation des États américains en 1972, en qualité d'observateur permanent, et qu'il a adhéré à trois des plus importants organismes interaméricains: la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la Santé et l'Institut interaméricain des Sciences agricoles. Cela porte à huit le nombre d'institutions panaméricaines dont nous sommes membres à part entière.

L'OEA et la BID

En substance, le Canada s'est efforcé d'accomplir deux tâches: nous avons noué des liens avec certains organismes clefs du système interaméricain, comme l'OEA et la Banque interaméricaine de développement (BID), et nous avons aussi adhéré à certaines institutions spécialisées qui fonctionnent dans des domaines où nous avons des intérêts communs avec les pays latino-américains, ou encore, là où le Canada se trouve en mesure de faire un apport spécial.

L'observateur permanent du Canada auprès de l'OEA a le rang d'ambassadeur. De ce point de mire



L'ambassadeur Alfred Pick, premier observateur permanent du Canada près de l'OEA, est accueilli par le secrétaire général, M. Galo Plaza, lors de sa première visite au siège de l'OEA à Washington.

avantageux, qui représente une innovation dans le cadre organique de cette institution, le Canada compte acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'OEA. Nous suivons aussi de près la réorientation des fonctions de l'OEA, qui a commencé avec l'Acte de Bogota, en 1960, pour culminer par l'adoption du Protocole de Buenos Aires en 1967. Le nouvel accent que met l'OEA sur l'amélioration du standard de vie, sur le respect de la justice sociale, sur la réalisation du développement économique et sur l'encouragement au progrès en matière d'éducation, de sciences et de culture, correspond à l'ordre des priorités canadiennes et nous offre l'occasion de participer plus largement aux affaires de l'hémisphère.

C'est une raison du même ordre qui a poussé le Canada à devenir membre de la Banque interaméri-

caine de développement en mai 1972. Nous étions déjà, il va sans dire, associés aux travaux de la BID. Depuis 1964, nous avons trouvé pratique de canaliser l'assistance canadienne au développement latino-américain par son entremise, et la réorientation de notre politique étrangère n'envisageait au début aucune modification à cet état de choses. En effet, on s'était prononcé explicitement contre l'adhésion à part entière, parce qu'elle paraissait devoir absorber une part trop considérable du budget global de l'assistance au développement.

Quoi qu'il en soit, le Canada décida par la suite d'accélérer le rythme de l'aide envisagée, parce qu'il lui semblait incompatible avec sa nouvelle politique à l'égard de l'Amérique latine de rester à l'écart d'un organisme qui, probablement plus que tout autre, paraît

lui offrir les meilleures chances d'atteindre une véritable prospérité économique. Nos amis latino-américains se sont réjouis de l'accroissement d'aide au développement que leur apportait l'adhésion du Canada. Ils se sont aussi réjouis du fait que l'addition d'un nouveau membre donateur conférerait à la Banque un caractère multilatéral plus distinct. Enfin, ils ont noté avec plaisir que notre adhésion à la Banque affirmait, de façon tangible et irréfutable, l'engagement du Canada à la prospérité de l'hémisphère.

La cotisation du Canada au fonds ordinaire de la BID s'est élevée à 242 millions de dollars américains, dont 40 millions versés et 202 autres payables sur demande. Ajoutons à cela l'apport canadien de 60 millions de dollars américains au Fonds des opérations spéciales de la BID, ce qui fait au total une cotisation en espèces de 100 millions de dollars américains, payables au cours d'une période de trois ans.

Autres organismes

L'Organisation panaméricaine de la Santé est, dans son genre, la plus ancienne du monde. Elle sert aussi d'agence régionale à l'Organisation mondiale de la Santé, dont le Canada est un des membres fondateurs, et elle a pour objet d'encourager et de coordonner les efforts déployés par les pays de l'hémisphère pour combattre la maladie, prolonger la vie et promouvoir la santé du corps et de l'esprit. Suite à son adhésion à cet organisme comme membre à part entière, à la fin de 1971, le Canada a adhéré, en 1972, à l'Institut interaméricain des Sciences agricoles qui a pour but d'aider les États américains à stimuler le développement rural en vue de favoriser le bien-être et le progrès des populations rurales de l'hémisphère. L'Institut vise aussi à l'accroissement de la productivité agricole et du nombre d'emplois dans le secteur rural, ainsi qu'à une plus grande participation des collectivités rurales au développement agricole.

Notons que le Canada collaborait déjà, en qualité de membre, aux travaux de l'Institut panaméricain de Géographie et d'Histoire, de l'Institut interaméricain de Statistique, du Centre interaméricain pour les administrateurs du Fisc, du Centre d'études monétaires

latino-américaines, et de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne.

Malgré ces réalisations de date récente, le Canada considère qu'il lui reste des progrès à faire dans ses rapports avec l'Amérique latine. Nous comptons poursuivre la ligne de conduite qui est maintenant tracée. Nous espérons en particulier intensifier notre participation aux institutions interaméricaines dont nous sommes membres. Nous voulons aussi associer davantage les gouvernements provinciaux et divers organismes canadiens aux entreprises des institutions interaméricaines qui les touchent directement.

Les Nations Unies

Les Nations Unies constituent l'entreprise la plus audacieuse que la communauté internationale ait jamais tentée en vue de concilier les divergences politiques, économiques, sociales et culturelles qui empêchent souvent les nations d'œuvrer ensemble de façon constructive à la réalisation d'objectifs communs. L'ONU demeure cependant le reflet exact d'un monde bien imparfait d'États souverains dont les divergences de vues sur ce qui est souhaitable et sur la manière de poursuivre des objectifs légitimes lui rendent si difficile la tâche d'«être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes». Un des principes fondamentaux de la politique canadienne veut que le Canada continue de faire tout en son pouvoir pour transformer l'organisation mondiale en un instrument efficace de coopération internationale. Sa participation aux activités des Nations Unies permet au Canada de faire un apport précis à la collaboration internationale dans des domaines particuliers, et lui assure une expression plus riche de sa personnalité sur le plan national.

La vingt-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972 a marqué une période de consolidation, par contraste avec la session mouvementée de 1971 dont le point saillant avait été l'admission de la République populaire de Chine. Dans son discours du 28 septembre à l'Assemblée, M. Mitchell Sharp déclarait: «L'Assemblée devrait se donner pour tâche principale l'adoption de mesures visant à prévenir le

terrorisme, à consolider nos premiers progrès dans le domaine de l'environnement, à assurer la réforme administrative et budgétaire, à protéger les droits de l'homme en Afrique et ailleurs, ainsi qu'à élaborer le droit international, surtout le droit de la mer et le droit régissant les détournements d'avions». Des progrès ont été réalisés à l'égard de certains de ces objectifs. Les recommandations de la Conférence de Stockholm sur l'environnement ont été incorporées, presque sans modification, dans le nouveau programme des Nations Unies à cet égard; des mesures ont été prises en vue de la convocation en 1974 d'une conférence sur le droit de la mer, et les efforts tendant à améliorer l'administration de l'organisation se poursuivent.

La grande déception de l'Assemblée a été, de l'avis du Canada, la manière dont fut traitée la question du terrorisme. Appuyant l'initiative du Secrétaire général Waldheim, qui avait fait inscrire la question à l'ordre du jour, le Canada s'est employé à faire adopter à titre prioritaire des mesures efficaces contre le terrorisme international. La controverse politique à l'endroit des mouvements d'indépendance au Moyen-Orient et en Afrique est venue toutefois paralyser ces efforts, et on a dû saisir un comité *ad hoc* de l'ensemble du problème. Bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise, on a néanmoins créé un forum dans le cadre duquel le Canada peut insister pour que ce problème soit abordé de façon efficace. Dans d'autres domaines importants, notamment en matière de politique et de sécurité, l'on a réalisé peu de progrès. Toutefois, étant donné le caractère explosif de plusieurs de ces questions, le maintien du calme et de l'ordre au cours de l'ensemble du débat pourrait être considéré en soi comme une réalisation.

Le domaine de l'environnement

L'intérêt que porte le Canada aux questions du milieu humain s'est traduit par une participation active et fructueuse à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, réunie à Stockholm en juin. La Déclaration sur l'environnement qui fut proclamée à cette occasion et le plan d'action que les Nations Unies ont adopté sont d'une importance vitale, et ils renferment nombre de propositions canadiennes visant à protéger

et à améliorer la qualité du milieu humain. En réalisant ses principaux objectifs, la Conférence a innové en matière de droit international par l'adoption du principe 21 de la Déclaration, fondé en partie sur une proposition canadienne touchant la responsabilité des États en cas de dommages causés à l'environnement extra-territorial. La recommandation canadienne, adoptée à Stockholm, concernant le contrôle du déversement de polluants dans les mers est aussi de grande portée pour l'avenir. Entre autres initiatives dignes de remarque, le Canada a proposé (offre acceptée depuis par l'Assemblée générale des Nations Unies) d'être l'hôte d'une grande Conférence-Exposition sur les établissements humains, qui doit avoir lieu sous les auspices des Nations Unies à Vancouver en 1976. A l'Assemblée générale, qui a pris bonne note des résultats de la Conférence de Stockholm, le Canada a approuvé la création d'un Fonds bénévole des Nations Unies pour l'environnement et a offert à cette fin une contribution totale de 5 à 7.5 millions de dollars; il s'est de nouveau déclaré prêt à augmenter et à modifier son programme d'aide étrangère aux pays en voie de développement, en faisant entrer le facteur environnement dans la planification du développement. C'est un Canadien, M. Maurice Strong, que l'Assemblée générale a élu premier directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

S'appuyant sur les gains réalisés à la Conférence de Stockholm, une Conférence internationale tenue à Londres en octobre et novembre a réussi à formuler une Convention sur la prévention de la pollution marine causée par le déchargement de déchets et d'autres matières. Cette convention a été signée par le Canada. Entre autres notions juridiques importantes, elle pose en principe le devoir général des États d'empêcher la pollution marine et reconnaît nettement l'obligation qu'ont les États de se consulter avant qu'un déchargement de substances interdites ne se fasse en cas d'urgence. L'inclusion de ces deux principes a été fortement encouragée par le Canada.

Questions économiques et sociales

En 1971, l'Assemblée générale avait décidé d'élargir de 27 à 54 membres la composition du Conseil écono-



Pour répondre à l'inquiétude croissante au sujet de la qualité du milieu humain, la première Conférence sur l'environnement, réunissant les représentants de 130 nations, s'est tenue à Stockholm du 2 au 16 juin 1972, sous les auspices des Nations Unies. Ci-dessus, de gauche à droite: M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, le Roi Gustave Aldof VI de Suède et M. Maurice Strong, secrétaire général de la Conférence.

Photo: Nations Unies

mique et social, le plus important organe des Nations Unies chargé des questions économiques et sociales. Appliquant un principe de sa politique étrangère qui est de veiller à ce que «les organismes nationaux et internationaux (soient) de taille à se mesurer aux tâches économiques et sociales du développement», le Canada a appuyé l'agrandissement du Conseil afin d'assurer une représentation plus équitable des pays membres à l'intérieur de cet organe. Il a donc ratifié, le 28 septembre, l'amendement à l'Article 61 de la Charte concernant l'élargissement du Conseil, lequel ne peut cependant entrer en vigueur qu'après ratification par les deux tiers des membres des Nations Unies (y com-

pris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité).

L'agrandissement de l'ECOSOC et la création de nouveaux organes subsidiaires rendent encore plus nécessaire une réévaluation du rôle de coordination et de décision que joue le Conseil dans le domaine si complexe des activités économiques et sociales des Nations Unies, y compris le développement. Cette réévaluation est indispensable si l'on veut que le Conseil remplisse bien son mandat aux termes de la Charte (Articles 62-66); objectif important de la politique suivie par le Canada aux Nations Unies. A la suite d'initiatives émanant de divers pays, la cinquante-troisième session

de l'ECOSOC a institué un groupe de travail officieux chargé de définir la manière de procéder à cet égard. Désireux de renforcer les mécanismes de coordination et de rationalisation des activités de l'Organisation mondiale, le Canada a présidé les séances de ce groupe. On y approuva des réformes initiales en matière de procédure et de documentation et, plus important encore, on décida de créer un groupe de travail officiel qui se réunirait à New York, en janvier 1973, pour examiner les attributions de tous les comités, commissions et autres organes subsidiaires du Conseil, aux fins de déterminer s'il serait possible d'en réduire le nombre et de présenter ensuite un rapport à l'ECOSOC en avril 1973.

Bien qu'il ne soit pas membre du Conseil à l'heure actuelle, le Canada fait partie de nombreux organes subsidiaires importants, dont la Commission économique pour l'Amérique latine, la Commission des stupéfiants, la Commission du développement social, la Commission de la condition de la femme, le Comité consultatif pour l'application de la science et de la technologie au développement (ACAST) (dont M. L. Rousseau est membre à titre personnel), le Comité des sciences et de la technologie du développement, le Comité pour la suppression de la discrimination raciale (dont M. R. St-John Macdonald est membre à titre personnel), le Comité pour l'étude et l'évaluation de la Deuxième décennie du développement, et le Comité des ressources naturelles.

Quoique la Commission des stupéfiants n'ait pas tenu de réunion en 1972, la lutte contre l'abus des narcotiques s'est poursuivie. Quatre-vingt-dix-sept pays se sont réunis à Genève, du 6 au 24 mars, pour examiner des amendements visant à renforcer la Convention unique de 1961 sur les stupéfiants. En tant que partie à la Convention, le Canada a assisté à cette Conférence qui adopta et ouvrit à la signature un Protocole renfermant ces amendements. Tout en appuyant les dispositions du Protocole, le Canada s'est abstenu de signer avant la présentation et l'examen du rapport final de la Commission LeDain sur lequel se fondera toute décision au sujet de la signature et de la ratification. Conscient de l'ampleur internationale de ces problèmes, le Canada a remis au secrétaire général, le 8 mai, un

chèque de \$250,000 qui représentait sa contribution pour la période 1972-1973 au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

Membre de la Commission de la condition de la femme depuis 1968, le Canada a été réélu pour une période de quatre ans à compter de janvier 1975, lors de la cinquante-deuxième session du Conseil économique et social, le 18 mai. La Commission, qui se réunit tous les deux ans, a tenu sa vingt-quatrième session à Genève, du 14 février au 3 mars. Depuis la publication en 1970 du Rapport de la Commission royale sur la condition de la femme, le gouvernement canadien s'est assigné comme tâche prioritaire la réalisation éventuelle de l'égalité entre hommes et femmes en ce qui concerne tous les aspects de notre société. L'attitude du Canada à l'égard de divers points de l'ordre du jour de la Commission reflétait cette préoccupation. A la suite d'une initiative canadienne, la Commission a soumis à l'Assemblée générale une résolution concernant l'emploi des femmes à de hauts postes professionnels et autres auprès des secrétariats des organismes des Nations Unies, résolution qui fut adoptée à l'unanimité. Un certain nombre d'études sur divers aspects de la condition de la femme ont été préparées à la demande du Secrétaire général et ont été transmises à l'ONU y compris un rapport sur «L'influence des moyens de communication de masse dans la formation d'une nouvelle attitude à l'égard du rôle de la femme au Canada», préparé par le cabinet du Conseil privé.

Le mandat canadien auprès de la Commission du développement social s'est terminé en décembre 1972. A la session bisannuelle de la Commission, tenue en mars 1971, la délégation canadienne avait accordé un intérêt particulier au thème de la criminalité et du changement social, point de l'ordre du jour qui a donné lieu à l'examen du rapport et des recommandations du Quatrième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Kyoto (Japon) en 1970. La délégation canadienne a aussi coparrainé une résolution approuvant les recommandations du Congrès selon lesquelles les Nations Unies devraient intensifier les efforts internationaux visant le progrès des connaissances, les échanges de données

d'expérience et l'encouragement d'une politique, d'une pratique et d'une participation du public dans le domaine de la prévention du crime. Le Canada, que ces problèmes intéressent vivement sur le plan à la fois national et international, sera l'hôte du Cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui aura lieu à Toronto en septembre 1975.

Questions politiques et de sécurité

La Charte des Nations Unies exige que chaque État membre travaille à la réalisation de la paix et de la sécurité internationales. Le Canada a toujours joué un rôle actif à cet égard, notamment par ses contributions et sa participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Toutefois, le désaccord a surgi entre les États membres à propos de la définition du rôle constitutionnel de l'Organisation mondiale dans ce domaine, et au sujet de l'autorité qui doit diriger ce genre d'activité. En 1965, un comité a été chargé d'entreprendre une étude globale des opérations de maintien de la paix. Cet organe n'a encore réalisé que peu de progrès en raison de la difficulté et de la complexité exceptionnelles des questions en jeu. Il a réussi néanmoins en 1972 à approuver la nomination d'un nouveau bureau, dont fait partie un vice-président canadien, et à élargir son groupe de travail dont le Canada est membre. Grâce à l'établissement de ce nouveau cadre, on espère voir progresser les travaux du comité sur les questions importantes. Le Canada a présenté une résolution prolongeant d'un an le mandat du Comité, laquelle fut acceptée à l'unanimité. Il a également déposé un mémorandum relatif au commandement et au contrôle des opérations de maintien de la paix, apportant au comité des propositions pratiques qui, on l'espère, contribueront à résoudre ces problèmes.

Afrique

En 1972, l'attitude du Canada à l'égard des questions sud-africaines témoignait de ses préoccupations concernant les droits de l'homme, importante question poli-

tique dont est saisie l'Organisation mondiale. A la 27^e session, l'Assemblée générale a adopté une série de résolutions ayant trait aux territoires sous administration portugaise, au statut de la Rhodésie sous le régime Smith, aux politiques d'*apartheid* du Gouvernement d'Afrique du Sud et à l'avenir de la Namibie. Le Canada a appuyé la résolution qui réaffirmait le droit des peuples des territoires sous administration portugaise à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que son appui se rapportait essentiellement aux négociations proposées entre le gouvernement portugais et les peuples des territoires, initiative conforme au point de vue canadien selon lequel les différends doivent être réglés de façon pacifique par voie de négociations entre les parties.

A l'égard de la Rhodésie (Zimbabwe), l'Assemblée générale a adopté deux résolutions invitant la Grande-Bretagne et les autres pays à prendre des mesures efficaces pour mettre fin au régime Smith et à créer les conditions voulues pour que le peuple du Zimbabwe puisse exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Bien qu'il en approuvât les objectifs généraux, le Canada s'est abstenu lors du vote sur ces résolutions qui ne sauraient, à son avis, créer les conditions nécessaires à une solution du problème.

Le Canada a donné son appui, sauf dans deux cas, aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale qui s'attaquaient aux politiques d'*apartheid* de l'Afrique du Sud. Tout en condamnant la discrimination raciale pratiquée par ce pays, le Canada s'est opposé aux solutions violentes du problème, aux entraves imposées au commerce des biens de caractère pacifique, et à la violation du principe de l'universalité des Nations Unies résultant de l'exclusion de l'Afrique du Sud des institutions spécialisées. Pour des raisons analogues, le Canada s'est abstenu sur une résolution de l'Assemblée signifiant au gouvernement de l'Afrique du Sud de se retirer immédiatement de la Namibie (Sud-Ouest africain), bien que le Canada reconnaisse le droit des peuples de ce territoire à l'autodétermination et à l'indépendance et qu'il ait appuyé les efforts déployés par le Secrétaire général en vue d'une solution négociée du problème.

Moyen-Orient

Durant le débat sur le Moyen-Orient, le Canada a maintenu son attitude objective à l'égard des questions découlant du conflit arabo-israélien. La délégation canadienne s'est déclarée d'avis que l'application intégrale de la résolution 242 du Conseil de sécurité, adoptée en 1967, offrait le meilleur moyen de rétablir la paix dans cette région. Elle s'est abstenue, cependant, lors du vote à l'Assemblée générale sur la résolution concernant la situation générale au Moyen-Orient, en raison de certaines expressions employées dans ce document qui pouvaient paraître déroger à l'équilibre et à l'intégrité de la résolution 242; le Canada a voté également contre une résolution présentée à la suite du rapport du Comité spécial chargé de faire enquête sur les violations israéliennes des droits humains de la population des territoires occupés. Le gouvernement canadien estime que le Comité spécial a reçu au départ un mandat insuffisant et qu'il y aurait lieu de le laisser tomber. En outre, le Comité s'était vu refuser l'accès aux zones occupées, de sorte que son rapport ne pouvait guère contenir de solides éléments de preuve.

Faute d'une solution du problème des réfugiés palestiniens, lequel doit faire partie selon nous de tout règlement politique général, le Canada a augmenté son apport financier à l'Agence de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA); il a majoré de \$200,000 sa contribution pour 1972 (au total, 1.65 million de dollars) en raison de l'important secours humanitaire apporté par l'Agence.

Asie

L'admission du Bangladesh à l'ONU était l'une des questions politiques les plus susceptibles de susciter un débat difficile et acrimonieux à la 27^e session de l'Assemblée générale. Pour la première fois, la Chine a exercé le droit de veto qu'elle possède au Conseil de sécurité, en s'opposant à la demande d'adhésion du nouvel État. L'Assemblée générale fut alors saisie d'une résolution qui demandait au Conseil de sécurité de réexaminer sa décision. Le Canada s'est surtout em-

ployé à éviter une confrontation. Au bout de longues négociations, une solution de compromis fut élaborée sous forme de résolutions parallèles qui furent adoptées à l'unanimité par l'Assemblée générale. Approuvant la demande du Bangladesh, ces résolutions comportaient un règlement équitable des questions en jeu, y compris le retour des prisonniers de guerre pakistanais. Le Canada a également appuyé les demandes d'admission du Bangladesh aux institutions spécialisées de l'ONU.

Évolution d'ordre institutionnel

En ce qui concerne le fonctionnement efficace de l'organisation mondiale et la nécessité de renforcer le rôle qu'elle joue dans les affaires internationales, le Canada estime que la Charte des Nations Unies s'est

Arrivant à Ottawa en visite officielle, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, s'apprête à signer le livre d'or à la base aérienne d'Ottawa, sous le regard de M^{me} Waldheim et du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, venu les accueillir.

Photo: Presse Canadienne



révélée un instrument d'une souplesse remarquable, capable d'adaptation à des conditions et à des besoins en évolution. L'Organisation dépend moins, pour son avenir, d'une modification de sa structure fondamentale que de la volonté politique des États membres de s'acquitter des obligations et des responsabilités qui leur incombent aux termes de la Charte. De concert avec de nombreuses délégations qui partagent ce point de vue, le Canada a appuyé des résolutions qui priaient le Secrétaire général de présenter un rapport fondé sur les commentaires des États membres concernant l'opportunité d'une révision de la Charte, et un second rapport sur les moyens de renforcer le rôle des Nations Unies de manière à mieux exploiter son potentiel.

Questions administratives

Le fait marquant des travaux dans le domaine administratif et budgétaire a été le débat autour d'une proposition des États-Unis tendant à réduire leur quote-part du budget ordinaire en l'établissant à 25 p. 100 du budget total des Nations Unies. Le Canada a appuyé cette proposition qui fut acceptée par l'Assemblée générale, en se fondant sur un principe reconnu par les Nations Unies selon lequel des écarts disproportionnés dans le barème des quotes-parts siéent mal à une organisation d'États égaux et souverains. On veillerait en outre à ce que la mise en œuvre de cette proposition n'entraîne une hausse de la cotisation d'aucun autre État membre.

D'autres mesures importantes furent prises en 1972 afin d'améliorer le rendement administratif de l'Organisation. Le Canada a formulé des suggestions pratiques concernant la présentation du budget des Nations Unies sous une forme nouvelle, comportant en principe la budgétisation par programme et un cycle budgétaire de deux ans. La délégation a travaillé aussi avec succès à la création d'une nouvelle Commission de la fonction publique internationale qui étudiera dans son ensemble la question des conditions de service du personnel des Nations Unies.

Un certain nombre de Canadiens détiennent de hauts postes dans l'administration de l'Organisation mondiale et de ses organismes. En 1972, le Secrétaire général des Nations Unies a nommé un Canadien éminent, M. G.

F. Davidson, au poste de Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion. L'emploi de Canadiens aux secrétariats de l'Organisation et de leurs organes subsidiaires nous offre un autre moyen d'encourager un niveau élevé de compétence au sein des Nations Unies. On s'efforce actuellement de recruter des Canadiens parmi les cadres dirigeants du pays pour les hauts échelons de la fonction publique internationale.

Université des Nations Unies

La 27^e Assemblée générale a décidé, par la résolution 2951, de fonder une université internationale sous les auspices des Nations Unies. L'institution envisagée, qui portera le nom d'Université des Nations Unies, aura un service central de programmation et de coordination, ainsi qu'un ensemble d'instituts de recherche affiliés. Le Canada a appuyé cette résolution qui a été adoptée le 11 décembre 1972 par 101 voix contre 8, et 4 abstentions. Elle envisage la création d'un comité fondateur de 20 membres désignés par le Secrétaire général des Nations Unies et par le directeur général de l'UNESCO. M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, a été nommé à ce comité fondateur qui formulera les principes et les objectifs de l'université et rédigera sa charte. Les conclusions et recommandations des séances du comité fondateur seront à la base du rapport que doit présenter le Secrétaire général à la 28^e Assemblée générale où l'on prendra d'autres décisions à l'égard de l'université.

Relations de défense

OTAN

Les vues du gouvernement canadien à l'égard de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, particulièrement dans le domaine politique, ont été exposées dans le fascicule sur l'Europe de son énoncé de politique étrangère, publié en 1970. Le Livre blanc sur la politique de défense, publié en août 1971, précisait cette position ainsi que les intentions du gouvernement en ce qui concerne les contributions militaires du Canada à l'Alliance. Réaffirmant «l'adhésion du Canada au

concept de la sécurité collective (on y annonçait que) le Canada continuerait, dans le cadre des forces intégrées de l'OTAN, à stationner en Europe des forces importantes, bien que réduites... La décision du gouvernement canadien témoigne de sa conviction que la sécurité du pays continue d'être liée à celle de l'Europe occidentale et que cette dernière demeure sans doute le point névralgique de l'équilibre des pouvoirs entre l'Est et l'Ouest; il s'agit là d'une région où pourrait germer un conflit qui, bien que restreint, serait de nature à dégénérer sous peu en guerre nucléaire totale qui engouffrerait le territoire canadien».

Les résultats encourageants de l'*Ostpolitik* ouest-allemande et les accords conclus entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques ont été en grande partie responsables de l'heureux aboutissement des initiatives qui visaient à la détente politique en 1972. Il y a eu notamment accord au sein de l'OTAN pour que soient entamées deux séries de conversations Est-Ouest: les entretiens multilatéraux préparatoires à une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se sont ouverts à Helsinki en novembre 1972, et les entretiens exploratoires sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale (MBFR), qui ont commencé à Vienne en janvier 1973. Bien qu'il s'agisse de deux initiatives distinctes, ces entretiens ont de nombreuses incidences communes et l'on espère que les négociations parallèles qu'ils entraînent aboutiront à un nouveau progrès de la détente et à une réduction de la confrontation militaire en Europe. Le Canada prend une part entière à ces deux séries de négociations et il participera aussi aux conférences qui auront lieu sur ces sujets en 1973. Le Conseil de l'Atlantique Nord et ses comités ont joué un rôle décisif à l'égard de ces réunions, mettant au point et harmonisant les vues des divers membres de l'OTAN sur les grandes questions visées par les négociations.

Au cours de l'année, le Canada a joué un rôle de premier plan dans les efforts que déploie l'Alliance pour assurer la stabilité militaire et la détente politique, et favoriser la coopération dans bien d'autres domaines au sein de l'OTAN. A la réunion ministérielle du Conseil tenue en décembre, le Secrétaire d'État aux affaires

extérieures a proposé que la réunion plénière du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne se tienne au Canada, invitation qui fut acceptée. Cette réunion, qui eut lieu en avril 1973, fut la première à être tenue hors du siège de l'Organisation à Bruxelles.

NORAD

Le Livre blanc sur notre politique de défense énonçait aussi l'objectif du Canada en matière de coopération pour la sauvegarde de l'Amérique du Nord: «contribuer efficacement, dans les limites de nos ressources, au maintien de la stabilité en appuyant les réseaux de surveillance et d'alerte et en aidant à protéger la force de riposte des États-Unis, s'il y a lieu. La défense commune de l'Amérique du Nord est essentiellement liée à la souveraineté et à la sécurité».

La Commission mixte permanente de défense est le principal organe des consultations canado-américaines dans ce domaine. Elle présente des recommandations aux deux gouvernements sur les questions de défense commune. Le Bureau de la défense et du contrôle des armements fournit le représentant permanent des Affaires extérieures ainsi que le secrétaire canadien de la Commission mixte permanente, tandis que les autres délégués de la Section canadienne sont choisis parmi les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale. La Commission a tenu quatre réunions en 1972 et a examiné tout un ensemble de questions ayant trait à nos arrangements bilatéraux pour la défense de l'Amérique du Nord. Ses conclusions aideront sans doute le Gouvernement à prendre une décision en 1973 au sujet du renouvellement de l'Accord du NORAD.

Le Ministère a eu la tâche de coordonner l'étude gouvernementale concernant l'avenir des bases louées par les États-Unis à Goose Bay, au Labrador, l'entente en vigueur devant prendre fin le 5 décembre 1972. D'accord avec le gouvernement des États-Unis, on décida en premier lieu de proroger le bail jusqu'au 30 juin 1973, afin de laisser plus de temps pour la mise au point d'un plan économique à long terme visant la région. Dans l'intervalle, des négociations ont été entreprises pour que le Gouvernement canadien prenne en charge le fonctionnement des bases.

Maintien de la paix

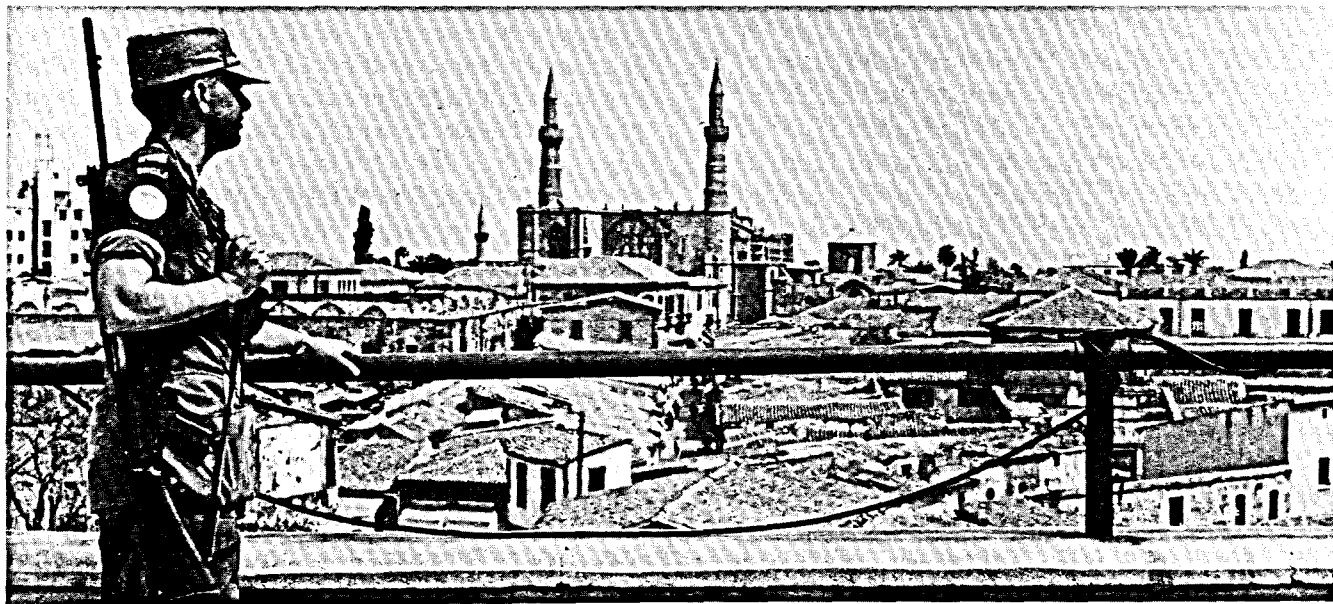
En dépit des déceptions causées par diverses opérations antérieures, le Canada a continué d'appuyer en 1972 le concept du maintien de la paix et a cherché à mettre son expérience à profit pour l'élaboration de principes directeurs qui assureraient à ce genre d'opérations toute leur efficacité. Il fut décidé en principe que le Canada étudierait sérieusement les invitations à participer aux entreprises de maintien de la paix lorsque celles-ci semblaient devoir réussir et qu'elles nous offraient l'occasion de jouer un rôle utile.

En 1972, des groupes de militaires canadiens se trouvaient en service auprès de l'Organisme des Nations Unies chargé de surveiller la trêve au Moyen-Orient (ONUST), du groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) au Cachemire, et de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). L'apport principal du Canada au maintien de la paix par les Nations Unies est toujours le stationnement à Chypre d'un contingent de

580 hommes. En décembre, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Force jusqu'en 1973, et le Canada a accepté de maintenir son contingent au cours de cette période. La présence des Nations Unies à Chypre est jugée nécessaire comme élément de stabilité, pendant que se poursuit la pénible recherche d'un règlement politique.

Aide à la formation

Institué en réponse aux demandes qui émanaient de pays en voie de développement, le modeste programme canadien d'aide à la formation militaire s'est poursuivi en 1972. Les effectifs militaires du Canada, limités quant au nombre mais de haute compétence, sont aptes à fournir le genre d'aide requis par certaines nations en voie de développement qui n'ont ni la main-d'œuvre qualifiée ni les installations nécessaires à l'exécution de leurs propres programmes dans divers domaines de l'instruction militaire.



Un troupier des Forces canadiennes monte la garde sur la ligne de démarcation (ligne verte) à Nicosie, Chypre.

En 1972, deux officiers canadiens exerçaient les fonctions de conseillers auprès des Forces armées de la République populaire de Tanzanie; trois officiers furent adjoints à l'équipe d'instruction militaire des Forces armées canadiennes au Ghana, et deux spécialistes (civils) du Conseil de recherches pour la défense ont été envoyés en Malaisie. Dans le cadre du programme d'instruction militaire au Canada, environ soixante officiers, élèves-officiers et sous-officiers de la Barbade, du Cameroun, de la Corée, du Ghana, de la Jamaïque, du Kenya, de la Malaisie, du Nigéria, de Singapour, de la Tanzanie et de la Zambie ont suivi des cours à divers établissements des Forces canadiennes. La plupart des stagiaires suivaient des cours du Collège d'état-major ou de formation générale d'officier.

Liaison avec la Défense

En plus de détacher un haut fonctionnaire auprès de la direction du Collège de la défense nationale, le Ministère fournit des services consultatifs et une aide administrative au ministère de la Défense nationale dans ses relations extérieures dépassant le cadre du NORAD et de l'OTAN. Cela s'applique notamment aux visites à l'étranger de cadres supérieurs du ministère de la Défense nationale, aux visites navales, aux autorisations de survol et d'atterrissage d'avions militaires canadiens outre-mer, ainsi qu'au périple international qu'entreprend chaque année le Collège de la défense nationale. De même, le Ministère s'est occupé en 1972 des visites au Canada de représentants des divers services des Forces armées d'autres pays.

PLAN FONCTIONNEL

Affaires économiques

Depuis que l'on attribue aux questions économiques un rôle grandissant dans les rapports internationaux, les distinctions coutumières entre les domaines de la «politique» et de «l'économique» se sont estompées. Les politiques étrangères en général, et celle du Canada en particulier, ont un fort contenu économique, et c'est dans ce domaine que les efforts de diversification des relations internationales sont souvent déployés en premier lieu.

Les questions internationales de l'heure reflètent cet état de choses. Tous les pays industrialisés du monde sont aux prises avec la crise monétaire, les conflits d'intérêts dans le domaine commercial et une poussée inflationniste à l'échelle internationale. Leur interdépendance économique accrue a intensifié le besoin de coopération entre ces pays, pour leur permettre non seulement de réaliser une expansion économique stable mais de tenir compte aussi des facteurs environnementaux et d'autres éléments qui influent sur le bien-être national. L'importance économique accrue de nos rapports avec les pays communistes et socialistes saute aux yeux. Nos relations avec les pays en voie de développement se concentrent en large mesure sur le com-

merce, sur l'aide et d'autres facteurs, essentiels au développement, qui doivent forcément entrer en ligne de compte dans la politique du Tiers-monde.

Dans ce milieu international le Canada élabore des politiques économiques dont les ramifications externes et la compatibilité avec nos objectifs de politique étrangère ressortissent au Bureau des affaires économiques et scientifiques du Ministère. Le Bureau collabore étroitement avec d'autres ministères en vue de faire progresser les intérêts économiques du Canada à l'étranger.

Accent sur l'énergie et les ressources

Les questions d'énergie et de ressources sont un sujet de préoccupation dans le monde entier et le Canada a de grands intérêts en jeu dans presque tout ce qui touche la situation énergétique au niveau international. Important exportateur et importateur de pétrole brut, le Canada est aussi grand exportateur de charbon, de gaz et d'uranium, et se trouve sur le point d'exporter des systèmes complets d'énergie nucléaire. Nous poursuivons des entretiens bilatéraux et multilatéraux sur les questions d'énergie avec plusieurs pays étrangers. Pour ce qui est des États-Unis, ces discussions ont porté sur divers sujets: les pipe-lines du nord, la coordination des mesures d'urgence pour le nettoyage des

déversements accidentels de pétrole, les politiques d'importation et d'exportation, et la sécurité des approvisionnements. (Le gouvernement canadien s'est vivement opposé à ce qu'on emprunte ses eaux côtières pour le transport du pétrole brut destiné aux raffineries américaines.) Au sein de l'OCDE, de l'OTAN et d'institutions spécialisées comme l'Agence internationale de l'énergie atomique, les consultations ont porté sur toute une gamme de sujets, y compris nos ventes sur le marché international de systèmes de réacteurs ainsi que de l'équipement et du matériel nucléaires (sous contrôle, afin de respecter les engagements pris par le Canada dans le cadre du Traité de non prolifération des armes nucléaires).

L'exploitation rationnelle de nos ressources est d'une importance primordiale aux yeux du gouvernement et elle a engendré l'élaboration de nouvelles politiques dans certains domaines. Ces politiques ont eu des répercussions considérables sur nos relations internationales, dont le Ministère a dû tenir compte dans la conduite de notre politique étrangère. Dans le cadre d'un certain nombre d'organisations internationales, y compris les Nations Unies, les représentants canadiens ont participé à l'étude internationale de politiques et de pratiques nouvelles, destinées tant à conserver les ressources non renouvelables qu'à contrôler raisonnablement leur exploitation et à assurer un revenu adéquat aux pays où ces ressources se trouvent. Dans certains cas, cela a conduit à une coopération accrue avec d'autres producteurs en vue de stabiliser les marchés et de les rendre plus lucratifs et accessibles. Dans d'autres cas, les consommateurs et les producteurs ont été amenés à rechercher un certain équilibre entre l'offre et la demande, ainsi qu'une réglementation appropriée en matière d'environnement et d'exploitation à long terme. La communauté internationale prête une attention sans cesse grandissante non seulement au commerce des ressources ou aux conditions économiques et politiques régissant leur exploitation, mais aussi aux répercussions politiques et sociales. La politique étrangère du Canada autant que sa politique d'exploitation des ressources naturelles sont donc fondées sur des considérations de ce genre, et celles-ci se retrouvent dans nos relations extérieures.

Importance des politiques commerciales

Le Canada se place au quatrième rang des grandes entités commerçantes du monde (après les États-Unis, la CEE et le Japon). Il n'est donc pas étonnant qu'en 1972, comme par les années précédentes, bon nombre des préoccupations économiques du Ministère et des missions canadiennes à l'étranger se soient rapportées directement aux questions « commerciales », y compris les efforts multilatéraux pour supprimer les obstacles au commerce ou encore les démarches bilatérales pour obtenir des conditions d'accès plus favorables aux produits canadiens. On s'est également davantage soucié de formuler des politiques à long terme susceptibles de répondre aux besoins changeants de l'économie canadienne dans une sphère de plus en plus compétitive, notamment l'élaboration d'une dimension extérieure pour le développement industriel du Canada au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Diverses politiques à l'étude sur des sujets tels que le besoin d'élargir le secteur de la transformation des richesses naturelles destinées à l'exportation, exercent une profonde influence sur nos rapports avec d'autres pays. Le succès que nous escomptons de la mise en œuvre de ces politiques peut dépendre en grande partie de notre compréhension du milieu étranger où elles seront appliquées. De concert avec d'autres ministères liés à l'économie, celui des Affaires extérieures a participé à ces études.

Dans ce cadre, on a redoublé d'effort sur le plan multilatéral en 1972. A l'instar des États-Unis, de la CEE et du Japon, le Canada a vite manifesté son intention au début de l'année de se joindre aux négociations multilatérales concernant le commerce et les tarifs douaniers qui devaient s'engager en 1973, et il a activement participé au travail préparatoire du GATT. Comme on s'attend à ce que cette série de négociations comporte l'abolition ou la réduction d'entraves non tarifaires au commerce, autant que des tarifs douaniers, elle pourrait fort bien être la plus importante qui se soit déroulée jusqu'ici. Ces préparatifs ont eu lieu au cours d'une période d'instabilité monétaire et d'érosion progressive, en 1972, de la balance des paiements américaine. Nous nous sommes énergiquement associés aux efforts de la communauté inter-



La Foire commerciale du Canada à Pékin a attiré chaque jour une foule de visiteurs représentant toute une gamme d'entreprises industrielles et de communes agricoles.

nationale pour faire face à une série de crises du change, et le Canada, en sa qualité de membre du nouveau Comité des Vingt, a pris part aux discussions sur la réforme du système monétaire.

L'analyse de nos rapports internationaux par région révèle que les relations commerciales et économiques du Canada avec les États-Unis (d'un énorme impact sur nos relations politiques) sont demeurées incertaines, quoique leur climat ait paru en voie d'amélioration. Comme toujours, les États-Unis ont été et de beaucoup notre grand partenaire commercial, important pour 13.5 milliards de dollars de produits canadiens (environ 69% de notre chiffre global) tandis que leurs exportations au Canada atteignaient 12.9 mil-

liards de dollars (environ 25% de leur chiffre global). Entre-temps, le Canada s'est efforcé de cimenter ses relations positives à long terme avec la CEE, afin de compenser les répercussions négatives à court terme (mais non sans importance) qu'a eues sur son commerce l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, et d'amorcer pour l'avenir des rapports commerciaux et industriels mutuellement avantageux. Au milieu de l'année, des hauts fonctionnaires canadiens se rendirent à Bruxelles et proposèrent officiellement à leurs homologues de la CEE d'explorer la question de savoir si un accord-cadre en matière d'échanges commerciaux et économiques pourrait favoriser le développement des relations entre le

Canada et la Communauté européenne. Des entretiens eurent lieu à ce sujet, et d'autres réunions furent projetées pour 1973.

Le rapide développement des relations économiques du Canada avec le Japon a de plus en plus retenu notre attention, vu l'importance de ce pays comme partenaire commercial et son prestige dans le domaine du commerce et de paiements internationaux. Nos relations avec d'autres grands partenaires commerciaux comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et l'URSS ont également pris plus d'importance. Quoique le commerce du Canada avec les pays en voie de développement ne représente qu'une faible partie de la totalité de ses échanges, ces rapports n'en ont pas moins retenu notre attention. En 1972, le gouvernement du Canada a pris les premières dispositions, complétées au début de 1973, visant à l'application de son Programme général de réductions tarifaires qui, avec celles d'autres pays industrialisés, vont donner accès au marché canadien à une gamme de produits du Tiers-monde.

CNUCED

La Troisième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Santiago du Chili en avril et mai 1972, a sans doute été l'événement qui a le plus vivement attiré l'attention mondiale sur les problèmes du développement. La Conférence a adopté un programme d'action global à l'intention des pays les plus démunis; l'on a accepté que le Tiers-monde participe davantage à la prise de décisions concernant la réforme du système monétaire international, et que des dispositions spéciales soient adoptées pour permettre à ces pays de participer à la prochaine série de négociations du GATT.

D'intérêt capital aussi pour les pays en voie de développement ont été d'autres questions débattues à la troisième CNUCED, telles que les conditions de commerce, les accords sur les denrées, les tarifs douaniers et le transfert de la technologie. Beaucoup de ces questions sont encore à l'étude tant à la CNUCED qu'au sein d'autres institutions internationales compétentes. L'année 1972 a vu l'heureuse issue des négociations d'un Accord international sur le cacao, élaboré pour stabiliser le marché mondial qui avait accusé dans le

passé de grandes fluctuations de prix et d'approvisionnement; on s'est préparé aussi durant l'année à renégocier l'Accord international sur le sucre et, dans le domaine de la navigation maritime, il a été convenu d'élaborer un règlement s'appliquant aux Conférences sur les navires de ligne.

Aide au développement

En confirmation de l'engagement du Canada à soutenir le développement international, notre programme d'aide au Tiers-monde s'est rapidement accru. Atteignant un montant global de 491 millions de dollars pour l'année financière 1972-1973, ce programme d'aide représentait un élément de plus en plus important dans la conduite de nos relations avec l'étranger, particulièrement avec le Tiers-monde. Bien que ce soit l'Agence canadienne de développement international (ACDI), institution distincte relevant du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui soit chargée de l'administration du programme d'aide canadien, le Ministère a collaboré étroitement avec elle (ainsi qu'avec d'autres ministères concernés) tant pour formuler la politique d'aide que pour en assurer l'harmonisation avec d'autres intérêts canadiens à l'étranger. En raison du développement soutenu de ce programme d'aide, le Ministère se voit obligé d'affecter une part croissante de ses ressources humaines à l'administration des projets d'aide, en coopération avec les agents de l'ACDI.

Quoique son principal objectif demeure l'évolution socio-économique des pays en voie de développement, le programme d'aide canadien a été d'un secours précieux dans la poursuite d'autres objectifs traditionnels de notre politique. Notre engagement à la cause de l'internationalisme et du développement, qui compte parmi les grandes responsabilités de la communauté mondiale, s'est également affirmé en 1972 par l'apport d'environ 133 millions de dollars d'aide canadienne (soit 27% du total), canalisés par l'entremise d'institutions multilatérales comme celles de l'ONU, le Groupe de la Banque mondiale et les banques de développement régionales. Sur le plan bilatéral, on s'est efforcé de maintenir entre nos programmes d'aide aux diverses régions un équilibre qui refléterait l'importance que le Canada at-

tache à ses relations avec les pays en voie de développement de l'Asie, de l'Afrique francophone et du Commonwealth, des Antilles et de l'Amérique latine. En outre, et pour l'efficacité même du développement, on s'est appliqué pendant l'année à concentrer les programmes bilatéraux dans un nombre réduit de pays où ils auraient le plus d'impact et où les ressources canadiennes seraient susceptibles d'être utilisées au maximum. Le développement du Tiers-monde, but auquel tend notre programme d'aide, n'a pas manqué d'être favorable à la croissance de l'économie canadienne, grâce aux achats faits directement au Canada et à la création de nouveaux débouchés commerciaux à l'étranger.

On a prêté en 1972 une attention particulière aux besoins de secours et de reconstruction de la nouvelle nation du Bangladesh, qui bénéficia de 53 millions de dollars d'aide en subventions, dont environ 25.8 millions sous forme de vivres. La participation croissante du Canada aux affaires interaméricaines a été accentuée par notre adhésion officielle à la Banque interaméricaine de développement et par notre engagement de verser en trois ans 100 millions de dollars aux ressources ordinaires et spéciales de cette Banque, destinés à la mise en œuvre de projets de développement en Amérique latine et aux Antilles. Durant l'année, Cuba et Haïti ont été ajoutés à la liste des bénéficiaires du programme d'assistance bilatérale du Canada.

Transports et télécommunications

Comme pays qui compte largement sur le commerce international et dont les citoyens voyagent partout, tant pour affaires que par agrément, le Canada attache une grande importance aux conditions de transport international. Le gouvernement canadien prend donc une part active aux réunions d'organisations internationales qui s'occupent des questions de transport, notamment l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le Ministère joue aussi un rôle de premier plan dans la négociation d'accords bilatéraux sur

les services aériens, comme ceux qu'on a récemment conclus avec l'Italie, la Chine et l'Allemagne, et dans les discussions en cours avec les États-Unis, activité qu'il exerce en étroite collaboration avec le ministère des Transports, la Commission canadienne des transports et d'autres organismes compétents.

Les télécommunications internationales sont aussi d'un intérêt capital. Le Canada a activement participé à l'établissement et à l'amélioration des installations de télécommunications internationales, d'abord au moyen de câbles sous-marins puis, dernièrement, au moyen de satellites de télécommunications. Le ministère des Affaires extérieures a été représenté au sein de presque toutes les délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions internationales tenues pour la conclusion d'accords sur de nouvelles installations de télécommunications. Le réseau des télécommunications du Commonwealth constitue un lien important entre les pays membres, et l'accueil du Canada aux délégués à la Conférence des télécommunications du Commonwealth, tenue à Ottawa en décembre 1972, a souligné l'intérêt constant qu'il porte au maintien et au développement de ce système, composé de réseaux de câbles et de satellites.

Désarmement et contrôle des armements

La participation active du Canada aux discussions et négociations internationales de désarmement et de contrôle des armements est étroitement liée, en matière de sécurité nationale, à ses arrangements de défense. Les accords sur le contrôle des armements sont d'une extrême importance puisqu'ils contribuent à ralentir la course aux armements et, de ce fait, à réduire les risques de guerre. Dans l'optique canadienne, tout progrès vers la réalisation de l'ultime objectif d'un désarmement général et complet dépend de la solution graduelle des problèmes générateurs de tensions dans les rapports internationaux et du contrôle effectif à l'échelle internationale de l'application des traités de contrôle des armements. En sa qualité de nation industrialisée, particulièrement compétente dans le domaine de la technologie nucléaire, le Canada est en mesure d'épauler les efforts déployés en matière de désarmement inter-

national et il a œuvré au sein de chaque organisme de l'ONU chargé du désarmement depuis la fondation de l'Organisation en 1945.

Les pourparlers multilatéraux relatifs au contrôle des armements peuvent avoir lieu dans plusieurs forums, mais ils se poursuivent régulièrement à la Conférence du Comité du désarmement (CCD), dont le Canada est membre. Depuis son instauration en 1961 (sous le nom de Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement), la Conférence, réunie à Genève, a négocié plusieurs accords à longue portée sur le contrôle des armements. Quoiqu'elle ne soit pas à vrai dire un organe des Nations Unies, la CCD présente à l'Assemblée générale un rapport sur ses délibérations et propositions dont celle-ci s'inspire en grande partie dans ses débats sur le désarmement.

Essais d'armes nucléaires

En 1972, la CCD ainsi que la Première Commission de l'ONU, chargée des questions de désarmement, se sont concentrées sur la cessation des essais d'armes nucléaires et l'élimination des armes chimiques. Sous sa forme actuelle, la question des essais nucléaires retient l'attention de l'Assemblée générale et de la CCD depuis 1963, date de la signature du Traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Vu que l'interdiction ne s'applique pas aux essais souterrains, cette omission a permis à l'URSS et aux États-Unis de poursuivre activement leurs programmes d'essais, quoique ces derniers doivent tous être exécutés sous terre. En outre, ni la France ni la Chine n'ont adhéré au Traité et toutes deux continuent leurs essais dans l'atmosphère.

Cherchant à obtenir «pour toujours l'arrêt des explosions expérimentales d'armes nucléaires», les Parties au Traité d'interdiction partielle se sont engagées à poursuivre des négociations à cette fin, et le principal objectif de la CCD a donc été la réalisation d'un accord interdisant les essais souterrains. Les deux superpuissances y souscrivent aussi, mais leurs opinions sont diamétralement opposées sur le mode de vérification approprié aux mesures d'interdiction. Les États-Unis soutiennent que les inspections sur place sont indispen-

sables pour identifier certains phénomènes sismiques impossibles à classer, soit comme tremblements de terre soit comme essais nucléaires, par le seul moyen de la télésismologie. Quant à l'Union soviétique, elle maintient que les inspections sur place sont inutiles et inacceptables. Les deux parties n'ayant guère changé d'attitude depuis 1963, la CCD n'a pu réaliser aucun progrès vers une interdiction des essais souterrains.

Il appartenait donc aux autres puissances d'essayer de trancher le nœud. Pour sa part, le Canada s'est efforcé de stimuler la reprise de négociations en vue d'interdire les essais souterrains en exhortant les superpuissances à se montrer plus souples, en proposant des mesures temporaires tendant à la réduction des essais, et en stimulant la coopération scientifique en matière de sismologie, afin de simplifier le problème de vérification. A cet égard, le Canada adoptait en 1972, de concert avec la Suède et le Japon, des mesures pour améliorer la participation tripartite aux vérifications d'explosions souterraines, et soumettait à la CCD un document de travail préparé conjointement. En outre, le Canada et la Suède ont aussi présenté à la CCD un document de travail faisant appel à la coopération internationale pour établir la différence entre les séismes de faible profondeur et les explosions nucléaires souterraines. Tout en s'efforçant d'aboutir à l'interdiction des essais souterrains, le Canada a aussi incité la France et la Chine à abandonner leurs essais, surtout dans l'atmosphère, et à adhérer au Traité d'interdiction partielle.

Les principes fondamentaux de la politique canadienne ont été formulés dans une résolution que le Canada, de concert avec 15 autres pays, a soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972. Cette résolution soulignait l'urgence d'arrêter les essais d'armes nucléaires dans tous les milieux; exhortait tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à adhérer au Traité d'interdiction partielle des essais; mettait en demeure les gouvernements effectuant des essais souterrains de prendre des mesures unilatérales ou négociées pour suspendre ou réduire de tels essais en attendant l'entrée en vigueur d'un traité d'interdiction globale; invitait la CCD à donner la plus haute priorité à cette question et à soumettre un rapport spécial à la 28^e session de l'Assemblée générale; finalement, elle incitait les gou-

vernements à perfectionner leurs moyens de détection et d'identification des essais nucléaires souterrains. Cette résolution a obtenu l'appui général de l'Assemblée plénière.

Armes chimiques et biologiques

Bien que le Protocole de Genève de 1925 interdise l'utilisation des armes chimiques et biologiques, certaines puissances militaires en ont continué la mise au point, la production et le stockage, surtout des armes chimiques. On a fait un grand pas vers le renforcement du Protocole de Genève lorsqu'un traité d'élimination des armes biologiques, négocié à la CCD, fut ouvert à la signature le 10 avril 1972; ce traité fut signé le jour même par le Canada et ratifié le 18 septembre. La convention entrera en vigueur lorsque 22 États, y compris les États-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne, l'auront ratifiée.

La CCD a également poursuivi l'élaboration du texte d'un traité parallèle qui interdirait la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques. A cet égard, les progrès ont été entravés, du moins en partie, par la difficulté d'élaborer un dispositif de vérification adéquat et politiquement acceptable à toutes les parties. Il reste en outre à définir les substances qui devraient être interdites et à déterminer le genre d'activité auquel s'appliquerait le traité. Toutefois, la CCD a fait œuvre utile durant l'année en examinant les aspects techniques de l'interdiction des armes chimiques: les délégations membres ont soumis des documents de travail sur divers problèmes et les experts, réunis à titre officieux, ont procédé à des échanges de vues utiles sur des questions techniques. Le Canada a soumis un document de travail sur la toxicité des substances chimiques «qui examinait les méthodes d'évaluation de la toxicité et leur application à un accord sur le contrôle des armes chimiques».

A la dernière Assemblée générale de l'ONU, le Canada a coparrainé une résolution qui réaffirmait l'objectif d'interdiction effective des armes chimiques, demandait à la CCD de poursuivre les négociations en vue d'atteindre cet objectif, et invitait une aussi large adhésion que possible à la convention touchant les armes biologiques et au Protocole de Genève.

Limitation des armements stratégiques (SALT)

En ce qui concerne l'équilibre des puissances dans le monde et le contrôle des armements, l'événement saillant de 1972 a été la signature des accords conclus entre les États-Unis et l'URSS au sujet de la limitation des armements stratégiques. Signés à Moscou au mois de mai, ces accords comprenaient:

- un Traité de durée illimitée aux termes duquel chaque partie s'engage à ne pas mettre en service des systèmes ABM ou leurs composants, à deux exceptions près: l'un aux environs de sa capitale nationale et l'autre dans une zone de déploiement de lanceurs ICBM;
- une Convention provisoire suspendant absolument, pour une période de cinq ans, la construction de nouvelles rampes de lancement de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et celle de lanceurs de missiles balistiques à bord de sous-marins (SLBM);
- un Protocole limitant le nombre de SLBM et de sous-marins porteurs de missiles balistiques, et autorisant le remplacement de lanceurs terrestres fixes par des SLBM dans les limites indiquées; et
- des interprétations convenues ainsi que des déclarations unilatérales.

On a également prévu la création d'un Comité consultatif permanent États-Unis-URSS, chargé d'étudier la mise en œuvre de ces accords et toutes questions pertinentes.

Le 21 novembre 1972, les États-Unis et l'URSS reprenaient leurs négociations à Genève en vue de conclure un traité définitif sur la limitation des armes offensives. Les États-Unis ont, selon l'usage, consulté leurs alliés de l'OTAN sur le fond des entretiens SALT. Ces consultations ont donné au Canada l'occasion de faire connaître ses vues sur des négociations qui, malgré leur caractère bilatéral, touchent la sécurité de la communauté internationale dans son ensemble.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces

Comme suite à l'amélioration du climat politique en Europe au cours des dernières années, les pays de

l'OTAN et du Pacte de Varsovie se préoccupent de trouver des solutions stables aux problèmes de la sécurité européenne. Examinant les divers moyens d'y parvenir, l'Alliance atlantique a posé en prémisses qu'une réduction de la confrontation armée entre les alliances militaires en Europe centrale contribuerait sensiblement au long terme à la solution du problème de la sécurité. Le Canada a donc participé activement aux délibérations de l'Alliance, visant à jeter les bases de négociations fructueuses sur la question des MBFR avec les membres du Pacte de Varsovie.

On a franchi une étape décisive en décidant de se livrer à des entretiens exploratoires sur la sécurité européenne dans deux forums, d'abord à Helsinki puis à Vienne. Les entretiens d'Helsinki, qui commencèrent le 22 novembre et auxquels participaient 32 États européens, portaient principalement sur des questions politiques, économiques et culturelles qui affectent la sécurité en Europe. Les entretiens de Vienne, qui ont débuté le 31 janvier 1973, visent à la préparation d'une conférence plénière sur les réductions de forces en Europe centrale. On s'attend à ce qu'une telle conférence débute à l'automne de 1973 et qu'elle ne réunisse que les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, puisque ce sont surtout leurs forces militaires qui s'affrontent dans la région.

L'intérêt que porte le Canada aux MBFR découle du désir général d'accroître la sécurité mondiale et de réduire la tension inhérente à une confrontation armée, et plus particulièrement du souci d'assurer la sécurité européenne, sujet qui le touche directement. Il reconnaît toutefois que, pour être couronnées de succès, les réductions de forces en Europe (à l'instar de tous les accords conclus sur le contrôle des armements) doivent éviter tout déséquilibre susceptible de favoriser l'une ou l'autre des forces en présence. Aussi espère-t-on que la Conférence de 1973 adoptera des mesures permettant de faire un grand pas vers la stabilité et la sécurité du continent européen.

Droit international

Par l'intermédiaire de son Bureau des affaires juridiques, le Ministère assure des services consultatifs généraux auprès du gouvernement sur des questions

de droit international, notamment au sujet des traités dont le Canada est partie. Le Bureau joue aussi un rôle opérationnel pour le compte du gouvernement en ce qui concerne le développement et le maintien du droit international. Les questions suivantes représentent les faits marquants d'une année d'activité soutenue.

Droit de la mer

En 1972, le Canada a continué de participer aux travaux du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale, qui s'est réuni à New York en février et mars, ainsi qu'à Genève en juillet et août. A ces sessions, le Canada a déposé des documents de travail sur les principes de la gestion des pêcheries, la recherche marine scientifique et la préservation du milieu marin, en plus du document qu'il avait antérieurement présenté au sujet du régime envisagé pour le fond des mers au-delà de la juridiction nationale. Ces documents représentent une contribution d'importance majeure aux préparatifs de la Conférence du droit de la mer qui se réunira à New York en novembre et décembre 1973 et à Santiago (Chili) en avril et mai 1974. Des questions variées figurent à l'ordre du jour de la Conférence et comprennent notamment: l'institution d'un régime équitable (appuyé de rouages internationaux) pour le fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale; une définition précise de cette partie du fond des mers; la largeur de la mer territoriale et la question des détroits internationaux; la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer, y compris les droits privilégiés des États côtiers; la préservation du milieu marin et la prévention de la pollution ainsi que la recherche scientifique marine.

La Loi sur la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique, qui a reçu l'assentiment royal en 1970, a été déclarée en vigueur le 12 août 1972 et des règlements appropriés furent promulgués. Elle énonce le point de vue canadien concernant le statut particulier des eaux et des glaces de l'Arctique, ainsi que les droits et responsabilités des États riverains de cette région à l'égard, notamment, de la préservation de l'écologie.

Elle impose une forme limitée de juridiction pour la sauvegarde de l'environnement arctique, eu égard au caractère unique et à la grande vulnérabilité de ce milieu, aux conséquences désastreuses que peut avoir sa pollution ou sa dégradation, et aux risques particulièrement graves que comporte la navigation dans les eaux arctiques.

Sur le plan bilatéral, le Canada a eu avec le Danemark et la France des négociations approfondies en vue de la conclusion prochaine de traités relatifs à la délimitation du plateau continental entre le Canada et ces pays. Dans le domaine des pêches, des accords de limitation progressive ont été conclus avec le Portugal, le Danemark, le Royaume-Uni, la France et l'Espagne, ce qui complétait les deux accords signés avec la Norvège en 1971 au sujet des opérations de pêche et de chasse aux phoques. Leur conclusion mettait un terme aux négociations poursuivies au cours des dix dernières années avec les États européens dont les flottes de pêche exerçaient traditionnellement leur activité dans les eaux maintenant englobées dans la mer territoriale et les zones de pêche du Canada. La pratique de la pêche dans ces zones par les navires des pays en question cessera pratiquement en 1978. L'Accord signé en 1970 entre le Canada et les États-Unis sur les privilèges réciproques en matière de pêche dans certaines régions situées au large de leurs côtes a été prorogé sans modification pour une autre année. Ce n'est qu'après la Conférence du droit de la mer en 1974 que seront prises de nouvelles décisions concernant la délimitation des pêcheries canadiennes, mais il est probable que l'on étende la juridiction de l'État côtier au-delà de la limite de douze milles.

Droit de l'environnement

Le Canada a continué en 1972 de jouer un rôle éminent dans le développement du droit de l'environnement par sa participation à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue à Stockholm en juin 1972, au Comité préparatoire de la Conférence sur le droit de la mer, à l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO) et à d'autres travaux comme ceux du Comité

de l'OTAN sur les défis de la société moderne et du Comité de l'Environnement de l'OCDE. La Déclaration sur l'environnement qui a été adoptée par la Conférence de Stockholm renferme des principes juridiques fondés sur les propositions canadiennes touchant la responsabilité des États en cas d'activités causant des dommages extra-territoriaux. L'ensemble des principes approuvés par la Conférence sur la préservation du milieu marin et la prévention de la pollution marine s'inspire d'une proposition formulée à l'origine par le Canada; il en est de même de l'énoncé des objectifs se rapportant à l'environnement marin. Dans un document de travail et dans une série de projets d'articles qui ont été déposés au Comité préparatoire de la Conférence du droit de la mer des Nations Unies, le Canada, s'appuyant sur ces principes, a proposé que cette dernière élabore un traité-cadre fixant des objectifs généraux ainsi que des droits et obligations de caractère général en matière de préservation du milieu marin; ce traité établirait une orientation commune et pourrait hâter l'adoption de mesures nationales et internationales appropriées.

Le Canada a adopté une attitude analogue à une conférence intergouvernementale réunie à Londres en octobre et novembre pour la rédaction d'une Convention internationale sur les moyens d'empêcher la pollution du milieu marin causée par le déchargement de déchets et d'autres matières dans la mer. Cette convention, qui a été signée par le Canada le 29 décembre 1972, marquera peut-être une étape décisive dans le développement d'un droit international concret de l'environnement. Elle traduit dans la pratique la Déclaration de Stockholm sur l'environnement et les principes de la prévention de la pollution marine, sous la forme d'un traité ayant spécifiquement pour sujet le déversement de déchets dans les océans. Au cours des travaux préparatoires de la Conférence sur la pollution marine que doit tenir l'IMCO en 1973, le Canada a proposé l'adoption de mesures qui permettraient aux États riverains comme aux États du pavillon de poursuivre en justice les navires coupables d'infractions aux normes de déversement fixées par la Convention. Ce partage des responsabilités est un principe fondamental de l'attitude du Canada qui recherche un accommodement

ment entre les parties dans le cas d'utilisations de la mer entrant en conflit les unes avec les autres.

Des consultations avec les États-Unis sur de nombreux problèmes de pollution ont été entreprises en 1972 sur la base des principes pertinents de la Déclaration sur l'environnement. Le Canada espère que l'on franchira ainsi une autre étape souhaitable dans le développement du droit international de l'environnement, grâce à une application pratique du principe de la responsabilité des États concernant les activités susceptibles de nuire à des régions situées au-delà de la juridiction nationale.

Intervention illégale dans l'Aviation civile

En avril 1971, à une session d'un sous-comité juridique de l'OACI, les représentants du Canada et des États-Unis avaient coparrainé un document de travail qui renfermait le texte d'un projet de convention multilatérale instituant des moyens d'action internationaux à l'égard des États qui ne s'acquittent pas des obligations juridiques prévues dans les conventions internationales pertinentes comme les Conventions de Tokyo, de la Haye (piraterie aérienne) et de Montréal (sabotage d'aéronefs). Toutefois, après que cette initiative eut rencontré l'opposition d'un certain nombre de pays, l'Assemblée de l'OACI a décidé en juillet 1971, en dépit de l'opposition énergique du Canada, de retirer le sujet d'une action conjointe de la liste active du programme de travail adopté par le Comité juridique de l'OACI.

A la suite du massacre à l'aéroport de Lod, on a pu amener le Conseil de l'OACI à accorder de nouveau une haute priorité à la question d'une action commune des États. Le 19 juin 1972, le Conseil adoptait une résolution, proposée par les États-Unis et coparrainée par le Canada, qui priait le Comité juridique de l'OACI de convoquer immédiatement un sous-comité spécial chargé de rédiger une convention internationale instituant des procédures multilatérales appropriées dans le cadre de l'OACI, afin de déterminer si une action commune est nécessaire à l'égard des États qui ne s'acquittent pas des obligations juridiques relatives à l'Aviation civile internationale. Ce sous-comité juridique spécial, au sein duquel le Canada a joué un rôle actif, s'est réuni à Washington du 4 au 15 septembre 1972.

Bien qu'il demeure un certain nombre de divergences fondamentales, la réunion de Washington a pu obtenir des résultats concrets, si l'on considère en particulier qu'un peu plus d'un an auparavant le sujet d'une convention relative à l'action commune des États avait été placé sur la liste inactive. En dépit de l'opposition de certains États au sujet de toute action commune exercée dans le cadre de l'OACI contre les États contrevenants, le sous-comité juridique a reconnu que le sujet dont le Conseil de l'OACI l'avait saisi (c.-à-d. la rédaction d'une convention internationale) pouvait maintenant être examiné par le Comité juridique de l'OACI qui, sur la recommandation du sous-comité spécial, devait se réunir à Montréal en janvier 1973. Le rapport du sous-comité spécial renfermait le texte de dispositions relatives à une action commune en deux étapes: il se réunirait, en premier lieu, une «commission d'experts» qui déterminerait si l'État accusé avait contribué à compromettre la sécurité de l'Aviation civile; il interviendrait ensuite un dispositif d'action commune (selon la proposition du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne) lorsque l'infraction aurait été déterminée.

Comme le Gouvernement cubain ne voulait pas assumer d'obligations multilatérales en ce qui concerne la piraterie aérienne, le Canada a proposé en 1969 que les deux pays négocient un accord bilatéral sur la capture illicite d'aéronefs, lequel prévoirait l'extradition ou la poursuite des pirates de l'air et le prompt retour des aéronefs détournés, de leurs équipages et de leurs passagers. A la suite d'une première série de négociations qui eut lieu à la Havane en février 1971, le Canada a présenté au gouvernement cubain en mars 1972 un projet d'accord révisé, l'invitant à envoyer une délégation à Ottawa pour le second tour des négociations. Au début de décembre, le ministre des Affaires étrangères de Cuba a remis à l'ambassadeur du Canada à la Havane un nouveau texte qui devait former la base des négociations à venir. Un représentant du Ministère se rendit alors à la Havane afin d'obtenir des éclaircissements des autorités cubaines sur plusieurs points du nouveau texte et de préparer le terrain à la venue de la délégation canadienne qui participerait, au début de 1973, à l'étape finale des négociations.

NADA



A l'aéroport de Francfort, le 25 novembre, un cordon de gendarmes entoure l'avion DC-8 d'Air Canada dont un pirate s'est rendu maître, gardant à bord comme otage l'hôtesse de l'air Margot Sommer. Le pirate fut abattu peu après par la police.

Photo: UPI

Entreprises multinationales

A la suite d'une initiative canadienne prise en 1973, la session de 1972 de l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la Commission des Nations Unies

pour le droit commercial international (CNUDCI) d'inclure dans son mandat un examen des problèmes juridiques posés par les opérations des entreprises multinationales.

Droit spatial

A la session d'avril 1972 tenue à Genève par le sous-comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (organe des Nations Unies), la délégation canadienne a déposé un projet de convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace, qui prévoyait la création d'un système international permettant d'immatriculer tous ces objets. En 1968, la France avait aussi déposé un projet de convention, mais qui accordait la priorité à un régime national d'immatriculation plutôt qu'à un système international.

Les délégations canadienne et française à la session du sous-comité juridique ont pu combiner leurs textes respectifs pour en faire un document conjoint qui fut examiné en détail par un groupe de travail du comité plénier. Les États-Unis et l'URSS, que n'enthousiasmait pas l'idée d'un système d'immatriculation obligatoire, apportèrent néanmoins leur collaboration. En conséquence, la plupart des grands principes furent acceptés bien que l'accord n'ait pu être réalisé sur certains détails du texte commun. Il n'a pas été possible de s'entendre, par exemple, sur la nature des renseignements détaillés qui seraient fournis au Secrétaire général des Nations Unies, mais le principe de la communication de renseignements sur les objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique ne s'est heurté à aucune objection. Conformément au mandat que lui avait confié l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session d'automne, le sous-comité juridique poursuivra en haute priorité ses travaux sur le projet de convention à sa session de 1973.

Droit humanitaire international

Le Bureau des affaires juridiques a étroitement collaboré avec le Cabinet du juge-avocat général du ministère de la Défense nationale et avec la Société canadienne de la Croix-Rouge à diverses étapes de l'activité diplomatique qui s'est exercée sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et qui conduira, espère-t-on, à l'adoption de protocoles modifiant les quatre Conventions de Genève du 12 août 1949

pour la protection des victimes de guerre, de manière à les mieux adapter aux réalités des conflits armés contemporains.

Afin de faciliter cette tâche complexe, le CICR a convoqué, en mai 1971 à Genève, une première conférence d'experts gouvernementaux sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire international applicable dans les conflits armés. La délégation canadienne a défendu vigoureusement le point de vue selon lequel, en se fondant sur l'Article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949, il convenait d'appliquer des normes minimums de traitement humanitaire à tous les cas de conflit armé, que ces derniers soient de caractère «international» ou «non international». Les experts canadiens ont présenté un projet de protocole fondé sur cette notion et qui a obtenu l'appui, ou éveillé l'intérêt, d'experts d'autres pays.

Le CICR a alors formulé deux projets de protocoles aux Conventions de Genève, l'un relatif aux conflits armés internationaux et l'autre, établi dans le sens de la proposition canadienne de la première Conférence, concernant les conflits armés de caractère non international. Une deuxième Conférence d'experts gouvernementaux s'est réunie à Genève, du 3 mai au 3 juin 1972, pour faire l'étude de ces deux textes. A cette seconde réunion, la Commission II (dont le président, comme à la première Conférence, était un expert canadien) a examiné le deuxième projet de protocole relatif aux conflits armés de caractère non international. La nécessité d'apporter une nouvelle rédaction à l'Article 3 commun aux diverses Conventions de Genève de 1949 a été reconnue par beaucoup d'experts.

En s'appuyant sur les travaux de la deuxième Conférence et sur l'étude de ce sujet faite en Sixième Commission (juridique) à la session de 1972 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le CICR a l'intention de réviser les deux projets de protocole à la fin du printemps de 1973 et de distribuer le texte révisé aux États parties aux Conventions de Genève de 1949. Le gouvernement suisse, en collaboration avec le CICR, se propose de convoquer une conférence diplomatique à Genève au printemps de 1974 en vue de l'adoption des versions définitives des deux protocoles.

Terrorisme international

Le Secrétaire général des Nations Unies avait proposé l'inscription, à l'ordre du jour de la session de 1972 de l'Assemblée, d'un point relatif aux mesures destinées à empêcher le terrorisme. La question a provoqué des controverses, beaucoup de pays non alignés ayant tendance à écarter cette initiative qui cherche à juguler, selon eux, les mouvements de libération nationale. Il était possible d'inscrire la question uniquement en précisant qu'elle s'appliquait aux actes de terrorisme comportant nettement un élément «international» et que les causes sous-jacentes du terrorisme, aussi bien que les mesures destinées à l'empêcher, seraient examinées.

Après un examen en Sixième Commission (juridique), l'Assemblée générale a adopté une résolution qui créait un comité spécial du terrorisme international. Les représentants de 35 pays étudieront les observations des États et présenteront un rapport, avec recommandations, à la 28^e Assemblée générale (1973). Le Canada a voté contre la résolution, car il préférerait un comité qui aurait pour mandat de formuler des mesures précises contre le terrorisme (comme une nouvelle convention internationale), plutôt que d'étudier

simplement le problème général et ses causes. En dépit de son mécontentement à ce sujet, le Canada a accepté de faire partie du comité qui doit se réunir à New York en juillet 1973.

Réclamations

En 1972, le Canada a eu des négociations étendues avec la Tchécoslovaquie et avec Cuba. La troisième série de négociations avec les autorités tchécoslovaques, qui s'est déroulée à Prague en mai, a abouti au règlement des réclamations qui demeuraient en souffrance (grâce à un accord signé en avril 1973). Une liste de réclamations présentée aux autorités cubaines en mai est demeurée à l'étude le reste de l'année. En juin, le Canada a proposé à l'URSS d'entamer des négociations en temps opportun au sujet des réclamations contre ce pays. En septembre, la Yougoslavie a donné son consentement de principe à une étude des réclamations en souffrance, et il semblait possible qu'une première série de négociations ait lieu à la fin de 1973. Enfin, le Ministère a aidé un certain nombre de ressortissants canadiens, particuliers et sociétés, à obtenir un juste dédommagement à la suite de réclamations contre des gouvernements étrangers.

III

SERVICES OFFERTS AUX CANADIENS

Affaires culturelles

Par l'entremise de sa direction des Affaires culturelles, le Ministère poursuit les objectifs de la politique extérieure du Canada dans le domaine diversifié de la culture, d'abord en facilitant l'application de politiques gouvernementales selon lesquelles nos priorités à l'étranger reflètent les priorités et les politiques nationales; puis, en assurant la réalisation et l'élargissement de programmes en cours, de façon à évoquer la croissance de l'activité culturelle au Canada durant les deux dernières décennies et à créer une impression du Canada susceptible de contribuer au développement du tourisme, de l'immigration, de l'industrie et du commerce; enfin, en étendant progressivement l'aire géographique de l'application de tels programmes aux régions du globe spécialement désignées par le gouvernement dans l'énoncé de sa politique étrangère.

A cette fin, le Ministère a créé quatre services qui correspondent à ses différentes sphères d'intérêt, soit celui des Programmes et Accords culturels qui coordonne l'ensemble de nos activités culturelles à l'étranger et leur diffusion; celui des Arts et Lettres; celui de l'Éducation, groupant tous les volets éducationnels de l'OCDE et de l'UNESCO ainsi que les programmes jeunesse, etc.; enfin, celui de l'UNESCO qui coordonne l'élaboration des politiques canadiennes à long terme dans ce secteur.

Programmes et Accords culturels

Le service des Programmes et Accords culturels est responsable de la bonne marche des accords et des pro-

grammes d'échanges culturels avec les pays étrangers. Les pays avec lesquels le Canada a signé jusqu'à maintenant des accords sont la France, la Belgique et l'URSS. Nous avons avec ces pays une variété croissante de programmes dans le domaine des échanges universitaires (bourses, professeurs, conférenciers, etc.), des échanges de personnes (professeurs, chercheurs, stagiaires, personnalités, etc.) et des échanges artistiques (tournées, expositions, semaines canadiennes, manifestations littéraires, etc.).

Ce service s'occupe en outre de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes avec d'autres pays avec lesquels le Canada, sans avoir d'accord culturel, entretient d'étroites relations. Trois points saillants ont marqué en 1972 ce genre d'activité. Ce sont: la préparation de la première réunion de la Commission mixte Canada-URSS; l'organisation de la participation canadienne à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe (Helsinki, 19-28 juin 1972); et la préparation d'un voyage transcanadien à l'intention d'un groupe de fonctionnaires français diplômés de l'École Nationale d'Administration de Paris.

Arts et Lettres

Dans le domaine des Arts et Lettres, le Ministère a pour but de présenter sur la scène internationale les lettres et les arts canadiens et de fournir à nos artistes et écrivains l'occasion de prendre ou de renouveler contact avec l'étranger. C'est ainsi qu'en 1972 il a subventionné, dans 16 pays différents, sept tournées d'ensembles ou d'artistes canadiens, y compris le Ballet



Après le gala d'ouverture du Ballet national du Canada au Coliseum de Londres, la directrice Celia Franca (en costume) présente à la princesse Anne ses principaux adjoints. On aperçoit (derrière la princesse Anne) le premier ministre Heath conversant avec le directeur musical du Ballet national.

Photo: Anthony Crickmay

national canadien (*National Ballet of Canada*), le *Canadian Mime Theatre* et le *Canadian Puppet Festival*; on a également présenté à l'étranger certains artistes, dont Suzanne Shulman et Claude Savard qui ont fait une tournée dans six pays de l'Amérique latine. Le Ministère a également versé sa subvention annuelle à l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales.

En ce qui a trait à la diffusion du livre canadien, le Ministère a présenté, dans le cadre de son programme annuel de dons de livres, des collections de 150 ouvrages chacune dans 38 pays. Il a également subventionné la participation des représentants d'associations d'éditeurs canadiens à différentes foires internationales du livre.

Notons aussi ses collections permanentes qui groupent des gravures contemporaines, des gravures esquimaudes, des sculptures et des dessins esquimaux, des objets d'artisanat et des photographies. Elles ont été présentées en 1972 dans 14 pays, y compris la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En plus de ces expositions, le Ministère a subventionné, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord et le Conseil des Arts, la mise sur pied de la plus importante exposition de sculptures esquimaudes (Inuit) présentée à l'étranger. Celle-ci a été visitée par plus de 250,000 amateurs d'art à Paris, Copenhague, Leningrad, Moscou et Londres. Elle comprenait plus de 400 sculptures dont 45 des plus belles pièces de la Culture de Dorset (de l'an 800 av. J.-C. à l'année 1300) et 35 pièces de la Culture de Thule qui a fait suite à celle de Dorset. Cette collection devrait être présentée à Philadelphia au début de 1973.

Dans le secteur du cinéma, le Ministère a participé à l'organisation des Journées du Film de Poitiers où plusieurs longs et courts métrages ont été présentés. Ces journées ont connu un véritable succès, la presse, la radio et la télévision régionale et parisienne en ayant fait état fréquemment et dans des termes élogieux. Plus de 13,000 entrées ont été enregistrées au cinéma où se donnaient les films canadiens. On a en outre subventionné la Coopérative des cinéastes indépendants de Montréal pour lui permettre de participer à plusieurs festivals de films spécialisés en Europe.

Services culturels

La réalisation de ces manifestations culturelles a été considérablement aidée par un réseau de services élargis, notamment à Paris, Londres, Bruxelles, Washington et Mexico où le Ministère compte maintenant des conseillers culturels. Ailleurs, ce travail est confié à des agents qui exercent déjà d'autres fonctions.

Le Centre culturel canadien de Paris est une des créations les plus heureuses à cet égard. Fondé en 1970 avec l'objet de mieux faire connaître la culture canadienne en France, ce centre constitue un maillon essentiel de la chaîne de rapports que nous avons établis avec la France depuis la signature de l'Accord

culturel. En 1972, on y a accueilli environ 33,000 visiteurs. Le Centre canadien est doté d'une importante bibliothèque (quelque 12,000 ouvrages canadiens, 200 revues canadiennes spécialisées, les journaux et périodiques les plus importants de notre pays), d'une discothèque et d'une grande cinémathèque. On y offre en outre un service d'accueil et d'orientation au profit des étudiants, artistes et universitaires canadiens en France, ainsi que des Français qui s'intéressent au Canada.

Parmi les manifestations organisées par le Centre en 1972, notons au chapitre des arts plastiques les expositions suivantes: Emily Carr (Exposition du Centenaire de la Colombie-Britannique); «Aquarelles canadiennes du XIX^e siècle»; tableaux et dessins récents de Ross Heward; «Ficelles et autres jeux» de Jean-Paul Riopelle; tableaux et verrières de Marcelle Ferron; lithographies du *Nova Scotia College of Art & Design*; peintures récentes de Tom Forrestall et peintures de Seymour Segal. En musique, signalons le tour de chant de Florent Veilleux, auteur-compositeur, et de Renée Claude, chanteuse; les récitals de Bouchard et Morisset, pianistes et duettistes, de William Tritt, pianiste, de Hyman Bress, violoniste, et du Trio Oscar Peterson. On a aussi présenté quelques spectacles dont celui du *Puppet Theatre of Canada* ainsi que «La Sagouine» d'Antonine Maillet.

Bien que nous n'ayons pas encore un authentique Centre culturel à Londres, il y existe depuis 1971 une galerie d'art installée à *Canada House* où se sont tenues au cours de l'année des expositions d'art contemporain, y compris: *Works in Metal* de Daphne Theodores; Aquarelles du XIX^e siècle par un groupe d'artistes canadiens; *Sculpture in Reverse* par Ann James; peintures par Odette Théberge Côté, et peintures et dessins par Hugh Cronyn.

Éducation

Au chapitre de l'Éducation, le Ministère s'est efforcé d'améliorer l'apport canadien sur le plan international. Il a par conséquent continué d'assurer la participation du Canada aux travaux d'organisations internationales qui s'occupent d'éducation, dont le Comité d'Éducation

de l'OCDE, l'UNESCO et les agences du Commonwealth, et coordonné la participation de délégations canadiennes à diverses rencontres tenues par ces organismes. Une des plus marquantes a été la Conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, tenue à Tokyo en juillet 1972, où la délégation canadienne a fourni une collaboration distinguée. Des experts canadiens ont également assisté à des réunions de l'OCDE, notamment au Comité de l'Éducation et au Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

La bonne marche des échanges d'étudiants avec certains pays, dont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse, ainsi que des programmes de bourses universitaires au sein du Commonwealth et de l'OTAN, est un autre objectif important. Dans le cadre de ces programmes bilatéraux et multilatéraux, le Ministère a accordé en 1972 environ trois cents bourses de recherche ou d'étude dont la gestion est en grande partie assurée par le Conseil des Arts du Canada, l'Association canadienne de l'Éducation et l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC).

Notons aussi au chapitre de l'Éducation le travail essentiel de liaison assuré par le Ministère entre divers gouvernements ou les missions du Canada à l'étranger d'une part, et des organismes comme le Conseil des ministres de l'Éducation, l'AUCC et le public canadien de l'autre. On s'est efforcé d'en accroître l'efficacité en améliorant la qualité des renseignements donnés et de la documentation diffusée.

Dans le but de mieux faire connaître le Canada et sa culture à l'étranger, le Ministère encourage et facilite les séjours de professeurs et de stagiaires canadiens dans les universités étrangères où ils peuvent être chargés de cours. En 1972, des subventions de voyage ont été accordées à ce titre à plus de vingt universitaires canadiens invités par des institutions de haut savoir d'autres pays. De plus, une vingtaine de jeunes Canadiens sont allés enseigner l'anglais en France dans le cadre de ce programme, et le Canada a reçu en contrepartie un nombre égal de jeunes Français qui sont venus enseigner le français dans des provinces canadiennes d'expression anglaise.

Échanges de personnes

En marge des questions internationales d'éducation proprement dites, le Ministère s'occupe de coordonner la mise en œuvre des échanges de jeunes de plus en plus nombreux entre le Canada et l'étranger; le bon fonctionnement de ce programme prend une importance grandissante. Réalisé conjointement avec le Secrétariat d'État, le programme Contact Canada a permis en 1972 à 360 jeunes Canadiens de faire un séjour de trois semaines dans huit pays, dont la Belgique, le Japon, la Pologne et la France qui ont envoyé en retour un nombre égal de jeunes au Canada. On a aussi collaboré à la mise en œuvre du programme Jeunesse-Canada-Monde subventionné par le Secrétariat d'État, grâce auquel 240 jeunes Canadiens ont pu séjourner cinq mois dans autant de pays. Le Ministère a aussi accordé pour la huitième année consécutive une subvention à la Société germano-canadienne Hanovre-Cologne, dans le but de faciliter le séjour d'étudiants allemands au Canada pendant l'été. Créé par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, ce programme répond à une initiative allemande en vertu de laquelle environ 400 étudiants canadiens sont invités à visiter l'Allemagne chaque année.

L'UNESCO

Pour ce qui est de l'UNESCO, le Ministère coordonne la participation du Canada aux travaux de cette agence spécialisée des Nations Unies. Embrassant les domaines de l'éducation, des sciences naturelles, des sciences sociales et de la culture ainsi que de l'information, son activité retient l'intérêt de nombreux ministères et agences au Canada, tant aux niveaux fédéral et provincial qu'à l'échelon non-gouvernemental. Le Ministère sert d'intermédiaire entre toutes ces autorités canadiennes et le Secrétariat de l'UNESCO, dans le but d'assurer que ce dernier reçoive l'apport voulu d'expérience et d'expertise du Canada et que les organismes canadiens bénéficient à leur tour des travaux de l'UNESCO. Le Comité exécutif de l'UNESCO compte maintenant parmi ses membres un Canadien attaché à l'Université Laval, ce qui facilite davantage nos contacts avec cette organisation. Le Ministère est égale-



Dans le cadre de nos échanges culturels avec la France, le ministère des Affaires extérieures organise chaque année, de concert avec la Commission de la Fonction publique, la visite au Canada de diplômés de l'École nationale d'administration à Paris. Ci-dessus, un groupe de jeunes fonctionnaires français arrivant à Dawson City, le 28 août 1972.

ment en relations étroites avec la Commission canadienne pour l'UNESCO dont il suit attentivement les travaux et programmes. Le directeur des Affaires culturelles est membre ex-officio du comité exécutif de cette Commission.

Au cours de l'année 1972, le Ministère a prêté son concours à l'organisation de la participation canadienne à trois importantes conférences de l'UNESCO. D'abord, le Canada fut invité à participer à part entière à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe (Helsinki, juin 1972). Présidée par l'honorable Gérard Pelletier, alors Secrétaire d'État, la délégation canadienne s'y est distinguée surtout lors des débats sur les moyens modernes de communication, la démocratisation de la culture et les indicateurs cul-

turels. Le Canada a également pris part à la troisième Conférence sur l'éducation des adultes, tenue à Tokyo durant l'été. La délégation canadienne était présidée à cette occasion par M. Peter Nicholson, ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. Enfin, nous avons participé à la Dix-septième Conférence générale de l'UNESCO, tenue à Paris à l'automne. Le professeur Napoléon Leblanc, de l'Université Laval, y présidait la délégation canadienne, ayant comme vice-président M. Gordon Bennett, ministre du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. L'apport du Canada a été remarqué particulièrement en ce qui a trait à l'éducation, la documentation scientifique, l'océanographie, les questions juridiques et financières, et les sites et monuments historiques.

Gouvernements provinciaux

A la suite de la publication, en 1968, du Livre blanc sur le fédéralisme et les relations internationales et de son supplément relatif au fédéralisme et aux conférences internationales sur l'éducation, le Ministère a accordé une attention croissante au rôle que jouent les provinces dans les relations internationales. Ce rôle a pris de l'importance à la suite des voyages maintenant plus nombreux effectués à l'étranger par les ministres et représentants des provinces à des fins promotionnelles et d'information, déplacements qui ont été facilités et encouragés par la révolution des communications de l'après-guerre. L'intérêt provincial a été stimulé aussi par l'examen plus fréquent, dans des réunions internationales, de sujets qui ont des répercussions dans certains domaines de la compétence des gouvernements provinciaux. L'influence croissante des facteurs internationaux dans les affaires intérieures du pays a contribué à intéresser les provinces à des questions situées hors du cadre des frontières provinciales. On a dû veiller en outre à ce que les activités provinciales et celles du gouvernement fédéral aient une coordination suffisante et s'exercent dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Les relations du Ministère avec les gouvernements des provinces ont continué de s'élargir au point de vue des services assurés, notamment à l'occasion des visites à l'étranger de personnalités gouvernementales et de groupes officiels. Agissant surtout par l'intermédiaire de sa Direction de la coordination fédérale-provinciale et des missions canadiennes à l'étranger, le Ministère a coordonné et organisé durant l'année 60 visites comportant la participation de 242 personnes et de 33 pays. Ce travail comprenait l'élaboration de programmes dans divers domaines, qui visaient généralement deux pays ou plus; les groupes de visiteurs des provinces étaient constitués en moyenne d'au moins cinq personnes, intéressées souvent par des programmes différents. Les provinces faisant davantage appel aux ressources du Ministère tant au Canada qu'à l'étranger, un plus grand nombre de programmes efficaces ont été organisés et les pays visités ont été à même de mieux apprécier et de comprendre notre système de gouvernement.

Les missions canadiennes à l'étranger et le Ministère à Ottawa ont fourni en nombre croissant aux provinces des rapports et des renseignements sur les sujets les plus variés, depuis les pratiques étrangères en matière d'adoption jusqu'aux lois relatives à l'ombudsman. En outre, des ministres et des représentants des provinces ont fait partie de délégations canadiennes aux conférences internationales comme celles de l'éducation et de l'environnement, et ils ont participé aux travaux de commissions mixtes créées aux termes d'accords d'échanges avec plusieurs pays européens (par exemple la France, la Belgique, l'URSS), contribuant de ce fait à rehausser le rôle canadien sur le plan international et à augmenter la somme des connaissances qui existe au Canada grâce à l'acquisition de nouvelles données d'expérience. La participation du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, qui s'intéressent tout particulièrement aux questions internationales d'éducation dans le monde francophone, a été d'une importance particulière; c'est généralement un gouvernement provincial qui fournit le président de la délégation canadienne aux conférences internationales tenues dans ce domaine.

En 1972, le Ministère a également facilité la création par l'Ontario et le Québec de bureaux à des fins promotionnelles au Brésil, au Mexique, en Belgique et au Japon.

Information

Le Ministère assure deux genres de services dans ce domaine. Les premiers consistent en programmes d'information à l'étranger dont le but est d'établir des voies de communications avec les citoyens d'autres pays, de les aider à comprendre le Canada et les politiques canadiennes, et de susciter de leur part un intérêt bienveillant. Les seconds, mais non les moindres, consistent en programmes ayant pour objet de fournir au public canadien des renseignements sur les affaires internationales ainsi que sur les objectifs et le rôle de la politique étrangère du Canada.

Les trois grands Programmes opérationnels mis en œuvre à l'extérieur du pays comportent la production et la distribution de publications, d'informations audio-

visuelles (films, radiodiffusion et télévision) et d'articles d'exposition. Ils sont complétés par un Programme de visites dans le cadre duquel des journalistes et des publicistes étrangers sont invités à venir au Canada assister à des séances de documentation et participer aux voyages d'information que l'on organise à leur intention.

Pour réaliser ces programmes, tout un éventail de matériel est mis à la disposition de nos missions auxquelles incombe le travail d'information à l'étranger. Parmi les services d'information que les missions canadiennes offrent habituellement, citons entre autres la distribution et la projection de films, les programmes spéciaux dits Semaines du Canada, la diffusion de publications, les discours prononcés, les projets de radiodiffusion et de télévision, l'organisation d'expositions et le choix des visiteurs étrangers.

Nos programmes et moyens auxiliaires d'information visent essentiellement à renseigner d'autres peuples sur les multiples aspects de la vie et de l'activité canadiennes. Ces informations de caractère général sont complétées, en outre, par des projets spéciaux visant des objectifs plus précis. Ces derniers sont souvent réalisés en coopération avec d'autres ministères et organismes de l'État.

En 1972, un certain nombre de projets spéciaux ont été entrepris par le Ministère, soit individuellement soit conjointement avec d'autres ministères et organismes canadiens. Ainsi, le Ministère a inauguré durant l'année un important programme de dons de livres canadiens aux écoles secondaires des États-Unis, grâce auquel 200 écoles secondaires américaines ont reçu chacune une collection de 100 livres canadiens. L'objet de ce programme est d'encourager aux États-Unis l'implantation d'études canadiennes au niveau secondaire. Par ailleurs, le Ministère a joué un rôle considérable dans la participation du Gouvernement canadien à divers secteurs d'activité, notamment la Foire de Pékin, le tournoi de hockey Canada-URSS, la Troisième Foire commerciale d'Asie, une importante visite navale en Australie et de nombreux programmes présentant la Semaine du Canada dans différents pays.

Grâce aux incomparables documentaires de l'Office national du Film, les cinémathèques des missions cana-

diennes ont vu augmenter encore leur clientèle non commerciale. Pour la première fois, le Ministère a aussi parrainé et réalisé de concert avec l'ONF un film spécialement conçu pour ses programmes d'information. L'accueil favorable réservé à ce film a été fort encourageant.

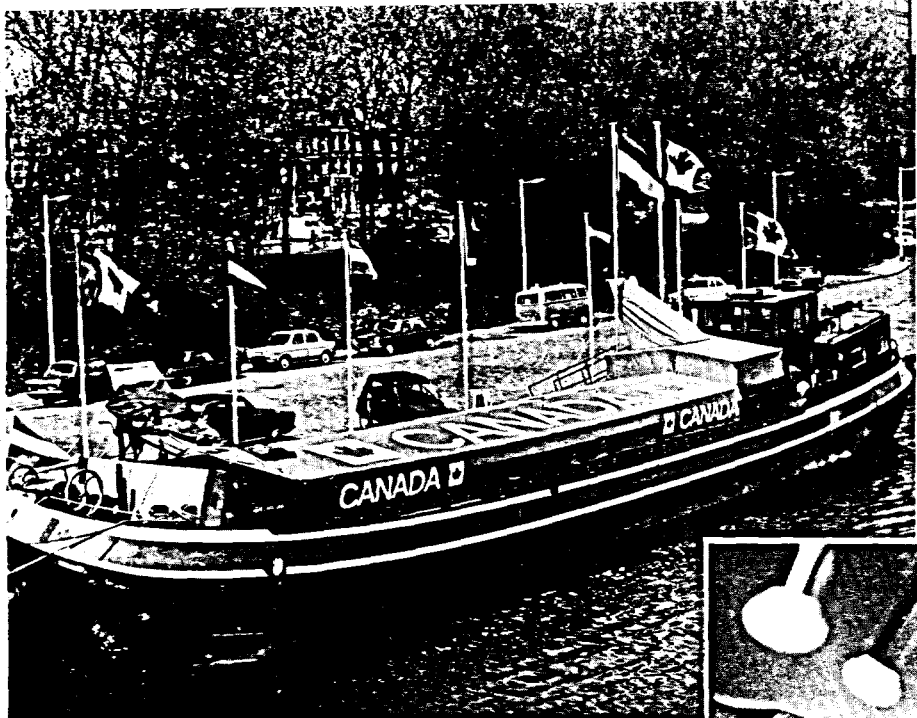
En vue d'atteindre un plus vaste public au moyen de ses expositions, le Ministère a commandé à Information-Canada (Expositions) une exposition flottante qui a voyagé avec beaucoup de succès, sur une péniche spécialement aménagée, le long des canaux et des voies navigables de France, de Belgique et des Pays-Bas. D'autres expositions ont été conçues pour répondre aux besoins découlant de circonstances spéciales, comme l'Exposition de l'environnement présentée dans le cadre de la Conférence de Stockholm (ONU). Au cours de l'année, des expositions de photos artistiques ont contribué à la réalisation d'objectifs d'information plus généraux en Europe, en Amérique latine et en Australasie.

Vers la fin de l'année, une étude approfondie fut amorcée en vue de préciser les voies et moyens susceptibles d'améliorer les services d'information du Canada à l'étranger. Les missions canadiennes ainsi que l'administration centrale ont collaboré à cette œuvre utile. En se fondant sur le travail déjà accompli au cours des ans, l'étude a proposé de nouveaux moyens grâce auxquels on pourrait réaliser encore mieux les objectifs d'information du Ministère.

Relations avec les universités

C'est au Bureau des affaires publiques qu'il incombe aussi de coordonner et d'encourager les relations du Ministère avec le corps universitaire canadien, ainsi qu'avec les organisations qui s'intéressent à l'étude et à la discussion de nos relations internationales et à l'élaboration de notre politique étrangère. L'objectif est d'établir et de développer une voie de communication entre les fonctionnaires chargés de l'application de la politique étrangère et les universitaires qu'intéressent les nombreuses questions d'analyse politique.

En pratique, cela consiste à intensifier les échanges d'idées entre le gouvernement et le corps universitaire. Dans certains cas, on a donc envoyé des agents du



La péniche d'exposition «Canada» amarrée à un quai d'Amsterdam. Au cours d'un périple de 2,100 kilomètres en France, Belgique et Hollande, elle s'est arrêtée dans 29 villes où elle a attiré 100,000 visiteurs.

Photos: ANP



A l'intérieur de la péniche, un aspect de l'exposition «Reflets du Canada» qui a parcouru les canaux et autres eaux navigables de France, de Belgique et de Hollande pendant six mois en 1972.

service extérieur dans le monde universitaire; dans d'autres, des universitaires versés en politique étrangère ont prêté leur concours au Ministère. Le Programme des diplomates-en-résidence, en vertu duquel des agents du Ministère sont détachés auprès d'universités canadiennes, a été l'un des modes d'échange instaurés. Dans le cadre de ce programme, les agents sont libérés de leurs tâches au Ministère pendant une année universitaire complète et détachés auprès d'une faculté ou d'un département universitaire. Ils consacrent leur temps à la lecture, à la recherche, à l'enseignement, à la rédaction, à la tenue de colloques et de consultations dans le domaine des relations internationales, conformément aux dispositions prises avec l'université d'accueil. Au début, on n'affectait annuellement que deux agents à ce programme, mais en 1972 on en désigna trois qui furent respectivement envoyés à l'Université de Montréal, à l'Université de York et à l'Université de la Colombie-Britannique. Trois autres ont été désignés pour l'année 1973 et l'on projette d'en augmenter progressivement le nombre à l'avenir.

Le programme de conférences du Ministère offre un autre moyen de liaison entre le gouvernement et le corps universitaire. Des agents du service extérieur sont invités à s'adresser à des auditoires universitaires et à d'autres groupes intéressés, à assister à des conférences sur la politique étrangère et à participer à des colloques touchant les affaires internationales. Plus de 60 agents ont ainsi accepté en 1972 de visiter des universités et d'autres centres d'études.

Professeurs invités à Ottawa

Pour encourager les universitaires à communiquer aux autorités certains résultats de leurs analyses en matière de politique étrangère, le Ministère invite des professeurs à prononcer des causeries et à diriger conjointement des colloques à Ottawa. Les thèmes de discussion varient des problèmes de politique étrangère aux aspects théoriques des relations internationales. On a déjà discuté des sujets tels que «Les Affaires extérieures et le Parlement», «La Prédiction des tendances de la politique étrangère», «L'Approche au développement» et «l'Évolution des modes d'élaboration des politiques». Les domaines d'étude englobent aussi l'environ-

nement, l'économie internationale, la technologie et l'énergie. En 1972, huit de ces colloques ont été tenus à Ottawa.

Le Ministère étudie également la possibilité de recourir à un genre de séminaire qui permettrait aux universitaires de travailler pendant une semaine ou deux dans une de ses Directions. On a déjà mis cette idée en pratique pour de plus longues périodes de temps. Pendant l'année universitaire 1972-1973, par exemple, le Ministère s'est assuré les services d'un expert en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, pour une tâche spéciale à remplir dans son Groupe d'analyse politique, et l'on a également affecté un professeur de droit au Bureau des affaires juridiques. Un spécialiste des affaires de l'Asie de l'Est, le professeur William Saywell de l'Université de Toronto, s'est joint au personnel de l'ambassade du Canada à Pékin pour une année, et un autre sinologue, M. Brian Evans de l'Université de l'Alberta, lui succédera en 1973 à titre d'universitaire en poste à Pékin. D'autres professeurs dans diverses disciplines seront probablement invités à passer un certain temps à l'administration centrale d'Ottawa ou dans nos missions à l'étranger. Une formule qui serait également à envisager comporterait l'échange d'un agent du service extérieur avec un professeur ou un diplômé d'université, de façon telle que l'agent puisse passer une année dans une université donnée.

Des historiens et adjoints à la recherche sont aussi engagés sous contrat à la Direction historique du Ministère où ils collaborent à la publication des documents de la série «Relations extérieures du Canada». On a également passé d'autres contrats de recherches pour la préparation d'études spéciales. Un de ces contrats avait pour objet l'examen de la politique soviétique par rapport au projet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; un autre avait trait aux activités des sociétés multinationales et leur rapport avec la politique étrangère du Canada.

Colloques et conférences

Le Ministère collabore à l'organisation de colloques et de conférences à Ottawa et ailleurs au Canada. Des rencontres de consultation ont lieu à Ottawa au cours desquelles les universitaires participent avec les hauts



Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A. E. Ritchie (à gauche) et M. Gordon Hawkins, directeur du Centre d'études de politique étrangère de l'Université Dalhousie, assistent à une réunion de consultation avec les universitaires canadiens.
Photo: Information Canada

fonctionnaires du Ministère à la discussion des thèmes de politique étrangère. Le Ministère coopère aussi à l'organisation de réunions et de conférences tenues par des universités et des centres d'études internationales en participant à la préparation des programmes, en fournissant des participants du Ministère et en payant certaines dépenses engagées par les universités et les professeurs en cause. En 1972, ce genre d'assistance a été accordé aux organisateurs d'un séminaire interuniversitaire sur les relations canado-américaines, qui s'est tenu à Ottawa; à l'Institut canadien des Affaires internationales pour une réunion dont l'objet était d'examiner l'état des études et de la recherche au Canada à l'endroit des relations canado-américaines; et au Centre québécois de relations internationales pour l'organisa-

tion d'un colloque public sur le thème des pays socialistes.

En outre, le Ministère s'est penché sur la question des subventions à accorder aux universités et aux centres d'études internationales pour aider la recherche avancée dans le domaine des rapports internationaux. En 1972, le gouvernement a approuvé l'octroi d'une subvention spéciale de \$400,000 afin de créer un Centre d'études asiatiques à Vancouver, confirmant ainsi son appui aux centres d'études sur l'Asie et le Pacifique établis par les universités canadiennes.

Archives

Les archives du Ministère allant jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale sont actuellement ouvertes aux chercheurs. Pour ce qui est des dossiers plus récents, on est à mettre au point des méthodes susceptibles d'en faciliter l'accès dans la mesure du possible; de cette façon les historiens, les chercheurs et le grand public pourront consulter des documents historiques de source autorisée qui mettent en lumière la politique étrangère du Canada et son rôle dans les affaires internationales.

En 1972, on a poursuivi le programme des narrations historiques qui remonte aux trois dernières années. Ce programme consiste en interviews avec d'anciens ministres et hauts fonctionnaires qui ont exercé une influence sur l'orientation et l'application de la politique étrangère du Canada. On prévoit la participation ultérieure, à titre d'interviewers, d'universitaires et de journalistes qui s'intéressent aux éléments de base de nos relations extérieures actuelles.

Service consulaire

La rapide expansion de nos investissements outre-mer et de l'aide accordée à l'étranger, tant par le secteur privé que par le secteur public, et le flot de Canadiens qui voyagent maintenant à l'extérieur du pays ont nettement fait ressortir, en 1972, le besoin d'étendre et d'améliorer les services consulaires du Ministère qui ont pour tâche d'assurer la protection des Canadiens et de leurs intérêts à l'étranger. Dans ce but, on a com-

plètement restructuré les services consulaires, entreprise qui s'est terminée en novembre par la création d'un Bureau des affaires consulaires comprenant deux Directions, l'une chargée de la politique et de la recherche consulaires, et l'autre, des opérations.

On a en outre régleménté la mise en œuvre des politiques consulaires au siège d'Ottawa et dans plus de 70 missions canadiennes à travers le monde, et fourni aux bureaux canadiens à l'étranger des « instruments de travail » améliorés pour leur permettre de s'occuper rapidement et efficacement de la gamme de problèmes que les voyageurs canadiens pourraient leur soumettre. Ces instruments consistaient en nouveaux manuels d'instruction, en directives périodiques et en une foule d'autres publications émanant de divers ministères fédéraux au nom desquels nous venons en aide au public canadien.

Un système d'analyse statistique fut également établi pour déterminer le volume et la diversité du travail requis de nos missions à l'étranger ainsi que la répartition des voyageurs par régions géographiques et les fluctuations saisonnières du tourisme. Ce système est en voie de révision et de mise au point, afin que les données recueillies puissent être consultées rapidement pour déterminer les exigences futures du service consulaire.

La publication (désormais annuelle) d'une brochure intitulée « Renseignements pour voyageurs canadiens outre-mer » a été rendue possible grâce aux recherches faites par le Bureau en 1972 ainsi qu'aux consultations tenues au Ministère même et avec d'autres ministères, notamment ceux de l'Industrie et du Commerce, du Revenu national, de l'Agriculture, de la Santé nationale et du Bien-être social. Cette brochure bilingue contient des renseignements appropriés concernant les passeports, les visas et les vaccinations nécessaires, les lois et règlements en vigueur dans divers pays, l'assistance consulaire, la monnaie et les chèques de voyage, l'assurance-maladie, le courrier, l'automobilisme et l'adresse des missions canadiennes. Chaque passeport délivré au Canada ou à l'étranger est accompagné d'un exemplaire de cette brochure que l'on utilise aussi pour répondre à différentes demandes. Le Bureau a également collaboré à la rédaction du dépliant bilingue publié par le

ministère de la Santé et du Bien-être social et destiné aux voyageurs canadiens.

Voulant améliorer la formation du personnel consulaire, le Bureau a créé à cette fin une section spéciale. Celle-ci a élaboré un programme de formation qu'elle applique de façon intensive depuis décembre 1972, abordant tous les aspects de l'activité consulaire à Ottawa et à l'étranger. Outre les cours que donnent les agents du Bureau dans les différents domaines de leur compétence, le programme comporte une série de conférences données par des représentants d'autres ministères au nom desquels le nôtre remplit certaines tâches, par exemple: le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, le Secrétariat d'État (direction de la Citoyenneté) et le ministère des Transports.

Les services opérationnels du Bureau sont chargés d'aider tout citoyen canadien qui a besoin de secours. Étant donné que le nombre de nos concitoyens qui voyagent dans divers pays du monde dépasse actuellement un million par an, il en résulte un accroissement remarquable du nombre de ceux qui ont fait appel à nos missions et au Ministère pour toutes sortes de services. A certaines périodes, les services opérationnels de l'administration centrale ressemblaient à un centre de secours d'urgence occupé à donner suite aux télégrammes émanant de nos missions. Ces messages peuvent concerner, par exemple, un accident de voiture en Algérie, une noyade au Cameroun, un vol d'argent à Koweït, la perte de documents en Inde, un accident d'avion au Japon, un suicide au Brésil, une inculpation de vol en Belgique, l'annulation de certains vols nolisés, ou encore les arrestations pour possession ou trafic illicite de stupéfiants dont le nombre ne cesse d'augmenter dans le monde entier.

L'attention prêtée tout d'abord à ces problèmes n'est qu'un premier pas dans une série d'événements qui se déroulent souvent avec rapidité. Selon le cas, il faut parfois faire des appels interurbains aux parents inquiets, aux amis ou aux avocats; on peut aussi être appelé à communiquer avec les lignes aériennes, les banques, les employeurs, les entrepreneurs de pompes funèbres, d'autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux ou encore avec les organismes de sécurité ou d'assistance sociale. Dans certains cas, il

suffit de transmettre à la famille ou aux amis une demande de fonds requis pour continuer un voyage ou pour rentrer au Canada, et ensuite d'informer la mission concernée. En d'autres occasions, cependant, particulièrement s'il s'agit de maladie, de décès ou d'arrestation, ces questions entraînent souvent de longs échanges de communications avec des personnes au Canada comme avec nos missions à l'étranger.

En 1972, le Ministère s'est employé non seulement à régler ce genre de problèmes, mais aussi à coordonner et mettre au point divers plans d'évacuation à l'intention de Canadiens résidant ou de passage dans

divers pays, en cas de troubles locaux de nature grave. Par ailleurs, le Ministère et nos missions diplomatiques tiennent à jour un registre d'inscription des Canadiens résidant en pays étranger, afin de pouvoir communiquer rapidement avec eux.

Le Bureau des affaires consulaires a aussi été appelé durant l'année à s'occuper d'un nombre croissant de demandes de renseignements généraux à propos surtout de voyages à l'étranger, et il est resté en liaison constante avec le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration concernant l'octroi de visas auxquels le Ministère attache un intérêt particulier.

IV

GESTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Nouveau mode d'organisation

Dans son énoncé de politique étrangère, publié en juin 1970, le Gouvernement affirmait «la nécessité et l'urgence de planifier et d'exécuter une politique étrangère cohérente axée sur les objectifs nationaux». Le Gouvernement a créé dans ce dessein le Comité interministériel des relations extérieures, le Comité de gestion du personnel (sous-comité du précédent) et un groupe de travail chargé d'étudier les moyens nécessaires à l'intégration de tous les services de soutien de ses opérations à l'étranger. Le Comité interministériel des relations extérieures (ICER) et le Comité de gestion du personnel (CGP) exercent leur activité depuis juillet 1970, mais le groupe de travail sur l'intégration des services de soutien fut dissous après la présentation de son rapport à l'ICER, le 6 juillet 1970.

Le Comité interministériel s'était vu confier par le Cabinet, entre autres tâches, celle de conseiller le Gouvernement, par l'entremise du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur toutes questions touchant:

- la formulation des politiques
- l'harmonisation des projets et des programmes
- l'affectation des ressources
- la conduite des opérations à l'étranger, et
- les politiques de gestion du personnel en service à l'étranger.

L'ICER devait élaborer un plan qui servirait à regrouper en un tout cohérent la gestion des services à l'étranger de divers ministères et organismes. Ce travail

s'est accompli à la lumière du principe général énoncé par le gouvernement dans le document intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens*: «la politique étrangère est donc essentiellement le résultat de l'évaluation par le Gouvernement des objectifs et des intérêts nationaux et de leur réalisation dans le milieu international. Elle est le prolongement de la politique nationale à l'étranger».

Réalisations de l'ICER

Depuis sa création, le Comité interministériel a pris un certain nombre de mesures pour renforcer et assouplir le service extérieur et pour assurer une meilleure intégration des opérations à l'étranger:

- a) Il a établi un ensemble de principes afin de guider la coordination des politiques entre les ministères à Ottawa et leurs services à l'étranger (voir page 75).
- b) Il a institué un système de programmation par pays pour faciliter la coordination et la planification des opérations du gouvernement canadien à l'étranger.
- c) Il a fusionné tous les services de soutien dans nos missions à l'étranger en un seul service relevant du ministère des Affaires extérieures.
- d) Il a renforcé l'autorité du chef de mission à l'égard des activités exercées par d'autres ministères dans le cadre de sa mission.
- e) Il a établi un nouveau système de recommandation, au secrétaire d'État aux affaires exté-

rieures, des candidats aux postes de chef de mission, en vue de faciliter le choix des mieux qualifiés.

- f) Le Comité de gestion du personnel a mis au point un nombre croissant de politiques et de pratiques administratives coordonnées, et communes dans certains cas, à l'intention des ministères qui ont des services permanents à l'étranger.
- g) On a mis en œuvre d'autres mesures relatives au personnel pour que les agents du service extérieur soient au courant des points de vue, des préoccupations et des intérêts de tous les ministères et de toutes les organisations privées qui exercent une activité à l'étranger, et qu'ils connaissent aussi la position relative de ces programmes dans l'ordre des priorités du gouvernement.
- h) On a doté d'un mécanisme de coordination l'ICER, le Comité de gestion du personnel et le secrétariat de l'ICER, afin de surveiller et de promouvoir l'application de politiques et de pratiques administratives communes.

Parmi les améliorations que le gouvernement cherche à apporter, citons entre autres une meilleure coordination des politiques qui touchent les relations étrangères; une meilleure intégration des méthodes de gestion, de programmation et d'affectation des ressources pour les opérations extérieures; la coordination et l'uniformisation éventuelle des politiques du personnel visant les fonctionnaires en service à l'étranger; l'utilisation plus efficace des ressources financières et humaines, y compris la répression de la prolifération excessive de «services extérieurs» distincts au sein de nombreux ministères et organismes de l'État.

Les résultats obtenus dans ces divers secteurs modifient constamment le cadre général des opérations du gouvernement à l'étranger. Le Comité interministériel se propose d'évaluer ce cadre de gestion de temps à autre afin de déterminer quelles nouvelles mesures peuvent être nécessaires et réalisables.

Il y a trois grands secteurs dans lesquels l'ICER s'efforce d'élaborer de nouvelles méthodes pour la gestion des opérations à l'étranger. Ce sont:

La coordination des politiques

L'ICER a examiné en profondeur la question de la coordination des politiques entre divers ministères concernant les opérations à l'étranger. En se fondant sur les principes adoptés à cet égard en avril 1972, il a fait l'étude des pratiques et des mécanismes de coordination afin de leur assurer toute leur efficacité; il cherche également à mettre au point une approche rationnelle à la création et au fonctionnement de services internationaux au sein des ministères de l'État.

Les programmes par pays

Le système mis sur pied depuis 1970 avait pour objet de faciliter la formulation des politiques et des objectifs canadiens à l'égard des divers pays, de même que l'évaluation périodique des activités à l'étranger. En fonction de l'expérience déjà acquise, le Comité interministériel se propose de réviser et d'améliorer la programmation par pays en effectuant des études en profondeur relatives à des pays déterminés, ainsi qu'un examen complet des besoins en ressources financières et en personnel, et de leur affectation. La mise en œuvre de ce projet à l'égard d'un nombre restreint de pays permettrait de relier étroitement le mode de répartition des ressources aux politiques approuvées sur le plan interministériel. Les études par pays pourront être suivies d'autres études fondées sur les régions géographiques ou sur des secteurs fonctionnels de l'activité gouvernementale à l'étranger.

La gestion du personnel

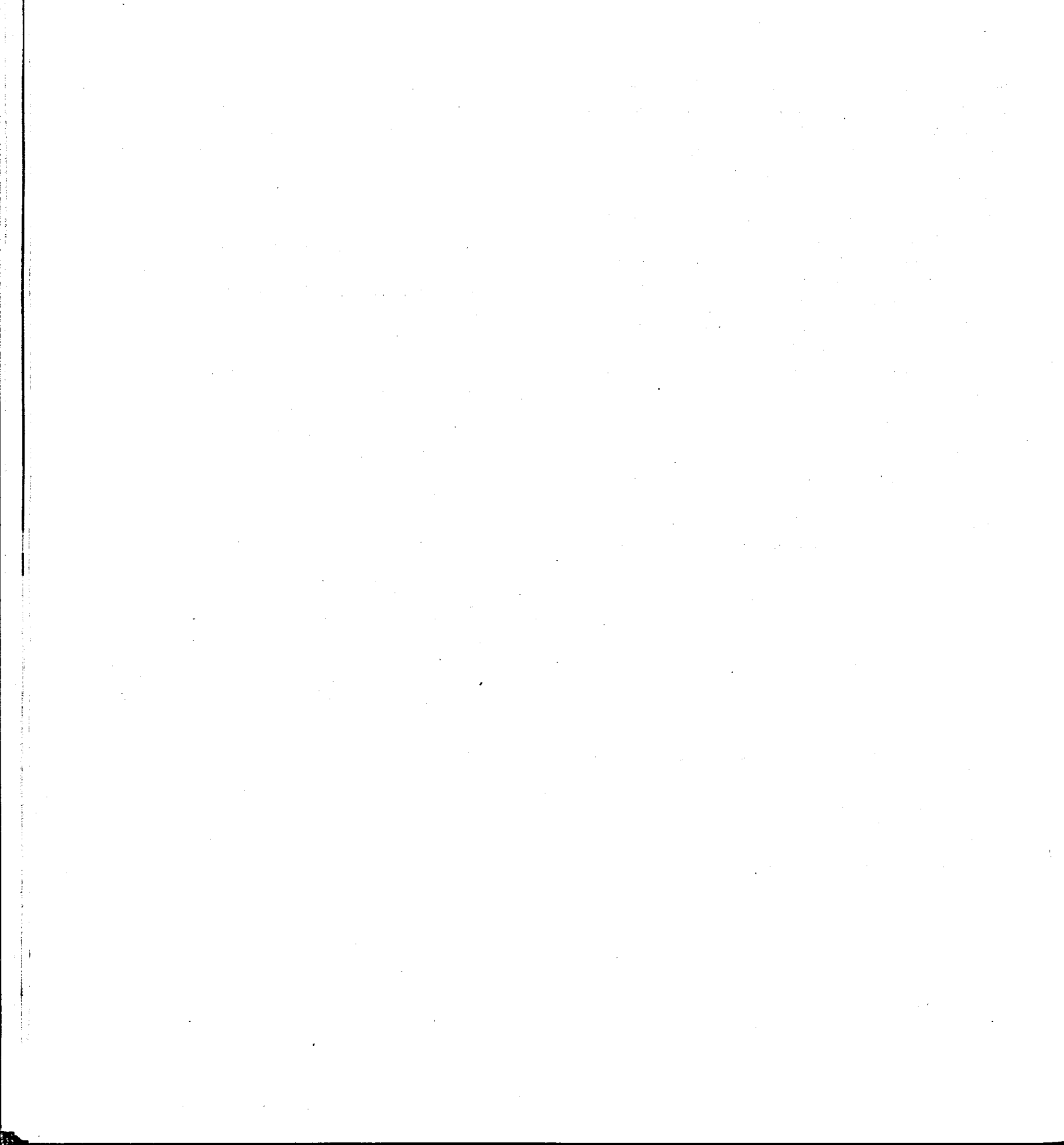
Le Comité de gestion du personnel a poursuivi la mise au point de politiques du personnel coordonnées à l'intention du service extérieur, et a modifié en particulier les normes de classification relatives au groupe professionnel du service extérieur pour y faire entrer la main-d'œuvre et l'immigration. Grâce à cette dernière

mesure, 210 agents du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration font maintenant partie du groupe du service extérieur. Un programme qui visait à détacher des agents entre le service extérieur et d'autres ministères a trouvé une application élargie, et on a échangé au total 78 agents en 1972. Les travaux du Comité portent maintenant sur la solution des problèmes de classification qui ont trait aux opérations à l'étranger; sur l'élaboration ou le perfectionnement de politiques nouvelles ou existantes, de pratiques administratives et de techniques dans le cadre de la mobilité du personnel; et sur la mise au point de politiques coordonnées concernant les systèmes d'évaluation et de promotion des employés, l'orientation des carrières et la formation, et la coordination des affectations à l'étranger.

Principes de coordination

L'ICER a établi les principes directeurs suivants pour définir, d'une façon générale, les rôles des divers éléments gouvernementaux chargés de formuler et de mettre en œuvre les politiques nationales qui ont des applications ou des aspects extérieurs:

1. L'élaboration de toute politique nationale qui touche ou qui intéresse les relations extérieures devrait refléter à la fois le jugement collectif des ministères, au niveau officiel, et des ministres, au niveau du Cabinet, qui s'intéressent, d'une part, aux questions fonctionnelles pertinentes et, d'autre part, aux incidences de cette politique sur les relations extérieures.
2. Tous les ministères devraient, aux termes du principe énoncé ci-dessus, veiller à ce que leurs propositions touchant les politiques soient soumises à l'examen des autres organismes pour qu'ils puissent exprimer leur avis à ce sujet.
3. Dans le cadre de leurs responsabilités pour la conduite des relations extérieures du Canada, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et son ministère assureront la coordination des aspects extérieurs et des applications de la politique nationale.
4. Le ministère des Affaires extérieures, en consultation avec d'autres ministères, effectuera une étude permanente de la politique étrangère canadienne afin d'en identifier les secteurs critiques ou les lacunes, ainsi que les possibilités de planification à long terme.
5. En conformité de la première proposition énoncée ci-dessus, tous les programmes visant des services à l'étranger devraient être élaborés conformément au processus de la coordination des politiques et faire l'objet de consultations entre le ministère des Affaires extérieures (ou, pour ce qui est des questions commerciales, le ministère du Commerce et de l'Industrie) et les autres ministères en cause avant d'être mis à exécution.
6. Le Conseil du Trésor devrait s'assurer que les ministères qui se préparent à entreprendre, au pays ou à l'étranger, des activités qui touchent les services extérieurs se sont conformés aux propositions 1 à 5 ci-dessus, avant de présenter au Conseil une demande d'affectation de ressources à l'égard de programmes comportant des opérations à l'étranger.
7. Le CGP doit veiller à ce que les propositions visant l'établissement de nouvelles politiques soient soumises au processus d'évaluation mentionné dans la proposition 1 avant d'être présentées au Cabinet.



ANNEXES

I—ACCORDS INTERNATIONAUX SOUSCRITS PAR LE CANADA EN 1972

Accords bilatéraux

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Vienna, le 21 février 1972

En vigueur le 21 février 1972

ALGÉRIE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire au sujet de la vente de blé par le Canada

Ottawa, le 18 août 1972

En vigueur le 18 août 1972

ALLEMAGNE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne modifiant l'accord du 8 juillet 1969 concernant l'utilisation du Polygone de recherche Churchill

Ottawa, le 28 avril 1972

En vigueur le 28 avril 1972

Convention sur la Sécurité sociale entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne

Ottawa, le 30 mars 1971

Instruments de ratification échangés le 30 mars 1972

En vigueur le 1^{er} mai 1972

Accord relatif aux services aériens entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne

Ottawa, le 4 septembre 1959

En vigueur le 19 juillet 1961

Terminé le 1^{er} août 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne modifiant le tableau faisant partie de l'Accord du 4 septembre 1959 entre les deux pays relatif aux transports aériens

Bonn, le 10 décembre 1965

En vigueur le 10 décembre 1965

Terminé le 1^{er} août 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne modifiant le tableau faisant partie de l'Accord du 4 septembre 1959 entre les deux pays relatif aux transports aériens

Bonn, le 4 décembre 1969

En vigueur le 4 décembre 1969

Terminé le 1^{er} août 1972

BRÉSIL

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale du Brésil constituant un Accord réciproque sur l'exploitation des stations de radio-amateurs.

Brasília, le 6 janvier et le 1^{er} février 1972

En vigueur le 1^{er} février 1972

COLOMBIE

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie

Bogota, le 17 novembre 1972

En vigueur le 17 novembre 1972

DANEMARK

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement royal du Danemark concernant des relations de pêche entre les deux pays

Ottawa, le 27 mars 1972

En vigueur le 27 mars 1972

ESPAGNE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'État espagnol concernant des relations de pêche entre les deux pays

Ottawa, le 18 décembre 1972

En vigueur le 18 décembre 1972

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la création à Terre-Neuve d'une installation temporaire de pistage spatial qui se rattacherait au projet Skylab

Ottawa, le 20 décembre 1971 et le 23 février 1973

En vigueur le 23 février 1973

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs

Ottawa, le 15 avril 1972

En vigueur le 15 avril 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prorogeant d'un an, à compter du 24 avril 1972, l'Accord signé à Ottawa le 24 avril 1970 concernant des privilèges de pêche réciproques à l'égard de certaines parties de leur littoral respectif

Ottawa, le 7 avril et le 21 avril 1972

En vigueur le 21 avril 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prorogeant jusqu'au 30 juin 1973 l'Accord du 5 décembre 1952 relatif à la location de certains terrains situés dans les limites de la station de l'A.R.C. à Goose-Bay

Ottawa, le 13 juillet 1972

En vigueur le 13 juillet 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif à l'Accord du 9 mars 1959 concernant le tarif des péages de la Voie maritime du Saint-Laurent (avec Mémoire d'Accord)

Washington, le 27 juillet 1972

En vigueur le 27 juillet 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique touchant la préservation de la qualité de l'eau dans la section internationale du fleuve Saint-Jean

Ottawa, le 21 septembre 1972

En vigueur le 21 septembre 1972

FRANCE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la France relatif aux relations réciproques en matière de pêche

Ottawa, le 27 mars 1972

En vigueur le 27 mars 1972

GUATEMALA

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Guatemala constituant un Accord réciproque sur l'exploitation des stations de radio-amateurs

Guatemala, le 28 août 1972

En vigueur le 12 septembre 1972

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Guatemala afin de permettre aux postes radiophoniques d'amateurs du Canada et du Guatemala d'échanger des messages ou d'autres communications émanant de tierces parties ou destinés à des tierces parties

Guatemala, le 8 novembre 1972

HONGRIE

Accord de Commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Hongrie

Ottawa, le 6 octobre 1971

Instruments de ratification échangés le 29 mai 1972

En vigueur définitivement le 29 mai 1972

IRAN

Accord de Coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement impérial d'Iran concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique

Ottawa, le 7 janvier 1972

IRLANDE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement d'Irlande relatif au Régime de pensions du Canada

Ottawa, le 21 novembre 1972

ISRAËL

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement d'Israël constituant un Accord relatif aux Investissements canadiens en Israël et aux garanties de ces investissements de la part du Gouvernement canadien par l'intermédiaire de son agent, la Société pour l'expansion des exportations

Ottawa, le 1^{er} mai 1972

En vigueur le 1^{er} mai 1972

ITALIE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Italie constituant un Accord qui modifie l'Accord sur les services aériens selon les dispositions du protocole du 28 avril 1972

Toronto, le 28 août 1972

En vigueur le 28 août 1972

LIBÉRIA

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Libéria constituant un Accord relatif aux investissements canadiens au Libéria et aux garanties de ces investissements de la part du Gouvernement canadien par l'intermédiaire de son agent, la Société pour l'expansion des exportations

Monrovia, le 24 novembre 1972

En vigueur le 24 novembre 1972

ORGANISATION EUROPÉENNE DE RECHERCHES SPATIALES (OERS)

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et l'Organisation européenne de recherches spatiales (OERS) concernant la coopération dans le domaine de la technologie spatiale avancée

Neuilly-sur-Seine, le 18 mai 1972

En vigueur le 18 mai 1972

PAYS-BAS

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas constituant un Accord concernant l'entraînement au Canada d'élèves-pilotes de l'Aviation royale des Pays-Bas

Ottawa, le 24 mai 1972

En vigueur provisoirement le 24 mai 1972

PHILIPPINES

Accord de Commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République des Philippines

Manille, le 29 août 1972

En vigueur le 29 août 1972

PORTUGAL

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Portugal concernant des relations de pêche entre les deux pays

Ottawa, le 27 mars 1972

En vigueur le 27 mars 1972

ROYAUME-UNI

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni concernant des relations de pêche entre les deux pays

Ottawa, le 27 mars 1972

En vigueur le 27 mars 1972

SAINT-VINCENT

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Saint-Vincent (Antilles britanniques) constituant un Accord relatif aux investissements canadiens en Saint-Vincent et aux garanties de ces investissements de la part du Gouvernement canadien par l'intermédiaire de son agent, la Société pour l'expansion des exportations.

Port of Spain et Kingston (Antilles britanniques) le 27 avril et le 8 mai 1972

En vigueur le 8 mai 1972

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago afin de permettre aux postes radiophoniques d'amateurs du Canada et de la Trinité-et-Tobago d'échanger des messages ou d'autres communications émanant de tierces parties ou destinés à des tierces parties

Port of Spain, le 11 février 1972

En vigueur le 13 mars 1972

TUNISIE

Accord commercial entre le Canada et la Tunisie

Tunis le 8 août 1972

En vigueur le 8 août 1972

U.R.S.S.

Protocole élargissant la portée de certaines dispositions de l'Accord commercial entre le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques conclu à Ottawa le 29 février 1956

Ottawa, le 1^{er} mars 1970

Instruments de ratification échangés le 30 mars 1972

En vigueur le 30 mars 1972

Protocole élargissant la portée de certaines dispositions de l'Accord commercial entre le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, conclu à Ottawa le 29 février 1956

Moscou, le 7 avril 1972

En vigueur provisoirement le 7 avril 1972

URUGUAY

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay afin de permettre aux postes radiophoniques d'amateurs du Canada et de l'Uruguay d'échanger des messages ou d'autres communications émanant de tierces parties ou destinés à des tierces parties

Montevideo, le 28 août 1972

Accords multilatéraux

Convention de l'Organisation internationale du Travail concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical (n° 87)

Faite à Genève, le 9 juillet 1948

Instrument de ratification du Canada déposé le 23 mars 1972

Accord entre les Gouvernements du Canada, de la République d'Islande et du Royaume de Norvège concernant un programme d'observateurs internationaux pour les stations balnéaires terrestres situées dans la région de l'Atlantique Nord.

Fait à Oslo, le 7 avril 1972

En vigueur pour le Canada le 7 avril 1972

Accord constituant la Banque interaméricaine de développement (avec Annexes)

Fait à Washington, le 8 avril 1959

Signé par le Canada le 3 mai 1972

Instrument de ratification du Canada déposé le 3 mai 1972

En vigueur pour le Canada le 3 mai 1972

Amendement à l'Annexe de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international, 1965

Fait à Londres, le 27 avril 1971

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 9 mai 1972

Traité relatif au contrôle des armes sur les fonds marins

Fait à Londres, Moscou et Washington, le 11 février 1971

Instruments de ratification du Canada déposés le 17 mai 1972

En vigueur pour le Canada le 18 mai 1972

Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile

Faite à Montréal, le 23 septembre 1971

Instruments de ratification du Canada déposés le 20 juin 1972

Amendements à la Convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures faite à Londres en 1954 et modifiée en 1962

Faits à Londres, le 21 octobre 1961

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 20 juin 1972

Accord modifiant l'Article 56 de l'Accord du 3 août 1959 complétant la Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne

Fait à Bonn, le 21 octobre 1971

Instrument de ratification du Canada déposé le 20 juin 1972

Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs

Faite à La Haye, le 16 décembre 1970

Instruments de ratification du Canada déposés le 20 juin 1972

En vigueur pour le Canada le 24 juillet 1972

Protocole à la Convention internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique nord-ouest relatif aux amendements à la Convention

Fait à Washington le 6 octobre 1970

Instrument d'adhésion du Canada déposé le 27 juillet 1972

Accord pour la sauvegarde mutuelle du secret des inventions intéressant la défense et ayant fait l'objet de demandes de brevet

Fait à Paris, le 21 septembre 1960

Instrument de ratification du Canada déposé le 2 août 1972

En vigueur pour le Canada le 1^{er} septembre 1972

Convention douanière relative aux containers avec Annexes et Protocole de signature

Faite à Genève, le 18 mai 1956

Instrument d'accession du Canada déposé le 8 septembre 1972

En vigueur provisoirement pour le Canada le 8 septembre 1972

En vigueur définitivement pour le Canada le 7 décembre 1972

Convention douanière sur le Carnet A.T.A. pour l'admission temporaire de marchandises

Faite à Bruxelles, le 6 décembre 1961

Instrument d'accession du Canada déposé le 10 juillet 1972
En vigueur pour le Canada le 10 septembre 1972

Convention sur l'interdiction de la mise au point de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

Faite à Londres, Moscou et Washington, le 10 avril 1972

Instruments de ratification du Canada déposés le 18 septembre 1972

Constitution de L'Union postale des Amériques et d'Espagne avec dispositions finales et règlements généraux

Faite à Santiago, le 26 novembre 1971.

Convention révisée de l'Union postale des Amériques et d'Espagne avec Protocole final et règlements généraux et détaillés

Faite à Santiago, le 26 novembre 1971

Accord relatif aux colis postaux de l'Union postale des Amériques et d'Espagne

Fait à Santiago, le 26 novembre 1971

Instruments de ratification ou d'approbation du Canada déposés le 21 septembre 1972

En vigueur définitivement pour le Canada le 21 septembre 1972

Amendement à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies, Résolution 2847 (XXVI) (Composition d'ECOSOC)

Fait à New York le 20 décembre 1971

Instrument de ratification du Canada déposé le 28 septembre 1972

Convention relative à l'Institut interaméricain des sciences agricoles

Faite à Washington, le 15 janvier 1944

Instrument d'accession déposé le 4 octobre 1972

En vigueur pour le Canada le 4 novembre 1972

Instrument d'amendement de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail

Fait à Genève, le 22 juin 1972

Instrument de ratification du Canada déposé le 9 novembre 1972

Convention internationale du Travail concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale (n° 100)

Faite à Genève, le 29 juin 1951

Instrument de ratification du Canada déposé le 16 novembre 1972

Accord portant création du fonds africain de développement.
Fait à Abidjan, le 29 novembre 1972

Protocole portant modification de la Convention concernant les expositions internationales de 1928, comme amendée

Fait à Paris, le 30 novembre 1972

Convention douanière relative aux containers

Faite à Genève, le 2 décembre 1972

Signée par le Canada le 5 décembre 1972

Convention internationale sur la sécurité des containers (CSC)

Faite à Genève, le 2 décembre 1972

Signée par le Canada le 5 décembre 1972

Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets

Faite à Londres, Mexico, Moscou et Washington le 29 décembre 1972

Signée par le Canada à Mexico le 29 décembre 1972

Signée par le Canada à Londres, à Moscou et à Washington le 9 février 1973

II—MISSIONS DIPLOMATIQUES DU CANADA À L'ÉTRANGER

AMBASSADES

a) AVEC RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside au pays)

Pays	Ville	Pays	Ville
Afrique du Sud	Pretoria	Iran	Téhéran
Algérie	Alger	Irlande	Dublin
Allemagne	Bonn	Israël	Tel-Aviv
Argentine	Buenos Aires	Italie	Rome
Autriche	Vienne	Japon	Tokyo
Belgique	Bruxelles	Liban	Beyrouth
Brésil	Brasilia	Mexique	Mexico
Cameroun	Yaoundé	Norvège	Oslo
Chili	Santiago	Pays-Bas	La Haye
Chine, République populaire de	Pékin	Pérou	Lima
Colombie	Bogota	Pologne	Varsovie
Costa Rica	San José	Portugal	Lisbonne
Côte d'Ivoire	Abidjan	Saint-Siège	Rome
Cuba	La Havane	Sénégal	Dakar
Danemark	Copenhague	Suède	Stockholm
Égypte, République arabe d'	Le Caire	Suisse	Berne
Espagne	Madrid	Tchécoslovaquie	Prague
États-Unis d'Amérique	Washington	Thaïlande	Bangkok
Éthiopie	Addis-Abéba	Tunisie	Tunis
Finlande	Helsinki	Turquie	Ankara
France	Paris	Union des républiques socialistes soviétiques	Moscou
Grèce	Athènes	Venezuela	Caracas
Guatemala	Guatemala	Yougoslavie	Belgrade
Haïti	Port-au-Prince	Zaire, République du	Kinshasa
Hongrie	Budapest		
Indonésie	Djakarta		

b) SANS RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Afghanistan (Pakistan)	Gabon (Cameroun)	Madagascar (Éthiopie)	République Dominicaine (Venezuela)
Birmanie (Malaisie)	Guinée (Sénégal)	Maroc (Espagne)	Roumanie (Yougoslavie)
Bolivie (Pérou)	Haute-Volta (Côte d'Ivoire)	Mauritanie (Sénégal)	Rwanda (République du Zaïre)
Bulgarie (Yougoslavie)	Honduras (Costa Rica)	Népal (Inde)	Somalie (Éthiopie)
Burundi (République du Zaïre)	Islande (Norvège)	Nicaragua (Costa Rica)	Soudan (République arabe d'Égypte)
Congo, République populaire du (République du Zaïre)	Irak (Iran)	Niger (Côte d'Ivoire)	Tchad (Cameroun)
Corée (Japon)	Jordanie (Liban)	Panama (Costa Rica)	Togo (Ghana)
Dahomey (Ghana)	Koweït (Iran)	Paraguay (Argentine)	Uruguay (Argentine)
El Salvador (Costa Rica)	Libye (Tunisie)	République arabe syrienne (Liban)	
Équateur (Colombie)	Luxembourg (Belgique)	République centrafricaine (Cameroun)	
	Mali (Sénégal)		

HAUTS-COMMISSARIATS

a) AVEC RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside au pays)

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>	<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Australie	Canberra	Nigéria	Lagos
Chypre	Nicosie	Nouvelle-Zélande	Wellington
Ghana	Accra	Pakistan	Islamabad
Grande-Bretagne	Londres	Singapour	Singapour
Guyane	Georgetown	Sri Lanka	Colombo
Inde	New Delhi	Tanzanie, République unie de	Dar-es-Salaam
Jamaïque ¹	Kingston	Trinité-et-Tobago ²	Port of Spain
Kenya	Nairobi	Zambie	Lusaka
Malaisie	Kuala Lumpur		

¹ Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès des Bahamas et du Honduras britannique.

² Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès des États associés des Antilles.

b) SANS RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Barbade (Trinité-et-Tobago)	Lesotho (Afrique du Sud)	Ouganda (Kenya)	Sierra Leone (Nigéria)
Botswana (Afrique du Sud)	Malte (Italie)	Samoa-occidentale	Souaziland (Afrique du Sud)
Fidji (Australie)	Maurice (République de Tanzanie)	(Nouvelle-Zélande)	Tonga (Nouvelle-Zélande)
Gambie (Sénégal)			

MISSIONS PERMANENTES AUPRÈS D'ORGANISMES INTERNATIONAUX

<i>Organismes</i>	<i>Villes</i>	<i>Organismes</i>	<i>Villes</i>
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne	Organisation de coopération et de développement économiques	Paris
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne
Nations Unies	New York		
Nations Unies (Office européen)	Genève		

CONSULATS GÉNÉRAUX

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>	<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Allemagne	Düsseldorf	Islande	Reykjavik (consul honoraire)
	Hambourg	Italie	Milan
France	Bordeaux	Monaco ³	
	Marseille	Philippines	Manille
États-Unis d'Amérique	Boston		
	Chicago		
	Los Angeles		
	Nouvelle-Orléans		
	New York		
	San Francisco		
	Seattle		

³ Aux soins du consulat général du Canada à Marseille.

CONSULATS

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Brésil	Rio de Janeiro São Paulo
Saint-Marin ⁴ États-Unis d'Amérique	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphie San Juan (Territoire de Porto Rico)

⁴ Aux soins de l'ambassade du Canada à Rome.

VICE-CONSULAT

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Brasilia D. F. ⁵	Brasilia

⁵ «D.F.» signifie District fédéral.

MISSION MILITAIRE

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Allemagne	Berlin ⁶

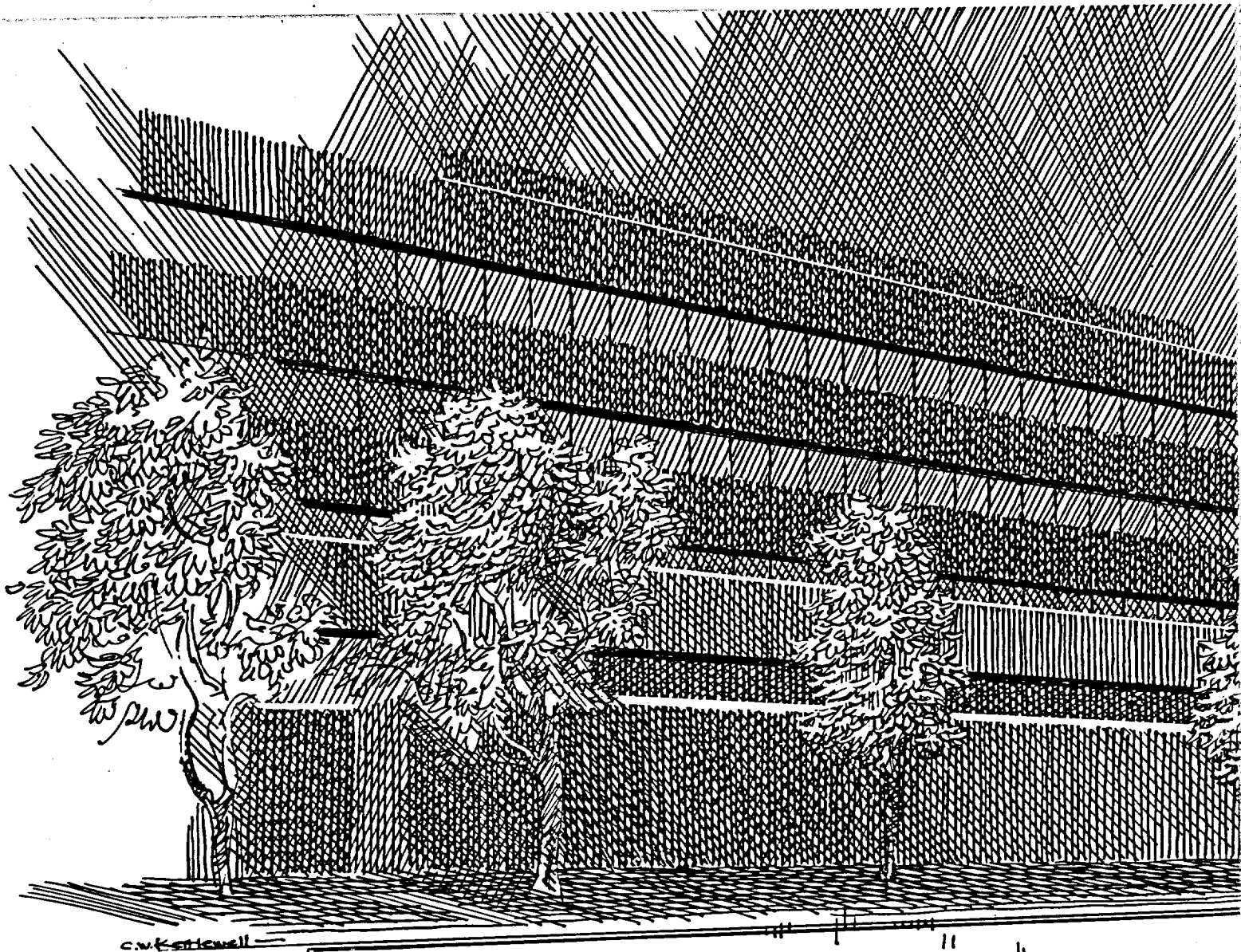
⁶ Mission non résidente dirigée de Bonn.

COMMISSION INTERNATIONALE DE SURVEILLANCE

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Laos	Vientiane

COMMISSION

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Hong Kong	Hong Kong



C.W. Stevenson

① 188
2888
H.M.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

